

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9357 30 PAGES — VENDREDI 14 FÉVRIER 1975

DERNIÈRE MINUTE

Les Chypriotes turcs proclament un « Etat laïque et fédéral » dans le nord de l'île

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 90 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 3 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

COMPROMIS A BRUXELLES

Les prix agricoles français seront relevés de 10 à 10,5 %

Après une interminable discussion, les ministres de l'agriculture des Neuf ont décidé jeudi 13 février, à 7 h. 30, un relèvement de 8,5 à 9 % en moyenne des prix agricoles européens pour la campagne 1975-1976. Cette hausse est modulée selon les pays pour tenir compte, au moins partiellement, de l'évolution de la valeur nationale de la monnaie. L'augmentation des prix se trouvera ramenée de ce fait à 7 % en Allemagne fédérale et à 8,3 % au Benelux ; en revanche, le relèvement des prix sera de 10 à 10,5 % pour la France, de 11,5 % pour la Grande-Bretagne, de 14 % en Irlande et de 12 % en Italie. Le Danemark, dont les prix agricoles ne font pas l'objet d'un ajustement monétaire, a réservé son accord jusqu'au 20 février.

Le Conseil des Neuf a, en outre, décidé d'accorder aux éleveurs de bovins des primes pouvant atteindre 440 F français par tête de bétail.

Dans les semaines à venir le gouvernement français arrêtera des mesures nationales complémentaires de nature sociale ou fiscale, afin que la majoration des revenus agricoles, promise par M. Chirac aux organisations professionnelles, puisse atteindre 13,5 %.

De leur côté, les ministres des affaires étrangères des Neuf se réunissent ce jeudi à Dublin pour parler de la coopération politique.

(Lire nos informations page 26.)

MENU A LA CARTE

La fixation des prix agricoles européens pour la campagne 1975-1976 n'a pas failli à la tradition bruxelloise : les Neuf se sont livrés à un numéro de funambules qui laisse, aux petites heures d'avant l'aube, ministres, experts et journalistes épuisés. A croire que les membres de la C.E.E. aiment à se faire peur. A moins que la dramatisation ne soit le véritable levain de l'Europe.

L'accord conclu ne s'écarte pas substantiellement des propositions faites le 28 novembre 1974 par le collège bruxellois : 9 % d'augmentation en moyenne du prix d'orientation des produits ; « personnalisation » de ces hausses, en répercutant sur les prix agricoles libellés en monnaie nationale une partie des variations de change intervenues au cours des mois passés : allocation d'aides directes aux éleveurs de bovins. Pourtant le ministre français, M. Bonnet, avait *jugé* « inacceptables » les propositions de la Commission. Pourtant son collègue allemand, M. Ertl, avait répété qu'il n'accepterait pas, par le biais des ajustements monétaires, un relèvement inférieur à celui des autres pays ; pourtant les Britanniques souhaitaient une amplification des aides directes à leurs producteurs.

Bref, ce conseil des ministres aura constitué un succès pour la Commission, qui a réussi à « faire passer » l'essentiel de ces propositions. Et, au bout du compte, les résultats ne sont pas négligeables pour les agriculteurs, qui avaient déjà obtenu une augmentation de 5 % au mois de septembre 1974. Les plus mal servis restent les éleveurs de bovins, qui voient leur prix d'intervention, c'est-à-dire le prix minimum qu'ils peuvent espérer toucher pour leurs bêtes, augmenter moins que le prix d'orientation, théorique, il est vrai.

De ces négociations on peut tirer trois leçons : en premier lieu, les considérations de marché l'ont emporté sur *la notion de* revenu paysan. En clair : le sucre est une denrée rare, très recherchée sur le marché mondial. La C.E.E. a la possibilité de produire *plusiers millions* de tonnes pour l'exportation vers les pays tiers ; les prix de la betterave sont donc largement relevés (+ 15 %) afin d'inciter les cultivateurs à choisir cette production de préférence à une autre. A l'inverse, le marché bovin — pour quelques mois encore — est « embouteillé ». Un prix en faible augmentation dissuadera les éleveurs de « persévérer ». Ce choix n'est pas sans danger, car, d'une part, il fait courir le risque d'un renversement toujours possible sur le marché mondial et, d'autre part, il ne tient pas compte de la tension dans les milieux de l'élevage.

Seconde constatation : le système des aides directes est confirmé. Il s'agit incontestablement d'une nouvelle orientation de la politique commune. En quelque sorte, un aveu d'échec : la politique des prix et la gestion des marchés ne permettant pas d'assurer un revenu convenable aux exploitants, la Communauté et les Etats sont contraints de leur allouer des subsides. Economiquement, le procédé peut se révéler fort coûteux s'il se généralise. Psychologiquement, il subsistera dans la paysannerie une mentalité d'assistés.

Dernier point : avec l'Irlande et l'Italie, qui aménagent régulièrement leurs prix en tenant compte de l'évolution de leur monnaie par rapport aux autres devises européennes, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne ont fait un premier pas dans ce sens. Mais il est encore très limité. L'attitude de Paris est frappante : alors que la dépréciation du franc est de 7 % par rapport au « serpent » communautaire, le négociateur français a accepté que cette dépréciation ne soit prise en compte que pour 1,5 %. La lutte contre l'inflation y trouve son compte, mais pas les agriculteurs.

Bref, de glissement en dérobade, la politique agricole commune se conçoit de plus en plus comme un menu à la carte. Le contraire de l'« esprit communautaire ».

VERS L'APAISEMENT A MADAGASCAR ?

Les mutins de Tananarive se sont rendus

Les insurgés du camp d'Antanimora, encerclés par l'armée depuis vingt-quatre heures, se sont rendus jeudi matin 13 février.

Si la situation semblait s'apaiser jeudi matin à Tananarive, l'instabilité politique de l'île ajoute aux menaces que la crise en Ethiopie et la prochaine accession du Mozambique à l'indépendance font peser sur l'équilibre dans cette zone de l'océan Indien, à laquelle le trafic pétrolier confère une grande importance stratégique.

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Tananarive. — Le climat était à la détente ce jeudi matin dans la capitale malgache après la reddition du camp d'Antanimora, en rébellion ouverte depuis six semaines contre le gouvernement. C'est là que s'était réfugié le colonel Brechard Rajoanarison, ancien conseiller militaire du général Ramanantsoa, après l'échec d'une tentative de putsch le 31 décembre dernier. C'est de là aussi qu'était parti le commando qui a assassiné, mardi soir, le colonel Ratsimandrava six jours après son accession à la tête de l'Etat. A 9 h. 35, heure locale, un camion portant un drapeau blanc est sorti du camp, qui était encerclé depuis vingt-quatre heures par l'armée. Une foule de curieux s'est précipitée sur le véhicule en manifestant son hostilité aux mutins.

Les forces de l'ordre l'ont repoussée. Dix minutes plus tard *des dizaines d'hommes* ont commencé à évacuer le camps en file indienne, pour se diriger vers le Fort Duchêne, où ils devaient se rendre aux gendarmes. Bien que quelques irréductibles continuent *à résister, la foule* a *commencé* à envahir les bâtiments abandonnés par leurs défenseurs. Le directoire militaire, mis en place dans la nuit de mardi à mercredi, a réussi à vider un dangereux abcès et à éviter le pire.

(Lire la suite page 4.)

LA GUÉRILLA EN ÉRYTHRÉE

La répression aurait fait à Asmara de mille à deux mille morts

Des tirs d'armes automatiques et des explosions ont été entendus à Asmara, capitale de l'Erythrée, dans la journée de mercredi, et les accrochages entre guérilleros et forces gouvernementales continuent alors que s'ouvre à Addis-Abeba, ce 13 février, le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Treize jours après le début des combats, il se confirme que la répression menée par l'armée a été brutale et aveugle. Elle aurait fait, selon notre envoyé spécial, entre mille et deux mille morts.

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Addis-Abeba. — Les voix qui viennent d'Asmara sont chargées d'anxiété. « *Faites n'importe quoi pour venir,* nous disait un habitant mercredi soir au téléphone. *S'il y a des journalistes étrangers avec nous, ils n'oseront pas faire n'importe quoi. Venez vite...* » D'heure en heure, ces longues conversations que l'on peut avoir à distance avec la capitale de l'Erythrée prennent une tournure dramatique. Réfugiés dans leurs caves, barricadés dans les enceintes des missions catholiques ou dans les consulats étrangers, les habitants demeurés sur place sont convaincus que de nouveaux drames sont imminents. « *C'est ici*, nous a-t-on dit, *que tout va se passer si l'O.U.A. ne fait rien, et les choses risquent d'être encore plus tragiques.* »

Asmara, qui appelle ainsi au secours d'une façon un peu irréelle, survit au ralenti. La plupart de ses deux cent cinquante mille habitants sont partis. Le ravitaillement arrive *au compte-gouttes de Massawa, par* une route militairement « neutralisée ». L'essence manque. L'électricité n'a pas été rétablie, et les techniciens italiens, qui ont visité voici deux jours la centrale électrique détruite par les combats au nord de la ville, ne sont pas optimistes. Selon eux, il faudra plusieurs semaines pour la remettre en état. En attendant, on s'efforce de brancher Asmara sur le réseau de Massawa, mais ce raccordement reste aléatoire. Toutes les activités commerciales et industrielles sont paralysées. « *Pour qu'Asmara retrouve sa vie d'autrefois, il faudra dix ans* », soupire un Italien.

Tout en évoquant la silencieuse terreur qui continue de peser sur cette ville morte, les « voix d'Asmara » font des récits beaucoup plus *nuancés des combats de ces douze* derniers jours en Erythrée.

(Lire la suite page 4.)

UN GESTE DE CONCILIATION

Le gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon est « appelé en mission » à Paris

La situation commence à se décanter à Saint-Pierre-et-Miquelon, où un conflit oppose depuis plusieurs semaines le conseil général démissionnaire présidé par M. Albert Pen, maire de Saint-Pierre (socialiste), au gouverneur, M. Cluchard. Celui-ci a quitté l'île mercredi 12 février pour Paris, où il est** « appelé en mission ». **Pour M. Pen, il s'agit d'un** « rappel déguisé ». **Estimant que M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, s'est ainsi engagé sur la voie des concessions, M. Pen a accepté de participer, le 18 février, à une « table ronde » à Paris afin d'étudier avec une délégation du conseil général les difficultés du territoire.

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Saint-Pierre-et-Miquelon. — « *C'est un Clochemerle méridional !* » Visiblement, le gouverneur apprécie sa formule. Voilà campé, pour M. Jean Cluchard, chef du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon, le décor de la fronde qui agite depuis quelques semaines la « *dernière terre française de l'Amérique du Nord* ». Singulier goût du paradoxe : qui oserait évoquer la douceur tiède du vieux port de Marseille et de la Canebière en découvrant cette rocaille envahie par la neige, balayée en rafales par le vent glacial du Labrador, îlot blanc sous un plafond brumeux, caillou jeté sur la mer à quelques encablures de Terre-Neuve ?

(Lire la suite page 4.)

DE L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE AUX « HUMANITÉS MODERNES »

Les intentions et la crédibilité

par YVES AGNÈS

Les dispositions de la réforme élaborée par M. Haby pour la « modernisation du *système éducatif français* » et examinée le 12 février par le conseil des ministres vont faire l'objet d'une large consultation avant le dépôt d'un projet de loi (voir notre dossier pages 6 et 7).

L'humanisme « laïque » a trouvé, avec M. Haby, un ardent propagandiste. Le ministre de l'éducation n'est pas seulement, comme on l'a souvent présenté, un technicien de l'institution scolaire. Il croit que celle-ci peut jouer un rôle important pour la promotion *de chaque individu et pour le* le progrès social. Elle doit s'ouvrir aux influences extérieures, sans pour autant être contaminée par traper un retard justement dél'enjeu de luttes politiques. Sa neutralité repose sur un consensus, une unanimité que le ministre pense encore pouvoir obtenir.

M. Haby croit au progrès. Le *développement* des sciences et des techniques, leur influence déterminante sur ce siècle fondent à ses yeux la nécessité, pour tous, d'acquérir une culture du temps présent. C'est ce qu'il appelle les « *humanités modernes* », en opposition à celles des générations passées, qui accordaient plus de place aux grands maîtres à penser qu'à la préparation au futur.

Aussi son souci principal a-t-il été de remodeler le contenu des enseignements, en tenant compte de l'évolution du monde moderne, de l'ouvrir à celui-ci, pour rattrapper un retard justement dénoncé depuis des lustres. D'autre *part, si l'école est facteur de pro*grès individuel, elle doit s'adapter aux enfants, et non l'inverse. Il importe alors que les élèves puissent avancer à leur rythme propre, développer leurs potentialités dans tous les domaines — et pas seulement le raisonnement abstrait — s'éduquer progressivement à la responsabilité. De planification, des besoins de l'économie, des débouchés professionnels dans un monde en crise, il n'est plus question. L'école heureuse de M. Haby semble ignorer la tourmente.

En fait, les changements qu'il nous propose n'ont rien de bouleversant ni de futuriste. C'est une mise à jour, en même temps qu'une mise au goût du jour. En technicien avisé de l'éducation, le ministre connaît les expériences pédagogiques ou les schémas d'organisation qui se sont multipliés en France comme à l'étranger. Sur bien des points, sa réforme officialise des méthodes existantes ou étend certaines innovations. Ainsi de la participation des élèves, de l'introduction d'un enseignement de sciences expérimentales dès la sixième, de l'extension de la pédagogie des maternelles au cours préparatoire, du tiers-temps pédagogique à l'école élémentaire.

« *Je n'ai pas de potion magique* » *a déclaré* M. Haby, au cours de sa conférence de presse, à propos des échecs et retards scolaires. Par bien des aspects, pourtant, le document du ministère relève de la magie, comme si tout ce qu'il proposait était simple à réaliser.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

LE ROCHER

J'ai perdu le compte, depuis le début de ma carrière, des ministres de l'éducation nationale qui ont proposé des réformes de l'enseignement. Mais je n'ai pas l'impression que, depuis mon enfance, l'enseignement en ait été tellement réformé.

Il n'en faut que davantage admirer le courage de M. Haby, qui, une fois de plus, s'attaque à ce rocher de Sisyphe. Il s'y prend avec bonne volonté. Peut-être parviendra-t-il à vaincre la pesanteur sociologique qui, chaque fois, remet le rocher en place.

La seule chose qui m'inquiète, c'est ce qui arrivera s'il atteint la crête mouvante du savoir éphémère et du savoir-faire provisoire. Rompant son équilibre précaire, le rocher redégringolera-t-il la pente du déjà vu ou basculera-t-il de l'autre côté, vers les abîmes de l'insoupçonné ?

ROBERT ESCARPIT.

PEINT PAR LUI-MÊME ET QUELQUES AUTRES

Roland Barthes « écrivain de toujours »

Voilà vingt ans qu'on s'interroge, qu'on se dispute, qu'on se *passionne au sujet de Roland* Barthes, éveilleur d'idées par amour des nuances, catalyseur de modes, promoteur de concepts et prometteur de sciences nouvelles. Ici même a retenti la fameuse que*relle lancée par Raymond Picard* dans son pamphlet « Nouvelle critique, nouvelle imposture » (Pauvert, 1965). Comme s'il donnait la clé de son énigme et lâchait sa colombe de paix, Roland Barthes se présente aujourd'hui en « Ecrivain de toujours ».

On connaît bien, sous ce nom, aux éditions du Seuil, la précieuse collection qui compte maintenant près de cent titres : elle offre des morceaux choisis d'un classique commenté par un moderne. Mais « Roland Barthes par lui-même » c'est vraiment, pour une fois, Barthes par Barthes. *On donne le* plein sens au titre pendant qu'on pervertit le modèle, puisqu'il n'y a pas ici la moindre anthologie : tout est neuf.

Malice, subtilité et coquetterie, cette innovation nous vaut un des meilleurs livres de Barthes dont Jacques Bersani déploie (pages 16 et 17 du « Monde des livres ») le mécanisme, le charme et la portée. D'où aussi l'occasion de faire le point sur ce paradoxe fait homme autour duquel les discussions ne sont pas finies.

Alain Robbe-Grillet, que Barthes découvrit dès la publication des « Gommes », Philippe Sollers, qui grandit dans son ombre, Claude Roy, qui le « soupçonne », Pierre Barberis, l'exégète communiste de Balzac, qu'il scandalise, ont bien voulu nous dire ce qu'était pour eux ce lieu mouvant — et excitant — de contradictions. Et nous avons emprunté à Michel Butor une page de la pénétrante étude qu'il consacre dans son Répertoire IV à l'auteur du « Système de la mode ». Un « Barthes par les autres » après le « Barthes par lui-même ».

EUROPE

Portugal

Le parti socialiste serait favorable à l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées

Les trois partis de la coalition gouvernementale ont accueilli avec satisfaction l'allocution du général Costa Gomes, chef de l'Etat, annonçant que les élections à la Constituante auront lieu le 12 avril. Le parti communiste, tout en maintenant ses réserves en ce qui concerne les résultats dans certaines régions du pays « où l'épuration n'a pas été faite ». *estime que sa participation aux élections est un « événement important ». Pour le P.P.D., parti populaire démocratique, il s'agit d'* « un pas de plus vers la démocratie ». *Quant à M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, il s'est déclaré en accord avec les options du président de la République.*

De notre correspondant

Lisbonne. — Le parti socialiste présentera des candidats aux prochaines élections pour l'Assemblée constituante dans toutes les circonscriptions électorales, a déclaré son secrétaire général, M. Mario Soares, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 12 février, à Lisbonne. Il n'y aura *aucun compromis entre le P.S. et* d'autres formations politiques : les listes du parti qui seront constituées d'ici le 3 mars n'admettront aucune coalition.

M. Mario Soares a souligné l'importance politique du discours du président de la République annonçant la date des élections. Après les différentes interprétations qui auraient été faites du programme du Mouvement des forces armées, la mise au point du général Costa Gomes coïnciderait avec les positions de principe du P.S. selon lesquelles « *la marche vers le socialisme passe par la démocratie et par les libertés publiques* ».

M. Soares a relevé encore l'intérêt pour tous les partis de collaborer sur la base du programme unitaire de gouvernement présenté par le M.F.A. D'autre part, il « *appuie à fond* » le plan économique d'urgence et il considère que sa publication rapide s'impse.

Le P.S. se refuse à faire de l'anti-communisme, mais, de la même manière, « *il ne peut pas tolérer qu'on fasse de l'anti-socialisme pour éliminer les socialistes de la vie nationale* ». Le parti, dont la pénétration est considérée comme « *très équilibrée* » dans tous le pays, se serait renforcé par les positions prises à propos du problème syndical. Ainsi, pendant le mois de janvier, quinze mille nouvelles adhésions auraient été enregistrées.

M. Soares a encore réaffirmé que son parti est favorable à l'institutionnalisation du M.F.A. *En ce qui concerne la loi constitutionnelle* qui attribuait des pouvoirs législatifs à la junte de salut national, il s'est borné à répondre que « *cela n'est peut-être pas un bon précédent* ». — J. R.

Yougoslavie

Accusés de « déformer la réalité »

Quatre professeurs de l'université de Ljubljana risquent l'exclusion

De notre correspondant

Belgrade. — Après la mise « *en disponibilité* » de huit professeurs de la faculté de philosophie de Belgrade, quatre professeurs de la faculté de sociologie, des sciences politiques et du journalisme de Ljubljana sont menacés à leur tour d'éviction. Il s'agit de MM. Vladimir Arzensek, Tiné Hriban, Janez Javorsek et Veljko Rus qui depuis plusieurs années patagent les opinions de leurs collègues de la capitale.

Selon une information de l'agence Tanyoug, la présidence de la Ligue des communistes de la république fédérée de Slovénie a adopté le rapport d'une commission d'enquête sur l'activité des quatre enseignants. La présidence estime que la faculté s'est écartée de ses objectifs initiaux et a donné naissance à des théories « *étrangères au marxisme et au socialisme auto-gestionnaire* ». Dans certains domaines, elle s'est transformée en un « *bastion* » des forces technocratiques et libérales. Les efforts du parti pour en faire un véritable centre de pédagogie marxiste se sont heurtés, « *à la faculté et en dehors d'elle, à une forte résistance* » des éléments qui, abusant des difficultés autogestionnaires de la société, veulent imposer des règlements « *bourgeois, étatiques et bureaucratiques* ».

Les quatre professeurs sont accusés d'avoir « *semé la confusion* » dans l'esprit des étudiants en créant de faux dilemmes entre la science et l'idéologie, l'autonomie de l'université et l'autogestion, la liberté de création et *la politique du parti. Leur activité* a renforcé l'opposition aux socialistes autogestionnaires et « *déformé notre réalité* » pour « *tromper* » le monde de la science, voire l'opinion publique, plus spécialement celle qui, à l'étranger, nourrit des sympathies pour le système social de la Yougoslavie et sa politique de non-alignement.

La présidence invite l'organisation de la Ligue des communistes de la faculté à éliminer les faiblesses constatées et lui rappelle que les fonctions d'enseignant ne peuvent être exercées que par ceux qui garantissent que l'Université sera un centre de la critique véritablement marxiste, de la théorie et de la pratique autogestionnaire.

Devant ce qui est appelé officiellement l' « *offensive idéologique et politique* » de la Ligue, il ne fait pas de doute que cet appel à la prudence sera entendu par le comité du parti de la faculté et que les quatre professeurs perdront leurs postes à brève échéance.

PAUL YANKOVITCH.

Union soviétique

M. Vladimir Maramzine sera jugé pour « fabrication et diffusion de littérature antisoviétique »

Les chefs d'inculpation avancés contre Vladimir Maramzine, dont le procès doit s'ouvrir à Leningrad le 19 février, ont été précisés mercredi 12 février à notre correspondant à Moscou par l'avocat de l'écrivain, Mᵉ Semion Kheifetz : M. Maramzine sera inculpé, au terme de l'article 70, paragraphe 1, du code pénal de la Fédération russe, concernant « la fabrication et la diffusion de littérature antisoviétique ». *Selon l'avocat, l'écrivain a* « reconnu ses torts » *au cours de l'instruction.*

A Paris, M. Pierre Emmanuel, président du Pen-Club français, a annoncé mercredi à la presse qu'Amnesty International se préoccupait du sort de l'écrivain. Il signale que l'intéressé risque une peine de sept ans de réclusion, qui « *équivaudrait à un arrêt de mort* » en raison de l'état critique de sa santé.

M. Pierre Emmanuel fait état également d' « *informations extrêmement préoccupantes* », parvenues d'U.R.S.S. à Amnesty et au *Comité international* des mathématiciens, concernant le sort du mathématicien Leonid Pliouchtch, « *interné depuis trois ans à l'hôpital psychiatrique à régime spécial de Dniepropetrovsk, pour avoir protesté contre les procès d'intellectuels* », et dont l'état mental, après les traitements infligés, est tel que « *les responsables de ces mesures interdisent toute visite familiale* ». Mme Pliouchtch a lancé récemment un appel aux juristes et aux psychiatres du monde entier.

Enfin, à Moscou, le professeur Sakharov *et* d'autres *défenseurs* des droits de l'homme en U.R.S.S. annoncent que plusieurs prisonniers observent, depuis le 10 février, une grève de la faim de sept jours dans le camp n° 36 de l'Oural, pour appuyer leur demande visant à obtenir le statut de détenus politiques.

Devant un tribunal italien

SOLJENITSYNE DEMANDE D'INTERDIRE LA PUBLICATION DES MÉMOIRES DE SA PREMIÈRE FEMME

Milan (*A.F.P.*). — Alexandre Soljenitsyne a porté plainte contre une maison d'édition italienne qui se prépare à publier les mémoires de sa première femme, Mme Natalia Rechetovskaïa. Le prix Nobel estime que l'inclusion dans cet ouvrage de quelque cinq cents lettres qu'il écrivit à son épouse violerait sa vie privée.

Au cours de la première audience devant le tribunal de Milan, le 30 janvier dernier, l'éditeur avait fait valoir que l'écrivain, personnage public, ne saurait avoir de vie privée. Il avait proposé néanmoins qu'une « commission mixte » examine les lettres choisies selon leur caractère littéraire ou politique.

Le 11 février, l'avocat de Soljenitsyne a refusé la suggestion de l'éditeur et demandé au tribunal d'interdire la parution de l'ouvrage. Le tribunal rendra son verdict dans quelques jours.

[Mme Rechetovskaïa, que Soljenitsyne connut en 1936 et dont il se sépara en 1970, vit à Riazan, au sud-est de Moscou. Les autorités soviétiques facilitèrent à plusieurs reprises, au début des années 70, des contacts entre elle et des journalistes étrangers. Dans une interview au « Figaro », une semaine avant l'expulsion d'U.R.S.S. de Soljenitsyne, Mme Rechetovskaïa déclarait qu'elle écrivait des « notes » sur sa vie et annonçait la prochaine publication de son autobiographie, assortie de lettres et de son journal intime. *Soljenitsyne avait précisé que* sa femme écrivait ses mémoires en collaboration avec l'agence de presse officielle soviétique Novosti, chargée de fournir du matériel de propagande à l'étranger.]

Allemagne fédérale

M. Strauss s'affirme comme le véritable leader de l'opposition

De notre envoyé spécial

Passau. — M. Franz-Josef Strauss draine les foules, à Duisburg comme à Berlin, à Hanovre comme à Francfort, mais il n'est vraiment lui-même que dans sa Bavière, soutenu par les applaudissements de ses admirateurs, que réjouissent ses formules ironiques ou sarcastiques contre le gouvernement libéral-socialiste.

Depuis plus de dix ans, M. Strauss parlait chaque mercredi des Cendres dans la petite bourgade de Vilshofen, au fin fond de la Bavière, perpétuant ainsi une tradition qui remonte à 1866. Les partis bavarois y tenaient tous les ans des réunions distinctes, mais des émissaires faisaient la navette entre les assemblées pour que les orateurs pussent se répondre immédiatement.

Cette année, M. Strauss a quitté Vilshofen : la salle de mille places qu'il remplissait traditionnellement se serait révélée trop petite. Mercredi 12 février, il parlait quelque 20 kilomètres plus loin, à Passau, dans la Niebelungenhalle, cette salle construite en 1936 pour contenir six mille personnes. Une heure avant l'arrivée du président de la C.S.U. elle était pleine, les travées occupées par des milliers de personnes venues écouter M. Strauss. Les grosses chopes de bière circulent entre les tables. M. Strauss est accueilli aux accents de la Marche bavaroise, *et la réunion se terminera par l'hymne national bavarois — avant le* Deutschland über alles. *Mais ce sont les seules concessions au folklore. Les auditeurs de M. Strauss ne sont pas des Bavarois d'opérette avec leurs culottes de peau ou leurs robes brodées aux couleurs vives largement échancrées sur des blouses blanches. M. Franz-Josef Strauss veut parler en homme d'Etat, et même, dans cette Basse-Bavière qui aux dernières élections régionales a donné 72 % des voix à son parti, il veut se dégager des pesanteurs locales.*

Ses adversaires — et ils sont nombreux au sein même de la démocratie chrétienne — parlent avec mépris de l' « esprit de Vilshofen », *caractérisé, selon eux, par la démagogie et les formules à l'emporte-pièce. M. Strauss retourne la critique contre ses détracteurs :* « Si M. Schmidt avait reçu un peu plus de l'esprit de Vilshofen, il ne serait pas dans la situation où il se trouve aujourd'hui. »

A Passau, le « taureau de Bavière » *a déçu ses auditeurs parce qu'il s'est gardé des bons mots trop faciles. Après avoir déclaré, en passant, que les sociaux-démocrates avaient fait de la République fédérale une* « porcherie sans égale », *il a mené une critique en règle contre la politique économique et extérieure de la coalition libérale-socialiste. Ce serait trop de dire qu'il a développé un programme. Dans une région où le taux de chômage atteint 17,7 % — à Passau même (moyenne nationale 5,1 %) et même jusqu'à 37 % dans les villages alentour, — les attaques contre le chancelier Schmidt et son ministre des finances ne pouvaient être que bien reçues.*

M. Strauss dénonce tour à tour la réforme fiscale, le programme conjoncturel qui, au mieux, ne provoquera qu'un « feu de paille », *le déficit des finances publiques, l'inflation ; et il craint que la R.F.A. ne soit bientôt atteinte* « de la maladie italienne et britannique ».

Un gouvernement chrétien-démocrate respecterait les traités conclus avec les pays de l'Est, affirme-t-il, mais « il ne reconnaîtrait jamais comme éternelle la division de l'Allemagne, et donc de l'Europe ». *M. Strauss est pour la détente, la sécurité et la paix, mais la politique de détente ne doit pas servir aux Soviétiques* « pour étendre leur influence sur toute l'Europe ». *Le président de la C.S.U. peint un monde en crise :* « L'alliance atlantique vacille, l'Europe est en panne, l'Italie s'installe dans la crise et, au Portugal, *« une dictature en a remplacé une autre »*. La République fédérale serait un îlot de stabilité si elle était gouvernée par une nouvelle majorité », *déclare M. Strauss, qui conclut par trois mots :* « Discipline, travail, effort. »

Il n'a rien dit sur ses intentions et n'a pas annoncé, comme son public s'y attendait confusément, qu'il voulait être le candidat de l'opposition à la chancellerie. Il n'a pas non plus dit le contraire. Patiemment, il attend son heure. Son silence irrite ses rivaux au sein de la démocratie-chrétienne. M. Strauss sait que, plus il attend, plus ses chances sont grandes. Il espère même que la décision, prévue pour le mois de mai, sera encore ajournée. Entre-temps, il construit son personnage, rassemble des partisans dans toute l'Allemagne fédérale à la faveur des élections partielles. A côté de lui ses rivaux font pâle figure, à la télévision comme dans les réunions publiques. Sur cette route où les embûches ne manqueront pas, le mercredi des Cendres de Passau n'était qu'une étape.

DANIEL VERNET.

ÉTATS-UNIS

« L'initiative appartient aux Soviétiques en matière d'armes stratégiques » déclare M. Schlesinger

Washington (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Le secrétaire américain à la défense, M. James Schlesinger, a présenté le mardi 11 février devant le congrès le rapport annuel de son ministère sur les capacités défensives des Etats-Unis. M. Schlesinger a notamment souligné que le programme américain de construction de missiles stratégiques dépendrait de l'attitude des Soviétiques et a insisté sur la nécessité de maintenir les troupes américaines en Europe.

« *L'initiative appartient à l'U.R.S.S. en matière d'armes stratégiques*, a déclaré M. Schlesinger, *c'est à ce pays de décider quel effort supplémentaire les deux pays doivent fournir dans ce domaine.* » M. Schlesinger a fait valoir qu'en l'absence de « *solides preuves d'une modération soviétique* », les Etats-Unis prévoyaient de se doter des deux mille quatre cents vecteurs stratégiques, dont mille trois cent vingt missiles à ogives multiples, autorisés par les accords de Vladivostok.

Le chef du Pentagone a indiqué que dans une dizaine d'années les Etats-Unis pourraient avoir besoin d'une version améliorée des missiles à ogives multiples « Minuteman » (elle existe actuellement à l'état de projet sous le nom de « Missiles X ») et des sous-marins géants « Trident 2 », équipés de vingt-quatre fusées plus puissantes que celles du « Trident 1 ». L'avancement de ces deux programmes dépendra, là aussi, selon M. Schlesinger, du développement des forces soviétiques.

Le secrétaire à la défense se prononce, d'autre part, en faveur du « *maintien en Europe d'un large contingent militaire américain de forces terrestres et aériennes, pouvant être renforcé avec un préavis très court* ». Il a suggéré un assouplissement de l'amendement Jackson-Nunn, qui prévoit un retrait des troupes américaines d'Europe lorsque le coût de leur entretien en devises dépasse un certain niveau, mais il n'a pas demandé son abrogation. M. Schlesinger a noté que la République fédérale d'Allemagne a, dans ce domaine, consenti, en mars dernier, à verser 2,2 milliards de dollars pour éviter un retrait partiel des torupes américaines.

Contrairement à celui de l'Union soviétique, le programme stratégique de la Chine s'est apparemment ralenti au cours des deux dernières années, a estimé le secrétaire à la défense. Ce ralentissement est vraisemblablement dû à des difficultés techniques dans la mise au point des nouveaux matériels, mais il pourrait aussi refléter une nouvelle orientation de la défense chinoise ou une nouvelle estimation des priorités nationales au profit du développement économique.

Selon le secrétariat à la défense, les missiles balistiques à portée moyenne (M.R.B.M.) se développent comme prévu. En revanche, les missiles intercontinentaux à portée intermédiaire (I.R.B.M.), capables de frapper la Russie d'Europe, mais non les Etats-Unis, connaissent un ralentissement inexpliqué. Le programme de fusées intercontinentales à longue portée (11 000 kilomètres) préoccupe plus directement les Etats-Unis, a souligné M. Schlesinger. Ces fusées pourraient être mises en place au milieu des années 80.

M. Schlesinger a d'autre part indiqué que les Etats-Unis ont réduit de 40 à 30 % le nombre de leurs bombardiers stratégiques en état d'alerte permanente, estimant « *une attaque éclair très improbable dans les circonstances actuelles* » (cette alerte permanente a pour but principal d'éviter la destruction d'un trop grand nombre d'appareils au sol). Il a enfin annoncé que le secrétariat à la défense projetait de demander au Congrès 1 milliard 335 millions d'aide militaire au Vietnam du Sud pour la période de quinze mois commençant en juillet 1976, venant s'ajouter au 1 milliard 300 millions demandé la semaine dernière pour l'année commençant en juillet 1975.

UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE EST OUVERTE CONTRE L'ANCIEN DIRECTEUR DE LA C.I.A.

Washington (*A.F.P.*). — Le département de la justice a ouvert une enquête pour savoir si l'ancien directeur de la C.I.A., M. Richard Helms, actuellement ambassadeur à Téhéran, s'est rendu coupable de « parjure » au cours de ses dépositions devant des commissions parlementaires au sujet du Chili, annonce, le mercredi 12 février, le *Washington Post*.

M. Helms avait reconnu le mois dernier qu'il aurait pu répondre d'une manière « *beaucoup plus complète* » à la commission des affaires étrangères du Sénat, qui lui avait demandé, il y a deux ans, si la C.I.A. avait cherché à renverser le gouvernement de M. Salvador Allende, ou si elle avait fourni de l'argent à ses opposants. Dans les deux cas, M. Helms avait répondu par la négative.

Le nouveau directeur de la C.I.A., M. William Colby, a, depuis, reconnu qu'une dizaine de millions de dollars avaient été donnés à des partis et à des journaux chiliens hostiles à l'Unité populaire.

L'ouverture de cette enquête survient alors que se multiplient les informations et les dépositions sur les activités de renseignements aux Etats-Unis mêmes. Le *Washington Post* affirme ainsi, mercredi, que la police de la capitale fédérale américaine avait constitué des dossiers sur la vie privée de militants de gauche et de personnalités politiques. Le *Washington Star* révèle, de son côté, l'existence d'un fichier, dans les archives du F.B.I., sur les fonctionnaires du gouvernement fédéral.

DIPLOMATIE

LE MOUVEMENT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES PORTERA SUR DIX-HUIT POSTES

Le dernier conseil des ministres a arrêté le schéma d'un mouvement diplomatique portant sur dix-huit postes.

Contrairement aux nominations habituelles, qui se faisaient jusqu'ici « au coup par coup », c'est un mouvement d'ensemble dont le principe a été arrêté. Bien entendu, les nominations envisagées ne sont pas fermes et seront soumises à la procédure d'usage. Le gouvernement a donc simplement pris la décision de demander, le moment venu, l'agrément des gouvernements intéressés pour les nominations suivantes, notamment :

M. de Commines, actuellement chargé des affaires d'Afrique du Nord et du Levant à Alger quand l'actuel ambassadeur, M. Jean-Marie Soutou sera, en avril, nommé représentant permanent de la France auprès des communautés européennes ; M. Philippe Rebeyrol, actuellement directeur des affaires africaines et malgaches, à *Tunis* ; M. Hubert Argod, ancien ambassadeur à Dakar, à Beyrouth ; M. Jean Ausseil, actuellement consul général à Tanger, à Montevideo ; M. Michel Legendre, actuellement ambassadeur à Pretoria, à Rio ; M. Jacques Schricke, actuellement chef du service des pactes et du désarmement à l'administration centrale, à Pretoria ; M. Frédéric Max, actuellement détaché à l'Institut des hautes études de la défense nationale, à Katmandou ; M. Dominique Charpy, actuellement chef de service pour la coopération culturelle et technique, à Amman.

Rappelons que le gouvernement a déjà demandé l'agrément pour deux importantes ambassades en Asie : à Pékin pour M. Claude Arnaud, actuellement directeur adjoint des affaires politiques et à Tokyo pour M. Jean-Pierre Brunet, actuellement directeur des affaires économiques et financières.

EUROPE

EN VISITE A MOSCOU

M. Wilson est le premier chef de gouvernement britannique à se rendre en U.R.S.S. depuis 1968

De notre correspondant

Londres. — La visite que M. Wilson et le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, commencent ce jeudi 13 février à Moscou est la première d'un chef de gouvernement britannique au Kremlin depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 et l'expulsion, par Sir Alec Douglas Home, de cent cinq diplomates soviétiques en septembre 1971.

Deux ans après cette expulsion, Sir Alec Douglas Home s'était rendu à Moscou pour tenter de rétablir des relations plus normales. Mais les rapports de Londres avec le Kremlin n'ont guère été modifiés depuis lors, en dépit de l'accord de dix ans signé en mai 1974 pour développer la coopération économique, technique et industrielle entre les deux pays. L'ambassade soviétique à Londres, qui comptait cent vingt-cinq diplomates avant septembre 1971, n'en a toujours que quatre-vingt-cinq, tandis que la délégation commerciale a vu le nombre de ses effectifs réduit de cent quarante-six à cinquante-neuf.

Pour manifester leur bonne volonté envers les visiteurs britanniques, les autorités soviétiques viennent de libérer un touriste écossais, M. Alexandre Paton, qui, en février 1974, avait été condamné à deux ans de camp de travail pour avoir été jugé responsable de l'incendie d'un hôtel à Leningrad, au cours duquel deux femmes avaient succombé.

Les plus récents commentaires de la presse soviétique suggèrent que si les relations diplomatiques ont été aussi fraîches depuis près de sept ans, la faute en revient au gouvernement Heath plutôt qu'à celui de M. Wilson. En fait, il apparaît que l'arrivée des travaillistes à Downing Street est loin d'avoir dissipé les méfiances des Soviétiques à l'égard d'une Grande-Bretagne dont l'attitude leur paraît beaucoup plus « dure » que celle des autres pays occidentaux.

La plupart des gouvernements de l'Ouest ont, au cours des dernières années, consolidé leurs relations avec Moscou. La République fédérale d'Allemagne a signé avec le Kremlin un traité de renonciation à l'usage de la force, la France est liée à Moscou par un protocole définissant les bases de la coopération entre les deux pays, les Etats-Unis et l'Union soviétique se sont mis d'accord sur un document du même genre. Pour l'instant, toutefois — et à moins d'une surprise de dernière heure, — il n'est pas question que MM. Wilson et Callaghan reviennent à Londres avec beaucoup plus qu'un communiqué commun.

Du côté soviétique, on paraît s'efforcer pourtant d'éveiller les intérêts commerciaux des Britanniques. A l'heure actuelle, la balance des échanges est très largement favorable à l'U.R.S.S. En 1974, les exportations des Britanniques ne se sont élevées qu'à 110 millions de livres, alors que leurs importations de l'Union soviétique dépassaient 400 millions de livres. Près de la moitié des achats de la Grande-Bretagne portent sur des diamants industriels qui, une fois travaillés à Londres, sont revendus dans le reste du monde.

Le premier ministre britannique sera accompagné par des experts du ministère du commerce qui auraient préparé divers plans de coopération *industrielle* avec l'U.R.S.S.

En matière politique, l'affaire de Chypre continue d'intéresser le Kremlin. Mais, bien que le gouvernement de Londres soit l'un des garants de l'indépendance chypriote, MM. Wilson et Callaghan sont très conscients des limites de leur influence dans ce domaine. Même s'ils le voulaient, les Britanniques ne seraient guère en mesure d'offrir aux Soviétiques des satisfactions.

En ce qui concerne le Proche-Orient, Moscou paraît avoir été déçu par les résultats des dernières conversations de M. Wilson à Washington. Jusque-là, le Kremlin croyait que la Grande-Bretagne pourrait favoriser une reprise de la conférence de Genève. A Washington, cependant, MM. Wilson et Callaghan se sont de nouveau alignés sur l'attitude américaine, en soutenant la diplomatie des « petits pas » du secrétaire d'Etat américain.

Reste le problème de la sécurité et de la coopération en Europe. Sur ce point, les Britanniques ont été, jusqu'ici, plus réticents encore que les autres gouvernements de l'Ouest. Rien n'indique qu'ils soient plus disposés aujourd'hui à encourager l'espoir soviétique d'une conclusion spectaculaire de la *conférence* Est-Ouest. Mais certains se demandent à Londres si ce n'est pas surtout dans ce domaine que M. Wilson pourrait assouplir la position britannique.

JEAN WETZ.

Suède

Le gouvernement projette d'instaurer un système de retraite « à la carte »

De notre correspondant

Stockholm. — A compter du 1er juillet 1976, les salariés suédois bénéficieront-ils d'une forme de retraite « à la carte » ? Un rapport remis fin janvier à M. Aspling, ministre des affaires sociales, par une commission d'études spéciale offre en effet des facilités nouvelles de prendre une retraite partielle entre soixante et soixante-dix ans.

Ainsi sera-t-il possible, à partir de soixante ans, de travailler à mi-temps et de percevoir en outre la moitié de la pension nationale de vieillesse, sans que celle-ci soit réduite par la suite. Suivant le même principe, les retraités pourront, s'ils le désirent, continuer d'exercer une activité professionnelle à temps partiel jusqu'à soixante-dix ans. Les modalités de répartition des horaires de travail devront être précisées dans le cadre des conventions collectives conclues par les partenaires sociaux. Cette réforme, qui sera présentée par le gouvernement au printemps prochain, sera financée notamment par un nouveau fonds national, qui viendra s'ajouter aux taxes d'assurance sociale versées par les employeurs.

La retraite « flexible » est une vieille revendication de la Confédération générale du travail suédoise, et en particulier de l'influente fédération des métallurgistes. « *Tant pour des raisons médicales que sociales*, dit-on à la Confédération, *il est important que le passage de la vie active à la retraite se fasse de la façon la plus souple possible. Les propositions présentées permettent à chacun de diminuer successivement la durée de sa journée de travail.* » Le syndicat pense également que, dans les conventions collectives, il sera possible d'adapter les nouvelles dispositions aux exigences de chaque secteur industriel.

Du côté du patronat, en revanche, le projet est jugé « *inacceptable* » dans sa forme actuelle. « *Il est inutile*, affirme-t-on, *de légiférer sur une question qui semble être du ressort exclusif des partenaires sociaux. L'aide de l'Etat n'est rien d'autre qu'une stimulation contraignante.* »

Des problèmes psychologiques

Personne ne cache que l'application du projet va poser un certain nombre de problèmes. La commission prévoit que 30 % des salariés âgés de soixante ans et plus vont utiliser les nouvelles possibilités de retraite partielle. Un nombre considérable d'emplois correspondants devront donc être créés chaque année, une nouvelle répartition du travail devra être envisagée, ce qui ne sera peut-être pas toujours très facile, certains postes pouvant difficilement être occupés à mi-temps.

La transition de la vie active à la retraite pose souvent aussi des problèmes psychologiques. Une thèse de gérontologie sociale récente montre que 65 % des retraités en Suède considèrent que la retraite entraîne une perte de prestige social et de respectabilité. Un retraité sur deux aimerait continuer de travailler si la possibilité lui en était donnée. Selon l'auteur de la thèse, on ne passe pas directement à l'âge de soixante-cinq ans du travail aux loisirs, mais plutôt de l'activité à la passivité. C'est là que réside le vrai problème, et il faut essayer d'offrir aux personnes âgées une vraie liberté de choix : elles ne doivent pas être condamnées à l'inactivité et former une nouvelle minorité de handicapés.

ALAIN DEBOVE.

Grande-Bretagne

« DROLE DE CRISE » EN ANGLETERRE

III. — BIRMINGHAM : fin de règne sans drame pour l'automobile

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Le déséquilibre de la balance des paiements, l'inflation et la chute continue de la livre ne paraissent pas affecter outre mesure la vie quotidienne des Anglais. A Newcastle, on veut *rester optimiste en dépit d'un taux de chômage deux fois plus élevé que dans l'ensemble du pays*. Dans le Yorkshire, l'industrie lainière se porte mal, *tandis que les mineurs sont les grands bénéficiaires de la crise pétrolière* (voir « le Monde » des 12 et 13 février).

Birmingham. — Capitale des Midlands, deuxième ville d'Angleterre, Birmingham a pris, au cours des dix dernières années, des allures de cité de l'avenir avec son écheveau d'autoroutes urbaines, de passages souterrains et aériens pour piétons et le gigantesque centre commercial qui encercle le Bull Ring, la grand-place où se déroulaient jadis des combats de taureaux et de dogues.

La ville se remet difficilement des attentats du 21 novembre qui ont fait vingt morts dans deux pubs proches du Bull Ring. Il avait fallu alors, toute l'énergie *et la diplomatie des conseillers municipaux*, travaillistes et conservateurs mêlés, toute l'éloquence des délégués syndicaux dans les entreprises pour éviter un pogrome contre une population irlandaise forte de 80 000 âmes. Dans les pubs, on continue à suivre fiévreusement les péripéties de la lutte pour le retour à la paix en Ulster.

Depuis novembre, un nouveau sujet d'inquiétude est né : Birmingham, dont les mauvais esprits assurent qu'elle a été « *faite pour l'auto* », risque de « *périr par l'auto* ». Plus d'un quart des *emplois de l'agglomération* sont liés à l'industrie de l'automobile. C'est la voiture qui a fait la prospérité de Birmingham avant la dernière guerre et qui lui a permis de surmonter, mieux que les autres régions d'Angleterre, *la* crise des années 30. Aujourd'hui, British Leyland, qui emploie 172 000 personnes dans la région, est en difficulté ; Chrysler, Dunlop, Goodyear travaillent trois ou quatre jours par semaine.

L'emploi ne s'est pas effondré, mais l'inquiétude pour l'avenir immédiat est grande dans une métropole d'un million d'habitants *qui se considère depuis* plus d'un siècle comme le cœur industriel du royaume.

« Nationalisez »

Encore que les bonnes et les mauvaises nouvelles alternent à un rythme qui rend tout pronostic périlleux. Le 15 janvier, par exemple, le quotidien *Birmingham Post* annonçait que, dans la première quinzaine de 1975, les ventes de voitures neuves avaient dépassé de 50 % celles de la même période de 1974. Nouvelle surprenante même si l'on rappelle que, l'année dernière à pareille époque, la Grande-Bretagne voyait déferler une vague de grèves, que la semaine de trois jours était appliquée dans une bonne partie de l'industrie et qu'en revanche, *cette année*, les constructeurs offrent des ristournes, voire des cadeaux substantiels aux acheteurs de voitures neuves.

Les affaires marchent sans qu'on sache avec certitude si c'est l'inflation qui *incite les consommateurs* à acheter ce qu'ils craignent de ne pouvoir s'offrir demain, ou si les ménages achètent seulement ce dont ils ont normalement besoin en profitant de l'avance des *salaires sur les* prix et des prestations sociales qui les mettent en particulier dans le domaine de la santé, à l'abri des mauvaises surprises.

Pour la majorité travailliste du conseil municipal, l'une des tâches les plus urgentes est la nationalisation, ou, au moins, la prise de participation majoritaire de l'Etat dans la British Leyland, le plus gros employeur de la région. Mais il faut aussi, de toute urgence, diversifier la production industrielle. Aux yeux de M. Mathison, responsable du Syndicat des cadres scientifiques, techniques et du management, rien ne prouve que l'automobile ne soit pas sur le chemin d'une récession mondiale de longue durée, peut-être définitive, et que Birmingham ne risque pas de se retrouver dans la dramatique situation du Lancashire lorsque est survenue la crise de l'industrie cotonnière.

L'acuité des problèmes fait aussi ressortir l'étrange position du mouvement syndical britannique *et la curieuse nature des* relations qu'il entretient parfois avec le parti travailliste.

Des syndicats peu « politiques »

C'est ainsi que les TUC, qu'on a tendance à considérer sur le continent comme particulièrement « durs », n'ont jamais pu obtenir du gouvernement que les licenciements fassent l'objet de négociations préalables. M. Wilson s'apprêterait cependant à faire enfin voter prochainement un projet de loi, vieux de plusieurs années, qui fera obligation aux employeurs d'annoncer leurs intentions de réduire leurs effectifs trois mois à l'avance.

Comme il n'existe aucun plan national de développement économique, ni de concertation systématique entre les employeurs et le gouvernement, celui-ci ne connaît rien des intentions à court ou moyen terme des firmes privées. On prête à M. Wilson l'intention de profiter de la situation difficile dans laquelle certaines *d'entre elles se trouvent* pour faire aussi voter par le Parlement quelques dispositions prudemment attentatoires au sacro-saint régime de la libre entreprise.

Les syndicats, si virulents lorsqu'il s'agit de défendre les conditions de travail ou d'embauche, sont loin d'avoir obtenu un régime du chômage aussi favorabe que celui dont bénéficient les salariés de certains pays de la Communauté européenne. Ils ont seulement obtenu que le chômage partiel soit indemnisé à 60 ou 80 % du revenu normal selon les branches.

Dominés par leurs problèmes catégoriels, les organisations ouvrières britanniques n'ont, semble-t-il, guère le temps de penser politique. Ce en quoi ils déçoivent *nombre de jeunes travaillistes de* gauche.

Comme sur le continent, la question de la cogestion et même l'autogestion des entreprises passionnent les jeunes, et la Chine révolutionnaire fait rêver nombre de partisans de la gauche du Labour, qui n'ont par ailleurs, rien de « *maoïstes* ». Les syndicalistes, pour la plupart, restent très en arrière de la main. Le secrétaire régional du Syndicat des employés généraux et municipaux (General and Municipal Workers Union), M. Mason, nous assurait ainsi que les salariés n'ont « *ni la formation ni le temps nécessaires pour assumer des tâches de direction* ». Il n'est pas enthousiasmé davantage par les projets de nationalisations de la gauche du Labour, car il estime beaucoup plus difficile de négocier avec l'Etat qu'avec un employeur privé.

Une crise salutaire

Au club travailliste de Bristol *Street, on a le sentiment — pas* encore éprouvé ailleurs — que la gauche travailliste éveille des espoirs très précis dans une partie de la jeunesse intellectuelle et ouvrière. Pour les jeunes gens qui *s'y réunissent, la crise économique* actuelle — contrairement aux mineurs du Yorkshire, ils ne nient pas qu'elle existe — est l'occasion idéale pour dépoussiérer quelque peu les institutions britanniques. Ils attaquent, pêle-mêle, l'incapacité d'un certain patronat, l'absence de tout contrôle de l'Etat sur les investissements à l'étranger, au moment où l'industrie nationale souffre d'une grave crise de trésorerie. Ils demandent une plus lourde taxation des produits de luxe *(« pourquoi l'impôt annuel sur l'automobile est-il le même* — [25 livres] — *que vous possédiez une mini-Morris ou une Rolls ? »)*. Enfin, ils déplorent que les syndicats refusent pour la plupart de « *jouer un rôle politique, comme en France, par exemple* ».

On n'a aucun doute, au club de la rue de Bristol, sur la nécessité des nationalisations. Des hésitations — feutrées — se manifestent au contraire sur l'avenir de la Grande-Bretagne au sein de la C.E.E. C'est visiblement un sujet délicat, sinon tabou. Serait-ce que tous ces partisans du bouillant ministre de l'industrie, M. Wedgwood Benn, grand pourfendeur de l'entreprise privée et du Marché commun, ne sont pas tous d'accord ?

« *De toute façon « Harold » va poser la question d'une telle façon que personne n'y comprendra rien et qu'il pourra interpréter le résultat comme il le voudra* », laisse tomber un syndicaliste, désabusé.

« *Moi, je suis pour le référendum*, rétorque un moustachu à l'épais accent des Midlands, *mais à condition que le vote soit obligatoire, sinon il y aura des masses d'abstentions et on pourra encore interpréter le résultat comme on voudra.* »

« *Le référendum n'est pas prévu par notre système parlementaire*, souligne un jeune professeur de physique nucléaire à la chevelure-fleuve. *Ce sera un dangereux précédent : après cela, il n'y aura plus qu'à organiser un référendum pour demander aux Anglais s'ils veulent encore de la famille royale !* »

M. Litterick, député travailliste de la circonscription de Selly-Oak, lui aussi de la gauche du Labour, ne croit pas que le référendum bouleversera la vie politique anglaise : c'est seulement une promesse que M. Wilson a faite à ses électeurs et qu'il doit, en conséquence, tenir. De toute façon, il y a des tâches plus urgentes pour les travaillistes. Par exemple, ne pas laisser le parti mener par ses éléments les plus conservateurs, « *avec un petit c* ». Mais pas plus M. Litterick que les jeunes militants de Bristol Street ne croient à une scission au sein du Labour.

Les divergences sont pourtant énormes entre les vues des pro-européens modérés, partisans d'une économie libérale, comme le ministre de l'intérieur, M. Roy Jenkins, et celles de M. Wedgwood Benn ! Mais à en croire les travaillistes de gauche à Birmingham, qui a une longue tradition ouvrière, « durs », « mou » ou « centriste », un travailliste reste « de gauche ». Ne serait-ce que par rapport à un Conservateur — avec un grand C.

FIN.

OCÉAN INDIEN

Madagascar

Les mutins de Tananarive se sont rendus

(Suite de la première page.)

Durant toute la journée de mercredi, des tirs sporadiques se sont fait entendre autour du camp d'Antanimora, occupé par trois à quatre cents hommes du Groupe mobile de police (G.M.P.), unité composée d'anciens membres des Forces républicaines de sécurité (F.R.S.) créées par M. Resampa, ancien ministre de l'intérieur de M. Tsiranana, et qui ont été dissoutes après le « mai malgache » de 1972. Composé pour l'essentiel de « côtiers », le G.M.P. ne fait pas le poids auprès des autres troupes de l'armée malgache. Celle-ci comprend 7 400 hommes pour l'armée de terre, 300 pour l'armée de l'air et 600 pour la marine. La gendarmerie, qui a longtemps été commandée par le colonel Ratsimandrava, compte 5 000 hommes environ. Les mutins ne sont pas populaires, car ils ont participé à la répression des manifestations de 1972.

On comprend mal d'ailleurs pourquoi cette unité a été reconstituée. Toujours est-il qu'elle dispose d'un équipement assez moderne et de réserves de munitions. Les rebelles avaient englobé dans leur périmètre de défense les bâtiments de la prison qui jouxte leur cantonnement. La présence de leurs familles — plus de mille cinq cents femmes et enfants — ne faisait qu'embrouiller la situation. Le directoire a donc décidé d'encercler le camp. Dans l'après-midi de mercredi, des Dakotas, équipés de fusils mitrailleurs, ont tourné en rond au-dessus des positions des mutins. On ne sait que peu de choses de cette guerre d'usure, de grignotage, qui s'est déroulée jusqu'à jeudi matin et qui aurait fait, dans la journée de mercredi, une douzaine de victimes dont quatre morts.

Dès mercredi matin, le général Andriamahazo avait lancé un appel au colonel Rajoanarison, lui demandant de prendre contact avec lui. Ce jeudi matin, il a renouvelé, à l'aube, son offre de pourparlers. Le président du directoire a été loin dans les concessions.

Il a promis un sauf-conduit au colonel pour lui permettre de sortir parlementer et s'est engagé à le laisse regagner le camp si les discussions échouaient. Surtout, il lui a fait comprendre que la rébellion n'avait plus lieu d'être puisque les conditions posées par lui et ses amis le 25 janvier seront remplies. Ces conditions, rendues publiques quatre jours plus tard, soit avant la démission du général Ramanantsoa, sont connues : amnistie générale pour ceux qui ont été accusés d'avoir trempé dans la tentative du coup d'État du 31 décembre et distribution des postes, dans l'armée comme dans l'administration, selon des critères ethniques (afin, semble-t-il, que les « côtiers », qui forment plus de la moitié de la population de la grande île, ne soient pas défavorisés par rapport aux Merinas, qui peuplent les hauts plateaux).

Ces promesses ont-elles convaincu le chef des mutins ? En tout cas, avec la reddition du camp retranché, la situation semble revenir à la normale. La radio a invité jeudi matin la population de Tananarive à reprendre ses activités, et les magasins à rouvrir leurs portes. Le général Andriamahazo s'est rendu à Fort-Duchène où il pourrait s'entretenir avec le colonel rebelle.

Tout en menant la lutte contre les mutins le président du directoire militaire s'est préoccupé de « légaliser » la situation. Mercredi, à 21 h. 30, un bulletin lu à la radio a annoncé que le conseil supérieur des institutions « légitimait » la création du directoire militaire, et que les ministres civils du gouvernement formé le 5 février étaient chargés, jusqu'à nouvel ordre, de l'expédition des affaires courantes.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Ile Maurice

L'aide française va être sensiblement augmentée

La commission mixte franco-mauricienne de coopération s'est réunie mardi 11 et mercredi 12 février à Paris, en présence de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, et de MM. V. Ringadoo et K. Jagatsingh, ministres mauriciens des finances et du Plan.

Les deux délégations se sont félicitées de l'absence de tout contentieux entre la France et l'île Maurice. Depuis la signature de l'accord de coopération, en 1970, l'aide française annuelle a été portée à plus de 15 millions de francs, en totalité sous forme de dons. La commission mixte a approuvé, mercredi, le principe d'une participation à cette action de la Caisse centrale de coopération économique, qui ouvrira prochainement un bureau à Maurice. Le total de l'aide française sera porté à près de 100 millions de francs répartis sur trente mois.

M. Ringadoo a déclaré à l'issue des travaux de la commission : « Il y a eu identité de vues sur presque tous les projets que nous avons soumis. » *M. Jagatsingh a dit, pour sa part :* « Nous aurions pu demander davantage. »

Du côté mauricien, le climat est à l'euphorie. Le ministre des finances a annoncé que l'île Maurice adoptera le procédé SECAM de télévision en couleurs. La France accroîtra son aide pour la construction de routes, les travaux d'adduction d'eau et les télécommunications. La coopération culturelle et technique sera poursuivie. M. Abelin a annoncé que la France apporterait une aide exceptionnelle pour réparer les dégâts causés par le récent passage du cyclone Gervaise. — O. P.-V.

A travers le monde

Cambodge

- LA SITUATION DES FORCES REPUBLICAINES s'est à nouveau détériorée mercredi 12 février, après la chute de Dey-Dos, une importante position sur la rive occidentale du Mékong, à quarante-cinq kilomètres de Phnom-Penh, et la perte de trois bâtiments de la marine, qui tentaient, avec l'appui de l'aviation, de dégager les berges du fleuve tenues par les Khmers rouges. Les milieux militaires, indique l'A.F.P., estiment que les forces révolutionnaires verrouillent désormais aussi solidement le Mékong entre la capitale et Neak-Luong qu'entre cette base des troupes du maréchal Lon Nol et la frontière sud-vietnamienne.

Grande-Bretagne

- Mme THATCHER, le nouveau leader de l'opposition, a nommé le mercredi 12 février son rival malheureux, M. William Whitelaw, au poste de leader adjoint. Comme on s'y attendait, l'ancien chef du parti tory, M. Edward Heath, a décliné l'invitation de Mme Thatcher d'entrer dans le cabinet fantôme qu'elle s'apprête à former. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

- SEPT PERSONNES — six catholiques et un protestant — ont été tuées depuis l'annonce du cessez-le-feu par l'IRA « provisoire » le 9 février. Des porte-parole des organisations paramilitaires catholiques et protestantes ont déclaré que ces assassinats étaient le fait d'éléments « incontrôlés » qui seraient « éliminés ». Le Sinn Fein « provisoire », aile politique de l'IRA, a annoncé qu'il allait installer des « centres d'observation » de la trêve qui fonctionneront en liaison avec les centres d'observation mis en place par les autorités britanniques. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pakistan

- LES SIX PARTIS D'OPPOSITION représentés au Parlement pakistanais ont annoncé, mercredi 12 février, qu'ils n'assisteraient plus aux réunions des deux Chambres tant que le gouvernement maintiendra l'interdiction du partion national awami et que les dirigeants de ce parti, récemment arrêtés, seront détenus (*le Monde* du 13 février). A la suite de cette décision, la session du Parlement a été ajournée pour une période indéterminée.

AFRIQUE

Éthiopie

La répression aurait fait de mille à deux mille morts

(Suite de la première page.)

Une chose est incontestable : la terrible répression exercée par l'armée sur les populations civiles les 2 et 3 février. Cette répression, qui fut en partie le fait de troupes indisciplinées, a pu faire, selon les témoins, et en comptant les bombardements des villages du Nord par l'aviation, de mille à deux mille morts. Pour le reste, chacun s'accorde à dire à Asmara que les combats proprement dits entre rebelles érythréens et l'armée éthiopienne n'ont pas eu — pour l'instant — l'ampleur que l'on a cru. Ils se sont circonscrits en réalité autour de la centrale électrique, où, lundi soir encore, des cadavres de soldats, en voie de décomposition, étaient visibles. « *Ce qui s'est passé,* dit un témoin, *c'est que, pour un coup de bazooka, l'armée éthiopienne répondait par quarante coups de canon dans toutes les directions. C'est elle qui a donné de cette façon une dimension énorme aux affrontements.* » Hormis un quartier de la « ville basse », le centre d'Asmara a d'ailleurs peu souffert des tirs de mortier. « *Si vous venez ici,* nous a-t-on dit, *vous verrez que les dégâts les plus spectaculaires sont les vitrines de magasins brisées par les militaires pillards.* »

A l'intérieur du pays il semble qu'il n'y ait eu que quelques harcèlements contre des garnisons ou des convois. Il n'y a pas eu de combats sur la route du Sud (Adi Keye), seulement quelques sabotages. Au nord et à l'ouest, les garnisons éthiopiennes de Keren et d'Agordat n'ont pas été isolées et encerclées, comme en témoigne un médecin étranger qui en arrive. La possession par les rebelles de missiles Sam 7 n'est confirmée par aucun témoin direct, et les seuls avions dont on sait avec certitude qu'ils ont été abattus (trois appareils à hélice T 38) ont pu l'être avec un armement antiaérien classique. Enfin, la route Addis-Abeba-Assab, vitale pour la capitale éthiopienne, n'a été coupée que pendant quelques heures, après qu'une charge d'explosif eut endommagé un pilier d'un pont situé à une trentaine de kilomètres du port.

Ces précisions ne signifient pas que l'armée éthiopienne, qui affronte de gros problèmes de logistique, soit maîtresse de la situation en Erythrée. Les nouveaux renforts qui viennent de quitter Addis en direction d'Asmara (un millier d'hommes) démontrent le contraire. Jusqu'à présent, les unités éthiopiennes ne sont sorties de leurs casernes que pour de brèves opérations de dégagement ou d'ouverture de routes, mais n'ont pas lancé de véritables offensives contre les maquis, qui continuent de contrôler le pays jusqu'aux portes mêmes d'Asmara. Les conditions psychologiques de l'armée éthiopienne sont très mauvaises, dit un Italien d'Asmara. Elle n'a pas de véritable commandement, ni de logistique. Elle se sent totalement isolée dans un pays hostile qu'elle ne connaît pas. C'est un facteur qui compte en définitive davantage que les puissances de feu respectives.

Les massacres et les atrocités commises par les soldats amahras en Erythrée ont paru disproportionnés aux menaces qui pesaient réellement sur eux. Ils ont dressé un mur de haine entre les deux camps. A un membre du Conseil militaire, venu samedi dernier à Asmara pour « *régler des problèmes de discipline militaire* », un prêtre catholique érythréen a pu lancer : « *Vous êtes donc aussi bêtes que Néron. Vous brûlez la ville et vous vous étonnez ensuite que ses habitants s'enfuient épouvantés.* »

Ceux qui restent aujourd'hui à Asmara estiment, à tort ou à raison, que la véritable bataille n'a pas commencé. Seule, selon eux, une intervention de l'O.U.A. pourrait désamorcer la tension. Elle paraît peu probable. Dans les couloirs de l'Organisation africaine, qui commence ce jeudi sa vingt-quatrième session ordinaire, on tient un langage dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est prudent. « *Vous savez,* disait un délégué, *l'affaire de l'Erythrée est plus compliquée qu'on ne le dit, et les liens de cette province avec l'Ethiopie beaucoup plus étroits* », murmure un diplomate africain. « *On ne peut pas parler de l'indépendance d'une manière aussi simpliste. Je sais, il y a l'attitude de certains pays arabes. Mais savent-ils ou oublient-ils qu'il y a dix fois plus de musulmans en Ethiopie qu'en Erythrée ?* (1). *Remarquez d'ailleurs la prudence de l'Egypte ou du Soudan...* »

Tandis que des banderoles surgissent dans les rues d'Addis et dans les principaux hôtels, *le socialisme éthiopien soutient l'unité africaine,* les voix émouvantes venues d'Asmara et les terreurs devinées dans le grésillement du téléphone, semblent n'avoir guère de poids.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Sur les 26 millions d'habitants, 50 % environ sont musulmans. Entre 5 et 15 % sont des animistes et les autres (environ 12 millions) sont chrétiens. Parmi ceux-ci, la grande majorité (environ 10 millions) appartiennent à l'Eglise orthodoxe copte. Cette Eglise détient 40 % des terres. Le bas clergé comprend environ 200 000 prêtres. La hiérarchie a apporté un soutien progressif au régime des militaires. En Erythrée, les musulmans représentent 50 % de la population, et la religion est un des facteurs de la lutte d'indépendance de cette province.

Algérie

LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE A REÇU UNE DÉLÉGATION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

(De notre correspondant.)

Alger. — « *Nos conversations avec le président Boumediène ont été très instructives et très impressionnantes. Nous avons le sentiment d'avoir beaucoup appris au cours de notre visite de deux jours en Algérie* », a déclaré M. Bruno Kreisky dans une conférence de presse, avant de quitter Alger pour Tunis, le mercredi 12 février. Le chancelier d'Autriche, qui conduit une délégation de l'Internationale socialiste comprenant des représentants autrichiens, français, hollandais, ouest-allemands et suédois, a affirmé que l'Internationale était favorable au dialogue euro-arabe. A la question de savoir si l'appartenance du parti travailliste israélien à l'organisation ne risquait pas de constituer une entrave, il a répondu : « *Pour que les choses soient claires, je précise que notre mission d'information sur le problème du Proche-Orient s'effectue en toute loyauté à l'égard de tous les membres de l'Internationale. Cela dit, si le dialogue euro-arabe devait soulever des problèmes, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour convaincre le parti travailliste israélien de sa nécessité.* »

OUTRE-MER

Le gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon est « appelé en mission » à Paris

(Suite de la première page.)

De mémoire de Saint-Pierrais on n'a pas vu pareil froid depuis un quart de siècle. La neige tapisse partout les rues qui descendent de la colline aux quais. Elle cerne les maisons de bois peint, coiffe lourdement leurs toits en papier goudronné. Soulevé par le vent, le « poudrin » s'infiltre de tous côtés. La nuit, le thermomètre descend à —18 degrés. « *Ça n'est sûrement pas le moment que choisirait le ministre pour faire une petite visite. Dommage, il comprendrait peut-être mieux comment on vit ici.* » La réflexion désabusée de ce marin-pêcheur, brisant la glace sur un rafiot rouillé, traduit assez bien les sentiments des quelque cinq mille descendants de Bretons, de Normands et de Basques installés sur ces îles. L'isolement, que la saison renforce, devient très vite insupportable lorsqu'on se sent, en plus, oublié, abandonné par une métropole située à 5 000 kilomètres. Car d'elle, en fait, dépend presque entièrement le sort des insulaires. Il suffit alors d'une mèche prête à flamber, et d'une étincelle, pour que, sur ce sol aride et froid, les esprits s'échauffent et que gronde la révolte. La mèche était en place depuis plus de quatre ans : les fonctionnaires locaux ne voyaient pas venir les augmentations de salaires promises. Depuis des mois, des années, on discutait, dans les couloirs des assemblées, dans les antichambres des ministères, de leur prise en charge par l'État. Le budget local, squelettique, ne pouvait y suffire.

Présentée par M. Bernard Stasi — à l'époque ministre des départements et territoires d'outre-mer — une loi avait bien été votée, créant un corps de fonctionnaires d'État à Saint-Pierre-et-Miquelon. Mais les décrets d'application se faisaient attendre. Après une première grève d'avertissement en décembre, puis une seconde, plus sérieuse, au début de janvier, deux hauts fonctionnaires dépêchés dans l'île parvenaient à conclure un accord.

Une cible

Trop tard, sans doute. Le feu couve depuis trop longtemps entre les élus locaux qui ont pris fait et cause pour les fonctionnaires, et le gouverneur, représentant de la métropole. Ce dernier devient vite une « cible ». L'assaut est mené par le sénateur et maire socialiste de Saint-Pierre, M. Albert Pen, un homme du cru pour qui, aime-t-il dire, « *le territoire n'est pas, comme pour d'autres, une simple escale dans une longue carrière politique ou administrative* ». Cheveux poivre et sel, bouc bien taillé, ancien instituteur, la quarantaine, M. Pen ne mâche pas ses mots devant ses collègues du conseil général : Paris, déclare-t-il, « *doit prendre conscience de la gravité de la situation qu'il a lui-même créée, et que son inertie son manque de compréhension, aggravés par l'incroyable maladresse et la mauvaise foi de son représentant ici, ont rendue explosive... Nous ne pouvons accepter de rester paralysés, même dans des fauteuils confortables, tandis que Paris refuse de débarrasser Saint-Pierre d'un homme qui n'aurait jamais dû y mettre les pieds.* »

La charge est rude, et M. Cluchard, déjà « séquestré » une journée dans son bureau au début de janvier, sent peut-être la situation lui échapper. Alors que le conseil général démissionne devant le refus du gouvernement de rappeler son représentant, celui-ci répond aux attaques dirigées contre lui par le débarquement dans l'île de soixante-cinq gendarmes mobiles. C'est l'étincelle. De tous côtés, on dénonce cette « mesure vexatoire », cet « *affront à la dignité des Saint-Pierrais* », cette « provocation ». Les « mobiles » s'installent dans les chambres de l'Hôtel de la Rade, réquisitionnées contre 10 000 francs de dédommagement. Les Saint-Pierrais, eux, signent une pétition, font grève et descendent dans la rue. « *On était plus de deux mille,* disent les partisans du sénateur, *tous les adultes de l'île.* » « *Moitié moins,* rétorque le gouverneur, *avec une quantité de femmes et de gosses.* »

Aujourd'hui encore, M. Cluchard tente de minimiser l'affaire : « *Ici,* nous dit-il, *il n'y a pas de journal local ; les ragots vont bon train. C'est un peu « radio-trottoir ». Ajoutez-y que l'alcool n'est pas cher et que les gens boivent beaucoup... Mais, c'est sûr, il y a une bande d'excités, des agitateurs.* »

L'explication, on s'en doute, ne satisfait guère de monde : « *Encore un peu, et il va nous sortir le complot gauchiste* », lance en ricanant un jeune Saint-Pierrais.

M. Albert Pen, qui avait exigé le rappel du gouverneur et la venue sur place de M. Olivier Stirn, a finalement accepté de se rendre à Paris pour discuter des problèmes du territoire. « *Le gouverneur est appelé « en mission »,* assure-t-il la mine satisfaite. *Il sera à la première réunion de la « table ronde », et on ne le reverra plus. S'il revient dans l'île, ce sera pour faire ses valises, j'en suis convaincu.* » Le chef du territoire paraît plus optimiste sur son propre sort et laisse entendre qu'il serait « *surpris que le gouvernement cède à la pression de la rue, à la fièvre d'un moment* ».

Les « oublis » de la métropole

Néanmoins, persuadés d'avoir marqué un premier point, les alliés du sénateur socialiste veulent maintenant que la réunion parisienne soit enfin l'occasion d'étudier « à fond » les difficultés du pays. Ils ne sont pas seuls à brosser un tableau passablement sombre de la situation. Qu'ils votent gaulliste, giscardien ou à gauche, tous sont d'accord, à Saint-Pierre, pour se plaindre amèrement des « oublis » de la métropole : « *Ils pensent à nous avant les élections, et une fois qu'on a bien voté, du bon côté, on n'a plus qu'à rester enterrés dans notre neige. Il faudra bien que cesse un jour ce petit jeu.* » Les « faveurs » accordées par Paris à tout autre « bout de terre » de la France d'outre-mer font ici des envieux et provoquent parfois, dans une minorité, des réactions teintées d'un racisme « petit blanc ». Tel cet entrepreneur qui cherche des clients et fulmine parce que, « *pour quatre négros aux Comores, on va consacrer des millions à faire une piste adaptée aux Boeing, alors qu'ici, pour cinq mille Blancs, on ne racle même pas les fonds de tiroir* ».

L'opinion est unanime pour « *qu'on en finisse avec le scénario habituel : nouveaux ministres, nouvelles visites, discours, cérémonie, gueuleton et serrements de mains. Des promesses et, après quelques jours, un communiqué officiel, le même ou presque depuis quinze ans* ».

Il n'est pas, c'est vrai, un seul ministre, un seul secrétaire d'Etat, qui ne soit venu sur l'archipel sans promettre la modernisation du port, l'allongement de la piste d'aviation, un second parc de quarantaine pour les bœufs du Charolais exportés vers le Canada, une usine frigorifique pour le poisson, et le développement du tourisme.

« *Il y a bien eu quelques progrès,* admet M. Georges Poulet, conseiller économique et social, qui fut lui-même gouverneur du territoire et se réclame aujourd'hui des républicains indépendants, *mais cela reste très insuffisant. Paris assimile un peu trop facilement Saint-Pierre à un port de Basse-Bretagne, alors qu'ici nous sommes au milieu d'un centre mondial de pêche. Il faut absolument créer une infrastructure qui corresponde à ce fait.* » Mais, pour M. Poulet, les lenteurs dans les réalisations indispensables s'expliquent en grande partie par l'incapacité des élus saint-pierrais à s'unir. « *Il est temps,* assure-t-il, *que les représentants du territoire fassent taire leurs querelles. Ça donne une mauvaise image de marque de ce pays et rend nos interlocuteurs très sceptiques sur notre réelle volonté de développer l'économie.* » M. Poulet fait finalement part égale entre les « *maladresses* » du gouverneur et les « *méthodes coup de poing* » du sénateur.

S'unir ? Mais qui le souhaite vraiment à Saint-Pierre-et-Miquelon ? De tout temps, la vie locale a été rythmée par des polémiques sévères entre le député et le sénateur. L'habitude est prise : les insulaires envoient à la Chambre un homme de la majorité « *pour avoir des crédits* », et gardent un maire de l'opposition « *pour se défendre* ». « *Une assurance tous risques* », plaisantent les plus jeunes et les plus chauds partisans du maire.

Est-ce donc cela que déplorait aussi, avec une tranquille et déconcertante franchise, le gouverneur en nous confiant, apparemment blasé : « *Le drame de ce pays, ce sont les élections. La plaie, c'est la politique. C'est à qui piquera la voix d'un fonctionnaire, d'un pêcheur, d'un commerçant. Moi, je ne fais pas de politique. Je suis là pour administrer. Alors je ne peux que déplaire, mais j'essaie de le faire avec le maximum de diplomatie.* »

Les « derniers Français d'Amérique » se font sans doute une autre idée de la diplomatie.

DOMINIQUE POUCHIN.

PROCHE-ORIENT

La tournée de M. Kissinger

Poursuivant sa tournée au Proche-Orient, M. Henry Kissinger était attendu ce jeudi matin 13 février à Damas, qu'il devait en principe quitter en début de soirée pour retourner en Israël.

● A JERUSALEM, M. Itzhak Rabin a déclaré mercredi, après le départ de M. Kissinger pour Le Caire, que « sans contrepartie valable Israël ne se retirera ni des cols du Sinaï ni des champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss si l'Egypte ne s'engage pas à renoncer à l'état de belligérance avec Israël ».

● A BEYROUTH, M. Farouk Kaddoumi (Abou Lotf), chef du département politique de l'O.L.P., a affirmé mercredi que les Palestiniens n'étaient pas hostiles à un nouveau retrait israélien dans le Sinaï « s'il n'est pas assorti de concessions politiques et si aucune atteinte n'est portée aux résolutions du « sommet » de Rabat rejetant les règlements partiels et insistant sur la nécessité d'édifier un pouvoir national palestinien ».

LE CAIRE : rien n'est perdu

De notre correspondant

Le Caire. — Rien n'est encore fait, mais rien n'est perdu. Cette formule lapidaire résume sans doute assez bien le sentiment qui prévaut dans la capitale égyptienne après le départ *de M. Kissinger pour Damas et Jérusalem ce jeudi matin*. Le secrétaire d'Etat américain avait confirmé la veille, à la suite de plusieurs heures d'entretien avec le Raïs, au château du Vieux-Barrage, au nord du Caire, *« qu'il reviendrait en Egypte non pas immédiatement mais dans un proche avenir »* (l'officieux *Al Ahram* parle *de la première semaine de mars*). Il avait dit également que ses conversations avec le président Sadate lui avaient permis *« de dégager des voies qui pourraient aboutir à une solution »*.

En somme, on conserve de sérieux espoirs de parvenir à un accord, mais les points de vues égyptien et israélien *restent encore passablement* éloignés l'un de l'autre. Il est à peu près certain, toutefois, que le Raïs vient de faire à M. Kissinger de nouvelles propositions, que celui-ci va maintenant transmettre au cabinet israélien. La presse cairote soulignait *dès mercredi qu'« Israël s'attendait que les vrais pourparlers commenceraient après le retour de Kissinger du Caire »*. Aucun détail nouveau n'a filtré au sujet de ces propositions, qui tournent sans doute autour de deux thèmes : les garanties de *« non-belligérance provisoire »* que Le Caire pourrait donner, à travers l'Amé*rique, aux Israéliens, en échange du* retrait de ces derniers du Sinaï, et les perspectives d'un second dégagement israélien — même mineur — en Syrie, voire en Cisjordanie.

Cela dit, le franc optimisme qui régnait ici ces jours derniers paraît s'être nuancé maintenant d'une pointe de lassitude. Lors de la précédente tournée de M. Kissinger au Proche-Orient, en novembre dernier, n'avait-on pas dit que sa prochaine venue dans la région serait *« décisive »* ? Celle-ci s'achève, et le processus de dégagement, prévoit-on, ne s'engagera que lors d'une nouvelle *« ultime mission »* du secrétaire d'Etat américain dont la date n'est pour le moment même pas officiellement fixée.

Cependant, le Raïs, malgré la grise mine qu'il faisait mercredi au Vieux-Barrage, à l'issue de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat, a affirmé qu'*« il n'avait pas de raison d'être pessimiste »* tandis que M. Kissinger s'est déclaré *« toujours optimiste »*. L'essentiel, il est vrai, est que le fil de la négociation n'est pas rompu et que la guerre est un sujet que l'on aborde de moins en moins souvent dans la capitale égyptienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

DAMAS : amertume à l'égard de l'Égypte

De notre envoyé spécial

Damas. — Poursuivant sa tournée au Proche-Orient, M. Henry Kissinger était attendu ce jeudi 13 février à Damas pour une escale de quelques heures. Sans vouloir anticiper les résultats *de cette visite, on est persuadé* dans la capitale syrienne *« que quelque chose de positif doit se produire dans la région avant qu'il ne soit trop tard »*. On ne se montre pas moins amer à l'égard de l'Egypte, qu'on accuse de s'être trop vite engagée sur *« la voie dangereuse des négociations secrètes »* en vue d'un nouvel accord de dégagement, et cela *« en étalant toutes ses cartes avant terme... »*.

Dans les milieux proches du parti Baas au pouvoir, où l'on commence à regretter *« l'alignement total, sincère et franc de Damas sur les positions de la grande sœur arabe »*, il est reproché au président Sadate d'avoir mis les Syriens devant un fait accompli le jour où il s'est avoué incapable de reprendre les hostilités, *« alors que les Israéliens n'avaient pas encore décidé de donner une suite concrète à une partie au moins des revendications arabes »*.

L'opposition des « faucons »

Les dirigeants de Damas ne sont pas pour autant mécontents à l'idée qu'un nouveau pas sera très probablement franchi sur *« le long parcours de la paix »*; mais ils ajoutent qu'Israël ne cherche qu'à gagner du temps, *« en attendant*, comme l'écrit *Al Thawra*, organe du Baas, *l'élection présidentielle de 1976 aux Etats-Unis »*.

« Le seul fait de se rendre à Genève ne changerait rien à la situation, déclare-t-on encore de source officieuse. *L'attitude du Caire nous condamne à négocier à partir d'une position de faiblesse. Quels seraient nos moyens de pression pour le cas où Israël refuserait de reconnaître l'O.L.P. et les droits du peuple palestinien ? La guerre ? Comment pourrait-on en parler après que l'Egypte a admis qu'elle n'est pas en état de la faire ? »*

Plusieurs ministres sont persuadés que l'Etat hébreu exigerait une forte contrepartie à la restitution d'une parie du Sinaï. Ils se demandent, dès lors, si un *accord tacite de non-belligérance* ne serait pas conclu entre les deux pays par le truchement de M. Kissinger.

A quelques jours de l'ouverture du septième congrès régional du Baas, les *« faucons »* à Damas font remarquer que la Syrie n'a rien à gagner de la nouvelle mission de M. Kissinger. Ils posent la question de savoir si la modération du président Assad est réellement *« payante »*. Ils font remarquer, enfin, que le « jusqu'auboutisme » d'autrefois avait permis à la Syrie de *« s'imposer aussi bien à Israël qu'à ses protecteurs américains »*.

Pour toute réponse, le gouvernement a tenu à souligner que *« la communauté d'intérêts et de destin »* entre la Syrie et l'Egypte lui avait été dictée par une résolution du onzième congrès national du parti. Les dirigeants rappellent aussi que ni le président Sadate ni même M. Kissinger n'auraient intérêt aujourd'hui à ignorer les Syriens ou à leur refuser satisfaction, notamment en restituant à Damas une partie supplémentaire du Golan. Quoi qu'il en soit, ajoute-t-on, une relance des négociations de Genève serait un non-sens politique si Damas n'y est pas représenté.

Vers un « sommet » à Amman ?

On croit savoir, d'autre part, de source autorisée, que la démarche du secrétaire d'Etat serait aussitôt suivie par un « sommet » à Amman, où le roi Hussein recevrait les présidents Sadate et Assad. Les trois chefs d'Etat arabes pourraient se rendre par la suite à Ryad, où ils confèreraient avec le roi *Fayçal* et M. Yasser Arafat. Ce serait alors une occasion pour les Syriens de s'expliquer avec les Egyptiens et pour les cinq partenaires arabes réunis de mettre au point une stratégie commune en prévision de la grande confrontation à Genève.

Enfin, l'U.R.S.S. aurait invité *Damas* à *ne pas adopter* une attitude négative à l'égard de la présente mission de M. Kissinger. Après avoir promis aux Syriens de fixer à la conférence de Genève des objectifs précis et concrets avec, à l'appui, un calendrier de travail *« limité dans le temps »*, M. Gromyko leur aurait à la fois demandé de prendre en *considération* la sérieuse crise économique qui sévit en Egypte et de s'abstenir de toute initiative qui acculerait le président Sadate à se dissocier de ses alliés arabes pour se jeter désespérément dans les bras des Etats-Unis.

ÉDOUARD SAAB.

En Israël

HAUSSE DE 56,2 % DU COUT DE LA VIE EN UN AN

Jérusalem *(A.F.P.)*. — *Le coût de la vie a subi en un an une hausse de 56,2 %, selon les statistiques officielles publiées récemment. Les produits alimentaires ont augmenté de 82,6 % en moyenne, et le sucre de 416,9 %. Le prix de l'essence s'est accru de 141 %, celui du gaz de 153 %, de l'électricité de 117 %. L'eau a augmenté de 115 %.*

Les chiffres officiels montrent aussi que les chemins de fer ont subi une hausse de 119 %, et les produits utilisés pour l'agriculture de 94,5 %. — (A.F.P.).

ASIE

Thaïlande

PRÉSIDENT DU PARTI DÉMOCRATE

Le prince Seni Pramot a été élu premier ministre par la nouvelle Assemblée

Bangkok. — Le Parlement thaïlandais a élu, le jeudi 13 février, par 133 voix sur 268 et 38 abstentions, le prince Seni Pramot, président du parti démocrate, comme chef du gouvernement. Son adversaire, le général Chatichai Choonavan, candidat du parti national thaïlandais, a obtenu 52 voix.

Le prince sera officiellement installé au poste de premier ministre samedi, lorsque le souverain aura approuvé son élection.

Le prince Seni Pramot était connu pour son opposition à l'ancien parti d'extrême droite Union du peuple, dirigé par le maréchal Thanom Kittikachorn. Son parti, la plus ancienne formation politique de Thaïlande, a obtenu soixante-douze sièges au Parlement lors des élections du 26 janvier, venant ainsi en tête des quarante-deux formations qui sollicitaient les suffrages des électeurs.

Les chances de M. Seni Pramot d'être désigné comme chef du gouvernement avaient cependant paru compromises lorsqu'une personnalité de droite, M. Prasit Kanchanawat, ancien ministre du maréchal Kittikachorn, avait été élue le 6 février à la présidence de l'Assemblée grâce à une coalition d'anciens officiers supérieurs et d'hommes d'affaires siégeant à la Chambre.

Le nouveau premier ministre va devoir former un gouvernement de coalition centré sur son propre parti, mais qui ne semble pas devoir bénéficier d'une majorité absolue à l'Assemblée.

Un aristocrate libéral

Il y a presque trente ans, le 17 septembre 1945, un élégant aristocrate diplômé d'Oxford, revenu depuis quelques jours des Etats-Unis où il avait représenté la Thaïlande pendant la guerre, était nommé premier ministre. Il allait conserver son poste pendant quatre mois seulement, avant de passer dans l'opposition, où il devait rester avec constance jusqu'à aujourd'hui. Mom Rachawong — le prince — Seni Pramot devait alors sa célébrité au fait que, ambassadeur de Bangkok à Washington, il avait, avant de devenir le chef des « Thaïs libres », refusé de remettre aux Américains la déclaration de guerre de son gouvernement, allié des Japonais.

Il avait, par ce geste d'insubordination, permis à son pays de ne pas se trouver dans le camp des vaincus. Né en 1905, M. Seni Pramot a poursuivi, sous les dictatures militaires qui se sont succédé de 1947 à 1973, sa double carrière d'avocat et de chef du parti Prachatipat (démocrate), qu'il fonda en 1946 en compagnie de M. Khuang Aphaiwong. Il fut le défenseur malheureux de la Thaïlande devant la Cour internationale de La Haye dans l'affaire du temple de Preah-Vihear, sanctuaire dont le Cambodge revendiquait la possession. Parfois libre, parfois en résidence surveillée, il ne relâcha jamais son opposition aux militaires. Les habitants de Bangkok lui surent gré de son intégrité en accordant tous les sièges de la capitale aux démocrates lors des élections de 1969.

Le même phénomène s'est produit le 26 janvier 1975. A sa grande surprise, M. Seni Pramot, qui nous confiait quelques jours avant le vote qu'il serait heureux si son parti avait une cinquantaine d'élus, se voit projeté sur le devant de la scène politique en tant que nouveau premier ministre.

Partisan d'un « socialisme à la norvégienne », *il était jusqu'à présent considéré comme de droite par la gauche, et comme trop à gauche par les militaires. Ces derniers devraient cependant être rassurés par les sentiments pro-américains de M. Seni, qui a, d'autre part, une attitude ambiguë à l'égard de la Chine : il voudrait pouvoir entretenir des relations avec* « les deux Chines » *en raison des liens qui unissent depuis longtemps Bangkok et Taipeh, mais il reconnaît en même temps que l'intérêt de son pays exige un rapprochement avec Pékin. Homme politique expérimenté, M. Seni Pramot devra faire preuve de beaucoup d'habileté s'il veut conserver son poste plus longtemps que la fois précédente.*

P. de B.

Corée du Sud

LE RÉFÉRENDUM DONNE UNE LARGE VICTOIRE AU PRÉSIDENT PARK

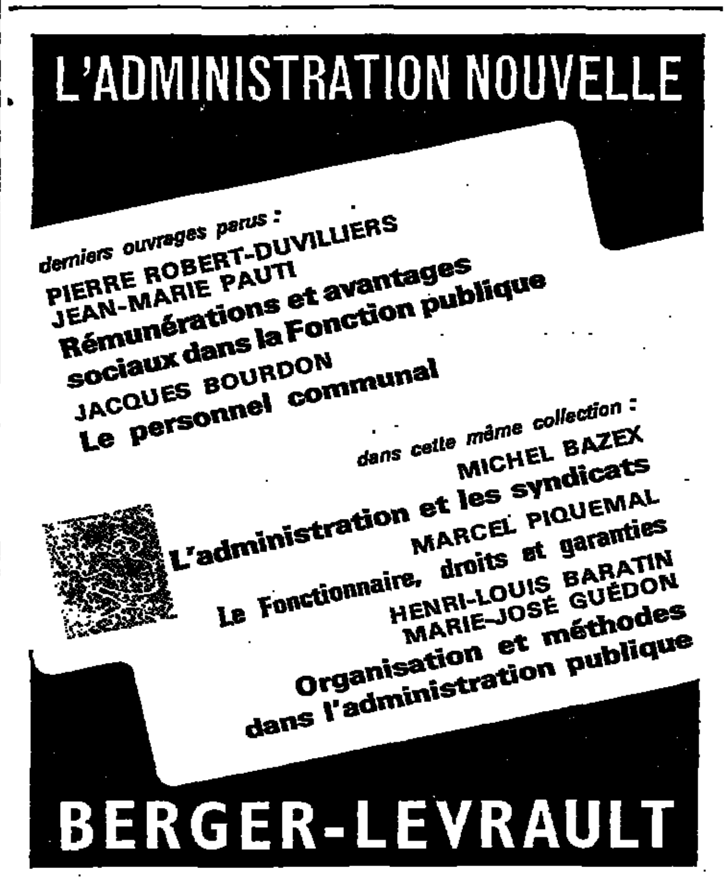
Séoul (A.P., U.P.I., A.F.P.). — Comme prévu, le président Park Chung Hee a remporté une confortable victoire au référendum organisé le mercredi 12 février pour faire approuver sa politique par les électeurs sud-coréens. En dépit des consignes de boycottage données par l'opposition (« le Monde » du 12 février), plus de 13 millions d'électeurs, sur 18 700 000 inscrits, ont pris part au scrutin. Jeudi, alors que 98 % des bulletins avaient été dépouillés, on annonçait que 9 718 569 électeurs s'étaient prononcés en faveur de la politique présidentielle, 3 328 739 avaient voté contre, et 231 523 bulletins avaient été déclarés nuls.

Commentant ces résultats, le président Park a déclaré qu'il avait obtenu un mandat sans ambiguïté. Il a cependant ajouté qu'il « ne devait y avoir ni vainqueurs ni vaincus » et annoncé son intention, sans autres précisions, de mettre sur pied « un système politique national, non partisan ».

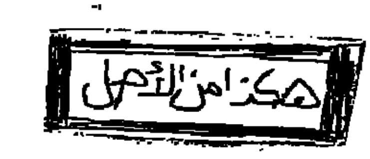
L'opposition a immédiatement contesté la validité de la consultation.











ÉDUCATION

Les propositions de M. Haby pour

M. René Haby, ministre de l'éducation, a présenté et commenté mercredi 12 février, devant les journalistes, ses « propositions pour une modernisation du système éducatif français ». Optimiste, ayant pour chaque question une réponse appropriée — le ministre n'a-t-il pas rédigé lui-même les cent quarante-sept pages du projet ? — il a malicieusement rappelé au début de son intervention que bien des points de sa réforme figuraient dans des propositions antérieures, notamment celles de la gauche : le plan Langevin-Wallon entre autres, « la « bible » de certains éducateurs », prévoyait un premier cycle du même type que le sien ; les communistes avaient réclamé la suppression des redoublements. Aucun, en revanche, « ne s'était intéressé à l'enseignement élémentaire » ni « au problème des jeunes ».

Le conseil des ministres a donné son accord aux grandes lignes d'un projet de loi qui pourrait être présenté au Parlement vers la fin du mois d'avril. Ce cadre général sera ensuite complété par voie réglementaire à partir des propositions contenues dans le texte du ministre. Celles-ci seront soumises « à une très large concertation » — pouvant se prolonger au-delà des grandes vacances — *et feront l'objet d'une « information développée »*. Les enseignants et les délégués des élèves, notamment, recevront prochainement des numéros spéciaux du « Courrier de l'éducation » (le bulletin du ministère) qui seront consacrés à la réforme (1). Il s'agit de « créer dans l'opinion un intérêt pour cette affaire ».

Le ministre a souligné que son projet visait à créer « un système éducatif qui corresponde à ce qu'est la société française actuellement ». « Mon objectif, a-t-il déclaré, est que la formation de base, au collège ou au lycée, soit accessible dans des conditions qui évitent l'échec ou les redoublements. Cela suppose que l'on se réfère non plus à l'âge réel des enfants (pour leur entrée

Les « humanités modernes »

Le texte de M. René Haby présente, dans son premier chapitre, la « conception générale » *du système éducatif qu'il propose, et indique les raisons qui le poussent à définir une* « politique de l'éducation en 1975 ». *Celle-ci doit tenir compte de la rapide évolution de notre société : l'éducation* — « impliquée dans la transformation du monde moderne » — *doit s'y adapter. Elle ne doit pas pour autant faire perdre à l'enseignement* « son âme, c'est-à-dire une recherche permanente de la rigueur intellectuelle, l'exigence de l'effort individuel, d'une certaine discipline personnelle ; une relative homogénéité sur tout le territoire national ; la signification de la classe comme communauté sociale ; une attitude objective, « laïque, devant les problèmes religieux et politiques... ».

Le développement des moyens d'information, l'importance des relations et des conflits sociaux, la technicité croissante de l'activité professionnelle, la compétition internationale, les handicaps socio-culturels, le désintérêt des élèves envers des formes d'enseignement trop distantes des réalités du monde extérieur, sont, pour le ministre de l'éducation, les « conditions nouvelles » *qui fondent et orientent les transformations du système d'enseignement.*

Ainsi, le projet propose-t-il que les acquisitions scolaires soient davantage liées à une « culture » moderne et à l'épanouissement des diverses facultés de l'individu. Il s'agit aussi de « faire disparaître un préjugé français, qui a fait trop souvent de l'orientation de l'élève vers l'enseignement technique ou professionnel un drame familial ».

Une culture diversifiée

L'école doit fournir à l'élève « le moyen d'atteindre un niveau de culture suffisamment élevé », *qui ne soit pas* « la juxtaposition des préoccupations indépendantes des spécialistes ». *Cette culture scientifique, technique et sociale* « doit valoriser des types de démarche plus différenciés que par le passé ». *Ainsi,* « en ce qui concerne, par exemple, la formation scientifique, il paraît nécessaire d'assurer un meilleur équilibre entre l'influence des mathématiques et celle des sciences « expérimentales ».

« Un système éducatif moderne doit reconnaître la valeur de toutes les formes d'apprentissage (intellectuel, sensible, corporel, manuel) et des formes variées de culture et d'expression. L'égalité des chances passe par la diversification des occasions que les jeunes auront de révéler à leurs maîtres, mais aussi à eux-mêmes, des aptitudes particulières et un suffisant pouvoir d'adaptation. De ce point de vue, la valeur formatrice des activités artistiques, de l'éducation *gestuelle et de l'entraînement corporel peut être aussi essentielle* que celle des enseignements intellectuels.

« Le but recherché ne sera pas de transformer certains élèves en virtuoses précoces de la musique, de la peinture ou du sport, mais d'éveiller et de développer chez tous (qu'ils soient ou non apparemment doués) le sens esthétique, l'initiative et la créativité, l'intelligence de la main et du corps, le sens de certains rythmes, le goût de certaines harmonies. »

Ces activités pourront être définies par chaque établissement — les 10 % d'horaires libres peuvent y contribuer, — mais les élèves pourront aussi y accéder, comme c'est le cas aujourd'hui, en dehors des horaires scolaires, « dans le cadre du volontariat ».

Une préparation à la vie

L'école devra préparer davantage qu'aujourd'hui les élèves à la vie. D'une part, en leur faisant acquérir des méthodes de travail — individuelles ou en équipe — acquisition facilitée par une participation active des jeunes à l'enseignement. D'autre part en abordant certains problèmes pratiques de la « vie courante », *pour aider les élèves à être à l'avenir des pères et mères de famille, des citoyens, des usagers de l'administration, etc.*

Le texte du projet ajoute :

« Préparer au contact avec l'information courante fait partie des missions de l'école. Le rôle de l'éducateur sera d'aider à mettre en ordre les informations, souvent incomplètes et parfois contradictoires, qui viennent de l'extérieur. »

Il s'agit, « en outre, de former les jeunes à exercer à l'égard de l'information extérieure le sens critique nécessaire pour maintenir un degré suffisant d'intégrité individuelle ».

Les programmes des diverses disciplines pourront faire la place « à des sujets tirés de l'information extérieure (...). La possibilité laissée aux enseignants — y compris à l'école primaire — de définir eux-mêmes, en accord avec les parents et les élèves, certaines parties des programmes, doit faciliter cette insertion. »

Le système éducatif doit continuer à s'adapter à l'emploi des techniques audiovisuelles « en tant qu'auxiliaires de l'enseignement ». *En outre, l'éducation ne pourra plus ignorer à l'avenir le rôle de l'informatique dans la transmission des connaissances.*

Une éducation manuelle et technique

De l'appropriation par le jeune enfant des objets accessibles en les manipulant jusqu'à l'étude concrète et à la réalisation de mécanismes ou de machines, l'école obligatoire doit assurer une éducation manuelle et technique qui fait actuellement défaut. L'école primaire puis le collège associeront à ces activités l'acquisition de notions et de raisonnements intellectuels. L'utilisation des techniques dans la vie courante, comme le rôle de cet apprentissage dans l'orientation scolaire et professionnelle, éviteront d'en faire un nouvel enseignement « plaqué » *sur les programmes anciens.*

La formation technologique, si elle doit « forger dans l'esprit des élèves l'idée de la combinaison équilibrée entre facteurs de tous ordres, qui préside à la réalisation technique », *doit aussi leur faire* « prendre conscience du contenu historique et de la signification *humaine des réussites techniques qui ont façonné leur vie quotidienne* et qui engagent déjà une grande part de leur avenir ».

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : un an de plus

L'âge de la scolarité obligatoire est abaissé de six à cinq ans, et la réglementation concernant l'âge d'entrée au cours préparatoire est assouplie. Certains enfants pourront accomplir leur première année de scolarité obligatoire à la maternelle, d'autres à l'école primaire, afin de « *permettre à chaque élève de progresser selon son rythme* ».

Maternelles : réduction des effectifs

L'organisation de l'école maternelle n'est pas transformée. Pour les plus jeunes élèves (deux à quatre ans), « *l'effort des institutrices devra se consacrer en priorité aux enfants les moins favorisés, les moins éveillés, afin d'essayer de compenser en temps utile leur handicap* ». Pour les autres (quatre à six ans), un « *important effort en classes et en personnel* », notamment dans les banlieues urbaines et les zones d'habitat dispersé, est prévu (actuellement, selon les statistiques du ministère, les enfants de cinq à six ans sont tous scolarisés, ceux de quatre à cinq ans le sont à 95 %).

Le projet prévoit la réduction progressive des effectifs à trente-cinq élèves. D'autre part, « *le dépistage précoce des troubles de toute nature sera assuré par des psychologues et des médecins avertis des problèmes pédagogiques ; la formation des enseignants devra leur permettre l'application de moyens correctifs simples et rapides* ».

Le passage de l'école maternelle à l'école primaire constitue la principale nouveauté. « *La concertation entre parents, institutrice, psychologue et médecin permettra de déterminer à quel âge réel et à quel rythme l'enfant abordera les apprentissages de l'enseignement primaire* ».

Entrée au cours préparatoire possible dès cinq ans

C'est sur un constat d'échec que s'appuie la nouvelle organisation de cet enseignement. Le ministre note en effet que 20 % des enfants redoublent le cours préparatoire, que « *les redoublements restent fréquents* » les années suivantes et que « *plus de la moitié des écoliers ont au moins un an de retard* » à l'issue de leur scolarité primaire.

Désormais, l'enseignement primaire comprendra six années au lieu de cinq, réparties en : cycle préparatoire 1re et 2e année (C.P. 1 et 2), cycle élémentaire 1re et 2e année (C.E. 1 et 2), cycle moyen 1re et 2e année (C.M. 1 et 2).

L'élève entrera normalement au cycle préparatoire à six ans, mais « une petite fraction devrait quitter l'école maternelle dès l'âge de cinq ans pour accéder à la première année du cycle préparatoire ». Le C.P. 1, par son style et son contenu, est intermédiaire entre la grande section de l'école maternelle actuelle et le cours préparatoire actuel.

Il est d'ailleurs nécessaire que les maîtres des classes élémentaires soient totalement informés des méthodes et de l'esprit des classes maternelles ; l'osmose devra être totale entre les deux niveaux et entre leurs maîtres. » D'autre part, certains élèves pourront faire l'économie du C.P. 1 « *après quelques semaines d'observation* » et accéder directement au C.P. 2.

De même, il sera possible de « sauter » la première année de chaque cycle suivant (élémentaire et moyen). « *A cette fin, le C.E. 2 et le C.M. 2 comporteraient un premier trimestre de révision des contenus de l'année précédente.* » Ainsi, la scolarité primaire pourra être accomplie en cinq ans au lieu de six, voire, exceptionnellement, en quatre.

L'école primaire « *doit rester appliquée en priorité à l'apprentissage de la lecture, de l'expression orale et écrite, de la numération, du calcul, du dessin, qui demeurent des outils fondamentaux dont chaque individu doit pouvoir disposer. La formation logique, l'esprit d'observation, l'imagination, le goût, la maîtrise de l'activité motrice et gestuelle doivent également y être développés le plus tôt possible* ».

L'organisation de la semaine « *sera du type dit tiers-temps pédagogique. Les matinées seront réservées à l'apprentissage et au perfectionnement des moyens d'expression orale et écrite, ainsi qu'au calcul ; les après-midi comporteront des exercices de lecture (notamment des lectures libres, dont il faut développer le goût), des activités d'éveil, le travail manuel, l'éducation physique et sportive* ».

« *Des réunions communes d'instituteurs du C.M. 2 et de professeurs de 6e devront assurer une suffisante continuité des méthodes pédagogiques.* »

COLLÈGES : suppression des « filières »

Le collège ou « *école moyenne* » accueille tous les élèves sortant de l'école élémentaire. Il a pour but de « *consolider* » les connaissances acquises à l'école élémentaire et d'apporter des « *éléments nouveaux de culture* ». Le collège doit à la fois « *permettre la poursuite d'études ultérieures différenciées* » et « *préparer à la vie individuelle et sociale* » ceux qui ne poursuivront pas d'études « *générales* » après la scolarité obligatoire. Il doit « *s'efforcer d'assurer la compensation des handicaps socio-culturels* » en évitant « *des finalités professionnelles trop précises* ».

Les anciennes filières I, II, III (« *type lycée* », « *type collège d'enseignement général* », « *transition* ») sont supprimées. Tous les élèves recevront une « *formation de base commune* » dans les disciplines suivantes : langue maternelle, langue étrangère, mathématiques, sciences économiques et humaines, sciences physiques et naturelles, éducation manuelle et technique, éducation et culture artistique, éducation physique et sportive.

Le corps enseignant des collèges sera constitué pour moitié de professeurs certifiés, et pour moitié de professeurs brevetés. Mais il n'est pas nécessaire qu'il y ait un nombre égal d'enseignants des deux catégories dans chaque établissement.

Deux années de « cycle commun »

Les deux premières années de collège (sixième-cinquième) constituent un « *cycle commun* ». un « *programme unique* » est proposé à tous les élèves.

Dans les disciplines de base, des heures d'enseignement sont prévues *en complément de l'horaire commun* : jusqu'à deux heures pour la langue maternelle, une heure pour la langue étrangère ou les mathématiques. Ce contingent sera utilisé pour un enseignement de *soutien* à certains élèves, ou d'*approfondissement* pour d'autres. Les séances d'approfondissement « *pourront comporter un début d'initiation au latin, comme élément de comparaison avec le vocabulaire et la syntaxe du français* ».

D'autre part, « *dans une phase transitoire, certains élèves qui auront au collège des difficultés à suivre l'enseignement normal dans quelques disciplines (...) pourront former des groupes d'effectifs réduits (inférieurs à vingt-cinq) pour bénéficier d'un programme allégé dans ces disciplines* ».

Apparition des options dans le « cycle d'orientation »

Les deux dernières années de collège (quatrième - troisième) formeront un cycle d'orientation au cours duquel « s'individualisent clairement les tendances et les goûts » sans pour autant faire intervenir une « hiérarchisation » entre disciplines.

Il comporte des enseignements communs et des options.

La formation commune comprend les mêmes disciplines que le « cycle d'observation ». « *Pour tenir compte du niveau d'abstraction relativement élevé à atteindre dans certains domaines, on pourra faire bénéficier un certain nombre d'élèves d'un programme allégé, ainsi que, sur leur demande, de la dispense d'un apprentissage de langue étrangère.* »

Les options sont choisies par les élèves. *Mais*, à l'issue du cycle commun, le conseil de classe indique à chacun les options « *qui paraissent le mieux adaptées à sa personnalité* ». Ces options porteront sur deux domaines : les langues (latin, grec, seconde langue vivante) et les « *bancs d'essai préprofessionnel, auxquels s'ajouteront des stages d'initiation en troisième année, de pré-apprentissage en dernière année, dans des lycées d'enseignement professionnel, des centres de formation d'apprentis, ou des entreprises...* ».

Les « *bancs d'essai* » initieront à la pratique des métiers courants (bâtiment, usinage, bureau et commerce, travaux ménagers). Comme les stages, ils serviront à orienter les élèves, notamment vers des formations d'ouvriers, d'employés ou de techniciens. On pourra aussi mettre en place « *une formation alternée organisée par convention entre le collège et les entreprises intéressées. Des « unités de capacité » comptant pour l'attribution ultérieure de diplômes professionnels, correspondront à ces stages et « bancs d'essai* ».

Chaque discipline comportera des apprentissages de la vie courante : rédaction de lettres ou analyse de la presse en français, calculs de rémunérations salariales en mathématiques, puéricultrice en sciences naturelles, réalisation de circuits électriques en travaux manuels, par exemple.

L'*enseignement comprendra* vingt-cinq « séquences » par semaine. Chaque « séquence » comptera quarante-cinq minutes de classe, et quinze minutes (...) consacrées aux « *contacts individuels entre élèves et professeurs, à une action éventuelle de soutien immédiat pour certains élèves en difficulté, voire à des activités de détente (sous contrôle des professeurs)* ».

A l'issue de ces deux années, « un diplôme de cycle commun » pourra *être attribué par le conseil de classe* aux élèves qui en feront la demande.

Dans une période transitoire, « *certains élèves pourront quitter le collège avant la fin du cycle d'orientation pour suivre une formation préprofessionnelle dans un établissement spécialisé* ».

A la fin de l' « *école moyenne* », un « *brevet des collèges sera accordé (ou refusé) par un jury départemental au vu du livret scolaire portant les résultats du contrôle continu dans le cycle d'orientation et des résultats d'un examen de formule-simple* ». Les appréciations des maîtres devront porter non seulement sur les résultats des exercices scolaires « *mais aussi sur les qualités et les défauts d'esprit manifestés* ».

Après l'école moyenne, les élèves pourront entrer directement dans la vie active, ou poursuivre des études dans des lycées d'enseignement général et technologique (menant au baccalauréat ou à un brevet de technicien), des lycées d'enseignement professionnel (formant des ouvriers et des employés qualifiés) ou dans des centres d'apprentissage.

Un choix volontaire

Les mécanismes d'orientation restent à peu près identiques. Toutefois, les décisions d'orientation sont préparées par *l'équipe éducative* (enseignants, conseillers d'orientation, assistante sociale, médecin), puis soumises au *conseil de classe*. Celui-ci — composé de l'équipe éducative, des délégués des parents et des délégués des élèves à partir de la troisième année des collèges — « *proposera au chef d'établissement une décision d'orientation pour chaque élève* ». Les parents pourront faire appel.

« *L'orientation moderne doit être conçue comme le choix volontaire par le jeune de la voie qui lui convient le mieux, choix qui devrait concorder avec les avis extérieurs — parents, conseillers, professeurs — si les procédures d'information et de concertation préalables sont suffisamment efficaces* »

En *principe*, les établissements de premier cycle doivent correspondre aux actuels collèges d'enseignement secondaire. Mais de petites « *unités pédagogiques modulaires* » autonomes pourront être constituées, notamment dans les zones rurales, ou à *l'intérieur des collèges. Elles* compteraient entre cent et cent trente élèves et au moins sept professeurs ; elles comprendraient une classe de sixième, une de cinquième, une de quatrième et une de troisième, plus, éventuellement, un groupe à programme allégé pour le « cycle commun » (sixième-cinquième) et un pour le « cycle d'orientation » (quatrième-troisième). Ces unités pourraient être installées dans « *des bâtiments étudiés spécialement* ».

LES HORAIRES DANS LES COLLÈGES

	CYCLE COMMUN (6e-5e)	SOUTIEN OU APPROFONDISSEMENT	CYCLE D'ORIENTATION (4e-3e)	SOUTIEN
Langue maternelle	4	0 à 2	4	0 à 1
Langue étrangère	3	0 à 1	3	
Mathématiques	3	0 à 1	3	0 à 1
Sciences économiques et humaines	2,5		2,5	
Sciences physiques et naturelles	2,5		2,5	
Education manuelle et technique	2,5		2	
Education artistique	2,5		2	
Education physique et sportive	3		3	
Option sport	3 (éventuellement)		3 (éventuellement)	
Total moyen	23 + 3 (éventuellement)	0 à 4 (au minimum 2)	22 + 3 (éventuellement)	0 à 2
OPTIONS :				
— 2e langue vivante			4	
— Latin			4	
— Grec			4	
— Bancs d'essai			1,5 à 8	
— Stages			5 à 10	

L'horaire « normal » est prévu pour des effectifs de 10 à 25 élèves par classes. Au-delà, les établissements pourront prévoir un nombre d'heures plus élevé — et donc des postes d'enseignants — dans chaque discipline, pour des tranches de 25 à 30 élèves et au-dessus de 30 élèves. Pour les classes de moins de 10 élèves, les horaires seront au contraire allégés.

de M. Haby pou une modernisation du système scolaire

dans tel ou tel cycle d'enseignement)[1] mais à leur âge mental, et qu'on tienne compte des différentes vitesses de maturation, selon les individus. »

Le texte de M. Haby développe et précise les dispositions qui seront reprises dans le projet de loi. Il est peu différent, pour l'organisation des structures d'enseignement, des informations que « le Monde » avait publiées le 13 décembre (toutefois, on ne parle plus de baccalauréat de base à la fin de la classe de première, et il n'y a plus de sections distinctes en quatrième et en troisième).

Il est divisé en huit chapitres : une politique de l'éducation en 1975, contenus de l'enseignement, organisation des enseignements obligatoires, organisation de l'enseignement dans les lycées, les actions complémentaires de l'enseignement (orientation, handicapés), les personnels, les établissements, la vie scolaire. Une conclusion expose les vues du ministre sur les rapports entre école et société et sur la laïcité (« le Monde » du 13 février). *Nous détaillons ci-dessous*, dans une présentation différente de celle du texte ministériel, l'ensemble du projet.

Le ministre n'a pris aucun engagement sur la date de mise en application de son projet. S'agissant d'une « réforme pour la fin du vingtième siècle », M. Haby a estimé qu'il fallait prendre « beaucoup de temps pour la discussion, la consultation, la concertation ». D'autre part, cette application est liée à des impératifs financiers, l'importance des crédits nécessaires mettant en jeu l'ensemble du budget de l'Etat. M. Haby s'est contenté de dire que « des opérations-clés seront prises en charge dans la présentation planifiée des cinq années à venir ». Cette imprécision laisse à penser que cette réforme, si elle voit le jour, ne sera appliquée que très progressivement.

(1) *La Documentation française* publiera à la fin du mois de février le texte intégral. 6 F. 39,31, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07.

TECHNIQUE COURT : un contrôle continu

Les collèges d'enseignement technique seront transformés en lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.) recrutant après la troisième. Ils continueront à préparer aux trois diplômes actuels : brevet d'études professionnelles (B.E.P.), certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) et certificat d'éducation professionnelle (C.E.P.), mais selon des modalités un peu différentes.

Les deux premiers forment des ouvriers et des employés qualifiés. Les C.A.P., spécialisés, préparent en principe à des « *postes de travail bien définis* », et leurs titulaires sont « *utilisables* » dès l'entrée dans l'entreprise. Les B.E.P. « *comportent une formation de base commune à plusieurs métiers* » : leurs titulaires ont en général besoin d'une « *période d'adaptation* » à leur entrée dans l'entreprise, mais ils pourront plus facilement s'adapter à l'évolution des techniques et de l'organisation du travail.

Rien ne doit être changé à la préparation des B.E.P. La durée de la préparation au C.A.P. sera ramenée à deux ans (comme celle du B.E.P.) : la part de formation générale sera plus restreinte. Toutefois, provisoirement, des classes « préprofessionnelles » permettront à des élèves de quitter le collège aussitôt après la classe de quatrième ou même de cinquième pour « rattraper » la formation au C.A.P. : ces classes seront moins spécialisées que les actuelles premières années de C.A.P.

Les C.A.P. pourront aussi être préparés comme aujourd'hui, dans des « centres de formation d'apprentis » : ceux-ci pourront créer des sections de « pré-apprentissage », parallèles aux classes « préprofessionnelles ».

Les C.E.P. préparent en un an à des postes d'ouvriers ou d'employés spécialisés : des sections pourront être créées en fonction de besoins locaux.

Les examens actuels du B.E.P. et du C.A.P., considérés comme coûteux et artificiels, seront supprimés. Les *diplômes seront définis* par un ensemble de « capacités ». Les acquisitions des élèves font l'objet d'un « contrôle continu » et sont sanctionnées au fur et à mesure par des « attestations » des professeurs. A la fin de la scolarité, un jury désigné par le recteur et composé d'enseignants et de professionnels *comme les jurys actuels* décidera de l'attribution du diplôme. Si les attestations correspondent aux capacités exigées pour celui-ci, l'élève reçoit automatiquement son diplôme.

Dans le cas contraire, les acquisitions consignées dans un livret *conservé par l'élève constituent un* « capital » qui peut être complété en formation continue. De même les résultats des classes « préprofessionnelles » et des « bancs d'essai » des collèges sont « capitalisés » pour la préparation du C.A.P. et du B.E.P.

D'autre part, le C.E.P. peut être *accordé à certains élèves qui n'ont* pas obtenu le C.A.P.

Cette formule vaudrait aussi pour les établissements privés sous contrat qui accepteraient le même système de contrôle que les lycées publics. L'examen traditionnel ne serait maintenu que pour les jeunes *gens venant d'autres établissements* privés ou des centres de formation d'apprentis.

Les meilleurs élèves ayant obtenu le B.E.P. pourront ensuite entrer dans une classe spéciale des lycées d'enseignement général et technologique pour préparer, en un an, un brevet *de technicien*

ÉTABLISSEMENTS : davantage d'autonomie

Lycées et collèges, nationalisés ou d'Etat, deviendront des « *établissements publics à caractère pédagogique* ». Ce changement d'appellation doit s'accompagner d'une autonomie accrue, notamment en matière d'organisation pédagogique. Les établissements secondaires, *en particulier, doivent* recevoir un « *contingent d'heures* » d'enseignement, proportionnel au nombre des élèves, permettant de dédoubler les classes les plus chargées pour certains exercices (travaux pratiques par exemple), d'organiser des enseignements particuliers ou de créer des classes à « programmes allégés ». L'organisation des classes (notamment dans le premier cycle) pourra être différente dans chaque établissement, de même que la répartition des enseignements sur la semaine ou l'année. M. Haby souhaite que les activités sportives, manuelles ou artistiques aient lieu l'après-midi comme à l'école primaire. La décision définitive sur ces points appartiendra aux chefs d'établissement.

Les établissements pourront disposer d'un contingent de bourses pour les « cas sociaux » ou les élèves qui en mériteraient une, mais n'y auraient pas droit selon le barème national. Ce contingent s'ajoutera à celui qui est actuellement donné aux recteurs pour le même usage. Ces bourses seront attribuées sur proposition du conseil d'établissement.

Des stages de formation pour les directeurs

Tous les établissements seront administrés par des directeurs recrutés sur listes d'aptitudes et ayant suivi des stages de formation de trois mois au moins.

● DANS LES ECOLES PRIMAIRES, *les directeurs d'établissements* de plus de dix classes sont déchargés de tout enseignement ; dans les écoles de sept à neuf classes, ils ont une demi-décharge ; dans les écoles de quatre à six classes, une journée de décharge par semaine. Ils sont recrutés parmi les instituteurs.

● DANS LES COLLEGES, les principaux et principaux adjoints (ex-sous-directeurs de collège d'enseignement secondaire) sont recrutés parmi les professeurs brevetés ou certifiés, après six années d'exercice.

● DANS LES LYCEES, les proviseurs et les proviseurs adjoints (ex-censeurs) sont recrutés parmi les professeurs certifiés et agrégés. Un lycée important peut être dirigé par un inspecteur académique. Après six années d'exercice, les principaux brevetés peuvent être nommés certifiés : s'ils reprennent un poste d'enseignement, ils seront payés comme des professeurs certifiés. Les principaux et proviseurs certifiés peuvent devenir agrégés après huit années d'exercice, avec les mêmes avantages.

Des conseils allégés

La taille et la composition des conseils d'administration, devenus « *conseils d'établissement* », vont être modifiées. Dans les collèges, ces conseils compteront de quinze à vingt membres (au lieu de vingt-quatre à trente), dans les lycées de vingt à vingt-cinq (au lieu de trente-six à quarante-deux). *Leur composition doit* permettre d'améliorer l'équilibre entre les diverses catégories représentées.

Les conseils seront présidés par les chefs d'établissement (et non plus par l'inspecteur d'académie). Les autorités de tutelle (recteur ou inspecteur académique en *résidence dans le département*) pourront assister aux réunions des conseils, mais sans prendre part aux votes.

La commission permanente sera aussi « allégée ». Rien n'est changé aux conseils de classe ni aux conseils de discipline.

ENSEIGNANTS : quatre catégories

Le personnel enseignant comprendra quatre catégories : les instituteurs, les brevetés, les certifiés et les agrégés (1).

● LES INSTITUTEURS. — Ils enseignent à l'école élémentaire et ont un service de vingt-sept heures. Leur formation est assurée en deux ans apres le baccalauréat dans des écoles normales départementales ou interdépartementales (ces dernières seront nationalisées). Apres avoir passé le certificat d'aptitude pédagogique théorique, ils suivent une année de stage sanctionnée par des épreuves pratiques.

● LES PROFESSEURS BREVETES. — Ils enseignent dans les collèges et font vingt et une heures d'enseignement (vingt-trois heures pour les disciplines manuelles, techniques et artistiques). Ce corps nouveau absorbera les actuels professeurs d'enseignement général de collèges (P.E.G.C.) et, progressivement, les maîtres de classes de transition.

Les brevetés seront recrutés essentiellement parmi des instituteurs ayant trois années de pratique professionnelle et titulaires du DEUG (*diplôme d'études universitaires générales*, sanctionnant le premier cycle universitaire). Ils pourront bénéficier d'un congé-formation d'un an pour achever la préparation de ce diplôme. D'autres personnels titulaires du DEUG pourront être recrutés en cas de postes vacants.

● *LES PROFESSEURS CERTIFIES.* — Ils enseignent dans les collèges et dans les lycées d'enseignement général et technologique. Leur service est de dix-huit heures (vingt heures pour les disciplines manuelles, techniques et artistiques).

Ils sont formés à l'université pour *ce qui est de la formation scientifique* et dans des « *centres académiques* » pour la formation pédagogique et professionnelle. Ces centres recrutent, après le DEUG, sur concours et après un « *stage probatoire au cours duquel seront évaluées les capacités potentielles d'éducateurs* » des candidats ; « *le bénéfice de l'admission au centre pourra être retiré à ceux qui se seraient révélés manifestement inaptes* ».

Ces centres — il y en aura un par académie — « *n'auront pas la personnalité juridique. Ils sont constitués par un directeur, éventuellement assisté de directeurs d'études et d'un secrétariat, choisi parmi les professeurs ou maîtres de conférence de l'enseignement supérieur* », et nommé par le ministre de l'éducation et le secrétaire d'Etat aux universités.

Les *centres pourront utiliser* les locaux des universités et des autres établissements de formation existants — lycées, C.R.D.P. (centre régional de documentation pédagogique), écoles normales, E.N.N.A. (école normale nationale d'apprentissage). Le directeur « *sera l'organisateur de la formation professionnelle, scientifique et pratique des futurs maîtres ou administrateurs* » et dépendra à la fois des présidents d'universités et du recteur. Ce dernier, en tant que chancelier des universités sera l'autorité coordonnant les deux aspects, scientifique et pédagogique, de la *formation*.

● LES AGREGES. — Ils peuvent enseigner dans les collèges et les lycées, mais seront surtout dans les classes terminales. Ils doivent quinze heures d'enseignement.

Le concours d'agrégation sera ouvert librement. Les nouveaux agrégés « *recevront une formation professionnelle d'une année comportant à mi-temps des stages en responsabilité* ».

Trois corps d'inspection

Le personnel d'inspection sera regroupé en trois corps : les inspecteurs de l'éducation, les inspecteurs académiques, les inspecteurs généraux.

● LES INSPECTEURS DE L'EDUCATION. — Ils inspecteront les écoles primaires et élémentaires et seront recrutés par concours.

● LES INSPECTEURS ACADEMIQUES — Ils regrouperont les actuels inspecteurs d'académie en résidence, inspecteurs pédagogiques régionaux, inspecteurs principaux de l'enseignement technique, les chefs *de service académique d'information* et d'orientation, les délégués académiques à la formation continue, les directeurs du C.R.D.P.

Ils inspectent les professeurs brevetés, certifiés et agrégés. Leur compétence s'exerce dans le cadre d'une académie. Ils assurent « *des missions d'animation, de conseil, de soutien et de contrôle* » auprès des établissements autonomes d'enseignement. Ils pourront faire des enquêtes pour préparer des programmes de construction d'établissement et la carte scolaire.

● LES INSPECTEURS GENERAUX. — Ils inspectent les professeurs des classes préparatoires et les autres personnels qui feraient appel après une inspection de l'inspecteur académique. Ils coordonnent l'action des inspecteurs académiques, conseillent le ministre et font notamment « *des rapports annuels de synthèse sur la situation de l'enseignement, la vie scolaire, le fonctionnement des établissements et de l'administration* », avec « *des propositions sur les mesures à prévoir* ».

(1) Les professeurs des lycées d'enseignement professionnel (LEP) constituent une catégorie à part : leurs obligations de service et leur formation resteront celles des professeurs de CET actuels.

LYCÉES : tronc commun et options

Les lycées classiques, modernes ou techniques deviennent « lycées d'enseignement général et technologique ». Les sections actuelles sont supprimées.

● EN SECONDE ET PREMIERE, elles sont remplacées par un système de tronc commun et d'options. Celles-ci consistent soit en un approfondissement des matières du tronc commun, soit en disciplines nouvelles. En mathématiques, les deux options peuvent être regroupées avec le tronc commun pour former un seul bloc d'enseignement (6 heures).

● EN CLASSE TERMINALE, toutes les disciplines sont optionnelles, sauf le sport. Les élèves peuvent en suivre autant qu'ils veulent et les combiner à leur guise. On distingue des « options approfondies » choisies en fonction des débouchés ultérieurs et des options portant sur les « enseignement de base » destinées à la culture générale.

● DEUX VOIES POUR LES TECHNICIENS. — Pour obtenir un baccalauréat comportant une qualification de technicien (comme les actuels baccalauréats de *technicien*), *les élèves devront* avoir suivi des options techniques dès les classes de seconde et de première.

D'autre part, les classes menant aux actuels brevets de technicien à partir de la seconde sont maintenues. Une période d'observation sera prévue au début de la classe de seconde pour permettre d'éventuels changements.

● UNE ANNEE PROFESSIONNELLE SPECIALE. — Des formations professionnelles de deux ou trois semestres avec des stages de type des formations données par l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), seront organisées pour des élèves sortant de première ou de terminale, notamment dans le secteur « tertiaire », en collabo*ration avec les organisations professionnelles.*

LES MATIÈRES ET LES HORAIRES

● **Seconde et première**

— LE TRONC COMMUN (21 heures en seconde, 22 en première) ; français (5 heures en seconde, 3 en première), une langue vivante (3 heures), mathématiques (3 heures), sciences économiques et humaines (4 h.), sciences physiques et naturelles (4 h.), éducation physique (2 h.), philosophie (en première seulement, 3 h.).

— LES OPTIONS (6 à 12 h.). Elles peuvent être un approfondissement de certaines matières du tronc commun (techniques mathématiques, 1 h. ; mathématiques approfondies, 2 h. ; sciences appliquées, 2 h. ; économie et gestion, 3 h.), ou des disciplines supplémentaires : langues vivantes ou anciennes (3 h. normalement, 5 h. pour les grands commençants), langues et cultures régionales (4 h.) ; arts et sports (2 à 3 h.) ; technologies industrielles, tertiaires ou de laboratoire ; études artistiques ou sportives hors de l'établissement (6 à 12 h.).

● **Classe terminale**

— OPTIONS APPROFONDIES (4 h.) : techniques industrielles, administratives, de laboratoire ou de gestion ; littérature française ; langues et civilisations anciennes, modernes et régionales ; philosophie (deux options) ; mathématiques (deux options) ; informatique, sciences physiques ou naturelles (deux options dans chaque cas) ; histoire et sciences politiques ; géographie et économie ; arts et sports. Les établissements peuvent y ajouter d'autres disciplines, s'ils disposent de professeurs nécessaires.

— « OUTILS DE BASE » destinés aux « non-spécialistes » (2 heures chaque) : techniques mathématiques, expression française, une, deux ou trois langues vivantes, arts plastiques et musique.

BACCALAURÉAT : en deux parties

Le baccalauréat se passe en deux parties : l'une à la fin de première, l'autre à la fin de terminale.

En seconde et première, tous les enseignements font l'objet d'un contrôle continu, dont les résultats sont portés dans un dossier. Pour chaque matière, le conseil des professeurs décerne une mention de réussite.

Les élèves doivent, d'autre part, à la fin de la première, passer des épreuves sur les matières du tronc commun. Au vu du dossier et des résultats des épreuves, des jurys académiques (comparables aux actuels jurys de baccalauréat), accordent ou non le passage en terminale. Les élèves reçus à cet examen qui ne voudraient pas passer en terminale se verraient décerner un diplôme d'études secondaires générales.

A la fin de la classe terminale, les élèves doivent subir des épreuves dans toutes les disciplines étudiées en cours d'année. Pour chaque discipline, un jury spécialisé, au vu du dossier et du résultat des épreuves, donne ou non une « attestation de réussite », avec le niveau atteint (passable, moyen, assez bon, bon, très bon).

Pour avoir le baccalauréat, l'élève doit avoir réussi quatre options (dont trois « approfondies »). Il n'y a pas de compensation entre les options, mais l'élève peut repasser en septembre les options qui lui manquent. On ne peut redoubler la classe terminale qu'une fois.

Ce sont les établissements d'enseignement supérieur (et les classes préparatoires) qui fixent la nature, le nombre et éventuellement le niveau des options nécessaires pour l'admission.

Cette organisation de l'examen vaut non seulement pour les lycées publics, mais aussi pour les établissements privés.

CHANGEMENT D'ÉTIQUETTES

La « modernité » affichée du projet de M. Haby se manifeste notamment par de nombreux changements d'appellations.

Le premier cycle du second degré devient « l'école moyenne » et les collèges d'enseignement technique des « lycées d'enseignement professionnel ». On n'obtiendra plus le B.E.P.C. (brevet d'études du premier cycle), mais le « brevet des collèges », à l'issue de la classe de troisième.

Les censeurs des lycées devront être appelés « proviseurs adjoints », et les sous-directeurs des collèges d'enseignement secondaire des « principaux-adjoints ». Les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) deviendront des « professeurs brevetés ».

Les conseils d'administration des établissements scolaires seront des « conseils d'établissement ».

Changement d'étiquettes sur le récipient, mais dans bien des cas le contenu restera le même.

VIE SCOLAIRE : plus de participation des élèves

● DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES, les instituteurs devront réunir les parents de la classe trois fois par an. Des « comités de parents » seront constitués avec des représentants élus des familles. Ceux-ci seront reçus par le directeur au moins trois fois par an pour examiner ensemble le fonctionnement de l'école et aider certaines familles.

● DANS LES COLLEGES ET LES LYCEES, l'équipe éducative (professeurs, conseillers d'orientation, assistantes sociales, médecins...) recevra chaque famille, accompagnée ou non des délégués de parents, avant d'établir un bilan de l'année et de proposer aux conseils de classe les décisions sur l'avenir scolaire de chaque élève.

Les contacts entre les éducateurs et les élèves se feront principalement par l'intermédiaire des délégués. Dans chaque classe, trois délégués seront désignés par leurs camarades. Le vote, obligatoire, se fera à bulletin secret. La présence des délégués est obligatoire (facultative en première et en deuxième année de collège) dans les conseils de classe.

« *Dans toute la mesure du possible, c'est avec eux que les professeurs étudient les questions relatives à la vie de la classe. Le chef d'établissement réunit les délégués de classe au moins une fois chaque trimestre. Il leur fait part des ordres du jour du conseil d'établissement, des projets d'organisation... Il prend leur avis sur le fonctionnement du collège ou du lycée, les conditions de vie, les menus du restaurant.* »

Au conseil d'établissement, en l'absence de vote, aucune décision ne peut être prise s'il y a opposition unanime des élèves délégués.

« *Les recteurs auront la possibilité de réunir, si besoin est, des représentants des délégués d'élèves, désignés par tirage au sort (au 1/10 par exemple), parmi l'ensemble des délégués de classe concernés. Une représentation du même type pourra être organisée aux niveaux départemental et national.* »

Les délégués d'élèves au conseil feront aussi partie d'une « *commission des dégâts* », qui convoquera et sanctionnera les jeunes ayant commis des effractions matérielles.

M. Haby se propose de développer le goût de l'initiative et des responsabilités chez les jeunes en les associant davantage à l'élaboration et au déroulement *de l'action éducative*. Cette « *évolution doit faire de l'école, du collège, du lycée, de véritables centres d'action culturelle et sociale plus liés aujourd'hui aux familles, aux collectivités locales, aux activités régionales. Evolution qui devrait aussi former des jeunes plus ouverts aux réalités de la vie, plus responsables, et abréger la situation d'adolescents assistés, dans laquelle notre système scolaire et universitaire les a maintenus trop longtemps* ».

Un élève de lycée — majeur ou non, — recevra en priorité les bilans, les appréciations sur ses résultats scolaires. Les familles seront également informées, sauf quand un jeune majeur s'y opposera. La réglementation à appliquer aux élèves majeurs fera l'objet de dispositions particulières, sur la base des propositions présentées par les commissions académiques (*le Monde* du 8 février).

L'élève pourra, pendant les heures libres, sortir du lycée.

Les élèves de chaque classe pourront se réunir en dehors des heures de classe pour discuter de la vie scolaire, de l'organisation du travail et exprimer leurs souhaits en matière d'activité dirigée (10 %, etc.). Le « *code intérieur* » de l'établissement (nouvelle appellation du règlement intérieur) sera préparé au cours de réunions de ce genre.

« *La diffusion d'idées ou de documents sous forme de revues, de journaux, de tracts, d'affiches, d'appels, etc., non prévue dans le cadre des actions réglementaires d'information* » ne devra pas être imposée à tous les élèves. Elle se fera « *dans une salle libre d'accès, mais située à l'écart des grandes circulations du lycée et différenciée des salles de cours ou de jeux.* »

La présence aux heures de cours continue d'être obligatoire. Tout manquement au code intérieur de l'établissement justifiera l'intervention d'une sanction disciplinaire, prononcée par le chef d'établissement (éventuellement après consultation des instances prévues). Le chef d'établissement disposera notamment d'un *droit d'admonestation* à l'égard de tous les membres de la communauté scolaire. Il pourra prononcer directement des sanctions dans le cadre de la réglementation déjà en vigueur.

ÉDUCATION

LE PROJET DE MODERNISATION DU SYSTÈME SCOLAIRE

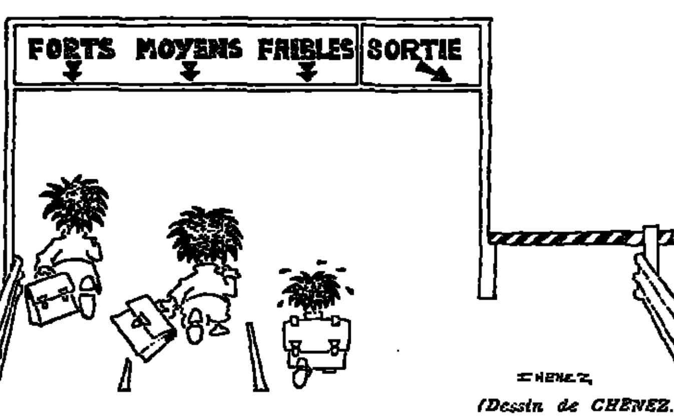
Justice et sélection

L'inégalité et la sélection. C'était ce qu'on avait, il y a un an, reproché au projet de réforme de M. Fontanet. En apparence, celui de M. René Haby échape à ces critiques. Pour compenser l'inégalité liée le plus souvent à l'origine sociale, il a choisi d'offrir un enseignement commun, mais de varier les allures, de créer *« un système scolaire assez souple pour tenir compte de chaque enfant »*.

Un séjour plus ou moins long à l'école maternelle puis une scolarité élémentaire à durée variable, qui permettent aux élèves d'atteindre, à leur rythme et en leur temps, la maturité nécessaire à l'entrée dans le secondaire. Ensuite, des heures d'enseignement de soutien pour ceux qui peinent, avec des activités d'approfondissement pour les autres, pendant que les maîtres s'occuperont de ceux-ci. Pour certains, même, des programmes allégés dans une ou plusieurs disciplines. Plus tard encore, des *« bancs d'essai »*, qui permettront aux élèves de mettre en évidence leur habileté manuelle ou leurs goûts pour les techniques. Des mesures transitoires pour l'entrée *dans le second cycle, car l'on a* conscience qu'une refonte du *« système éducatif »* demande de la patience et du temps. Bref, de la souplesse et de la fluidité.

On peut y ajouter une rénovation *des contenus de l'enseignement pour* les rendre plus proches des curiosités des élèves...

Mais si l'on abandonne un instant le futur euphorique qu'affectionne le *« descriptif »* de M. Haby pour essayer de prévoir les conséquences des mesures qu'il préconise, les perspectives changent. L'allongement de la scolarité et la suppression des redoublements ne suffiront pas à modifier la pédagogie de l'école élémentaire. La *« scolarité à durée variable »* permettra aux plus précoces de « sauter » des classes et d'arriver encore plus jeunes dans l'enseignement secondaire : à dix, et même (pourquoi pas...) neuf ans. Ceux qui y parviendront à douze ou treize ans, après une scolarité « normale », n'auront pas forcément atteint le même niveau. Par la suite, l'écart continuera à se maintenir entre ceux qui auront besoin de *« soutien »* et ceux qui déjà, pendant le même temps, pourront *« approfondir »* les disciplines étudiées.



(Dessin de CHENEZ.)

En voulant rapprocher l'enseignement des capacités des élèves à chaque instant, on aboutit ainsi à figer rigoureusement les inégalités. Cela se manifestera aussi dans le *maintien de plusieurs catégories* d'établissements. Entre les collèges des grandes villes, où viendront se concentrer les professeurs certifiés et où les options seront nombreuses, et ceux des campagnes, où n'enseigneront *que des « brevetés »* et où le menu sera plus frugal, la partie ne sera pas égale.

Des bancs d'essai

Ces inégalités auraient peu d'importance si l'on n'exigeait jamais un niveau scolaire donné. Ce n'est pas le cas. A partir de l'enseignement secondaire, une des fonctions du système éducatif demeure de sélectionner parmi les enfants ceux qui pourront devenir cadres. C'est la formation de ces derniers qui reste le point de référence. Aussi, dès le début du second degré, le souci de diversifier l'enseignement risque d'entraîner le maintien des filières. La possibilité de constituer des groupes *« à programmes allégés »* permettra, bien que le ministre se défende d'une telle intention, de reconstituer les classes de *« transition »*, la filière III actuelle, pour ces *« 15 à 25 % de jeunes »* qui, selon M. Haby, *« manifestent dès le début de l'adolescence un désintérêt pour les enseignements généraux de type traditionnel »*. La tentation sera forte pour les professeurs et les principaux de collèges : l'organisation du tronc commun pour les autres élèves en sera facilitée.

En quatrième et troisième, l'effet des *« programmes allégés »* se combinera à celui des *« bancs d'essai »* pré-professionnels. En créant ces *« bancs d'essai »*, M. Haby espère retenir dans les collèges des élèves qui actuellement « décrochent » et, après une succession d'échecs et de redoublements, finissent par abandonner l'école. Les *« classes préprofessionnelles de niveau »*, qui avaient la même ambition, n'y sont pas mieux parvenues que les *« classes pratiques »*, qui les avaient précédées jusqu'à 1972. A l'avenir, la prise en compte de ces enseignements pour l'attribution des diplômes professionnels ultérieurs incitera-t-elle ces élèves à achever leur scolarité et leur formation professionnelle ? En fait, ceux-ci risquent de ressentir leur isolement progressif au cours du premier cycle, à côté d'élèves à l'aise dans les disciplines scolaires et plus jeunes encore qu'aujourd'hui, aussi cruellement que les redoublements actuels. La sélection continuera à se *faire d'elle-même.*

Ce ne sont pas les perspectives du second cycle qui les inciteront à persévérer. Que leur offre-t-on ? Aux plus faibles, la possibilité, après quatre ans d'études secondaires, de préparer un certificat d'éducation professionnelle, débouchant sur des postes d'O.S. Aux meilleurs, des possibilités de promotion encore plus limitées qu'aujourd'hui : l'accès pour quelques-uns à des brevets de techniciens ouvrant beaucoup moins de portes que les actuels baccalauréats de techniciens.

Pour le second cycle « long », en revanche, les préoccupations de *M. Haby n'étaient pas très différentes de celles de M. Fontanet :* assouplir les structures et contrôler le passage vers l'enseignement supérieur. Mais le nouveau ministre a été plus logique que son prédécesseur. *Si son projet parle plus encore* de liberté, d'autonomie des élèves, les possibilités de choix entre les disciplines, cette fois, sont réelles. Mais deux contraintes pèseront sur elles. Pour les options *« technologiques », la nécessité de commencer* dès la seconde si l'on veut obtenir à la fin la qualification de technicien. Pour les autres, l'obligation de réussir toutes les options. Avec le premier contrôle, en fin de première, *sur les six disciplines* du tronc commun — toujours un peu plus sévère qu'un conseil de classe — et une série d'examens indépendants par matière en fin de terminale, le « baccalauréat Haby » risque d'être en définitive plus sélectif que le « baccalauréat Fontanet ».

Maigre consolation pour ceux qui échoueront : la possibilité, en deux ou trois semestres, d'acquérir une *formation... d'employé qualifié.*

C'est sans doute le renforcement de la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur qui provoquera le plus de protestations, car elle touche d'une certaine façon, à des « avantages acquis ». Elle ne paraîtrait pas choquante si l'on avait, au départ, assuré la justice. Mais on en est encore loin...

GUY HERZLICH.

M. Haby devant l'histoire

S'il est un projet qui mérite de porter le nom de son auteur, c'est bien la *réforme Haby*. Ce texte, nul ne peut nier qu'il ne *soit d'abord le sien. A commencer* par ses plus proches collaborateurs, qui ont eu parfois du mal à suivre les méandres de sa mise au point. On y retrouve des idées que M. Haby défendait depuis des années — y compris à l'Elysée du temps de M. Pompidou.

Idées personnelles au ministre que l'école élémentaire à rythmes différents pour tenir compte des différences de maturité des enfants ; que la terminale entièrement optionnelle pour permettre aux élèves de construire leur orientation ; que cette éducation du concret qui doit donner aux élèves du vingtième siècle une culture moderne.

Cette orientation était en germe dans la pédagogie des classes de transition *mise* au point par M. Haby il y a dix ans, lors de la création des collèges d'enseignement secondaire. Elle doit maintenant féconder l'ensemble du premier cycle. Ainsi doit-on progresser vers la réalisation du projet du recteur Capelle — dont M. Haby était le plus proche collaborateur — consistant à créer en France une véritable « école moyenne ».

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que M. Haby ait commencé par annoncer son intention de faire « table rase » des projets de son prédécesseur. Et effectivement certains points-clés de la « réforme Fontanet » sont abandonnés (les groupes de niveaux et le corps unique de maîtres dans le premier cycle ; les séries dans le second cycle...).

Entériner le fait

Mais cette empreinte personnelle du ministre sur le projet ne doit pas trop faire illusion. En fait, quelle que soit l'ingéniosité des fabricants de réformes, leurs réelles possibilités de manœuvre sont limitées. On peut *même se demander si les vraies* réformes de l'enseignement — celles qui font date — ne sont pas précisément celles qui ne font qu'entériner un état de fait.

La loi de 1882 rendant obligatoire l'école primaire n'a fait que confirmer une situation acquise : pratiquement tous les enfants étaient déjà scolarisés à cette époque. La loi d'orientation de M. Edgar Faure en 1968 a pris acte des conséquences des bouleversements de mai. La prolongation de la scolarité jusqu'à seize ans et la réforme du premier cycle, décidées par le général de Gaulle, ont accompagné un mouvement massif de scolarisation spontané déjà largement engagé. Les récents essais de réforme du premier cycle entrepris successivement par MM. Fontanet et Haby sont l'aboutissement de cette réforme dont la mise en œuvre demande une longue patience. Opération qui, sous des formes plus ou moins différentes, est menée dans tous les pays développés (école de base suédoise ou finlandaise, *comprehensive schools* anglaises, école moyenne italienne...). Certains autres aspects de la réforme Haby — scolarisation obligatoire à cinq ans, allégement d'un an de l'école élémentaire — relèvent ainsi de la « légalisation » du fait et devraient donc s'imposer sans difficulté.

Mais le problème crucial qui se pose maintenant à la France comme à la plupart des pays — et qu'aucun n'est parvenu à résoudre — est la scolarisation de la tranche d'âge des quinze-dix-huit ans. Sur ce plan la réforme Fouchet (création de sections très spécialisées) a été un échec.

Le modèle vers lequel la plupart des pays s'acheminent — mais jusqu'à présent sans succès — est complexe ; il tend à concilier la prolongation des enseignements généraux communs et la formation à ce niveau de filières professionnelles. Ceci pour tenir compte à la fois (mais laquelle de ces raisons est dominante ?) de la demande sociale d'éducation, des différences d'aptitude et de tempérament des jeunes et des besoins de l'économie en ouvriers qualifiés et techniciens.

Mais la prolongation de la scolarisation après seize ans se heurte immanquablement à deux obstacles majeurs : la difficulté de concevoir une pédagogie de masse adaptée aux adolescents et la nécessité économique d'instituer une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur.

La réforme Haby apporte sur ce chapitre des idées intéressantes, empruntées au modèle anglo-saxon. Sont-elles adaptées à la situation française ? A-t-on suffisamment réfléchi aux implications de leur application ? C'est douteux. Gageons qu'on n'a pas fini d'entendre parler de la réforme des lycées et du baccalauréat...

Une réflexion un tant soit peu historique sur les réformes de l'enseignement devrait conduire à une certaine modestie. Les vraies réformes sont la convergence d'une volonté politique progressiste et d'un mouvement social parvenu à son terme. Elles sont le coup de pouce décisif qui rend manifeste et irréversible ce qui résulte d'une aspiration populaire. Si ces conditions ne sont pas réunies, l'activité réformatrice relève plus du jeu d'expert que du réalisme politique.

On conçoit que la perspective de donner son nom à la une transformation de l'école soit exaltante pour un ministre — que celui-ci soit un politique ou un technicien. Mais lorsque — comme cela semble être le cas actuellement — aucun mouvement historique particulier ne porte la réforme, on peut se demander si celle-ci n'est pas, par définition, condamnée à rester un cadre vide, et s'il ne faudrait pas mieux s'attacher, plus humblement, à tenter par petites touches d'agir sur ce qui, sur le terrain, peut contribuer à faire évoluer les esprits et mûrir les situations. M. Guichard, en *négociant avec le syndicat* des instituteurs la formation permanente des maîtres, ou en entamant, par la création de grandes commissions, une réflexion sur les programmes, a sans doute plus fait pour l'éducation nationale que M. Fontanet, qui s'est absorbé pendant deux ans dans l'élaboration d'un vaste projet de réforme qui n'a jamais vu le jour.

Le projet de M. Haby sera peut-être voté par le Parlement. Il n'est pas pour autant assuré de changer quelque chose à notre système d'enseignement qui a plus besoin d'attentions concrètes que de grandes machineries législatives.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Promotion et connivence

Ancien instituteur, M. Haby n'a pas oublié ses premiers collègues dans la réforme (il n'a pas oublié non plus que la connivence du puissant Syndicat national des instituteurs était un élément déterminant pour la réussite de son entreprise). Ainsi a-t-il donné aux maîtres de l'école élémentaire des possibilités de promotion assez impressionnantes, moyennant des efforts somme toute limités. Qu'on en juge.

Une fois sorti de l'école normale, le jeune instituteur aura tout intérêt à profiter de sa lancée pour suivre l'enseignement de la première année du DEUG (diplôme d'études universitaires générales). Une fois ce cap passé, la route est toute tracée. Il pourra demander à bénéficier d'une année de congé-formation pour préparer la deuxième année du DEUG. Après trois années d'exercice, il pourra être nommé « professeur breveté ». Qu'il soit inscrit sur une liste d'aptitude, et il pourra, après quelques années, devenir principal de collège. Après six années d'exercice, il passera, « au choix », dans la catégorie des certifiés. Une nouvelle inscription sur une liste d'aptitude peut lui permettre de devenir proviseur. Après huit ans de bons et loyaux services, il pourra passer « au choix » dans la catégorie des agrégés.

Encourager ainsi la promotion des instituteurs est une louable intention. Encore que cela risque fort de stériliser la qualité du corps des instituteurs en favorisant la « fuite vers le haut ». M. Haby n'a pas eu les mêmes largesses avec toutes les catégories de personnels. Celle des certifiés, notamment, qui aura la lourde tâche de supporter l'essentiel de la réforme, n'en retirera pas le moindre avantage.

Il est vrai que le syndicat le plus représentatif de cette catégorie (le SNES) n'est pas dans les bonnes grâces du gouvernement. Serait-il ainsi puni de son hostilité systématique au pouvoir ? F. G.

PREMIÈRES RÉACTIONS

● *La C.F.D.T. et le Syndicat général de l'éducation nationale* (S.G.E.N.), qui lui est affilié, considèrent que le projet de réforme *« organise en fait la mainmise des intérêts privés sur les établissements scolaires et la formation professionnelle. (...) Il fait jouer la sélection des élèves dès l'âge de cinq ans et tout au long de la scolarité. M. Haby veut garantir un savoir minimum, mais ce ne sera qu'un savoir superficiel, fondé sur la répétition et déformé par le bachotage. (...) Le projet de M. Haby est une mystification. Il ne cherche en fait qu'à réaliser les objectifs de la classe dominante dans une perspective technocratique et élitiste, au détriment des travailleurs et de leurs enfants. Il est fondamentalement réactionnaire »*. La C.F.D.T. et le S.G.E.N. appellent leurs adhérents à *« délibérer des modalités d'une riposte organisée et élargie à tous les niveaux »*.

● *Le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels* (S.N.E.T.P. - C.G.T.) constate que le projet *« n'envisage nullement d'éliminer les retards scolaires ; tout au contraire, il tend à les diluer pour les rendre moins apparents »*. D'autre part, *« il crée à partir de quatorze ans deux types d'enseignements : l'un classique, l'autre pré-professionnel ou de préapprentissage. De cette deuxième voie* découle *l'organisation de paliers de sortie à tous les niveaux à partir de quatorze ans, débouchant au mieux sur des formations ultra-courtes, pour l'essentiel sur la vie active »*. Enfin, *« les collèges d'enseignement technique, baptisés lycées d'enseignement professionnel, n'auront plus mission de former les centaines de milliers d'ouvriers et d'employés qualifiés dont notre pays a besoin, mais simplement une infime partie. Ils laisseront au patronat l'essentiel de la formation professionnelle des jeunes. »*

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : une aggravation des principales tares du système.

« La principale caractéristique des « nouveautés » qu'on nous propose est qu'elles ne coûtent rien, ou presque, au pouvoir. Aucun crédit supplémentaire n'est prévu. Pourtant, si l'on veut vraiment réformer les « maternelles », ne convient-il pas d'abord de les tirer de l'asphyxie, d'en finir avec les classes de cinquante enfants, de construire, de recruter de nouvelles maîtresses ? Peut-on encore parler sérieusement de réforme de l'enseignement supérieur quand on laisse les universités au bord de la faillite ? Et de quelle démocratisation parler quand l'enseignement technique, qui accueille en plus grand nombre les fils et filles de travailleurs, est le plus coûteux aux familles ?

» La vérité, c'est que le pouvoir n'agite une fois de plus le drapeau du changement que pour mieux perpétuer ce qui existe. Les ruses nouvelles utilisées ne peuvent dissimuler le fait que cette nouvelle adaptation du système scolaire, dans un contexte de crise, entraîne une aggravation des principales tares de ce système. »

(GEORGES BOUVARD.)

LE FIGARO : les enfants de la bourgeoisie émigreront vers les établissements privés.

« Le projet s'inspire de nombre d'idées aujourd'hui à la mode : les sciences économiques et humaines se substituent à l'histoire et à la géographie. La référence au monde actuel et à l'avenir ne laisse guère de place à l'étude du passé. Psychologues, sociologues, conseillers d'éducation encadreront les enseignants transformés en pédagogues. En résultera-t-il, comme le pense le ministre, une plus grande égalité des chances ? Je crains qu'il en résulte surtout une émigration accrue des enfants de la bourgeoisie vers les établissements privés d'enseignement secondaire. La volonté de nivellement et d'uniformité risque d'aboutir à des résultats exactement contraires aux objectifs visés.

» Il ne s'agit que d'un projet, équivoque sur de multiples points. Aussi bien le ministre propose et les enseignants disposent. »

(RAYMOND ARON.)

LIBERATION : comme si « l'égalité des chances » dépendait des « structures » de l'éducation ?

« Une réforme de l'éducation — nationale ou pas — c'est l'exercice obligé de tout ministre qui veut laisser une trace. Fontanet avait raté la sienne du fait de la mort de Pompidou, et le tour est venu pour Haby. Une réforme c'est aussi, et surtout, l'occasion d'un discours sur la réforme. (...) La « réforme Haby » ne déroge pas à la règle. On y manipule les revendications du jour — égalité des chances, plus d'ouverture dans les études — et cela donne : scolarité obligatoire à cinq ans, « tronc commun » en 6e et 5e, classes terminales à options. Comme si « l'égalité des chances » dépendait des « structures » de l'éducation, comme si un système social qui a besoin et qui secrète une division du travail fondée sur l'exploitation et l'aliénation de l'immense majorité pouvait en même temps proposer une éducation « libératrice ». »

L'AURORE : un danger évident de politisation.

« Plus beau sujet d'appréhension est cette cascade de conseils dits de classe, d'établissement, de région « pour lesquels les élèves doivent obligatoirement élire des délégués ». Il y a là un danger évident de politisation, sinon de « soviétisation », l'expérience des dernières années prouve que seul le parti communiste met un soin vigilant à ne laisser vide aucun siège représentatif, même un banc d'école, où il puisse asseoir l'un des siens, fût-il en culotte courte.

» M. René Haby termine ses « propositions pour une modernisation du système éducatif français » en donnant comme un des buts de sa réforme l'apprentissage de l'effort. N'est-ce pas, quel que soit le système, le commencement de toute éducation ? »

(GEORGES MERCHIER.)

EUROPE 1 : et la philosophie ?

« Dans la plupart des cas (sauf peut-être pour ceux qui se destinent à l'enseignement), la philosophie disparaîtra de l'enseignement de terminale... Je trouve cette inovation extrêmement dangereuse. Pourquoi ? Parce qu'elle rompt avec un des principes qui me paraît essentiel dans notre enseignement, à savoir que le lycée devait former ce qu'on appelait au XVIIIe siècle un « honnête homme », autrement dit un homme capable de réfléchir sur son temps, d'ordonner, puis d'exprimer les résultats de cette expression et de concilier l'héritage culturel du passé avec la capacité d'imaginer l'avenir. C'est en gros ce qu'on appelle la « culture générale ». Ensuite, commençait la spécialisation.

» Or la nécessité d'une telle culture générale me paraît constituer le ressort même d'une véritable civilisation humaniste. »

(J.-F. KAHN.)

Les intentions et la crédibilité

(Suite de la première page.)

Le style même des « propositions » est celui des circulaires des inspecteurs généraux — M. Haby l'a été — qui ont tendance à présenter comme allant de soi des réformes nécessitant un changement complet de méthodes et de mentalités.

Dans une « entreprise » qui emploie près d'un million de personnes et où de farouches résistances à l'innovation se manifestent, c'est tout le contraire qui se passe : les modifications ne se font que lentement, les résultats n'en sont pas toujours évidents. C'est pourtant le propos du ministre : *« l'osmose devra être totale entre les deux niveaux et entre leurs maîtres »* (pour le passage école maternelle-cours préparatoire), *« l'enseignement constituera donc un tout en vue d'une éducation globale »*, *« des liens étroits doivent être établis et maintenus entre l'école et la vie »*, *« le devoir pédagogique des maîtres sera de créer des motivations authentiques »*...

C'est là que le projet de M. Haby perd de sa crédibilité, parce qu'il ne s'attaque qu'à un aspect de la crise du système scolaire, son inadaptation, son retard sur l'évolution du monde moderne, et pas à d'autres, plus fondamentaux peut-être : le gigantisme de l'administration et du corps enseignant : le désintérêt des élèves, — le dégoût pour certains d'entre eux — face à l'enseignement, leur refus des cadres sévères de l'institution scolaire : la « reproduction » par l'école des inégalités sociales de départ...

Mais, surtout, le projet du ministre ne prévoit pas les moyens de mise en œuvre de sa réforme. Annoncer de grands changements en éducation sans prévoir une réelle formation des maîtres, c'est plus qu'une utopie, c'est de l'inconséquence. Un texte réglementaire, fût-il érigé en loi, ne peut rien changer à cette donnée essentielle : on ne modifiera pas les conditions de l'enseignement sans que les instituteurs et les professeurs y aient été préparés.

Sur la formation, initiale et permanente, des maîtres, le projet est d'une faiblesse affligeante. On y cherche vainement la formation universitaire et pédagogique approfondie réclamées depuis de nombreuses années. Pas un mot du recyclage des enseignants du secondaire. Comment, dans ces conditions, pourront être enseignés les nouveaux programmes — sciences économiques, sciences physiques entre autres — ces fameuses « humanités modernes » ?

Un autre texte a institué, en 1969, le *« tiers temps pédagogique »* dans les écoles primaires (M. Haby *le reprend dans son* projet). Malgré les premiers efforts faits pour donner un complément de formation aux instituteurs, cette réforme, six ans plus tard, en est encore à ses balbutiements. A l'inverse, la rénovation de l'enseignement des mathématiques a été possible, malgré des difficultés, grâce au recyclage dans les instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) créés à cet effet. Les instituteurs ont désormais trente-six semaines, au cours de leur carrière, pour leur « formation continuée ». Bien. Mais les enseignants du second degré *ne bénéficient toujours pas* de la loi de juillet 1971 sur la formation professionnelle continue.

La volonté réformatrice du ministre de l'éducation et du gouvernement n'est pas à mettre en cause. Mais la capacité de ce dernier à réaliser la réforme est à l'évidence plus limitée.

YVES AGNÈS.

...TÈME SCOLAIRE

devant l'histoire

Promotion et connivence

Les intentions et la crédi...

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le communiqué

A l'issue du conseil des ministres du 12 février, le porte-parole du gouvernement, M. Rossi, a donné connaissance du communiqué suivant :

Sur proposition du premier ministre, un projet de décret définissant les attributions du ministre du commerce extérieur a été adopté.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion du Conseil des Communautés (affaires étrangères).

Le ministre de l'économie et des finances a fait le point des travaux du Conseil des Communautés consacré aux négociations commerciales multilatérales. Il a ensuite exposé les orientations du projet de loi de finances pour 1976.

(Voir page 27.)

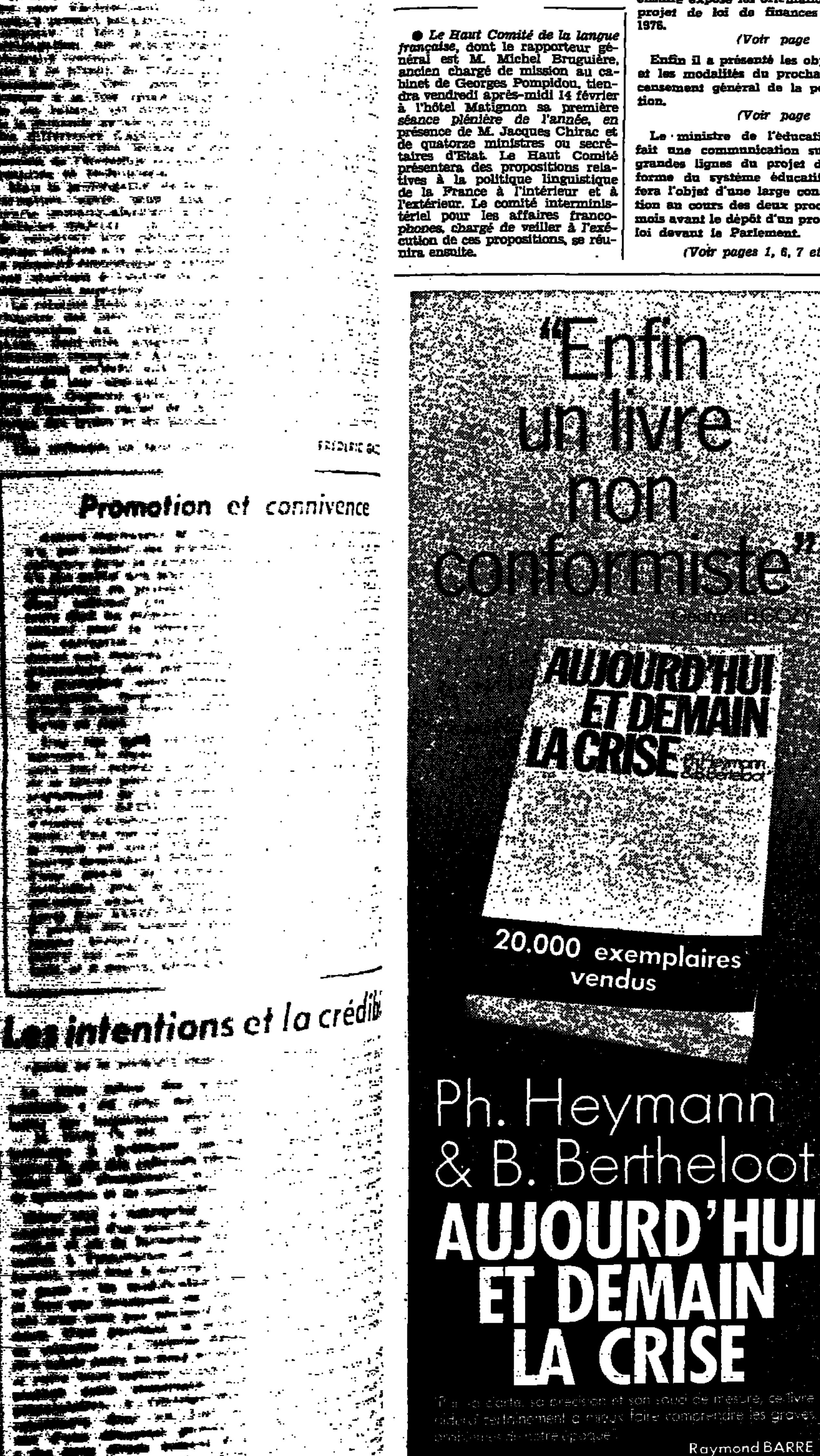
Enfin il a présenté les objectifs et les modalités du prochain recensement général de la population.

(Voir page 28.)

Le ministre de l'éducation a fait une communication sur les grandes lignes du projet de réforme du système éducatif, qui fera l'objet d'une large concertation au cours des deux prochains mois avant le dépôt d'un projet de loi devant le Parlement.

(Voir pages 1, 6, 7 et 8.)

● *Le Haut Comité de la langue française*, dont le rapporteur général est M. Michel Bruguière, ancien chargé de mission au cabinet de Georges Pompidou, tiendra vendredi après-midi 14 février à l'hôtel Matignon sa première *séance plénière de l'année*, en présence de M. Jacques Chirac et de quatorze ministres ou secrétaires d'Etat. Le Haut Comité présentera des propositions relatives à la politique linguistique de la France à l'intérieur et à l'extérieur. Le comité interministériel pour les affaires francophones, chargé de veiller à l'exécution de ces propositions, se réunira ensuite.



Mouvement préfectoral

● INDRE-ET-LOIRE : M. ROLAND FAUGÈRE.

M. Roland Faugère, préfet du Morbihan, est nommé préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Jean Rougé, mis en congé spécial.

[Né le 31 août 1925 à La Tronche (Isère) M. Roland Faugère a occupé le poste de chef de cabinet des préfets du Vaucluse (1949) et de l'Isère (1951) avant d'entrer en 1953 au cabinet de M. Martinaud-Deplat, ministre de l'intérieur. Sous-préfet de Saint-Claude (1953), il devient l'année suivante chef adjoint du cabinet du ministre de l'éducation nationale, M. Berthoin, puis chef de cabinet des préfets de police (MM. Dubois, Génébrier, Lablonne et Papon). En 1967 il est conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Roger Frey, puis M. Christian Fouchet. Sous-préfet de Toulon (1967), préfet de Vendée (1970), il est nommé en 1972 préfet du Morbihan.]

● MORBIHAN : M. JEAN DANDÉ.

M. Jean Dandé, préfet du Vaucluse, est nommé préfet du Morbihan, en remplacement de M. Roland Faugère.

[Né le 12 août 1916 à Paris, M. Jean Dandé a été chef de cabinet *du préfet de la Sarthe (1962)* et de l'Allier (1943) ; secrétaire général du Morbihan (1944), du Cantal (1945), d'Eure-et-Loir (1946), de la Haute-Savoie (1950) ; sous-préfet de Coutances (1954) ; secrétaire général de la Manche (1955), avant d'être nommé, en 1961, secrétaire général de la Haute-Garonne, puis, en mai 1973, préfet du Vaucluse.]

● VAUCLUSE : M. HENRI GEVREY.

M. Henri Gevrey, préfet des Hautes-Alpes, est nommé préfet du Vaucluse, en remplacement de M. Jean Dandé.

[Né le 3 novembre 1921 à Dijon, M. Gevrey, diplômé d'études supérieures de droit public, est entré en 1942 dans la carrière préfectorale comme attaché au cabinet du préfet régional de Dijon, puis comme chef de cabinet du préfet, directeur général du logement et, en 1944, chef de cabinet du préfet du Doubs. Combattant volontaire de la Résistance, M. Gevrey est sous-préfet de Montmorillon en 1948, de Saint-Julien-en-Genevois en 1954, secrétaire général des Pyrénées-Orientales en 1959, sous-préfet de La Flèche en 1961, puis chargé de mission auprès du préfet-IGAME de Toulouse, directeur du cabinet du préfet de cette région Midi-Pyrénées et secrétaire général de Saône-et-Loire. En octobre 1972 il est nommé préfet des Hautes-Alpes.]

● HAUTES-ALPES : M. RAYMOND HEIM.

M. Raymond Heim, sous-préfet du Raincy, est nommé préfet des Hautes-Alpes, en remplacement de M. Henri Gevrey.

[Né le 15 février 1920 à Tarbes, M. Raymond Heim, ancien lieutenant des Forces françaises combattantes, ancien député, a commencé sa carrière dans la police et les renseignements généraux.

Promu commissaire principal, il entre, en novembre 1958, au cabinet de secrétaire d'Etat à la fonction publique, M. Marcellin. Le voici, peu après, chef de la section presse des R.G. Sa carrière se poursuit en Algérie comme chef des renseignements généraux d'Oran (1960-1961), puis comme sous-directeur adjoint des services administratifs de la sûreté nationale. En 1962 il était chef adjoint du cabinet du directeur de la sûreté nationale. En 1964, il est nommé, au tour extérieur, administrateur civil et devient chef du cabinet du directeur de la sûreté nationale.

Sous-préfet, il continue de diriger le cabinet de M. Grimaud lorsque celui-ci devient préfet de police. En 1968, il revient, comme conseiller technique, au cabinet de M. Marcellin, nommé à l'intérieur. En 1970, il est affecté à la sous-préfecture de Bayonne et en 1973 à celle du Raincy.

● GARD : M. JACQUES DELAUNAY.

M. Jacques Delaunay, préfet de la région Corse, est nommé préfet du Gard, en remplacement de M. Roger Richardot.

[Né en 1921 à Ezy-sur-Eure (Eure). M. Delaunay est licencié ès lettres. En 1944, il est membre du comité départemental de libération du Vaucluse. En 1948, il est successivement attaché au cabinet de M. Bidault, ministre des affaires étrangères, puis au cabinet de M. Lecourt, ministre de la justice. Après avoir été chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat à la marine en 1949, il devient l'année suivante sous-préfet de Calvi. Il est ensuite secrétaire général à Belfort (1951), puis à Sétif (1957). Il est nommé chef de cabinet de M. Dorey, secrétaire d'Etat à l'agriculture, en 1958 il est détaché à la disposition du ministre de l'Algérie (M. Lacoste), et la même année, il devient directeur de cabinet du préfet de la Saoura, avant de devenir secrétaire général. En 1962, il est nommé secrétaire général de la Moselle puis en janvier 1974 préfet de la région corse.]

● CORSE : M. GABRIEL GILLY

M. Gabriel Gilly, directeur de l'administration au ministère de l'agriculture, est nommé préfet de la Corse, préfet de région, en remplacement de M. Delaunay.

[Né le 3 octobre 1918 à Aimargues (Gard), M. Gilly, licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures de lettres et littérature classique, a été chef de cabinet de plusieurs préfets.

[En 1946, sous-préfet de troisième classe, il est nommé directeur du cabinet du préfet du Pas-de-Calais. Sous-préfet de première classe, puis hors classe, M. Gilly occupe les fonctions de secrétaire général du Puy-de-Dôme avant celles de sous-préfet d'Oran, et, en 1960, celles de secrétaire général d'Oran. Nommé sous-préfet hors cadre en 1962, M. Roger Frey (ministre de l'intérieur) l'appelle à son cabinet comme conseiller technique. Après avoir été préfet directeur de cabinet du préfet de la Seine, M. Gilly est nommé préfet de la Savoie en 1963, puis, en 1968, des Basses-Pyrénées (devenues Pyrénées-Atlantiques en 1969). Il est directeur général de l'administration et du financement au ministère de l'agriculture.]

● JURA : M. PIERRE DEGRAVE

M. Pierre Degrave, secrétaire général des Alpes-Maritimes, est nommé préfet du Jura, en remplacement de M. Dumoulin.

[Né le 25 mai 1922 à Villesèque-des-Corbières (Aude), M. Pierre Degrave a commencé sa carrière préfectorale comme sous-préfet de Forcalquier (1948). Secrétaire général de l'Ardèche (1953), sous-préfet de Millau (1957), secrétaire général du Doubs (1963), il occupe, à partir de 1972, les mêmes fonctions dans les Alpes-Maritimes.]

● TARN : M. JEAN MENGUY.

M. Jean Menguy, conseiller technique à la Datar, est nommé préfet du Tarn, en remplacement de M. Jean Riolacci, qui avait été nommé préfet de la Seine-Saint-Denis en décembre dernier.

[Né le 11 septembre 1925 à Guingamp (Côtes-du-Nord), Jean Menguy a commencé sa carrière en 1951 comme attaché au cabinet du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques, M. Hugues.

Après avoir appartenu à plusieurs cabinets ministériels, il a été sous-préfet de Saint-Flour, de Nogent-sur-Seine, secrétaire général des Ardennes et sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Rhône-Alpes. Il devient responsable du service régional à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (1972).]

● M. CAMILLE CABANA directeur de cabinet du préfet de Paris.

M. Camille Cabana, sous-directeur des collectivités locales, ancien collaborateur de M. Doublet, est nommé directeur du cabinet du préfet de Paris et a été élevé au rang de préfet.

[M. Camille Cabana est né en 1930 à Elne (Pyrénées-Orientales). Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1963-1964), il a été successivement chef de cabinet du préfet de l'Isère (1964-1967) ; chef de cabinet du préfet de la Seine (1967-1969) ; chef du service de l'information et des affaires administratives à la préfecture de Paris (1969) ; chef de cabinet du préfet de la région parisienne (1969-1971). Dans tous ces postes il était le collaborateur de M. Maurice Doublet, actuel préfet de la région parisienne. Il était sous-directeur à la direction des collectivités locales du ministère de l'intérieur depuis le 6 décembre 1974.]

M. MARCEAU LONG secrétaire général du gouvernement

Le conseil des ministres a approuvé la nomination de M. Marceau Long, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien président-directeur général de l'O.R.T.F., au poste de secrétaire général du gouvernement à compter du 15 février. Ces fonctions étaient exercées par intérim par M. Jacques Larché depuis le 7 août 1974, après le départ de M. Jean Donnedieu de Vabres.

[Né le 22 avril 1926, à Aix-en-Provence, M. Marceau Long est licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures de droit. Major de la *promotion 1951 de l'Ecole nationale* d'administration, il est nommé auditeur au conseil d'Etat en 1952 et maître des requêtes en 1957.

Membre du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics, puis conseiller techniques aux cabinets de secrétaires d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement de MM. Maurice Faure et Claparede, M. Guy Mollet et dans celui de M. Félix Gaillard (1956-1957), il est nommé, en août 1958, conseiller juridique à l'ambassade de France au Maroc, poste qu'il occupera jusqu'en 1961.

M. Marceau Long est ensuite nommé à Paris, directeur général de l'administration et de la fonction publique au secrétariat *général du gouvernement*. En 1967, il devient secrétaire général pour l'administration du ministère des armées. Membre du Comité de l'énergie atomique depuis 1970, il succède à M. Arthur Conte comme président-directeur général de l'O.R.T.F., chargé de la répartition, du reclassement des personnels et de la gestion de l'Office dans le cadre du nouveau statut de la radio-télévision voté par le Parlement le 28 juillet 1974. M. Marceau Long a quitté son poste le 1er janvier 1975, date à laquelle il a été réintégré dans ses fonctions de maître des requêtes au Conseil d'Etat. Au cours du conseil des ministres du 2 janvier 1975, le gouvernement lui a rendu hommage « pour la façon dont il a assumé sa mission ».]

* *

Le secrétaire général du gouvernement organise au niveau administratif le travail gouvernemental.

Il prépare toutes les réunions interministérielles, des plus modestes au conseil des ministres.

Il assiste au conseil, veille à ce que les décisions qui y sont prises soient traduites dans les textes, que ces textes soient diffusés dans les administrations, et donc que les décisions soient appliquées.

Au terme de la réunion du conseil des ministres du 12 février, M. Giscard d'Estaing a rendu hommage à M. Larché.

DANS LA MAJORITÉ

M. DURAFOUR : une gauche réformatrice.

M. Michel Durafour, ministre du travail, déclare, dans une interview publiée le 13 février par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, que le Mouvement de la gauche réformatrice, qu'il tente de constituer, avec notamment MM. André Rossi et Bernard Stasi, a pour vocation d'être « *l'accélérateur de la majorité* ».

M. Durafour note : « *Le centre, ça n'existe pas. (...) Mais il peut tout de même exister une formation qui, ayant fait son choix, reste malgré tout très ouverte à la partie adverse. C'est là que pourraient se retrouver un certain nombre de ceux qui ne se sont pas prononcés pour Valery Giscard d'Estaing, mais qui reconnaissent sa politique sociale hardie et intelligente (...) sans renier pour autant François Mitterrand.* »

M. FOURCADE PRÉSIDENT DES CLUBS PERSPECTIVES ET RÉALITÉS ?

Les clubs Perspectives et Realites — fondés en 1966 par M. Valery Giscard d'Estaing — organisent vendredi 14 février à Paris (Maison de la chimie, 26 bis, rue Saint-Dominique, Parsi-7e) une « table ronde » sur la réforme de l'entreprise à laquelle participent *MM. Michel Durafour*, ministre du travail, Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Pierre Sudreau, député réformateur, président du comité d'étude pour la réforme de l'entreprise.

Samedi 15 se réunira l'assemblée générale des clubs, qui procédera au renouvellement des instances dirigeantes. A cette occasion, M. Jean-Pierre Fourcade pourrait accéder à la présidence nationale des clubs lors de la réunion du comité directeur qui élira, samedi après-midi, le président, le secrétaire général et le secrétaire général adjoint de la formation.

Les clubs Perspectives et Réalités, dont l'actuel président est M. Xavier de La Fournière, se comptent au nombre de cent vingt-trois et revendiquent trente mille adhérents.

M. Diligent : une formule sans avenir

M. André Diligent, vice-président du Centre démocrate, porte-parole de cette formation (que préside M. Jean Lecanuet), évoque, dans un article que publie *Démocratie moderne* dans son numéro du 13 février, les tentatives actuelles de regroupements centristes. Il écrit : « *Il faut savoir entre amis se dire ses vérités. Quand Michel Durafour et André Rossi dénoncent une dispersion des réformateurs et des centristes de progrès, ils ont, avouons-le, cent fois raison. Cet éparpillement de nos efforts est facteur d'impuissance. (...) Mais quand ils prétendent mettre fin à cette division, en créant une sixième formation et imaginent une solution de double appartenance, ils s'engagent dans une formule sans avenir. Bien plus, quand ils suggèrent un délai de quinze jours pour mettre* « les » appareils au rebut » (sic), *l'expression devient franchement maladroite.*

» *Ces* « appareils », *ce sont d'abord les secrétaires généraux, les comités directeurs, les bureaux de nos fédérations, de nos sections. Ces* « appareils », *ce sont ces militants qui à tous les échelons, depuis des années, sacrifient sommeil, soleil, loisirs, argent, vie de famille, pour la construction d'un monde plus juste : le moyen de les convaincre ne pourrait être la méthode des ukases, des débauchages ou des téléguidages. Le seul langage qu'ils peuvent comprendre est celui de la clarté et de l'appel au dépassement.*

» *Nous avons tous conscience que l'heure de la vérité va bientôt sonner. Nous sommes convaincus que l'unité doit se réaliser très rapidement, car elle est nécessaire. Nous avons ces derniers temps, j'en suis témoin, multiplié les efforts pour réorganiser cette grande force réformatrice de progrès. Pour arriver au but, il va falloir maintenant jouer cartes sur table.* »

M. Ansquer : on compte de nombreux gaullistes chez les giscardiens

● M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, fait écho, jeudi 12 février, dans le quotidien *Sud-Ouest*, aux propos de M. Michel Poniatowski, président des républicains indépendants, selon lesquels « *il y a de nombreux giscardiens à l'U.D.R.* » (*le Monde* du 7 février). Il déclare : « *L'affirmation de M. Michel Poniatowski repose sur des réalités. Tout d'abord, chacun a pu constater qu'au second tour des élections présidentielles l'U.D.R. a soutenu la candidature de M. Giscard d'Estaing, condition essentielle pour qu'il soit élu président.*

» *Dans le cas d'une majorité présidentielle, la situation est nécessairement claire. Toutes les composantes de cette majorité soutiennent le président de la République. A ce titre, elles sont giscardiennes, mais chaque formation, et c'est normal, a son style, son tempérament, ses nuances propres. D'autre part, n'est-il pas vrai que l'on compte de nombreux gaullistes chez les giscardiens ? Comment pourrait-il en être autrement, puisque les républicains indépendants ont fait partie de la majorité présidentielle du général de Gaulle, et que Valéry Giscard d'Estaing est à la fois l'héritier et la garantie des institutions de la Ve République ?* »

● *M. Edgard Pisani*, sénateur de la Haute-Marne (apparenté au groupe socialiste) depuis septembre dernier, ancien ministre, a annoncé mercredi 12 février qu'il se démettait de ses fonctions de maire de Montreuil - Bellay (Maine-et-Loire). M. Pisani, qui fut député du Maine-et-Loire de 1967 à 1968, était maire de Montreuil-Bellay depuis 1965. Il demeurera conseiller municipal jusqu'à l'expiration de son mandat en 1977. M. Pisani avait déjà renoncé, en juillet 1973, à ses fonctions de conseiller général de Montreuil-Bellay.

POLITIQUE

LES RELATIONS P.C.-P.S.

M. Catala (P.C.F.) : les jeunes sont mécontents de l'attitude du parti socialiste

M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, membre du comité central du P.C.F., a présenté mercredi 12 février le Festival national des jeunes et des étudiants organisé par les jeunes communistes les 15 et 16 mars au Parc des expositions à Paris. A cette occasion il a critiqué le premier secrétaire du parti socialiste en déclarant :

« Sous prétexte de « tolérance », dont il n'a d'ailleurs pas fait preuve à l'égard du CERES, François Mitterrand a couvert, à Pau, les déclarations de dirigeants socialistes justifiant l'austérité et combattant certaines thèses essentielles du programme commun. De même, à Pau, François Mitterrand a donné de l'eau au moulin de la campagne selon laquelle Giscard appellerait la gauche au pouvoir ou lui céderait élégamment la place. Le congrès de Pau a confirmé aussi le refus de l'action commune entre la crise proposée par les communistes, sans prendre d'ailleurs lui-même aucune initiative de lutte. Enfin, François Mitterrand a réaffirmé, à Pau, son objectif d'affaiblissement du parti communiste. Tout justifie donc bien notre appréciation du congrès de Pau comme un glissement à droite du parti socialiste.

» Autant, au début, les interrogations étaient nombreuses, dans la jeunesse, sur les questions que nous posions, autant maintenant les choses deviennent plus claires. Les jeunes sont d'ailleurs d'autant plus étonnés et mécontents de l'attitude du parti socialiste qu'ils n'ont connu jusqu'ici de leur brève expérience qu'un comportement à peu près loyal du parti socialiste qui a pu les inciter à penser que celui-ci s'était définitivement écarté de la collaboration de classe.

» C'est pourquoi, aujourd'hui, ils interviennent avec plus de force dans le débat, et s'inquiètent avec nous de la situation. Avec nous ils s'inquiètent de voir un jour le parti socialiste aller au pouvoir pour gérer la crise et non pour l'application du programme commun. Avec nous ils s'inquiètent de voir un jour le parti socialiste parvenir au pouvoir par des manœuvres politiciennes, et non sur la base d'un mouvement populaire largement majoritaire. Avec nous, enfin, ils s'inquiètent de voir le parti socialiste s'accommoder de l'austérité imposée aux travailleurs, et refuser d'engager dans l'union avec les communistes une vraie campagne d'ampleur nationale contre la crise et pour le programme commune. »

M. CHEVÈNEMENT : tenir ferme le cap de l'unité.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file du CERES, a déclaré, mercredi 12 février, à l'occasion d'un déjeuner de presse :

« Le parti socialiste doit tenir ferme le cap de l'unité, ne pas faire de procès d'intention aux communistes, mais au contraire tout mettre en œuvre en vue d'une évolution des actions unitaires. »

Il a indiqué, d'autre part, que le CERES allait, au sein de la minorité du parti, *« tirer le maximum possible des décisions prises au congrès de Pau, c'est-à-dire faire en sorte que le parti socialiste se maintienne dans la ligne définie, en 1971, à Epinay-sur-Seine »*.

Les dirigeants du CERES ont, en outre, analysé l'audience de leur courant dans le pays. Implanté désormais nationalement, il influence trente à quarante mille militants socialistes. Ses zones fortes sont la région parisienne, l'Est (Alsace, Lorraine, Territoire de Belfort) et l'Ouest (de la Seine-Maritime à la Vendée). L'implantation géographique du CERES recouvre donc approximativement la carte du P.S.U., elle est l'inverse de celle de l'ex-S.F.I.O. Le CERES s'est développé essentiellement dans les secteurs où les cadres socialistes, notamment municipaux, n'existent pas.

LE BUREAU EXÉCUTIF DU P.S. DEMANDE AUX ÉLUS DE NANTES DE RENONCER A LEURS RESPONSABILITÉS

Le bureau exécutif du parti socialiste s'est saisi mercredi 12 février de la situation créée par la position de onze conseillers municipaux socialistes de Nantes, qui refusent de s'incliner devant la décision du congrès fédéral de Loire-Atlantique leur demandant de renoncer à leurs fonctions de responsabilité au sein du conseil municipal (« le Monde » du 13 février).

Le bureau a décidé, à son tour, d'inviter les intéressés à démissionner de ces fonctions, comme vient de le faire l'adjoint à la jeunesse, M. Alain Chenard. En cas de refus de leur part, le comité directeur des 8 et 9 mars sera saisi de cet acte d'indiscipline.

POLICE

En réponse à M. Poniatowski

« L'ÉGLISE EST UN LIEU D'ACCUEIL » rappelle la Fédération protestante de France

La Fédération rpotestante de France vient de manifester sa « *surprise* » après les récentes déclarations de M. Michel Poniatowski.

« Les églises chrétiennes font partie intégrante de la communauté nationale et ne veulent se situer ni en dehors ni au-dessus des lois, déclare la fédération, *mais elles sont en même temps, et par-dessus tout, témoins de l'Evangile du Christ, recherchant la justice, la liberté et l'amour. »*

« Cette fidélité première à Dieu pour le service des hommes peut les conduire dans des situations difficiles », ajoute la fédération, qui rappelle les grèves de la faim des travailleurs étrangers accueillis dans des locaux d'église :

« Nos sanctuaires sont des maisons de prière et de communion. Mais la tradition séculaire en France, c'est que l'église est aussi un lieu d'accueil pour les hommes sans lieu. C'est un signe qu'elle est l'Eglise de celui qui n'avait pas de lieu où reposer sa tête.

» Il ne s'agit donc pas de demander une protection particulière ou de soustraire des endroits à la loi nationale, mais de protéger les hommes contre les inextricables contradictions de la société dont nous sommes tous responsables, en leur offrant une possibilité d'espérance. Cette vocation, les églises continueront à l'assumer », conclut la Fédération protestante de France.

● *Le Rassemblement des nouveaux avocats de France (R.N.A.F.)*, que préside M. Junod, indique, dans un communiqué, qu'il *« a lu avec surprise la déclaration récente de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, déplorant la « clémence » des magistrats »*. Constatant *« que cette déclaration constitue une évidente et regrettable violation du principe de la séparation des pouvoirs »*, le R.N.A.F. *« entend, en outre, rappeler que la « clémence » dont il est fait état a pour origine à la fois le respect des droits de la défense et l'humanité des magistrats »*.

L'accueil des prostituées au centre Saint-Lazare perdra son « caractère policier »

Le Syndicat des inspecteurs C.F.D.T. police, la section C.F.D.T. des assistantes sociales du centre d'accueil Saint-Lazare, le Mouvement d'action judiciaire, les sections de la cour d'appel et du tribunal de Paris du Syndicat de la magistrature indiquent, dans un communiqué publié mercredi 12 février, que des modifications ont été apportées au fonctionnement du centre d'accueil des prostituées Saint-Lazare.

Ces organisations avaient fait plusieurs démarches auprès du procureur de la République et du préfet de police de Paris avant le procès des prostituées, poursuivies le 30 octobre 1974 pour *« dégradation d'objets mobiliers »*, tandis qu'elles-mêmes entendaient *« dénoncer les conditions de détention arbitraires des prostituées majeures et mineures »* (*le Monde* du 2 novembre 1974).

Les organisations signataires du communiqué constatent à présent *« que le préfet de police, cédant finalement à ces démarches et protestations dont le procureur de la République avait d'ailleurs admis le bien-fondé, a récemment donné à ses services des instructions précises afin que le centre d'accueil de Saint-Lazare cesse de fonctionner comme un lieu d'enfermement à caractère strictement policier »*.

Elles *« demandent avec insistance que les dispositions de l'ordonnance du 25 novembre 1960 (1) trouvent enfin leur application par la mise en place d'une véritable politique sociale, éducative et médicale de prévention de la prostitution »*.

(1) Ce texte prévoyait notamment la suppression du fichier sanitaire et social (« mise en carte » des prostituées).

CORRESPONDANCE

Au quartier Latin. Pourquoi ?

Un lecteur de Gif-sur-Yvette nous adresse la lettre suivante :

Vendredi soir 31 janvier, sur une petite place derrière le boulevard Saint-Michel, un cracheur de feu prépare son numéro et délimite consciencieusement son domaine. Les badauds s'approchent, sans un mot, curieux. Plusieurs policiers rôdent alentours. Soudain, l'un d'eux s'avance, se fraie un chemin dans la foule et signifie à l'« artiste » que cette représentation sera la dernière. Les préparatifs du spectacle continuent, les torches illuminent le sol. Les premières pièces de monnaie tombent. La foule est immobile et suit en silence les volutes de fumée. Tout à coup, un autre policier surgit, interrompt la représentation, ordonne au cracheur de feu de remballer et éteint du pied les torches enflammées posées à terre. Pas un mot en provenance de la foule ; seuls de grands yeux ouverts et une question répétée à l'infini : *« Pourquoi ? »*

RAPATRIÉS

● *M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche*, a annoncé, samedi 8 février, à Cannes, la création d'une délégation nationale aux rapatriés au sein de son parti. *« Les rapatriés, trop souvent traités en fonction de leur potentiel électoral, ont été, la plupart du temps, oubliés et trahis »* a-t-il déclaré.

MÉDECINE

L'hôpital psychiatrique des Mureaux ne fonctionne qu'à 10 % de sa capacité

Une grossière erreur de prévisions a conduit à créer aux Mureaux (Yvelines) un hôpital psychiatrique ultra-moderne, qui à défaut d'accueillir des malades constitue un bel exemple de gouffre financier.

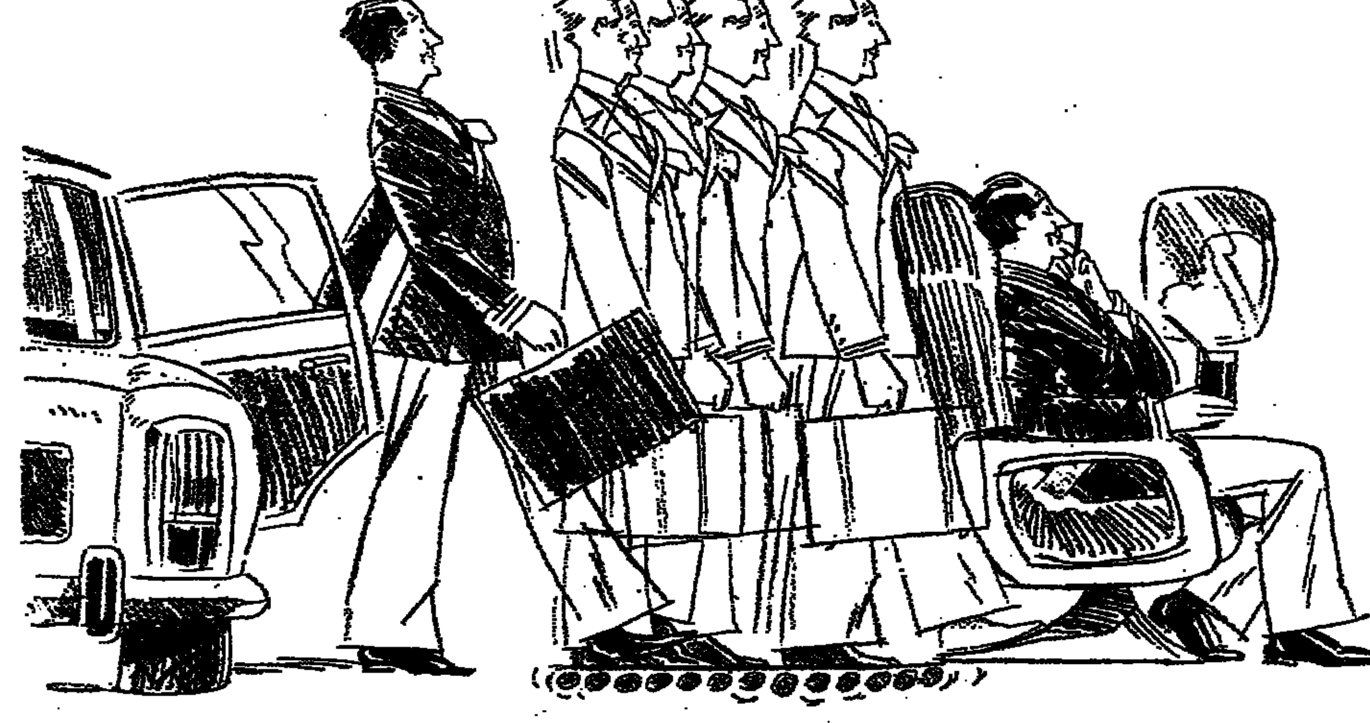
Ouvert en avril 1972, le centre psychothérapeutique des Mureaux n'a jamais été utilisé à plus de 10 % de ses capacités d'accueil. Sur six cent quatre-vingt-dix lits, seuls soixante-dix sont occupés actuellement. La construction et l'équipement du complexe hospitalier ont coûté 61 millions de francs.

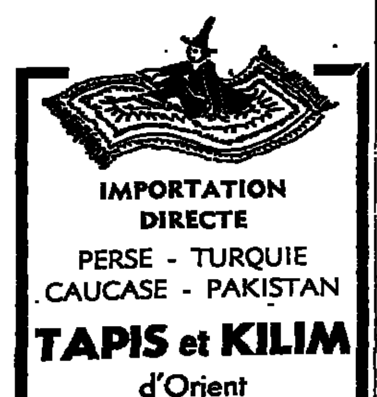
En 1973, le déficit de fonctionnement a presque atteint 1 million et demi. Le département des Yvelines, qui a déjà couvert près de la moitié du montant de la réalisation, a dû à plusieurs reprises accorder des avances de trésorerie dont le total approche les 4 millions. Le conseil général vient d'en consentir une nouvelle de 500 000 francs, tout en refusant une subvention destinée à venir en aide à l'école d'infirmiers psychiatriques de l'hôpital. Dans le même temps, il a été décidé d'augmenter le prix de la journée d'hôpital dans des proportions très nettement supérieures à celles des autres établissements :

« L'éclatement de l'ancienne Seine-et-Oise et la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise chargée de la construction ont également contribué à retarder la réalisation », explique dans un long rapport le docteur Pierre Duprès (apparenté socialiste), président de la commission d'action sanitaire et sociale du conseil général des Yvelines. *« En 1962, quand le projet a été élaboré, il était encore nécessaire d'hospitaliser les malades mentaux dans des établissements psychiatriques, et ces derniers faisaient cruellement défaut. Or, tandis qu'à l'échelon du ministère de la santé on programmait cet hôpital, la thérapeutique psychiatrique évoluait à pas de géant. Les méthodes chimiques faisaient leur apparition et transformaient radicalement les soins. L'hospitalisation devenait nuisible. Le traitement se faisait au domicile du malade afin de faciliter sa réinsertion. »*

Saisie du dossier, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a décidé d'envoyer sur place un de ses proches collaborateurs pour rechercher les solutions. Bien que légalement on ne puisse pas transformer un hôpital psychiatrique en hôpital général, puisque les crédits sont d'origines différentes, le centre des Mureaux pourrait malgré tout garder deux cents lits de psychiatrie et accueillir l'hôpital qu'il est prévu de construire pour agrandir celui, voisin, de Meulan. Dans les autres pavillons, on envisage de créer une maternité avec un centre de planning familial, un service de gérontologie, un service de rééducation et de traumatologie, etc. Mais aucune décision n'est encore arrêtée définitivement. Personne ne sait d'ailleurs qui, après l'actuel gaspillage, acceptera encore de financer les quelque 10 millions nécessaires à la transformation des installations actuelles. Pour l'heure, cinquante lits ont été mis à la disposition de l'Assistance publique pour accueillir des malades chroniques de l'hôpital Lariboisière. — D. R.

[Interrogé par nos soins, le directeur de l'hôpital met, pour sa part, surtout l'accent sur les difficultés de recrutement de personnel infirmier, que le docteur Duprès semble ignorer auprès du manque de malades.]





JUSTICE

A LA COUR D'APPEL D'AGEN

La « conspiration des braves gens »

« Que peut-on faire pour débarrasser Villeneuve du chancre qui y réside ? » demandait en juin 1967 un des voisins du père et du fils Cervetto. Le chancre c'était le fils, âgé de vingt ans — Jean-Maurice, — *« incorrigible, paresseux, pour qui la délinquance est une seconde nature »*. Ne volait-il pas toutes les économies de son père — alors âgé de quatre-vingt-deux ans, — en le rouant de coups, et *« la longue série de ses méfaits »* n'avait-elle pas *« dépassé les limites départementales »* ?

Le 7 juin, Joseph Cervetto, une fois encore attaqué et dépouillé, écrit à la police : *« Le fils que j'ai reconnu me tuera. »* Le vol, par Jean-Maurice, d'une moto-pompe appartenant à son père va devenir le prétexte à se débarrasser du *« chancre »*.

Parce qu'il n'y a pas de vol entre parents et enfants, une fausse facture attribuera la moto-pompe à des voisins, M. et Mme Delsuquet (*« La police a peut-être donné la marche à suivre »*, dit un avocat). Puis une plainte pour vol est déposée. Les voisins complaisants y trouveront leur intérêt puisque, quelques mois plus tard, ils achèteront, pour une bouchée de pain, les derniers biens de Joseph Cervetto, un terrain de 400 mètres carrés aux portes de Villeneuve-sur-Lot.

« Conspiration de braves gens » ou *« machination diabolique »*, selon les avocats, entraîne M. Cervetto à la maison d'arrêt d'Agen. *« C'est un immense soupir de soulagement dans ce quartier de la ville »*.

L'expert psychiatre chargé d'examiner Jean-Maurice Cervetto le déclare *« inamendable »*, *« asocial »*, *« amoral »* et, devant un *« grave déséquilibre psychique »*, préconise son internement. Le 28 février 1968 le juge d'instruction signe une ordonnance de non-lieu médical. Le voleur de moto-pompe se retrouve dans un établissement psychiatrique de Cadillac (Gironde). Parce qu'il vient de prison on le place au quartier spécial, celui des *« dangereux »*. Il subira la *« camisole de force en comprimé »* jusqu'au 2 juin 1971 avant d'être transféré dans un hôpital libre près d'Agen, la Candélie.

Mais, là encore, la réputation de délinquant le fera interner dans le seul pavillon fermé, celui des débiles profonds. Il en sortira le 25 janvier 1972, quatre ans et huit mois après son arrestation, grâce aux efforts de sa mère et d'un jeune psychiatre.

Plainte est alors déposée pour faux témoignage — reconnu par tous — contre M. et Mme Delsuquet, mais le parquet d'Agen n'y donne aucune suite. Difficile aussi de mettre en cause — juridiquement — la mesure d'internement, puisque les formalités prévues par la loi du 30 juin 1938 ont été respectées.

C'est donc la voie civile qu'a choisie Jean-Maurice Cervetto pour obtenir une — maigre — réparation. Le 8 janvier 1975, le tribunal de grande instance d'Agen condamnait les époux Delsuquet *à 50 000 F de dommages* et intérêts et reconnaissait *« leur rôle méprisable »*. *« C'est bien à cause d'eux,* précisait le jugement, *que le jeune Cervetto a fait neuf mois de détention préventive, qu'il n'en est sorti que pour entrer dans un établissement psychiatrique. »*

Parce qu'ils ne s'estiment pas responsables d'un internement imputable aux médecins, M. et Mme Delsuquet ont fait appel de cette condamnation.

Il n'était pas question mercredi 12 février, devant la cour d'appel d'Agen, de mettre en cause une *« monstrueuse erreur »* de diagnostic, mais simplement l'*« ignoble machination »* de *« braves gens »*.

L'arrêt sera rendu le 12 mars.

BRUNO DETHOMAS.

Mis en cause par un tract dans l'affaire Jean Pierotti

LE MAIRE DE TOULON ET DEUX AUTRES ÉLUS DÉPOSENT UNE PLAINTE POUR DIFFAMATION.

(De notre correspondant.)

Toulon. — Dix mille tracts attaquant magistrats et personnalités politiques circulent depuis le 12 février à Toulon. Glissés dans les boîtes aux lettres ou répandus sur la voie publique, ils sont signés *« l'Action toulonnaise »*.

A propos de l'affaire Jean Pierotti, directeur d'un cabinet de prêts hypothécaires, détenu depuis septembre 1974, notamment pour escroquerie (*le Monde* du 25 septembre), le tract met nommément en cause le maire de Toulon, M. Maurice Arreckx, un adjoint, M. René Guisiano, et M. Bernard Laffont, suppléant de M. Aymeric Simon-Lorière, député du Var (U.D.R.). Tous trois ont déposé une plainte pour diffamation.

M. Antoine Croisille, procureur de la République de Toulon, qui a décidé l'ouverture d'une information en vue de rechercher les auteurs anonymes du tract, a tenu à préciser : *« Je m'élève avec vigueur contre les allégations contenues dans ce document. Aucun magistrat n'a jamais eu de contacts de près ou de loin avec Jean Pierotti, qui était complètement inconnu d'eux. »*

La cour de Paris réduit à 300 francs la peine d'amende de M. Gabriel Aranda

L'ancien conseiller technique de M. Chalandon était poursuivi pour diffamation après des révélations sur la catastrophe de Val-d'Isère du 10 février 1970

L'amende de 2 000 francs à laquelle avait été condamné, le 15 février 1974, M. Gabriel Aranda pour complicité de diffamation envers le ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, a été réduite en appel à 300 francs (peine amnistiable), mercredi 12 février, par la onzième chambre de la cour.

M. Aranda était poursuivi pour avoir adressé à plusieurs journaux, le 13 septembre 1972, une note sur les conditions dans lesquelles furent autorisées des constructions en zone dangereuse, à Val-d'Isère et à Tignes ; une avalanche avait détruit, le *10 février 1970, à Val-d'Isère*, le chalet de l'Union des centres de plein air, causant la mort de trente-neuf personnes, dont de nombreux jeunes gens. Les directeurs de *l'Humanité*, de *Combat* et du *Monde*, qui reproduisirent ce texte, condamnés à 1 000 francs d'amende — peine également amnistiée — pour diffamation envers le ministère, n'avaient pas fait appel.

Mes Roland Dumas et Michèle Schor, défenseurs de l'ancien conseiller technique de M. Albin Chalandon, ont soutenu la bonne foi de leur client, qui pensait agir *« dans l'intérêt bien compris de l'Etat »*.

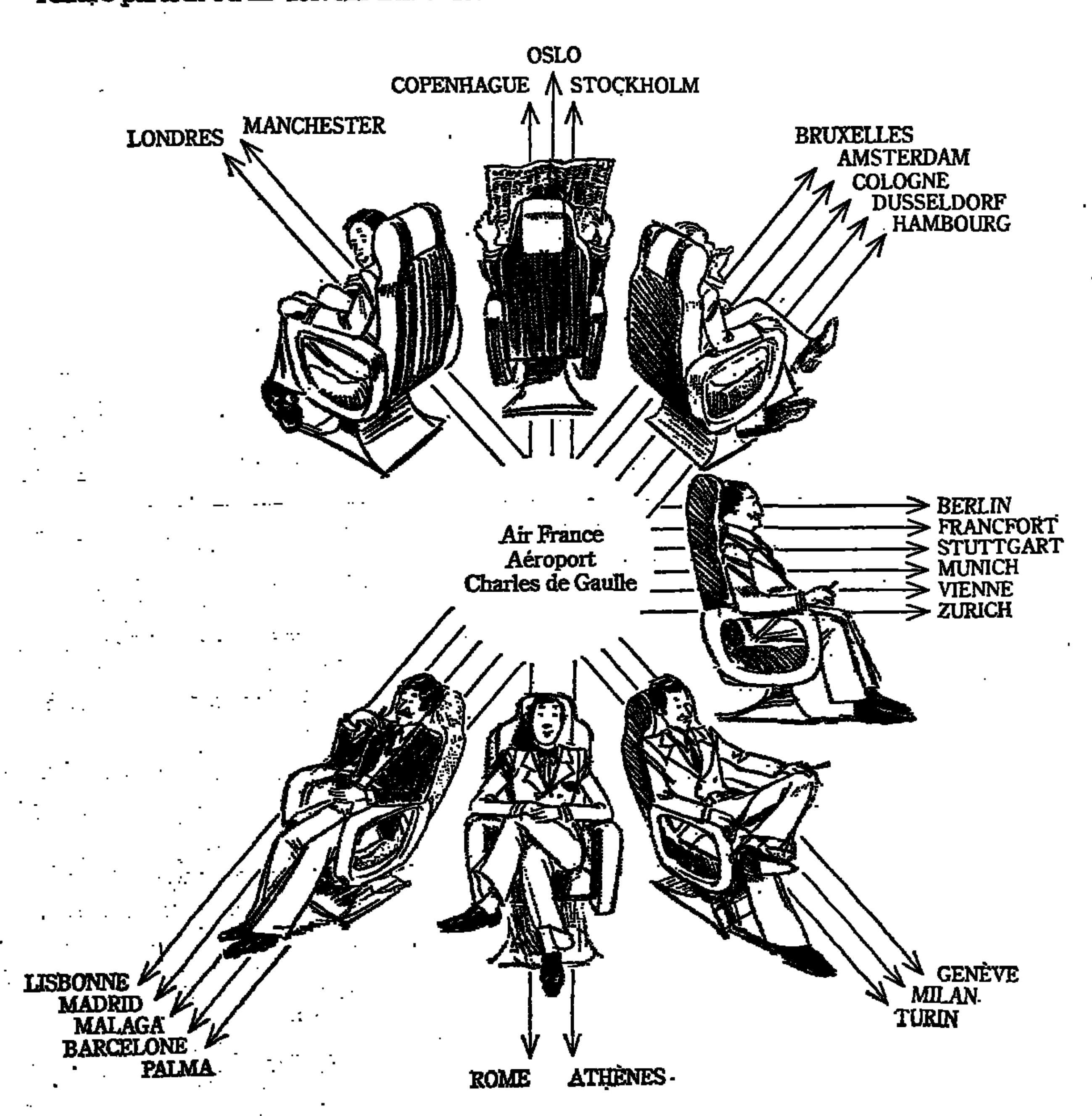
Dans ses attendus, la cour d'appel déclare notamment : *« S'il est vraisemblable que, dans certains cas évoqués par Gabriel Aranda, les autorisations de construire aient eu pour résultat de favoriser les projets spéculatifs, il n'est pas établi (...) que ce soit dans ce dessein que les autorisations en cause aient été données (...) S'il apparaît, dans ces conditions, que Gabriel Aranda n'a pas exagéré en indiquant que la construction du chalet de l'U.C.P.A. avait été autorisée, en violation des règlements, dans une zone connue des services de la Direction de la construction comme un couloir d'avalanches et en méconnaissance des risques auxquels le futur bâtiment allait être exposé, il n'en est pas de même de ses autres assertions. (...)*

» Celles-ci, ajoute la cour, *amplifient ou généralisent les critiques formulées dans les documents en la possession d'Aranda, et certaines d'entre elles ne reproduisent pas exactement les indications du rapport* [de l'inspecteur général Luguern], *dont celui-ci déclarait les avoir tirées, ou encore elles prêtent aux responsables mis en cause des mobiles dont l'existence, si vraisemblable qu'elle puisse être, n'est cependant confirmée par aucun des documents versés aux débats (...) La légitimité du but poursuivi fût-elle même, comme en l'espèce, difficilement contestable, ne suffit pas à écarter la présomption de mauvaise foi qui s'attache de plein droit aux imputations diffamatoires... »*

M. Aranda a l'intention de se pourvoir en cassation.

● *L'enlèvement de M. Balthazar Suarez : mise en liberté du dernier détenu.* — M. Octavio Alberola-Surinach, quarante-six ans, ingénieur civil à Mexico, de nationalité espagnole, a bénéficié, mercredi 12 février, d'une ordonnance de mise en liberté de M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris. Le magistrat a placé sous contrôle judiciaire M. Alberola-Surinach, écroué depuis le 25 mai sous l'inculpation de recel de la rançon versée par la famille du directeur de l'agence parisienne de la Banque de Bilbao, séquestré du 3 au 22 mai 1974.

● *Deux nouvelles tentatives de suicides à la prison de Toulon.* — Deux détenus dont l'identité n'a pas été révélée ont tenté de se donner la mort dans l'après-midi du mercredi 12 février, à la prison Saint-Roch de Toulon. Au total, depuis le début de l'année, huit détenus ont tenté de se suicider dans cette prison. On signale, d'autre part, que plusieurs mouvements de protestation des autres détenus se sont produits dans cet établissement pénitentiaire.



FAITS DIVERS

A Ajaccio

Le Front paysan corse de libération revendique trois attentats par explosif

Trois bombes ont explosé à Ajaccio, mercredi 12 février, entre 22 heures et 23 h. 45, causant des dégâts importants. La première charge a été placée à la devanture d'un magasin d'outillage dont les vitres et la porte métallique ont été entièrement soufflées.

Les deux autres attentats visaient les locaux de la recette principale des impôts et de la direction départementale des services fiscaux. Les engins avaient été déposés devant les portes d'entrée de ces deux administrations. Plusieurs bureaux et des voitures en stationnement ont été endommagés. Les dégâts sont évalués à près de 60 000 F.

Ces trois attentats ont été revendiqués par des membres du Front paysan corse de libération (F.P.C.L.), organisation dissoute le 30 janvier 1974 par le conseil des ministres.

* *

Après la nomination de M. Jacques Delaunay, préfet de la région corse, comme préfet du Gard, le docteur Edmond Simeoni, porte-parole de l'Action pour la renaissance de la Corse (A.R.C.), a déclaré : *« Le peuple corse verra partir sans déplaisir ce préfet colonial, qui s'est distingué dans la répression contre les agriculteurs de la F.D.S.E.A. »* Le docteur Simeoni faisait allusion à l'arrestation de six paysans corses, après une manifestation au mois d'août dernier à Ajaccio. Le porte-parole de l'A.R.C. a ajouté : *« Il y avait incompatibilité totale entre les déclarations et les promesses faites récemment par M. Libert Bou* (nouveau président de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse) *et le maintien en place de M. Jacques Delaunay, qui s'est signalé par son attitude anti-corse et irresponsable, taxant les autonomistes d'agitateurs, d'incendiaires et de séparatistes »*. L'A.R.C. avait demandé à plusieurs reprises le départ du préfet.

LE F.L.B. REVENDIQUE UN ATTENTAT CONTRE UN LYCÉE DE QUIMPER

(De notre correspondant.)

Quimper. — Le Front de libération de la Bretagne - Armée révolutionnaire bretonne (F.L.B.-A.R.B.) vient de revendiquer un attentat commis au lycée Chaptal à Quimper (Finistère), pendant la nuit du 9 au 10 février.

L'explosion d'un engin placé devant le gymnase du lycée avait fait voler en éclats les vitres de plusieurs bâtiments. Dans un message transmis à un journal local, le F.L.B. déclare : *« Cet attentat constitue une première mise en garde à M. Haby. La dépersonnalisation de notre jeunesse doit cesser et notre langue nationale être enseignée à tous les niveaux. »*

La police judiciaire de Quimper a interpellé, le 10 février, sept personnes qui appartiendraient à un mouvement autonomiste. Cinq d'entre elles ont été relâchées. Il n'est pas établi qu'il y ait un lien entre ces interpellations et l'attentat commis au lycée Chaptal.

DÉFENSE

Théoricien de la stratégie

LE GÉNÉRAL BEAUFRE EST MORT

Belgrade. — Le général d'armée André Beaufre du cadre de réserve est décédé mercredi 13 février d'une crise cardiaque dans un hôtel de Belgrade. Il séjournait dans la capitale yougoslave depuis le 10 février, sur l'invitation du Conseil des activités scientifiques des forces armées yougoslaves, pour y faire des conférences. L'ambassadeur de France, M. Pierre Sébilleau, est allé aussitôt saluer la dépouille mortelle du général que ramènera en France, le vendredi 14 février, un avion spécial de l'armée yougoslave.

Un intellectuel militaire

Un homme de réflexion, dont tous les propos semblaient pesés, préparés par une mécanique intellectuelle précise, prudente et d'autant plus affermie dans ses certitudes. Un des rares penseurs militaires français qui se soient efforcés de forger une doctrine, mais aussi de favoriser la recherche dans un domaine alors trop négligé. Même si cette recherche aboutissait parfois à une certaine sophistication et si André Beaufre apparaissait à certains comme un soldat abstrait.

Sa carrière militaire n'a cependant pas été uniquement d'état-major et de cabinet. Jeune officier de tirailleurs, puis chargé d'une mission en U.R.S.S. en 1939, il est attaché au grand quartier général au début de la guerre et en conserve un souvenir peu favorable au général Gamelin. Weygand le prend à son cabinet lorsqu'il devient, fin 1940, délégué général en Algérie. Le capitaine Beaufre, qui manie parfaitement l'anglais, participe à la préparation des accords Weygand-Murphy sur le ravitaillement de l'Afrique du Nord. Mais il va plus loin et, dès 1941, en rapport avec les fondateurs du réseau Alliance, définit les besoins d'une armée française au cas d'un débarquement allié. Dénoncé par un camarade, il est arrêté, transféré à Vichy et jugé : deux mois de prison.

Il en sort pour devenir le chef de cabinet du général Giraud. Evadé de France avec ce dernier en novembre 1942, il l'accompagne à Gibraltar puis à Alger, avec la rude tâche de faire comprendre au général les arcanes politiques de la guerre. Il se bat en Tunisie, en Italie et de Lattre s'annexe ce bourreau de travail — «mon petit Beaufre» — dont il contestera souvent les idées, jamais les qualités intellectuelles.

Le colonel Beaufre commandera en Indochine une colonne restée célèbre : la dernière à traverser sans pertes sérieuses le nord du Tonkin. Puis continuera d'alterner les commandements et les études d'état-major. En 1954, il commande la 2e division d'infanterie motorisée, un des fleurons de « l'armée moderne ». Il devra l'utiliser l'année suivante dans la guerre pour laquelle elle était le moins faite : le conflit algérien.

1956 le trouve plongé dans les souterrains sous la Tamise où fut préparé le débarquement de Normandie. Sous les ordres du général britannique Sir Charles Keighiley, il prépare le débarquement sur le canal de Suez, comme commandant de la force d'intervention.

Il connaît tous les avatars d'une opération qui fut une des plus graves erreurs politiques des vingt dernières années.

Le général Beaufre occupera ensuite les plus hauts postes dans la hiérarchie militaire de l'organisation atlantique. Il n'attendra pas d'avoir atteint la limite d'âge pour quitter l'armée active. Il le fait sans éclat, mais sans cacher non plus qu'il n'éprouve guère de sympathie pour la politique du général de Gaulle, vis-à-vis de l'OTAN, de l'Algérie et de l'armée.

Son indépendance intellectuelle lui a fait peu d'amis. Ses pairs le considèrent comme un intellectuel. Les hommes politiques et les intellectuels comme un militaire. Les études stratégiques qu'il entreprend, avec son souci habituel de rigueur logique, montreront la fausseté de ces images. André Beaufre, libéré des contraintes de l'uniforme, entreprend une nouvelle carrière, celle d'un expert mondialement connu.

Son Introduction à la stratégie, *dont* le Monde *publiera, en décembre 1963, le chapitre consacré à la stratégie atomique, est, selon le fameux expert britannique B.H. Liddel Hart,* « le traité de stratégie le plus complet, le plus soigneusement formulé et mis à jour qui ait été publié au cours de la présente génération ». *Dans le cadre du centre d'études de politique étrangère, le général Beaufre prend la direction de l'Institut d'études stratégiques et de la revue* Stratégie.

Il est avec le général Ailleret, un des rares officiers de l'armée de terre à avoir compris et accepté l'importance pour la France de l'arme nucléaire stratégique. Partisan d'une organisation atlantique « bipolaire » — dont l'un des deux centres de décision serait l'Europe : (« L'Otan et l'Europe, extraits publiés dans le Monde *du 11 juin 1966), il bâtit cette Europe autour, non de la propriété des armes nucléaires (qui doit rester nationale) mais* « de leur politique générale d'emploi et de l'emploi de ces armes dans le cadre de la politique arrêtée d'un commun accord ». *Il verra aussi, dans la première génération d'armes nucléaires françaises, un* « détonateur » *de l'arsenal américain plus que l'instrument d'une dissuasion directe.*

Dans le Figaro, *où il collabore à partir de 1966, il passe volontiers à la polémique lorsqu'il s'agit d'une armée à laquelle, même s'il en connaît les défauts, il est attaché et commente l'actualité entre deux séjours dans sa propriété de Tanger.*

Le général Beaufre a donné aux études stratégiques l'impulsion et le lustre qui leur manquaient. Avec Raymond Aron et le général Gallois — dont les conceptions diffèrent fort des siennes — il a fait entrer la pensée militaire française dans l'ère nucléaire.

JEAN PLANCHAIS.

[Le général André Beaufre est né le 25 janvier 1902 à Neuilly-sur-Seine. A sa sortie de Saint-Cyr il est affecté à un régiment de tirailleurs et sert en Afrique du Nord jusqu'en 1930. En février 1940 il est mis à la disposition du commandant en chef des forces terrestres. Après l'armistice il est nommé, en octobre 1940, au cabinet du gouverneur général de l'Algérie.

Aux côtés du général Weygand il participe à la préparation et à la signature des accords Weygand-Murphy. Mais son activité pro-alliée lui vaut deux mois de prison. Il collabore ensuite à l'évasion du général Giraud, dont il devient le chef de cabinet. Après une mission aux Etats-Unis en 1943 il est nommé chef d'état major de la 4e division marocaine de montagne en Italie. En 1945 il est appelé à l'état-major du général de Lattre. Il restera à ses côtés jusqu'en 1949. L'année suivante, en Indochine, il commande une colonne qui s'enfonce profondément dans le nord du Tonkin.

Rapatrié pour raison de santé, il est nommé directeur du groupe d'études tactiques à l'état-major allié Centre-Europe avant de repartir pour l'Indochine avec de Lattre. Il prend en mai 1954 le commandement de la 2e D.I., à la tête de laquelle il est envoyé quelques mois plus tard en Algérie, dans la zone opérationnelle de l'Est constantinois. En 1956 le général Beaufre commande la force terrestre d'intervention lors du débarquement de Port-Saïd. Il est ensuite adjoint au commandant en chef des forces françaises en Allemagne, puis en octobre 1958 chef d'état-major adjoint du Shape, chargé de la logistique.

Nommé représentant de la France au groupe militaire permanent de l'OTAN à Washington en juillet 1960, il est mis en disponibilité sur sa demande en septembre 1961. Collaborateur du *Figaro* depuis 1966, il dirigeait également le magazine *Historia - Deuxième guerre mondiale*. Il avait fondé, en 1964, la revue *Stratégie* et dirigeait l'Institut d'études stratégiques.

Il était l'auteur de l'*Introduction à la stratégie* (1963), *le Drame de 1940* (1965), *Dissuasion et stratégie* (1965), *la Revanche de 1945*, *l'OTAN et l'Europe* (1965), *l'Expédition de Suez*, *Bâtir l'avenir* (1967), *la Nature des choses* (1970), *Stratégie pour demain* (1973).]

M. SANGUINETTI PROPOSE UN SERVICE DE SIX MOIS et l'appel à des volontaires pour les forces de combat

« *Il faut d'abord déterminer les effectifs nécessaires pour assurer la composition des forces nucléaires et des forces d'intervention, c'est-à-dire de combat,* a indiqué M. Alexandre Sanguinetti dans un entretien à l'A.F.P. *Ces forces-là doivent être constituées avec :*

» 1) *Des militaires de carrière ;*

» 2) *Des engagés sous contrat ;*

» 3) *Des appelés volontaires pour servir dix-huit mois ;*

» 4) *Des personnels civils pour les tâches non proprement militaires.* »

« *Cela fait,* a poursuivi M. Sanguinetti, *tous les hommes du contingent n'entrant pas dans ces catégories, et quel que soit leur nombre, devront effectuer un service de six mois dans les forces de sécurité et de défense. Leur nombre compensera ce qu'aura d'insuffisant leur instruction collective.*

» *Ce service de six mois se décomposerait en quatre mois d'instruction intensive, la première année, et trois fois trois semaines de périodes d'entraînement dans des unités constituées par mobilisation verticale, pendant trois ou quatre années de disponibilité.*

» *Le rôle de ces forces de sécurité et de défense formées d'appelés du contingent sera d'appuyer les forces de combat, d'assurer leur sûreté, la sécurité des points sensibles, la lutte contre les incendies et les destructions, ainsi que la lutte contre les pénétrations légères adverses (parachutistes par exemple). Leur armement sera léger et simple : fusils automatiques, lance-missiles anti-chars et contre avions, mortiers* », a encore précisé l'ancien ministre.

D'après les évaluations de M. Sanguinetti, les forces de combat françaises ainsi définies dans leurs structures doivent « *s'élever à 375 000 hommes, dont, pour l'armée de terre, 180 000 stationnés en métropole et 15 000 dans les DOM-TOM ou ailleurs* ».

L'armée de l'air mettra en ligne 105 000 hommes, notamment pour servir « *dans la défense contre avions avec des missiles sol-air dont la France ne dispose pas pour le moment de façon significative* ». La marine, pour sa part, recruterait 75 000 hommes.

Un ancien sergent veut lancer un «contre-appel» des cent

Ancien sergent au 5e régiment d'infanterie du camp de Frileuse (Yvelines) et libéré de ses obligations militaires en janvier, M. Joël Dupuy, vingt-quatre ans, déclare qu'il est « *signataire, malgré lui, de l'« appel des cent* » et s'élève contre l'utilisation qui a été faite de son nom dans cette pétition lancée pendant la campagne présidentielle de 1974. L'appel des cent, qui réclame une amélioration de la condition morale et matérielle du contingent, a été signé, à ce jour, par cinq mille appelés. M. Dupuy affirme avoir découvert son nom au bas de la liste des signataires de l'Appel dans l'hebdomadaire *Rouge*.

« *Je dénonce cette opération de subversion dirigée contre l'armée, aujourd'hui cible des extrémistes de gauche comme l'était en 1968 l'université,* a ajouté l'ancien sous-officier du contingent. *La vérité est que l'agitation gauchiste qui règne actuellement dans les casernes n'a pas du tout pour but l'amélioration de la condition du soldat français, mais bel et bien la destruction de l'armée.* »

M. Dupuy a décidé de lancer un contre-appel, dit « des deux cents ». « *La plupart des appelés sont conscients qu'il faut une défense nationale et un service militaire,* estime M. Dupuy, *et ils en ont ras le bol de ces incessantes attaques de minorités contre l'armée. Je voudrais être le pétard qui fasse parler la majorité silencieuse, car la plupart de ceux qui veulent lutter contre la subversion dans l'armée ont peur de se manifester.* »

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 12 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jolly : général de brigade, le colonel Rouge.

● AIR. — *Est promu* général de brigade aérienne, le colonel Cinquin.

● ARMEMENT. — *Est admis* dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, l'ingénieur général de deuxième classe Wenisch.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — *Est promu* contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Fenech. *Est admis* dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le contrôleur général des armées Dofing.

● JUSTICE MILITAIRE. *Est promu* magistrat général, le magistrat militaire de première classe Chanot. *Est admis* dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le magistrat général Vernet.

● SERVICE DE SANTE DES ARMEES. — *Est nommé* inspecteur du service de santé des armées, le médecin général inspecteur Ablard.

EN BREF...

● *Le général d'armée Alain de Boissieu Déan de Luigné,* élevé à la dignité de grand-croix, est nommé, par décret du président de la République, paru au *Journal officiel* du jeudi 13 février, grand chancelier de la Légion d'honneur, en remplacement de l'amiral Georges Cabanier, dont les fonctions viennent à expiration le samedi 15 février (*le Monde* du 13 février). Le général de Boissieu continuera à occuper le poste de chef d'état-major de l'armée de terre jusqu'à que le conseil de défense, à la préparation duquel il a été associé, ait tenu ses réunions.

● *Au cabinet de M. Yvon Bourges.* — Sont nommés : chargé de mission (questions diplomatiques), M. Gérard Hibon, ministre plénipotentiaire ; directeur adjoint du cabinet civil et militaire, M. Jacques Boyon ; conseillers techniques : MM. Bernard Cabaret, ingénieur en chef des mines ; Gaston Heurley, administrateur civil hors classe ; Jean-Claude Roqueplo, contrôleur des armées ; Michel Rougagnou, conseiller des affaires étrangères ; Jean-François Verny, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; chargé de mission ; M. Philippe Sablayrolles, attaché de préfecture. (*Journal officiel* du vendredi 7 février.)

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1 - Monnaies, meubles et objets d'art. MM. Page, Lacoste, Me Delorme.

S. 5 - Tabix, bibel., mob. Me Oger.

S. 8 - Livres abc. beaux-arts, estampes mod. Mme Vidal-Mégret, Mlle Callac. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 10 - Tableaux mod. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

VENTES A VERSAILLES

PRESSE

LA « TABLE RONDE »

La « table ronde » sur les aides à la presse, qui se réunit ce jeudi 13 février après-midi à l'hôtel Matignon, fait l'objet d'une nouvelle lettre de protestation signée conjointement par l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.) et la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.), adressée à M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

Les organisations signataires s'élèvent contre le fait que, « *contrairement aux dispositions de la loi de finances 1975 qui prévoyaient de réunir sans exclusive les représentants de la presse, le gouvernement ait jugé bon de convoquer à la « table ronde » du 13 février sur les aides à la presse, les seules organisations patronales, en ignorant les représentants des salariés* ».

[La volonté de participation manifestée par l'U. N. S. J. et la F. F. T. L., représentants de professions auxquelles il a été si souvent reproché un état d'esprit corporatif, devrait retenir l'attention des pouvoirs publics.

Pourquoi cette « table ronde », une fois étudiés les problèmes fiscaux de la presse, n'élargirait-elle pas son ordre du jour et sa représentativité aux syndicats de journalistes et à la Fédération du livre, afin d'élaborer ce statut de la presse, qui — maintes fois promis depuis la libération — apparaît comme l'un des éléments essentiels de la survie de toute une profession ? — C. R.]

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Rush ont donné une réception mardi, dans les salons de leur résidence.

Naissances

— M. Frédéric Ancel,
Mme, née Christine Vedel,
et Sophie
ont la joie d'annoncer la naissance
d'Emmanuelle,
le 25 janvier.
7, rue de l'Estrapade, 75005 Paris.

Adoption

— M. René Mugnier et Mme, née Sophie Nicolas, ainsi que leur fille Mélanie, sont heureux d'annoncer l'arrivée à leur foyer de
Sébastien.
Le 22 janvier 1975.

Décès

— On nous prie de faire part du décès accidentel, à l'âge de vingt ans, de
Chantal CAILLET.
De la part de M. et Mme Jean Caillet, leurs enfants et de toute la famille.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille, au Puy, ont eu lieu le 11 février, dans la plus stricte intimité.
9, villa du Borrégo,
Paris (20e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri DELEVAUX,
née Tran Thi Phuong
De la part des familles : Delevaux, Burel, Dardaine, Robert, Dugon, Ghigo.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Neuilly, le samedi 15 février, à 9 h. 30.
3, rue du Calvaire, 92 Suresnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de
Maurice DAUDIN,
préfet honoraire.
[Né le 15 juin 1893, à Limoges, Maurice Daudin était devenu, en 1924, sous-préfet après avoir débuté dans l'administration préfectorale, en 1917, en qualité d'attaché à la préfecture de la Haute-Vienne. En 1947, il avait été nommé préfet des Ardennes. Il était préfet honoraire depuis juillet 1957.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri DEROY,
née Marie-Thérèse Toulouse,
rappelée à Dieu le samedi 8 février.
Le service religieux à Paris et l'inhumation au cimetière de Fontainebleau ont eu lieu le mardi 11 février, dans la stricte intimité familiale.
De la part de
M. Henri Deroy,
gouverneur honoraire du Crédit foncier de France,
président honoraire de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas,
son époux,
M. et Mme Hervé Deroy et leurs fils,
M. et Mme Didier Barberon et leurs enfants,
M. et Mme Michel Deroy et leurs enfants,
Mlle Christiane Deroy,
Ses enfants et petits-enfants,
Et des familles Toulouse, Vauthier, Blaise, Deroy, Meignan, Coutin et Mouillefarine.
56, avenue Foch,
75116 Paris.
115, avenue du Roule,
92200 Neuilly,
17, rue Mesnil,
75116 Paris.
24 bis, rue Victor-Hugo,
37000 Tours.

— Mme Jacques Enock,
Mlle Claude Enock,
M. et Mme Jean-Paul Enock,
M. et Mme Michel Enock,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques ENOCK,
survenu le 9 février 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
113, avenue Mozart,
75016 Paris.

— M. Léon Ganneron,
Les familles : Boudon, Chanel, Chanteur, Chiaramonti, Ganneron et Weyer,
ont la douleur de faire part du décès du
Docteur Robert GANNERON,
survenu le 11 février 1975 à l'âge de quarante-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Etienne-du-Mont, le 14 février, à 15 h. 45.

— Mme Adolphe Hottinger,
Ses enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès du
professeur Adolphe HOTTINGER,
survenu à Bâle le 9 février 1975.
Une cérémonie commémorative aura lieu à l'Aula du musée, Augustinergasse 2 à Bâle, le mardi 25 février à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Petersplatz 13,
CH - 4051 Bâle.

— M. et Mme Philippe Santucci,
Mlle Monique Santucci,
ont la douleur d'annoncer la mort de
M. Louis SANTUCCI,
leur frère, beau-frère et oncle,
ingénieur retraité
des raffineries Beghin-Say,
survenue le 5 février 1975, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 8 février à Achy (Oise), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
16, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
William H. SCHAAB,
le fondateur de la maison :
Gilhofer et Ranschburg G.M.B.H.
Librairie ancienne,
Lucerne (Suisse).
Lucerne.
New-York.
10 février 1975.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée à Paris, le samedi 15 février à 11 heures, dans la chapelle de la résidence des Rédemptoristes (170, boulevard du Montparnasse), à la mémoire de
Mme André-Marie GERARD,
née Marie-Thérèse Lorey,
rappelée à Dieu il y a un an.
Ses amis y participeront par leur présence ou par la pensée.

Communications diverses

— L'HEDONE rappelle la date de son assemblée générale, fixée au 19 février à 21 heures, au siège de l'association.

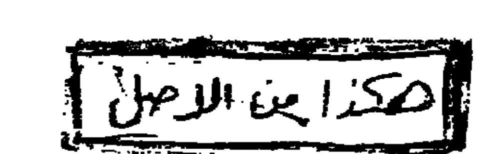
Visites et conférences

VENDREDI 14 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., métro Europe, Mme Carcy : « La gare Saint-Lazare et l'hôtel Terminus ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Détrez : « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Legregeois : « Le Musée postal et la Maison de la philatélie ». — 15 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Beaubourg ». — 15 heures, 14, avenue Gabriel, Mme Pennec : « L'Alcazar d'été, le pavillon de l'Elysée ». — 17 h., musée de l'Orangerie, Mme Saint-Girons : exposition « Collection Peggy Guggenheim »

15 h., hôtel de la Monnaie, quai de Conti : « Louis XV » (Mme Angot). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 168 ter, boulevard Saint-Germain « Saint-Germain-des-Prés et alentours » (Mme Camus). — 15 h., 6, place des Vosges : « Evocation de Victor Hugo en sa maison » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., entrée du musée, rue Aubert : exposition « Hommage à Charles Garnier », à l'Opéra (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Chaké : « Le paradoxe du Moi » (L'homme et la connaissance). — 20 h., 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mme Marie-Madeleine Davy : « Le symbole du cœur » (Institut d'herméneutique). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre).



Le Monde DES LIVRES

ROBERT SABATIER historien de la poésie française

★ **HISTOIRE DE LA POESIE FRANÇAISE, de Robert Sabatier. Deux volumes parus : « la Poésie du Moyen Age » et « la Poésie du XVIe siècle », 39 F chacun. Albin-Michel.**

QU'EST-CE qui peut bien pousser un romancier heureux à vouloir glisser son talent dans une monumentale *Histoire de la poésie française* ? Ce n'est pas l'ambition académique, affirme Robert Sabatier, et on le croit volontiers. Rien de moins guindé que cet ouvrage dans lequel, à travers une « marée de noms, de faits », il entreprend de dépoussiérer dix siècles de poésie française. Compilation ? Vulgarisation ? Bien sûr, il y a un peu de tout cela, et Sabatier salue au passage tous ceux dont il a « lu la lecture » : érudits, spécialistes, critiques, poètes aussi, comme Eluard, Aragon, Ezra Pound. Peut-être reprochera-t-on à l'auteur l'absence de bibliographie et de références précises dans un livre dont il a voulu faire un ouvrage de consultation.

On lui saura gré, en tout cas, d'avoir « travaillé sur le terrain, œuvres en main », et de nous en rapporter des impressions vigoureuses : grosses farces aux joues rouges, obscur scintillement du trobar clus, chansons de geste dont la force cruelle se ravive au gré des associations mentales lorsque, par exemple, dans *Raoul de Cambrai*, l'incendie d'Origny évoque celui d'Oradour.

A cette promenade parmi les textes s'ajoute une enquête sur les poètes, qui se succèdent en foule, comme des personnages. On retient quelques traits pittoresques : la grogne du troubadour Marcabru, sorte de Léautaud provençal, la poésie du parfumeur de Mellin de Saint-Gelais, la plume rapide de Jodelle, qui fait la joie de son éditeur. Ce dernier point de vue — celui de la diffusion de la poésie — est d'ailleurs un aspect passionnant de cette histoire, où l'on découvre que le tirage des ouvrages de poésie est le même aujourd'hui qu'aux débuts de l'imprimerie.

Le lecteur obstiné qui lira d'une traite les deux volumes qui viennent de paraître y découvrira une sorte de genèse de la poésie française. Naissance, enfance, maturation, tâtonnements, et des explosions en pleine lumière. Voici, unissant le sensuel et le sublime, Guillaume IX, don Juan médiéval; Villon, le solaire et le nocturne, Ronsard, le grand dévorant, Louise Labé, qui fait l'amour dans ses vers, Scève, qui ordonne sa recherche lumineuse. Ce sont les grandes œuvres que l'on connaît, parfois mal, mais qui ne surgissent pas du néant, comme pourraient le laisser penser les anthologies. Le foisonnement des traités, des arts poétiques, des poèmes de toute sorte, ambitieux ou populaires, tout cela forme l'humus où se font les chefs-d'œuvre. Entre Rutebeuf et Villon, deux siècles de travail humble, artisanal, forment un relais essentiel.

A tous les obscurs, les oubliés, *les artisans du verbe qui forgent l'outil dont d'autres se serviront mieux qu'eux*, Sabatier offre son estime attentive, car, dit-il, tout phénomène de création est respectable. En lisant bien leurs poèmes, il y trouve des *lueurs qui, parfois, annoncent* Michaux, Baudelaire ou Lautréamont. Ce travail d' « information passionnée », qui pousse sans cesse le lecteur à aller à son tour sur le terrain, découvrir les textes, est, à sa manière, *un manifeste pour la poésie*. On y perçoit constamment la conception exigeante que Robert Sabatier, poète lui aussi, se fait du « plus haut langage » et de ses pouvoirs.

MARION RENARD.

ENTRETIEN

J'aimerais répandre l'«or» et le «sel»

● *Qu'apporte votre* Histoire de la poésie française, *alors que prolifèrent les histoires de la littérature ?*

— C'est vrai, il y a beaucoup d'histoires de la littérature, où *même parfois les poètes sont* très bien traités. Mais je ne connaissais pas d'histoire spécifiquement consacrée à la poésie. Il y a le livre de Faguet, qui est très vieux, et c'est une suite de cours qui n'ont pas *toujours de liaison* entre eux. Ce que j'ai voulu surtout, dans ce livre, c'est effacer l'idée vague que la plupart des gens ont de la poésie. Valéry exprimait ça très bien : « *La plupart des gens ont de la poésie une idée si vague que ce vague même est pour eux la définition de la poésie.* »

Ou bien les gens se sentent quittes envers la poésie dès qu'ils ont lu une anthologie. Or, dans les anthologies, on n'a pas la possibilité de donner une idée générale d'un poète. Par exemple, on trouve partout les mêmes poèmes courts de Ronsard, mais on ne trouve pas l'*Hymne de l'or*, ou l'*Hymne des démons*, qui sont des poèmes très importants. De même, si on prend le *Microcosme* de Maurice Scève, *c'est absurde d'en* choisir un extrait, c'est le côté encyclopédique du poème qui est intéressant, le recensement des sciences de son temps et la magie qui s'exerce par l'accumulation.

M. R.

(*Lire la suite page 18.*)

UNE ENQUÊTE DE JEAN DUVIGNAUD

«La Planète des jeunes»

★ **LA PLANETE DES JEUNES, de Jean Duvignaud. Stock, 350 p., 38 F.**

DE la jeunesse, beaucoup croient avoir une idée exacte. On la pense « intégrée » ou contestataire. D'un côté, imagine-t-on, une jeunesse « silencieuse », *minutieusement dressée par la société adulte*, prête à reprendre en charge les traditionnelles valeurs morales, sexuelles, politiques. De l'autre, une jeunesse échevelée, inquiète et inquiétante, assoiffée *de révolte ou de marginalité*, dénuée de toute ambition sociale, rêveuse seulement de libertés sexuelles et prête, par le haschich, à s'échapper des voies tracées ou, par le cocktail Molotov, à les faire *sauter*.

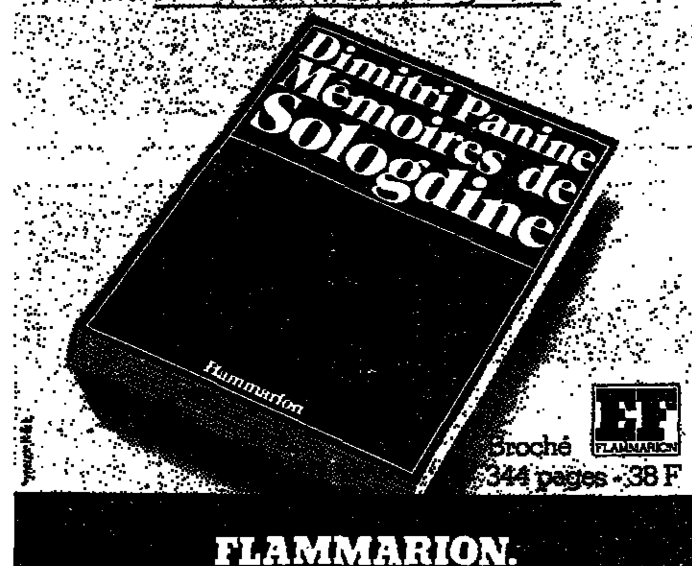
Cette vision manichéenne des choses est bien commode. Mais, Duvignaud l'assure, elle est simpliste. Il n'y a pas deux jeunesses *sensiblement différentes l'une de* l'autre. Il y a, plus probablement, une seule et même jeunesse toute de contradictions, d'hésitations, de tâtonnements. Bref, une « classe d'âge » (celle des 19-24 ans) *quasiment homogène*. Avec un problème, « son » problème : « l'entrée dans la vie ».

Duvignaud a scruté cette classe d'âge longuement. Avec générosité. *Son oreille est attentive*. Chaleureuse aussi. Dans sa voix, rien de la sécheresse scientiste. Sociologue, il n'est pas l'homme des questionnaires auxquels il faut répondre par un « oui » ou par un « non ». Et, *s'il dit révérer les statistiques*, au fond elles ne l'intéressent pas vraiment. Il leur préfère les voix, les voix vives où, au détour d'un silence, d'une phrase avortée, surgit la vérité d'un individu. Deux ans durant, lui et ses collaborateurs du laboratoire d'anthropologie sociale et de sociologie comparée de Tours, Christine Asher-Brunet et Jean-Pierre Corbeau, ont interrogé, dans toute la France, des centaines de garçons et de filles.

Cherchant à déceler la spécificité du « système mental » des jeunes, croyances, émotions, il les a laissés se raconter, rêver à haute *voix, s'indigner. Pour dire le dégoût* ou l'inquiétude que leur inspire cette société d'adultes où ils comprennent qu'ils vont être contraints de vivre, mais dont ils ignorent presque absolument le fonctionnement : « *Je ne sais pas ce que* c'est (cette société). C'est un truc mou autour de moi », confie un jeune paysan. Ils ont confié aussi leurs grandes résignations, leurs petits bonheurs. Le travail, moyen nécessaire à la survie, provoque peu d'enthousiasme. Une certaine désespérance pointe. On rêve, malgré tout, de « ne pas faire comme les parents », de vivre « autrement ». Mais cet « autrement » est difficile à définir. Et l'aventure fait peur.

ANTOINE GALLIEN.

(*Lire la suite page 14.*)



UN ART DU DÉTACHEMENT

« La Paille et le Grain », de François Mitterrand

Par Bertrand Poirot-Delpech

PARCE qu'ils se recrutent parmi les bons élèves en dissertation, beaucoup de nos hommes d'Etat ont rêvé de marquer l'histoire littéraire avant de postuler à l'histoire *tout court*. De cette ambition artistique, la plupart ne gardent qu'une nostalgie d'adolescent dont ils se délivrent en amateurs à l'heure des revers ou des Mémoires.

Tel n'est pas le cas de François Mitterrand. *Qu'il évoque la décolonisation — Aux frontières de l'Union française, Présence française ou abandon*, — l'origine de la Ve République — *le Coup d'Etat permanent*, — son itinéraire personnel — *Ma part de vérité* — ou l'esprit du programme commun et du programme du parti socialiste — *Un socialisme du possible, la Rose au poing*, — la moindre de ses phrases est d'un professionnel, pour qui la fréquentation des livres et le travail sur les mots font partie de la pratique quotidienne.

Le seul recueil sous le titre *la Paille et le Grain*, des impressions de militant, de lecteur ou de marcheur en forêt, qu'il a griffonnées de septembre 1971 à mai dernier pour l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* suffit à le situer dans la grande tradition française des moralistes chez qui se mêlent, à la vitesse de la vie et dans une fête du style, paysages, portraits, souvenirs ou maximes.

LA rosserie est une des lois du genre. L'auteur dit n'y céder qu'en riposte, et il est vrai qu'on ne cesse de le provoquer, y compris dans son camp, où, sans retomber dans l'hystérie de 1940 contre Blum — ce « reptile répugnant », disait Thorez, — les communistes ont retrouvé, dès 1972, « *le ton de procureur qu'ils tiennent d'anciennes habitudes* ».

Mais il faut croire que l'air des Landes et l'éducation catholique portent à la correction fraternelle, car Mitterrand partage avec son voisin et aîné du « 104, rue de Vaugirard » que fut Mauriac autant de goût que de don pour le coup de griffe dont on se remet mal.

Les formules assassines ne se comptent pas : « *La Rocque avait rangé ses fanions* » : « *Paul VI a parlé si bas — contre Pinochet — que Dieu seul en a reçu l'écho* ». M. Debré ? Il a un « *don inimitable de composer avec intransigeance* ». M. Poniatowski ? « *On devine qu'il n'arrête pas de regretter l'époque où ses ancêtres couraient le cerf dans les blés.* » M. Messmer ? « *Il avance la conscience bombée, comme on dit du torse* » ; ce torse que M. Chirac enfle lui aussi, comme si « *la psychologie des foules exigeait un contentement sans faille et sans borne* ».

Sur Georges Pompidou, les traits pleuvent : « *ce thuriféraire balançait l'encens comme on jette un bûche* » : « *il subissait l'éternelle tentation des branches cadettes pour qui le temps tient lieu de tout* » ; « *il finit en compagnie des Polignac dans la figure de Charles X* ».

MAIS la verve polémiste n'exclut pas la compréhension ni la reconnaissance des mérites de l'adversaire, exprimés avec le même bonheur du raccourci. Toujours à propos de Georges Pompidou : un « *étudiant comblé de diplômes et qu'obsède celui qui manque* » ; « *un homme aux racines de terre profonde* » ; et cette observation émue d'écrivain-né : « *Je répugnais à guetter dans la fente des paupières l'éclat nocturne du regard* ».

A l'égard du général de Gaulle, les éloges l'ont toujours emporté sur les réserves lucides : s'il « *jouait de toutes les séductions quand il le jugeait utile, façon de mépriser, la pire* », et s'il devait à son « *anachronisme* » de parler en « *visionnaire* », « *son imagination souveraine a plié sous sa loi de rudes réalités* » et « *nul n'a parlé comme lui le langage de l'Etat* ».

Même sur M. Giscard d'Estaing et au plus chaud de la campagne présidentielle, Mitterrand reste beau joueur. Aux sarcasmes — « *il cherche à créer l'intérêt en simulant l'ennui* », « *il possède au plus haut degré l'art d'expliquer les échecs dont il tire sa réussite* » —, « *il a toujours l'air de pondre un œuf à la tribune* », c'est « *un Mozart de la manivelle* » — répondent les coups de chapeau : « *depuis vingt-cinq ans, je n'ai pas entendu manier notre langue avec autant d'élégance et de précision* », « *il possède du talent à revendre* », « *sa maîtrise me ravit et me distrait* ».

L'ancien candidat pousse le fair-play jusqu'à trouver « *fort bien venue et fort bien préparée* » la tirade sur « *l'homme du passé* » du fameux face-à-face télévisé du 10 mai 1974.

LE secret de cette sérénité doit être cherché dans l'attachement physique que ce provincial garde pour la nature qui l'a façonné et dont les silences le guérissent de la ville. « *Trois mois de Paris et je m'embrouille dans les odeurs de la forêt* ». « *je perds ce sens subtil qui permet de communiquer avec l'âme des choses* ».

Les évocations des Landes ou du Morvan qui alternent avec les réflexions politiques sont à l'image de cette respiration. Ce qui ne veut pas dire que le paysagiste connaisse des extases béates. Les heures inquiètes du crépuscule ont sa préférence, et la nature lui pose autant de questions qu'elle donne de réponses. Sans évoquer le « *maître de toute explication* » dont il envisage — dans *la Rose au poing*, Flammarion, 1973 — qu'il « *vienne à sa rencontre* », le spectacle de la création lui donne l'impression « *de se fondre dans un être sans limites* » et « *l'envie de remercier quelqu'un* ». Tout en niant qu'il s'agisse « *précisément* » de prière, il ressent, en visitant Vézelay la veille de son engagement de l'an dernier, que « *tout est offrande dans l'accord du monde et des hommes* ».

ECHANGE sans cesse menacé et non pas avant-goût d'éternel par un spiritualiste qui s'ignorerait. Seule conserve pour lui la fixité de l'absolu..., l'odeur de poussière mêlée de maïs et de peuplier où il a découvert la lecture dans le grenier de son enfance, et qui le poursuit comme le goût de la madeleine obsède Proust. Ses joies de promeneur, et le bonheur en général, lui inspirent au contraire des images de tremblement, de trouble, de crainte, et de glissement dans le temps.

D'un coucher de soleil sur Trébeurden, il retient ce qui change : « *La suite des heures* », les pas qui déplacent l'horizon, le « *trot de la marée* », la « *foulée des tempêtes* », le « *mouvement de ses pensées* ». De tel autre surplomb, il « *aperçoit mieux ce qui va, ce qui vient* ».

AUX jeunes qui prônent une langue chaotique à l'image de l'inconscient et des villes, ces descriptions composées à l'ancienne risquent de paraître académiques comme des dictées de certificat d'études. Il y a même de la témérité à affirmer, en nos temps de brouillons systématiques : « *Je me méfie du premier mouvement, de cette illusion lyrique qui me plonge à coup sûr dans le pathos.* »

D'autant plus que le double passage à l' « alambic » — à la façon des « bons » cognacs — n'élimine pas certains apprêts scolaires ni certains alexandrins tenaces comme « *et les vents du désert gouvernent Babylone* » ou « *quel monde révèle-t-elle où l'âme aurait accès ?* ».

Mais ces exceptions confirment la règle d'une prose par ailleurs économe de ses effets et attentive au jeu de ses sonorités. Les images marquent par leur concentration suggestive : « *Le vent lui levait l'aile* » ; Florence semblait « *composer l'arrière-plan d'un tableau dont le personnage central attendait d'être peint* » ; « *silence du guet, de l'alarme et — l'ai-je imaginé ? — de la douleur* ».

L'accord entre fond et forme culmine avec les aphorismes, où le lecteur de Chamfort donne le maximum de tranchant à l'expérience de l'homme d'action : « *L'action brûle les matériaux qu'on lui jette* » ; « *les bourgeois d'argent ne pardonnent pas d'avoir tremblé* »...

On comprend mieux pourquoi l'auteur se prête si difficilement à la discipline de la télévision, dont l'effort à mi-chemin de l'improvisation *et de la récitation* « *vide le regard* ». Mitterrand n'est pas l'homme de spectacle que la politique exige désormais : homme de plume, il regarde d'abord le français au fond des mots !

A la racine de ce classicisme qui paraissait à son adolescence « *supérieurement révolutionnaire* » et préférable « *au français traduit de l'allemand de la gauche marxiste* », on trouve comme chez tous nos grands écrivains politiques — De Gaulle, Mauriac, Malraux, Blum lui-même — l'exemple de Barrès. « *Que tout soit sobre, essentiel, dévoré de lumière, épuré.* » Cet enseignement est suivi dans l'amour du terroir comme dans le laconisme vibrant du style.

Bien que « *Barrès ne lui ait jamais plu* », *Chardonne prolonge cette influence*, par son appartenance au même village sablonneux que Mitterrand enfant, mais aussi par ses préceptes de recul sceptique : « *Les multiples besognes et tracas dans l'ordre politique, c'est remuer du sable* », « *la sérénité c'est l'indifférence, tout le reste est vulgaire* » ; « *d'abord le détachement de soi-même, après tout ira mieux* » (*Propos comme ça*, Grasset, 1966.)

Sans mettre en doute une foi politique attestée à chaque page et que d'ailleurs Chardonne partageait à sa façon — « *Le capitalisme, de notre temps, c'est un scandale* », — il est permis de chercher dans cet art du détachement une clef des questions que pose à certains la personnalité de Mitterrand.

A cause de ses débuts fulgurants et parce qu'ils raisonnent pour eux-mêmes en termes de carrières irremplaçables, les adversaires du leader socialiste l'imaginent dévoré d'ambition personnelle, et de la pire, l'absence de preuves devenant le signe qu'elle ne s'avoue pas.

Certes, il l'a reconnu dans *la Rose au poing* : « *Quel premier communiant n'a rêvé d'être pape !* ». Mais seul le triomphe de ses idées l'occupe. On peut le croire lorsqu'il commente ainsi le face-à-face du 10 mai : « *Je regardais du fond d'un détachement dont j'ai mesuré par la suite l'imprudence, garde qu'on baisse à contretemps.* » « *J'étais tranquille, j'étais là pour autre chose...* »

C'est qu'au plus profond il refuse la personnalisation du pouvoir. Il croit à l'importance de de Gaulle, non à sa nécessité ; une situation donnée l'a produit et non le contraire. A l'inverse de Malraux, avec qui c'est la différence majeure, il pense que les événements ne sont pas commandés *magiquement* par une *poignée d'êtres* supérieurs, mais par les « *relations économiques des groupes sociaux et principalement par les rapports de production.* » Le destin ne l'aimerait pas ? Qu'en sait-on ? « *Le destin de la Seine est-il d'arroser Paris ou bien d'aller à l'Océan ?* »

Plus que tous les démentis jamais crus, sa façon éblouie d'observer un vol d'oiseaux migrateurs gage sa foi dans la « remplaçabilité » des chefs politiques : « *Toutes les dix secondes l'oiseau de pointe aussitôt remplacé s'effaçait, coulait à l'arrière, un relais incessant à grands coups d'ailes irréguliers imprimait à la migration un intense mouvement intérieur, sans que fût modifié le dessin parfait de l'ensemble.* »

Tout le « mystère » de Mitterrand tient peut-être dans cet émerveillement.

★ **« La Paille et le Grain », de François Mitterrand, collection « la Rose au poing », Flammarion, 302 pages, 32 F.**



LITTÉRATURE ET CRITIQUE

« La planète des jeunes »

(Suite de la page 13.)

Une chose est sûre : on ne sait que faire de ce monde qu'on n'a pas construit, par lequel (on en a confusément le sentiment) on a commencé déjà d'être inexorablement « machiné ». Des politiciens, on se méfie : « c'est magouille et compagnie ». Le gauchisme ? « Bof ! » On préfère chercher et trouver un abri, une « niche » dit Duvignaud, « où la vie quotidienne puisse permettre à la personnalité de se reconnaître elle-même, sans subir le poids du monde extérieur, le monde des adultes ». Mais construire la niche n'est pas aisé. Les pressions sociales et parentales sont là. Elles viennent troubler les songeries et les espoirs d'une douce tranquillité. Agressé, on ne sait plus à quelles valeurs se vouer. Et l'on finit par avoir, dans la tête, des idées et des envies réellement contradictoires. C'est le désarroi.

Indécise, proprement « paumée », incapable en tout cas de choisir entre deux projets d'existence trop également ancrés dans son esprit, une jeune infirmière du centre de la France exprime clairement cette inquiétude générale : « Je vois à peu près ce qui peut m'attendre : le travail, et surtout la vie de tous les jours complètement morte. Je ne sais pas quoi faire pour éviter ça. Etre marginale, ça ne m'intéresse pas tellement non plus. Entre les deux, je ne sais pas trop. »

Ce qu'elle sait, par contre, c'est que sa « volonté de tendresse » est forte. Duvignaud, qui en souligne l'importance et la considère comme le bien commun à la génération des 19-24 ans, ne veut pas en expliquer l'apparition « par on ne sait qu'elle relation parentale avortée ». C'est moins simple que cela. Et, socialement, plus nouveau.

Récente, cette volonté de tendresse a néanmoins ses rites, bien différents de ceux que véhicule la tradition : rituels érotiques ou sentimentaux des bals populaires, des groupes de motards, des soirées haschischines, des réunions de pop music. Cette course un peu appliquée, un peu méticuleuse, se mène sans trop de phrases. On ne parle guère dans les niches. On essaie d'y vivre. A la limite, on n'a rien à y dire. Le langage est accusé de tous les vices et surtout de rompre ce nouvel état de nature que serait « l'état de tendresse ». Cette raréfaction du discours, Duvignaud ne la juge pas. Il l'observe simplement. Et puis constate le refus massif, résolu, de la langue dominante — celle que parlent le politicien, le journaliste, le professeur et (lui-même le reconnaît) le sociologue.

Chose figée, compagne d'un « arrivisme social » qui dégoûte, la langue appartient aux adultes. On la leur abandonne. On n'a que faire de la syntaxe. Les figures rhétoriques font peur ou font sourire. Terminer une phrase ? L'envie manque. On sait ce qu'on a voulu dire et qu'on a été entendu. Le sens est passé. La vie et la chaleur aussi. Cela suffit. On n'en dira pas plus. Et l'on parlera, c'est Duvignaud qui le dit, comme Joyce ou Céline.

Selon l'auteur de « la Planète des jeunes », cette distance prise envers l'institution qu'est la langue est un phénomène majeur parce qu'il fait — et clairement — le « procès des pères ». De cette révolte essentiellement langagière, Duvignaud a su rendre compte, avec une finesse extrême. Et il a su en rapporter les méandres, en expliciter les obscurités.

Psychanalyse sociale ou encore « socio-analyse », « la Planète des jeunes » est un livre qui importe. Il réussit à cerner, dans leur complexité, les « représentations collectives », d'une classe d'âge appelé demain à façonner la vie affective et sociale. Et c'est, à sa façon aussi, une œuvre littéraire. Plusieurs des monologues qui la composent ont une musique. Une musique originale. Qui fait penser à... ? A rien, précisément. Sinon peut-être à une littérature à venir.

ANTOINE GALLIEN.

Le retour du « Sagittaire »

LES éditions du Sagittaire ressuscitent, après quinze ans de sommeil. C'est une heureuse nouvelle pour qui se souvient de la cohorte de livres qui sont sortis de cette maison. Dans les années 30, et après-guerre, le Sagittaire qui prenait la suite des éditions Kra, allait publier Jarry, Ribemont-Dessaignes, les *Manifestes du surréalisme*, Soupault, Desnos, Crevel. C'était un des lieux où s'engouffrait la modernité. On vit aussi paraître, sous le même signe, des textes de Vailland, de Mac Orlan, de Scott Fitzgerald. L'aventure du Sagittaire dura jusqu'à la fin des années 50. La maison se mit alors en état d'hibernation. Certains textes allaient devenir introuvables, comme *le Dernier logis de Balzac*, de Jarry, ou l'*Anthologie prolétarienne*, de Nizan.

Gérard Guégan, Raphaël Sorin et Alain Le Saux, qui animaient les éditions Champ libre, mais qui ont dû quitter récemment cette maison, vont maintenant relancer le Sagittaire. Leurs projets sont déjà très riches et très précis. Ils se proposent d'inaugurer, à la rentrée prochaine, six collections, toutes marquées par le refus des idéologies, et la volonté de faire resurgir la négation. Les titres qu'ils ont choisis en témoignent : « *Contre-champ* », « *Contre-coup* », « *Contre-pied* », « *Contre-attaque* », « *Contre-type* » et « *Contre-expertise* ».

« *Contre-champ* » sortira des romans français et étrangers qui feront apparaître, sous toutes les formes, ce qui est maintenu à l'ombre du spectacle social ou individuel : le moi inconnu, la vie absente. « *Le choix n'est pas entre Sollers et les Clavel, Bernard et Maurice* », dit Guégan, qui vient lui-même de publier un second roman, *les Irréguliers* (1).

« *Contre-coup* » accueillera la science-fiction, la pornographie, etc. : les romans populaires qui exprimeront une critique radicale dans l'explosion du mauvais goût. « *Contre-pied* » s'intéressera aux *mass media* : ce sera le « sunset boulevard » des modes récentes, qui ont déjà trop vieilli. Des essais, des récits, des biographies montreront le pourrissement de la « contre-culture ». « *Contre-attaque* », qui reprend le nom du groupe révolutionnaire animé par Georges Bataille en 1935, oubliera des documents, des pamphlets éclairant les derniers visages de l'idéologie. Annie Le Brun fera une critique de gauche du M.L.F. Titre provisoire de son livre : *l'Anti-femme*. « *Contre-type* » suscitera de brefs portraits des mythes et des héros modernes, et « *Contre-expertise* » fera une lecture de l'histoire sans doute assez proche de celle qu'ont proposée les *Cahiers du futur* dans leurs numéros 1 et 2. Cette revue, dirigée par Guégan, passe de Champ libre au Sagittaire. Son numéro 3 portera sur le thème de la visite dans la bourgeoisie du dix-neuvième siècle : visite littéraire, visite des lieux par la police, visite médicale, etc.

FRANÇOIS BOTT.

(1) Editions Lattès.

ÉCHOS

— LE JURY DU PRIX LITTERAIRE DE LA CITE a attribué son prix 1974 à Georges Bordonove pour son livre « les Marins de l'An II » (Laffont).

— L'EXEMPLE DE LYON, « capitale de la poésie » durant une quinzaine (voir « le Monde des livres » du 31 janvier) a été suivi à Laon. Depuis le 3 février jusqu'au 4 mars se poursuit l'opération « Poèmes dans la ville », qui a été conçue et préparée par Claude Simsen, directeur de la Maison des arts et loisirs.

— « PAROLE ET SOCIETE », revue du christianisme social, publie, dans son dernier numéro (4-5) les actes du tribunal Russell II (1re session) sur la répression au Brésil, au Chili et dans d'autres pays d'Amérique latine. (9 F. Diffusion : « La joie de lire », 40, rue Saint-Séverin, Paris-5e.)

— L'ASSOCIATION DES AMIS DE TEILHARD DE CHARDIN organise pour la célébration du vingtième anniversaire de sa mort (10 avril 1955), une série de conférences dans la chapelle Sainte-Bernadette, 4, rue d'Auteuil (16e), à 20 h. 45.

Après M. Michel Léon-Dufour, qui a parlé le 7 février de « la pensée de Teilhard et la mondialisation », le Père Humbert Biondi traitera le 10 mars, de « Teilhard et l'évangélisation des temps nouveaux » et le père Pierre Leroy, les 16 et 17 avril, de « Qui est Teilhard ? ».

— LE VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE PAUL CLAUDEL sera célébré le 25 février par une messe à l'église Saint-Gervais.

Pour célébrer cet anniversaire, une assemblée générale de l'Association des amis de Paul Claudel se tiendra le 5 mars. Ce même jour, Jean-Louis Barrault reprendra au Théâtre d'Orsay « Christophe Colomb ».

— UNE NOUVELLE REVUE TRIMESTRIELLE, animée par l'écrivain roumain Dumitru Tsepenaag et intitulée « les Cahiers de l'Est » vient de sortir à Paris, en français. A son comité d'honneur, figurent Pierre Daix, Jean-Marie Domenach, François Fejtö, Eugène Ionesco, Ian Kott, Denis de Rougemont, Joseph Skvorecki. Cette revue entend « faire connaître en Occident la littérature des pays de l'Est, par seulement celle du témoignage, mais aussi celle dans laquelle se dévoilent de nouveaux modes d'écriture, des formes nouvelles d'expression ». (138 pages, 18 F. Editions Albatros, 14, rue de l'Armorique, Paris-15e.)

— LA REVUE « DIALECTIQUES » consacre son dernier numéro à la linguistique. On y trouve, notamment, un article de Roman Jakobson, « Langage et Vie » (16 F. David Kaisergruber, 77 bis, rue Legendre, 75017 Paris).

VIENT DE PARAITRE

Romans français

LUC ESTANG : *Il était un p'tit homme.* — Un roman historique dont le premier tome, *A la chasse aux perdrix*, évoque Paris impérial dans l'année d'Austerlitz. (Le Seuil, 300 p., 35 F.)

MAURICE T. MASCHINO : *le Reflux.* — Par l'auteur du *Refus* et de *l'Engagement*. « Le Monde d'aujourd'hui » a publié des extraits de ce roman dans son numéro des 2-3 février 1975. Précédé d'un entretien avec Francis Jeanson. (Pierre-Jean Oswald, 210 p., 27 F.)

JOSE PIERRE : *Qu'est-ce que Thérèse ? C'est des marronniers en fleurs.* — Un « héroïsme érotique » par un surréaliste des années 1952 à 1969. (Le Soleil noir, 200 p., 45 F.)

M. BALKA : *les Mains nues.* — La liberté, malgré l'hérédité, le milieu, la société, l'argent et les autres. Par l'auteur de *la Rançon du silence*. (Gallimard, 380 p., 39 F.)

YVES GANDON : *la Dispersion.* — Premier tome d'un nouveau cycle, *Destination inconnue*, du fécond romancier récemment disparu. (Robert Laffont, 290 p., 26,20 F.)

JEAN-PIERRE FAYE : *Inferno, versions.* — Un nouveau roman de l'auteur de *la Cassure*, animateur du collectif « Change ». Dessin original de Titus-Carmel. (Seghers - Laffont, « Change », 290 p., 35,50 F.) Du même auteur : *l'Ovale*, détail sur un lieu caché désirant. Robert Laffont, « l'Ecart », 170 p., 20,60 F.)

Littérature étrangère

DIMITRI PANINE : *Mémoires de Sologdine.* — Par celui qui servit de modèle au Sologdine du *Premier Cercle* (de Soljenitsyne) et qui vit en France depuis 1972. Traduit du russe par Jacob Gregory. (Flammarion, 331 pages, 38 F.)

GEORGES NIVAT : *Sur Soljenitsyne.* — Par l'un de ses traducteurs en français, une réflexion sur l'œuvre de l'écrivain russe et sa symbolique. (Editions l'Age d'homme, « Collection Slavica. » 208 p., 27 F.

SEVERO SARDUY : *Barroco.* — De Platon à Copernic, de Raphaël à Bob Morris, de Gongora à Lezama Lima ; la cosmologie baroque. Avant et après. Par l'auteur de *Cobra*. Traduit de l'espagnol par Jacques Henric et l'auteur. (Le Seuil, 144 p., 32 F.)

Société

HENRY DORGÈRES : *Au temps des fourches.* — L'ancien leader du « Front paysan » évoque les luttes des « chemises vertes » du temps des Ligues et du Front populaire. (France-Empire, 290 p., 32 F.)

CLAUDE MICHELET : *J'ai choisi la terre.* — L'autobiographie d'un jeune agriculteur, fils de l'ancien ministre. (Robert Laffont, « Un homme et son métier. » 240 p., 27,10 F.)

SUZANNE BERGER : *les Paysans contre la politique.* — L'organisation rurale en Bretagne : 1911-1974. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Traduit de l'anglais par J.-P. Huet. (Le Seuil, « L'univers historique. » 350 p., 45 F.)

CEDETIM : *les Immigrés.* — Contribution à l'histoire politique de l'immigration en France, par le Centre d'études anti-impérialistes. (Stock 2, « Lutter. » 390 p., 28 F.

CHRISTIAN JELEN : *les Normalisés.* — La vie quotidienne dans les pays de l'Est, à partir des articles de journaux, malgré leur censure. Préface de Pierre Daix. Postface d'Ilios Yanna Kakis. (Albin Michel, 290 p., 34 F.)

SIMONE IFF : *Demain la société sexualisée* — Par la présidente du Mouvement français pour le Planning familial, la synthèse de plusieurs années de luttes et d'efforts collectifs pour la libération de la sexualité. Avec la collaboration de Marcel Besse et Werner Iff. (Calmann-Lévy, « L'ordre des choses », 320 p., 29 F.)

Sciences humaines

FRANKLIN PEASE : *les Derniers Incas du Cuzco.* — Historien et anthropologue péruvien, l'auteur retrouve, à travers ses institutions et ses mythes, les structures de la civilisation andine. Traduit de l'espagnol et présenté par Bernard Lelong. (Mame, Col. « Repères », Sciences humaines. 192 p., 35 F.)

CHRISTINE BUCI-GLUCKSMANN : *Gramsci et l'Etat.* — A partir des *Cahiers de Prison*, et de nombreux inédits du théoricien marxiste italien, l'élaboration d'une théorie matérialiste de la philosophie. (Fayard, « Digraphe. » 456 p., 68 F.)

LISE VINCENT DOUCET-BON : *le Mariage dans les civilisations anciennes.* — De la Chine antique à l'Amérique précolombienne, une sociologie comparée de l'institution matrimoniale. (Albin Michel, « L'évolution de l'humanité », 458 p. 65 F.)

Histoire

JEAN ELLEINSTEIN : *l'U.R.S.S. contemporaine. Histoire de l'U.R.S.S., tome 4.* — L'évolution économique, sociale et politique de l'U.R.S.S. de 1947 à nos jours vue par un historien communiste dont les aperçus, dans les trois premiers tomes de cette œuvre, ont été remarqués pour leur nouveauté. (Editions sociales, 323 p., 12 F.)

AMERICO NUNES : *les Révolutions du Mexique.* — Les éléments du dossier de la guerre civile de 1910-1917 : la liquidation du Vieux-Mexique en plusieurs révolutions. (Flammarion, « Questions d'histoire », 188 pages, 8,50 F.

CONSTANTIN DE GRUNWALD : *Société et Civilisation russe au XIXe siècle.* — L'analyse d'une période sans laquelle l'Union soviétique aujourd'hui se comprend mal. (Le Seuil, « Points d'histoire » 254 p., 14,20 F.)

JACQUES DELPERRIE DE BAYAC : *le Royaume du Maréchal. Histoire de la zone libre.* — Une société singulière avec son « roi », ses parades, ses groupements, ses courants souterrains et sa résistance. « Presque libre ? » (Robert Laffont, 413 pages, 45 F.)

PIERRE CHAUNU : *« De l'histoire à la prospective ».* — « La méditation du futur, c'est la connaissance du présent ». Une application des connaissances historiques à l'exploration de l'avenir par le fondateur de l'histoire sérielle. (Robert Laffont, « Libertés 2000 », 400 pages, 42,05 F.)

Politique

W. W. ROSTOW : *les Etapes du développement politique.* — Après *les Etapes de la croissance économique*, paru en 1962, l'auteur s'interroge sur les liens politiques et la croissance économique. Traduit de l'américain par J.-P. Huet. (Le Seuil, 490 p., 45 F.)

Document

MARIE MICHEL-BAHSI : *Poupoune.* — Les souvenirs d'une enfant de Ménilmontant. (Albin Michel, 260 p., 27 F.)

CLAUDE BORIS : *les Tigres de papier.* — Crise de la presse et autocritique du journalisme. (Le Seuil, « Combats », 320 p., 32 F.)

Economie

ALFRED SAUVY : *la Fin des riches.* — Richesse rime-t-il avec vieillesse ? (Calmann-Lévy, 300 p., 29,50 F.)

BERTRAND BELLON : *le Voleur de main-d'œuvre.* — Le spectre du chômage. Postface de Michel Beaud. (Le Seuil, « Economie et société. » 240 p., 30 F.)

Justice

JACQUES ISORNI : *Enigme rue des Chrysanthèmes.* — Le dossier d'une affaire criminelle plaidée par l'avocat en 1969. (Flammarion, 210 p., 28 F.)

Spiritualité

CARLO SUARÈS : *Mémoire sur le retour du Rabbi qu'on appelle Jésus.* — S'appuyant sur la cabale hébraïque, l'auteur révèle une nature de Jésus, seuil d'un univers pluridimensionnel. (Robert Laffont, 225 p., 26,20 F.)

Voyages

JEAN RASPAIL : *Journal peau-rouge.* — Le journal d'un voyageur occidental dans les réserves indiennes des Etats-Unis d'Amérique. (Robert Laffont, 260 p., 26,20 F.)

Présentés cette semaine

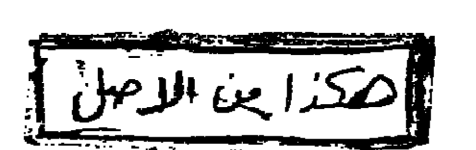
G. ROMEYER-DHERBEY : *Maine de Biran.* — (Seghers, « Philosophie », 224 p., 25 F.)

PAUL OLIVIER : *Benedetto Croce.* — (Seghers, « Philosophie », 208 p., 23,50 F.)

Dans les poches

MAURICE BARRES : « l'Appel au soldat ». Le roman de l'énergie nationale. (Le Livre de poche, 510 pages, 8,50 F.)

LES SOIREES DE MEDAN. Le seul document collectif de l'école naturaliste. Zola, Huysmans, Maupassant, Céard, Hennique, Alexis. (Le Livre de poche, 290 pages, 7 F.)



LETTRES ÉTRANGÈRES

Rondo à la turque

★ ETROITE SURVEILLANCE, de Cetin Altan. Traduit du turc par Turan Gokaltay. Flammarion, 250 pages, 32 F.

UN homme est enfermé dans une cellule. Enfermé dans lui-même. Accusé. Il n'en sortira qu'après avoir avoué. Avoué quoi ? Il n'en sait rien. Ou plutôt si. Car de quoi est-on complètement innocent ? Alors, il se met à se raconter son premier meurtre, lorsque, âgé de trois ans, il envoyait toute sa famille « à l'ogre ». Une enfance, une adolescence, se déroulent, ponctuées de retours-refrains à la cellule, à son arsenal de terreur.

En une série de scènes de la vie quotidienne, la Turquie des années 30 apparaît, entre la mosquée et l'autoroute. Des épisodes saisis comme dans les gravures de Hoggarth ou de Longhi. Une *mère frustrée,* frustrante, *qui claque les portes et donne des gifles ;* un père, haut fonctionnaire qui navigue passivement dans le pays au gré de ses nominations ; des grand-mères confites en dévotion ; un *grand-père pacha,* sorte de Dourakine *tonitruant ;* des bonnes délurées qu'on appelle les « adoptives », toujours promptes à fuguer avec les pâtissiers-livreurs du coin. Tout un petit monde patriarcal, irascible, en porte à faux sur son temps. Cocasse.

Des premières réprimandes à la grande solitude de l'internat, c'est le même système de pression et d'oppression qui enserre *l'enfant, l'adolescent.* La *même formidable culpabilité. Et, dans sa* cellule, soumis à l'étroite surveillance des gardiens, tour à tour affables ou muets, soumis à l'arbitraire, l'homme n'est une fois pour toutes qu'un enfant prolongé, un éternel gardé à vue.

Ce premier roman, construit comme un rondo, vigoureux, cru, dont l'humour dédramatise constamment le sens profond, la leçon, est un succès dans son pays. Il vient de faire l'objet d'une cinquième édition. Son auteur, quarante-huit ans, journaliste, ancien député socialiste d'Istanbul, emprisonné à plusieurs reprises depuis 1971 (date de l'intervention des militaires au pouvoir), mérite d'être lu ici comme un talent à part. A situer entre les romanciers « anatoliens », que la France découvre depuis quelques années, épiques, sociaux, et les romanciers d'inspiration plus citadine, plus européenne, des milieux d'Istanbul.

FRANÇOISE WAGENER.

RELIRE « LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL »

Un drôle de chef-d'œuvre

★ LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL, de J.-M. Synge, traduit de l'anglais par Fouad El-Etr, illustré par Roland Topor, « La Délirante », 54, rue de Seine, Paris-6e, 96 p., 39 F.

LE Baladin du monde occidental figure aujourd'hui dans les anthologies du théâtre classique irlandais : il en est le chef-d'œuvre. Un drôle de *chef-d'œuvre certes* — ils sont fous, ces Irlandais... — qui a une place originale dans notre théâtre. On en a souvent dit les qualités shakespeariennes, le dialogue théâtral du bouffon et du métaphysique, l'humanité du regard porté sur chaque personnage, la langue surtout, souple, métaphorique, vitale. L'allure est pourtant bien de notre temps, plus *pressée,* plus dépouillée. Le réalisme transfigurant de Synge rappellerait l'*Opéra de quat'sous* revu par Brecht, mais ici les criminels ne sont pas des criminels et, sans musique, le chant est vraiment du chant.

La fable : un jeune homme insignifiant, Christy Mahon, devient l'admiration de tout un village pour avoir, d'un coup de bêche sur la tête, « exterminé son papa », à dix jours de *marche de là. Son haut fait mythique* éveille une nostalgie générale : qui oserait cet acte libérateur, gros de tant de prolongements inexprimés, politiques et sociaux autant que psychologiques ? Admiré, Christy se découvre admirable, et devient le chantre de son exploit ; avec lui, tout le « Monde occidental » de ces côtes irlandaises bascule dans un rêve d'héroïsme lyrique. Comment la belle et fière Pegeen, la fille du tavernier, hésiterait-elle entre cet aventurier et son benêt de fiancé, blotti dans les jupes du curé ? Et comment Christy ne préférerait-il pas la jeune fille impérieuse aux pécores du village, et même à cette veuve Quin un peu chèvre, qui connaît trop les choses de la vie, ayant elle-même éliminé son homme et tous ses enfants ?

(Dessin de TOPOR.)

Christy triomphe, quand survient son papa, la tête enturbannée mais entière, et l'univers mythique s'écroule. Nouveau coup de bêche du fils sur le chef paternel... Mais la magie n'opère plus : l'acte héroïque à distance devient crapuleux quand *on le voit, la vraie violence effare, et* la lâcheté collective s'acharne contre Christy. Le vieux Mahon, increvable, sauve son fils : ils partiront ensemble, couple désormais indissoluble et déjà beckettien, porter leurs histoires et leurs querelles à travers le « Monde occidental ».

On ne s'y trompe pas : cette histoire plus hilarante qu'horrible de parricide n'est pas le vrai sujet de la pièce. Synge nous y montre le pouvoir de l'imagination et de la poésie quand elles entrent dans la vie quotidienne et transforment les êtres ; il montre aussi la résistance de la bêtise quotidienne à ces forces, la résistance de ce qui n'a pas de sens du tout à ce qui en a peut-être.

Les premières représentations du *Baladin* à l'Abbey Theatre de Dublin en 1907 firent scandale pour cette raison même : l'ironie, la fantaisie sans complaisance de Synge, troublaient le nationalisme idéal des militants contemporains. Une pièce moins forte eût moins gêné. Celle-ci file bon train, rebondit, s'envole dans le lyrisme et retombe en pirouette, sa vitalité est irrésistible. Merveilleusement gaie et truculente, merveilleusement irlandaise en vérité, et lucide, elle dépasse d'emblée les œuvres des dramaturges irlandais de cette génération, et ce fut un grand mérite de Yeats d'y reconnaître le génie.

Il faut lire la préface de Synge à sa propre pièce pour apprécier la justesse et la nécessité de la version qui paraît aujourd'hui. Une traduction de Maurice Bourgeois, publiée dès 1913, eut le mérite de faire entrer *le Baladin* dans le panthéon d'humour noir des surréalistes : il possède, proclame Breton, « le don de lever sur le théâtre de l'avenir tel qu'il doit être l'épaisseur de milliers de rideaux ». L'« adaptation » renvoyait pourtant, par le langage, à une tradition de farce paysanne patoisante et naïve : son épaisseur date. Or rien n'est plus étranger à Synge que cette nuance. En Irlande, disait-il, « nous avons une imagination débridée, et magnifique, et tendre ». A travers les « énormités » du parler populaire irlandais s'expriment lyrisme et joie ; grâce à elles, chaque réplique devient « aussi savoureuse qu'une noix ou qu'une pomme ».

Le texte de Fouad El-Etr est évidemment, et comme il le faut, passé par le « gueuloir » : il se dit, il se chante, il respire ; et c'est aussi le texte d'un poète, capable de reconnaître dans le loustic qui ferait chavirer les étoiles », ce Christy Mahon « né solitaire, comme la lune au petit matin ». Fidèle à *l'esprit, à la lettre et à la co*casserie de Synge, il réussit le tour de force d'être aussi théâtral que lui. Les images de Topor l'accompagnent comme un rêve sur le rire, un rire sur le rêve : modestie du discours et richesse du propos. L'ensemble excite et réjouit ; c'est rare.

MARTINE DE ROUGEMONT.

Policier

LE CONCIERGE REVIENT DE SUITE

★ LE PIPELET N'A PAS PIPE, de Jean Sarell, Série noire, 180 p., 5,25 F.

EN principe, quand un concierge n'est pas dans « l'escallier » ou le « collidor », c'est qu'il est au poste de police, révélant au commissaire les turpitudes des locataires du cinquième B. Voilà en tout cas ce qu'on attend de lui quand on le rencontre dans une Série noire. *Mais si le pipelet de* Jean Sareil bavarde comme une pie, comme le veut le genre ou les usages domestiques, il sait aussi se taire comme l'enseigne *la prudence* ou les bons pourboires. Il est même tellement bavard qu'il noie, sous une torrentielle argumentation, la plus précise, la plus évidente des assertions des policiers qui enquêtent sur le meurtre de la prostituée du troisième. Et il « tue » avec les mots comme d'autres à la mitraillette. Gangsters désarçonnés par le feu nourri de ce cruciverbiste impitoyable, juge soumis à l'instruction de ce pipelet maître-chanteur, boxeur sonné par la logique de ce philosophe d'entresol, sont autant de scènes qui étourdissent.

De ce livre — qu'on ne laissera pas entre les mains de son concierge — on tirera la leçon suivante : *une bande so*nore peut mettre en déroute une bande de gangsters.

B. A.

Correspondance

A propos d'Althusser

M. Jacques Rancière, auteur du livre la Leçon d'Althusser *(Gallimard « Idées »), dont Roger-Pol Droit a rendu compte dans « le Monde des livres » du 24 janvier a été vivement pris à partie dans « le Monde des livres » du 7 février par M. Diatkine et Mme Broda. Il nous a fait parvenir la lettre suivante qui, si elle ne tranche pas le différend au fond, clôt pour nous la polémique.*

Ces deux correspondants pouvalent s'en prendre au seul texte de Roger-Pol Droit, mais ce n'était évidemment pas leur cible. Ils pouvaient s'en prendre à mon livre lui-même, mais cela les obligeait à le lire. Ils ont choisi la solution la plus économique : parler de l'article comme s'ils par*laient de mon livre, donner le* résumé schématique de ce compte rendu pour la totalité de l'argumentation du livre. « C'est pauvre », concluent-ils. Assurément, mais *de quoi* parlent-ils ? Où est-il question dans mon livre du « conformisme pratique » d'Althusser ? Où ce « conformisme » est-il démontré par le seul fait qu'Althusser appartienne à l'Université et au P.C.F. ? Où y est-il écrit que « les masses savent tout » ? Mme Broda et M. Diatkine sentent bien qu'ils ne peuvent en réalité attribuer les thèses qu'ils dénoncent ni à Roger-Pol Droit ni à mon livre, qu'ils ne citent jamais. Difficulté résolue par l'astuce d'un pronom : « *On* isole le théorique (...) *On* dédialectise pratique et théorie (...) *On* a dès lors beau jeu (...) Citant Mao, *on* en fait un spontanéiste (...) », etc.

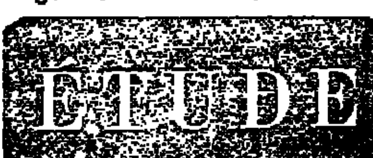
Il leur faut pourtant donner un peu d'épaisseur à cet « on », sujet fantôme d'un discours introuvable. A *quoi servent quelques* notations de psychologie pittoresque : *ainsi les lecteurs du Monde* ont pu apprendre que « *Rancière* », ayant vainement espéré détacher Althusser de son parti, « enrage » à voir les services — non précisés — qu'il rend à la classe ouvrière (désespoir et rage sont, on le sait, les attributs canoniques de la petite-bourgeoisie impuissante). Ainsi la dialectique est en place : une fois posées les sombres motivations de *Rancière*, nos duettistes n'ont plus qu'à lire le procès-verbal des indignités théoriques dont *on* s'est rendu coupable, pour en venir à la sentence : « L'ouvriérisme du pro-chinois *Rancière* » rejoint « le terrorisme anti-logiciste de l'humaniste Rubel » Vichinsky ne raisonnait pas autrement. Il avait seulement, dans sa lutte contre le « terrorisme », plus de moyens à sa disposition.

Je laisse aux lecteurs du *Monde* le soin de juger de quelle façon ce genre d'argumentation peut « servir la classe ouvrière ». Personnellement je doute même qu'elle serve beaucoup le parti dont se réclament Mme Broda et M. Diatkine.

GRAHAM GREENE ET LE SAINT-OFFICE

A la suite de l'article d'Anthony Burgess consacré à Graham Greene (voir « Le Monde des livres » du 7 février), l'écrivain anglais nous a adressé la note suivante :

« M. Burgess a quelque peu gâché une bonne histoire. Ce n'est pas LE FOND DU PROBLEME qui fut « condamné par l'Eglise ». C'est à LA PUISSANCE ET LA GLOIRE que le Saint-Office demanda que des révisions soient apportées environ quatorze années après sa publication. Naturellement, bien que poliment j'espère, je m'y refusai. »



Barthes par lui-même

Un livre de plaisir

★ BARTHES, par Roland Barthes. Le Seuil. « Ecrivains de toujours », 182 pages.

« TOUT ceci doit être considéré comme dit par un personnage de roman. » Voilà, pour un essai sur soi-même, un bien étrange préambule. Il fonde pourtant à lui seul toute l'entreprise du livre.

« Ecrire sur soi peut paraître une idée prétentieuse, mais c'est aussi une idée simple : simple comme une idée de suicide. » Ou bien, souscrivant au pacte de l'authenticité sur lequel repose classiquement tout discours autobiographique, le « je » s'épuise à reconstituer un « il » dont il sait, par définition, qu'il ne pourra jamais être un « moi ». Ou bien, coïncidant avec lui-même dans l'acte de l'écriture, il se perd dans l'infinie prolifération du langage, sans plus rien à quoi se comparer, se raccrocher. Le mensonge ou la folie : dans les deux cas une manière de suicide, sinon le suicide même, sans métaphore, comme Michel Leiris en fit la douloureuse expérience.

Lui je

Plutôt que de résoudre le problème, le subvertir. Par une tactique à la fois très simple et très savante, et dont il est coutumier, Barthes va traiter son essai comme un roman, mais un roman qui fonctionnerait lui-même comme un essai. « L'intrusion, dans le discours de l'essai, d'une troisième personne qui ne renvoie cependant à aucune créature fictive, marque la nécessité de remodeler les genres : que l'essai s'avoue presque un roman : un roman sans noms propres. » Mariage tout au long du livre du « il » et du « je » ou, plus exactement contamination de l'un par l'autre : devenu un « il », le « je » s'immobilise ou feint de s'immobiliser, de consister ; devenu un « je », le « il » s'allège ou feint de s'alléger, de vivre. Non plus « Moi je », comme chez Claude Roy et ses prédécesseurs, mais « Lui je ».

D'où l'étonnante bigarrure d'un ouvrage que son auteur compare lui-même à « une sorte de « patchwork ». Tantôt du Paulhan et tantôt du Balzac. Tantôt le dédoublement, la dérobade : guillemets, parenthèses, « redans » et toute la gamme, chère à l'ancien directeur de la N.R.F., des « mettons que je n'ai rien dit ». Tantôt l'indicatif épique et péremptoire qui peint, qui épingle Eugénie Grandet ou le Père Goriot : « Je parle de moi comme d'un peu mort, pris dans une légère brume d'emphase paranoïaque. » En lieu et place d'un grand discours, plus ou moins bien refoulé, celui de Proust, deux discours constamment rompus qui, loin de s'annuler, s'échangent, se renforcent, se nourrissent l'un de l'autre au gré de l'alphabet.

Car le jeu a ses règles ou plutôt se crée ses propres règles (Leiris, encore). La première exige le refus de toute continuité : ce sera la règle du fragment. La seconde, qui est comme un corollaire de la précédente, impose de ne suivre aucun ordre, qu'il s'agisse de l'ordre chronologique du récit ou de celui, logique, de l'essai : ce sera la règle du dictionnaire. Mais ces deux règles se compliqueront ou se raffineront encore : les fragments seront eux-mêmes de genres très divers, et leur élaboration, même si le classement obéit, plus scrupuleusement encore qu'il n'y paraît, au principe alphabétique, aura été conduite à l'inverse même d'un dictionnaire : « Le mot sort de l'énoncé, au lieu que l'énoncé dérive du mot. »

Livre ethnologique (Leiris, toujours), mais épuré de cette rage de retrouver le Même dans l'Autre qui fit de tant d'ethnologues les pires agents du colonialisme ; livre encyclopédique, mais délivré de cette manie bourgeoise, et répressive, de tout vouloir enfermer, de vouloir enfermer le Tout dans un cercle. Ce « Barthes par lui-même », si discrètement provocant, se veut un livre ouvert, offert : « Je m'étale en rond : tout mon petit univers en miettes ; au centre, quoi ? » Un cercle, mais desserré, morcelé : un cercle de *fragments*.

Si Barthes insiste tant sur la notion de fragmentation (l'article qu'il lui consacre est le plus long, et le plus fragmenté, du livre), c'est qu'il la sait la plus étroitement consubstantielle à son propos. Le fragment n'est jamais chez lui, comme il arrive si souvent chez Bataille ou chez Artaud, l'éclair ou l'éclat, la bribe, le cri. « Une idée par fragment, un fragment par idée » : reprise, évidemment parodique, de la fameuse règle scolaire, « une idée par paragraphe, un paragraphe par idée ». La dissertation s'est perdue, les paragraphes demeurent. Ils forment autant de petits objets de langage, lisses, harmonieux, parfaits ; autant de grains qui, s'ils ne meurent... Où l'on retrouve Paulhan et le « haïku ».

Une gourmandise exigeante

Où l'on retrouve Barthes, et le plaisir. Comme l'était déjà, à sa manière, « l'Empire des signes », le seul de ses ouvrages que l'auteur juge « continûment réussi », ce petit répertoire, tout aussi réussi, mais dans la discontinuité, est un livre de plaisir. Un livre fortement sensuel, dominé par une gourmandise exigeante, une gourmandise de la bouche, des lèvres et des mains. Un livre dédié tout entier au corps, au corps euphorique, au corps jubilant, au corps « jouisseur ». Non pas la peau, l'apparence extérieure, mais les organes, la toute-puissante cénesthésie. Un corps célébré, de page en page, avec les mêmes accents que l'on mettait naguère à célébrer l'âme.

Si vérité il y a dans ce texte qui ne se veut « ni de vanité ni de lucidité », c'est la seule évidence d'un plaisir, le plaisir même de l'avoir écrit. Barthes n'a pas plus cherché à s'exhiber qu'à se connaître. Ce qui le touche au plus près, son enfance, est montré, mais n'est pas dit : des images sans phrases ou quelques phrases très courtes, comme des images. Ce qui est privé le restera. Et s'il lui arrive d'inventorier ses manies, c'est toujours en se gardant comme du feu, comme de Freud, de rien interpréter. Qui s'est jamais psychanalysé soi-même ? « A l'Autre, au transfert, et donc au lecteur. »

Au lecteur, le dur travail de l'analyse. A l'auteur, le pur plaisir — il dit, par un reste de pudeur, l' « effort vital » — de la mise en scène : « Echelonner des portants, disperser des rôles, établir des niveaux et, à la limite, faire de la rampe une *barre incertaine*. » Ecrire sur soi, ce n'était pas un projet, ce n'était même pas un problème, tout juste le prétexte, enfin, à du vrai théâtre.

Mais si la barre est incertaine, pourquoi *la respecter* ? Pourquoi ne pas monter soi-même sur les planches et, de spectateur doctoral et grincheux, se faire acteur mobile, pluriel, « qui met et enlève les guillemets d'une façon preste » ? Pourquoi ne pas écrire avec Barthes ?

Ou pourquoi, plus posément, ne pas rêver avec lui ? Parallèle à la grande métaphore du théâtre, une autre, plus secrète, court à travers le livre, celle du vaisseau Argo. Elle nous suggère une autre lecture, plus détendue, plus simple. Montons à bord, sans crainte : il n'y a plus de Toison d'or. Et laissons-nous dériver, comme dérive ironiquement, iréniquement, le texte de Barthes, d'un aphorisme à une apologue, d'un apologue à une anecdote, de linguistique en gastronomie et de Lacan à Tokyo.

Il est bon, quelquefois, de rencontrer un livre heureux.

JACQUES BERSANI.

Un écrivain de toujours

« CETTE *œuvre se définirait donc comme UNE TACTIQUE SANS STRATEGIE.* » Frappée d'un conditionnel qui en atténue tout aussitôt la portée, cette formule qui s'applique à l'ensemble de sa démarche n'en est pas moins *révélatrice de la tendance ou de la* tentation qui semble l'emporter aujourd'hui chez Roland Barthes. Derrière le refus, qui fut toujours le sien, de laisser se dégrader sa personne en portrait et ses écrits en système, voici que transparaît le mythe donjuanesque du « change » perpétuel. Voici que revient, comme un héritage enfin revendiqué, le fantasme gidien de la disponibilité.

« *Gide est ma langue originelle,*


Dessin d'Oritz

mon Ursuppe, *ma soupe littéraire.* » Barthes nous confirme lui-même ce que nous soupçonnions déjà depuis longtemps : qu'il était né écrivain. Mais écrivain malheureux, écrivain orphelin. Fils d'un père qui devait mourir peu après l'avoir engendré, victime de la seconde guerre mondiale comme le père réel l'avait été de la première.

Car Gide meurt à la guerre, tué par Sartre. Et c'est avec Sartre, non avec Gide, que Barthes fera ses premiers pas. « *Sa manière d'écrire s'est formée à un moment où l'écriture de l'essai tentait de se renouveler par la combinaison d'intentions politiques, de notions philosophiques et de véritables figures rhétoriques (Sartre en est plein).* » Peut-on imaginer, au rebours du beau style dont s'enchantaient les contemporains de Gide, plus sacrilège cacographie ? Mais c'est que l'entreprise se voulait précisément dirigée contre la littérature « pure », c'est qu'elle voulait mettre les mots et leurs emplois, et leurs employeurs, à la question.

Avec *le Degré zéro de l'écriture* commence, en 1953, une minutieuse enquête sur le langage, dont Barthes récapitule dans son dernier livre, avec le faux sérieux qui convient (il va même jusqu'à dresser un tableau synoptique, comme dans les manuels), les diverses « phases », mythologique, sémiologique et textuelle. Vingt ans de recherches, d'engouements, de luttes, de marches et de contremarches. Barthes n'a pas inventé ce que l'on a cru bon d'appeler, bien à tort, la « nouvelle critique », mais il en a été l'animateur infatigable donnant, redonnant l'élan. Voleur de langage, comme il aime à se nommer, contrebandier de génie, détournant les concepts, gauchissant les significations, brouillant les cartes. Un Valéry, si l'on veut, mais en beaucoup plus pervers.

Il semble bien, depuis *le Plaisir du texte* (1973), que l'aventure soit terminée, et qu'une fois dissipée la double illusion d'une science *exacte* de la littérature et d'une action *directement* politique de cette science Ulysse ait enfin regagné Ithaque. « *Ne suis-je pas fondé à considérer tout ce que j'ai écrit comme un effort clandestin et opiniâtre pour faire réapparaître un jour le thème du « journal » gidien ? A l'horizon terminal, peut-être tout simplement le texte initial (son tout premier texte a eu pour objet le* Journal *de Gide).* » Simple hypothèse, rêverie d'un instant, bel effet de texte.

Car il ne s'agit pas de répéter Gide, mais de le transformer. Qui a jamais pu croire qu'Ulysse, une fois rentré, ne repartirait plus ? Ce n'est pas la littérature, en tant qu'imitation du monde, que Barthes retrouve, après son long détour expiatoire par les sciences humaines, c'est l'écriture, comme nomination. Autre périple, pour lequel il ne pourrait s'embarquer aujourd'hui s'il n'avait su se forger, au fil de ses précédents voyages, une morale et des moyens. Une stratégie, mais du livre, et point d'autres tactiques que de langage.

Où en est Barthes, en 1975 ? Ni à Gide ni à Valéry, comme certains seront trop heureux de le proclamer. Mais pas davantage à Lacan ou à Derrida, comme le croient encore ses amis d'avant-garde, ni même à Nietzsche, comme il paraît le suggérer. A lui-même.

Barthes ? Oui, décidément, et dans tous les sens, un « écrivain de toujours ». — J. B.

DATES

1915. — Naissance à Cherbourg, le 12 novembre. Le père, enseigne de vaisseau, est tué l'année suivante dans un combat naval. Elevé par sa mère à Bayonne.

1924. — Installation à Paris. Etudes à Montaigne et à Louis-le-Grand.

1934. — Première atteinte de tuberculose. En cure libre dans les Pyrénées.

1935-1939. — Sorbonne. Licence de lettres classiques. Fondation du Groupe de théâtre antique.

1939-1941. — Professeur au lycée de Biarritz, puis Voltaire et Carnot, à Paris.

1942. — Une rechute de tuberculose impose plusieurs séjours en sanatorium et une convalescence qui durera jusqu'en 1947.

1950. — Après deux postes de lecteur à Bucarest et à Alexandrie, entre à la direction des Affaires culturelles.

1955. — Attaché de recherches au C.N.R.S.

1960. — Ecole pratique des hautes études comme chef de travaux à la VIe section, puis directeur d'études.

FRAGMENTS

Doxa/ paradoxa

Formations réactives : une *doxa* (une opinion courante) est posée, insupportable ; pour m'en dégager, je postule un paradoxe ; puis ce paradoxe s'empoisse, devient lui-même concrétion nouvelle, nouvelle *doxa*, et il me faut aller plus loin vers un nouveau paradoxe.

L'exclusion

Traversant l'église Saint-Sulpice et y assistant par hasard à la fin d'un mariage, il éprouve un sentiment d'exclusion. Pourquoi donc cette altération, venue sous l'effet du plus imbécile des spectacles : cérémoniel, religieux, conjugal et petit-bourgeois (ce n'était pas un grand mariage) ? Le hasard avait amené ce moment rare où tout le symbolique s'accumule et force le corps à céder. Il avait reçu en une seule bouffée tous les partages dont il est l'objet, comme si, brusquement, c'était l'être même de l'exclusion qui lui était asséné : compact et dur. Car aux exclusions simples que cet épisode lui représentait, s'ajoutait un dernier éloignement : celui de son langage : il ne pouvait assumer son trouble dans le code même du trouble, c'est-à-dire *l'exprimer* : il se sentait plus qu'exclu : *détaché* : toujours renvoyé à la place du *témoin*, dont le discours ne peut être, on le sait, que soumis à des codes de détachement : ou narratif, ou explicatif, ou contestataire, ou ironique : jamais *lyrique*, jamais homogène au pathos en dehors duquel il doit chercher sa place.

La côtelette

Voici ce que j'ai fait un jour de mon corps :

A Leysin, en 1945, pour me faire un pneumothorax extra-pleural, on m'enleva un morceau de côte, qu'on me restitua ensuite solennellement, troussé dans un peu de gaze médicale (les médecins, suisses, il est vrai, professaient ainsi que mon *corps m'appartient*, dans quelque état déplécé qu'ils me le rendent : je suis propriétaire de mes os, dans la vie comme dans la mort). Je gardai longtemps dans un tiroir ce morceau de moi-même, sorte de penis osseux analogue au manche d'une côtelette d'agneau, ne sachant pas qu'en faire, n'osant pas m'en débarrasser par peur d'attenter à ma personne, bien qu'il me fût assez inutile d'être enfermé ainsi dans un secrétaire, au milieu d'objets « précieux » tels que de vieilles clefs, un livret scolaire, le carnet de bal en nacre et le porte-cartes en taffetas rose de ma grand-mère B. Et puis, un jour, comprenant que la fonction de tout tiroir est d'adoucir, d'acclimater la mort des objets en les faisant passer par une sorte d'endroit pieux, de chapelle poussiéreuse où, sous couvert de les garder vivants, on leur ménage un temps décent de morne agonie, mais n'allant pas jusqu'à oser jeter ce bout de moi-même dans la poubelle commune de l'immeuble, je balançai la côtelette et sa gaze, du haut du balcon, comme si je dispersais romantiquement mes propres cendres, dans la rue Servandoni, où quelque chien dut venir les flairer.

L'imaginaire de la solitude

Il avait toujours, jusqu'ici, travaillé successivement sous la tutelle d'un grand système (Marx, Sartre, Brecht, la sémiologie, le Texte). Aujourd'hui, il lui semble qu'il écrit davantage à découvert ; rien ne le soutient, sinon encore des pans de langages passés (car pour parler, il faut bien prendre appui sur d'autres textes). Il dit cela sans l'infatuation qui peut accompagner les déclarations d'indépendance, et sans la pose de tristesse qu'on met à avouer une solitude ; mais plutôt pour s'expliquer à lui-même le sentiment d'insécurité qui le tient aujourd'hui, et, plus encore peut-être, le vague tourment d'une *récession* vers le peu de chose, la chose ancienne qu'il est, « livré à lui-même ».

Le chantage à la théorie

Beaucoup de textes d'avant-garde (encore impubliés) sont *incertains* : comment les juger, les retenir, comment leur prédire un avenir, immédiat ou lointain ? Plaisent-ils ? Ennuient-ils ? Leur qualité évidente est d'ordre intentionnel : ils s'empressent de servir la théorie. Cependant, cette qualité est *aussi* un chantage (un chantage à la théorie) : aimez-moi, gardez-moi, défendez-moi, puisque je suis conforme à la théorie que vous réclamez ; est-ce que je ne fais pas ce qu'ont fait Artaud, Cage, etc. ? — Mais Artaud, ce n'est pas seulement de l' « avant-garde » ; c'est *aussi* de l'écriture ; Cage a *aussi* du charme... — Ce sont là des attributs qui, *précisément*, ne sont pas reconnus par la théorie, parfois même sont vomis par elle. Accordez au moins votre goût et vos idées, etc. *(La scène continue, infinie.)*

Phases

Ce tableau où Barthes classe ses livres (3e colonne) selon leur domaine (2e colonne) avec les incitateurs ou les compagnons de sa pensée (1re colonne) nous tient lieu de bibliographie. Nous avons ajouté les dates.

Intertexte	*Genre*	*Œuvres*
(Gide)	(l'envie d'écrire)	
Sartre Marx Brecht	mythologie sociale	*(Le Degré zéro* (1953) Ecrits sur le théâtre *Mythologies* (1957)
Saussure	sémiologie	*Eléments de sémiologie* (1965) *Système de la mode* (1967)
Sollers Julia Kristeva Derrida Lacan	textualité	*S/Z* (1970) *Sade, Fourier, Loyola* (1971) *L'Empire des signes* (1970)
(Nietzsche)	moralité	*Le Plaisir du Texte* (1973) *R. B. par lui-même* (1975)

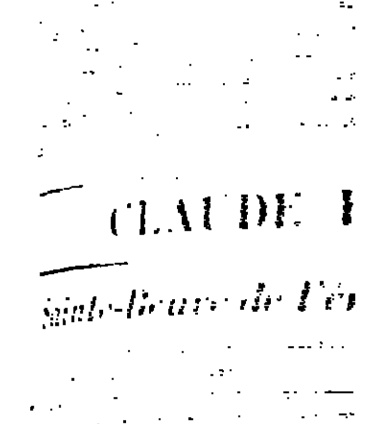
Manquent dans ce tableau : Michelet par lui-même (1954). Sur Racine (1963). Essais critiques (1964). Critique et Vérité (1966). Nouveaux Essais critiques (1972).

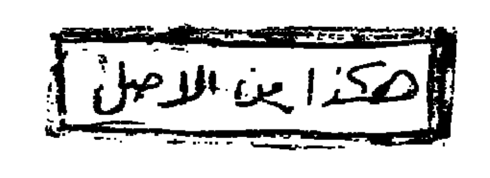
Texte inédit

« Le corps du gastronome »

★ Extrait d'une préface à la réédition de la « Physiologie du goût », de Brillat-Savarin, à paraître chez Hermann.

LA nourriture provoque un plaisir interne : intérieur au corps, enfermé en lui, non point même sous la peau, mais dans cette zone profonde, centrale, d'autant plus originelle qu'elle est molle, embrouillée, perméable, et qu'on appelle, au sens très général, les entrailles : bien que le goût soit l'un des cinq sens reconnus, classés, de l'homme, et bien que ce sens soit localisé (sur la langue, et comme le décrit très bien B.S dans toute la bouche), la jouissance gustative est diffuse, étendue à tout le tapis secret des muqueuses ; elle relève de ce que l'on devrait bien considérer comme notre sixième sens — si B.S., précisément, ne réservait cette place au sens génésique — et qui est : la cénesthésie, sensation globale de notre corps interne. B.S., certes, comme tout le monde, reconnaît cette disposition diffuse du plaisir de nourriture : c'est le bien-être qui suit les bons repas ; mais curieusement, cette sensation interne, il ne l'analyse pas, il ne la détaille pas, il ne la « poétise » pas ; lorsqu'il veut saisir les effets voluptueux de la nourriture, c'est sur le corps adverse qu'il va les chercher ; ces effets sont en quelque sorte des signes, pris dans une interlocution : on déchiffre le plaisir de l'autre ; parfois même, s'il s'agit d'une femme, on l'épie, on le surprend, comme si l'on avait affaire à un petit rapt érotique : la convivialité, le plaisir de bien manger ensemble, est donc une valeur moins innocente qu'il n'y paraît ; il y a dans la mise en scène d'un bon repas autre chose que l'exercice d'un code mondain, eût-il une très ancienne origine historique : il rôde autour de la table une vague pulsion scopique : on regarde (on guette ?) sur l'autre les effets de la nourriture, on saisit comment le corps se travaille de l'intérieur ; tels ces sadiques qui jouissent de la montée d'un émoi sur le visage de leur partenaire, on observe les changements du corps qui se nourrit bien. L'indice de ce plaisir qui monte est, selon B.S., une qualité thématique très précise, la luisance : la physionomie s'épanouit, le coloris s'élève, les yeux brillent, cependant que le cerveau se rafraîchit et qu'une douce chaleur pénètre tout le corps. La luisance est évidemment un attribut érotique : elle renvoie à l'état d'une matière à la fois incendiée et mouillée, le désir donnant au corps son éclair, l'extase sa radiance (le mot est de B.S.) et le plaisir sa lubrification. Le corps du gourmand est ainsi vu comme une peinture doucement radieuse, illuminée de l'intérieur.





هكذا من الاصل

Barthes par les autres

ALAIN ROBBE-GRILLET

« Une manducation sensuelle »

Il y a une vingtaine d'années — j'habitais alors le même immeuble que mes parents — une lettre de Barthes arriva au courrier, qui me fut remise par ma mère. Celle-ci n'avait encore rien lu de Roland Barthes, dont elle ignorait sans doute jusqu'à l'existence, et, d'autre part, ne s'intéressant guère à la graphologie, n'avait pas l'habitude de se livrer à des commentaires concernant l'écriture de mes correspondants ; aussi je fus très étonné de la voir considérer la suscription, pour me déclarer de façon péremptoire en me tendant l'enveloppe que le scripteur s'intéressait à ce qu'il mangeait et qu'il aimait les nourritures fortes.

Lisant, vers cette même époque, le premier puis le deuxième article que Barthes consacrait à mes romans, j'eus tout à coup le sentiment très vif qu'il les mangeait — les humant, les goûtant, les déglutissant — et que même sans doute il les digérait, en dépit de tout ce que les critiques traditionnels du moment pouvaient leur trouver justement d'indigeste. Il se nourrissait de mes phrases et, par un processus analogue à celui qui nous fait transformer en protéines humaines les protéines spécifiques du bœuf ou de la poule, transmutait ma propre écriture en cette écriture mouvante et somptueuse, retorse, insistante, érotique, qui est la sienne, et que je dévorais à mon tour pour mon plaisir et ma subsistance.

Aussi, dès ce moment, je ne me souciais guère de ce qui semblait préoccuper tel ou tel de mes amis : si l'image que Roland Barthes renvoyait ainsi de mes livres était juste ou inexacte, si je ne risquais pas de me laisser détourner par ce lecteur diastasique et lui-même pervers, etc. Je m'étais livré en somme à une semblable manducation sensuelle et transformante sur Kafka et sur Flaubert. Et je voyais clairement que Barthes — bien qu'il soit un des plus habiles à faire apparaître dans une œuvre ces réseaux complexes, mobiles, anastomosés, de sens ou de saveur qui constituent la chair du texte — est tout autre chose qu'un critique au sens étroit du terme, mais précisément un écrivain.

Foucault, Lacan, Levi-Strauss, Barthes, vus par Maurice Henry, dans Barthes, par Roland Barthes.

PHILIPPE SOLLERS

« L'intellectuel le moins inconsciemment à droite »

1) L'écriture de Barthes se reconnaît aussitôt : elle frappe visiblement l'oreille. Découpée, mate, retenue, elle semble s'éloigner de ce qu'elle dit en l'annulant par avance. « J'ai une maladie : je *vois* le langage. »

2) Il s'ensuit qu'il s'agit d'un état critique reflétant un corps interrogatif. Barthes n'expose pas ses tremblements, ses décombres. Quand il écrit, il est déjà *loin*. Sa référence constante à Brecht, c'est cela : une prise de la distance, du conditionnel, de l'ouvert. Barthes n'est pas religieux.

3) Exercice : définir un écrivain par sa connaissance de la maladie. Autrement dit : de sa vision de l'autre organique de la langue. Syntaxe bordée par le refus du corps d'être tout. Le sanatorium a été le monastère laïque de Barthes. Il s'y est construit.

4) Barthes a un langage : il voit la maladie. Son entrée dans la littérature a été médicale. Hystéries, cancers, mythologies, Barthes a inventé l'analyse en acte du symptôme littéraire. Quelque chose comme la pénicilline par rapport à la prolifération microbienne du discours. Beaucoup s'en sont sentis stérilisés. Tant mieux.

5) Immédiatement, ouvertement, Barthes est du côté du nouveau. Sa réaction spontanée est anti-obscurantiste. Grand amateur de bêtises en tous genres (comme Flaubert), il ne peut pas faire autrement. Il n'en sera pas moins opposé à tout dogme du nouveau comme nouveau (le « babil » des avant-gardes). On lui doit, dans l'histoire intellectuelle française, un grand nombre d'actes *justes*. Et justes, quand personne, ou presque, ne l'était.

6) Barthes est l'intellectuel le moins inconsciemment à droite que je connaisse. Combien d'intellectuels de gauche passent leur temps à avoir des tics réactionnaires. J'ai toujours vu Barthes *haï* par l'extrême droite.

7) Nous avons, Barthes et moi, une passion commune dont nous ne parlons jamais ensemble : Sade. C'est une passion rare. Les jugements idiots sur Sade courent (encore) les rues. A la limite, il s'agit d'un test. Dis-moi ce que tu penses de Sade, je te dirai pour qui tu as tort de te prendre.

8) La raison moderne se fait avec Barthes. Que voulons-nous ? « Un monde où il n'y aurait plus que des différences. » Crise des catégories, des oppositions figées, des hiérarchies... Univers symbolique en autogestion. *Un monde de langue.*

CLAUDE ROY

« Le Sainte-Beuve de l'ère du soupçon »

La mise en liquidation, en 1956, du plus grand fournisseur mondial d'ouvre-boîte universel, la firme multinationale Staline, créa une intense demande de nouvelles « clefs totales » sur le marché de l'idéologie. Les intoxiqués en « état de manque » s'adressèrent à des entreprises plus spécialisées et plus modestes. Ce fut l'aventure qui arriva à la linguistique structurale et à ses satellites. Une clientèle brusquement privée de sa ration de certitudes vit dans les sciences du langage un substitut acceptable du « Sésame » perdu. Une conception naïve du « structuralisme » se répandit : puisque « ça parle » et que le « ça parle » obéit à des structures, il suffisait de dénuder ces structures pour obtenir une formule qui pourrait rendre compte de l'ensemble des phénomènes de la vie.

Roland Barthes est la démonstration faite chat de la candeur de ces chimères dogmatiques et des illusions du néo-scientisme qu'un vain peuple abusé a fait resurgir. Ce Sherlock Holmes sybarite, soupçonneux et subtil, aux exquises manières de magistral petit-maître, herméneuticien à talon rouge et au sourire oriental, n'est en rien l'homme d'un seul livre, d'une seule méthode ou d'une seule *lecture*. Faisant feu doux de toute grille et faisant intelligence heureuse de tout bois, *prenant* son mieux là où il le trouve, dans Marx et Hjemslev, dans Brecht et Saussure, dans Zeami et Jakobson. Roland Barthes est le Sainte-Beuve de l'ère du soupçon.

Ce fin félin flaireur, sagement versatile dans l'arsenal de ses enquêtes, demeure obstiné dans la certitude que « *ce qui va de soi* » cache toujours quelque chose et que ce qu'on vous refuse de savoir est toujours bon à savoir. Le plaisir du texte commence, pour Barthes, avec le *plaisir qu'il prit à déchiffrer les Mythologies* de notre inconscient quotidien.

Il est curieux de constater que cette douce, patiente et gourmande rage de *dévoiler* semble s'être cassée les dents, récemment, sur la Chine d'après la « révolution culturelle ». Barthes, qui sut décoder *Paris-Match* et le Tour de France cycliste, les « vestèmes » et les antivestèmes » de la mode, Balzac, Sade et Réquichot, n'a trouvé en Chine rien à décoder, aucun inconscient à conscientiser, aucun secret à décrypter, aucune profondeur à pénétrer. Prince feutré de l'« ordre sarcastique », il a résumé là sa quête et le terme de son enquête dans l'ironie d'un seul mot, le mot *rien*.

MICHEL BUTOR

« Avant tout un poète »

L'ŒUVRE de Roland Barthes n'est pas dogmatique, puisqu'il n'hésite jamais à contredire violemment *ce qu'il affirmait la veille* (au grand effarement de quelques suiveurs qui ne l'avaient lu qu'en surface, n'avaient su, n'avaient pu le lire, l'aimer), tout en le laissant subsister tel quel ; il est prêt chaque jour à reprendre de fond en comble ce qui pouvait apparaître comme son système...

Cette pensée fondamentalement ouverte s'exprime néanmoins sur un ton remarquablement dogmatique auquel elle doit certainement une part de son pouvoir de persuasion...

Le ton de Barthes est dogmatique, même furieusement dogmatique jusqu'au dernier paragraphe exclusivement ; dans celui-ci interviennent les scrupules, les respects, les peurs, interviennent les « sans doute », les « peut-être », les « en quelque manière », les conditionnels, toutes ces précautions que nous recommande Montaigne, maître du langage généreux.

(Une comparaison un peu poussée entre l'auteur des *Essais* et celui des *Mythologies*, lequel y a sans doute rêvé, nous apprendrait beaucoup sur l'un et l'autre.)

Les derniers mots ouvrent le texte sur une proposition, laquelle peut être fort différente selon les chapitres des mêmes recueils...

Ce qui fait l'objet de la proposition, ce n'est pas tant quelque doctrine que quelque domaine. Ainsi deux textes peuvent amener parallèlement, par l'intermédiaire de thèses apparemment opposées, mais d'exemples fort proches, jusqu'à un même terme. C'est lui qui reçoit l'éclairage, et c'est pourquoi, bien plus qu'un idéologue ou un philosophe, Barthes est avant tout un poète. Que ces résolutions, comme on dit en musique, ces moments où la parole débouche sur le silence pour s'offrir à l'imagination d'autrui, ces thèmes d'interrogation fondamentaux soient souvent remarquablement abstraits n'y change rien.

(Extrait de *Répertoire IV*. « La fascinatrice. »)

PIERRE BARBERIS

« Ce qui scandalise »

J'AVOUE ne pas aimer que transparaisse (trop) chez un théoricien de l'écriture « discontinue » l'écrivain traditionnel que, finalement, il rêve d'être. Mais il y a plus grave et qui explique sans doute la mode barthienne et la complaisance dont fait preuve aujourd'hui à l'égard du barthisme un certain Tout-Paris amateur de révolutions *sans conséquences*.

Après avoir posé courageusement plus d'un problème en termes neufs, Barthes ne se présente-t-il pas aujourd'hui comme un amateur dont l'amateurisme serait révolutionnaire ? Délices. Et, en même temps, voilà *Si le grain ne meurt* et, quasiment, la déposition d'une âme.

Que l'on soit sensible à la finesse, à l'intelligence de Barthes, à cette relance qu'opèrent souvent ses relectures, n'en met que plus à l'aise pour dire ce qui scandalise.

La science, paraît-il, est indifférente, et l'analyse idéologique puritaine. La scientificité tue le plaisir. A bas les fiches et vive le mystère ! Barthes est trop malin — et trop honnête sans doute — pour crier : « A bas la Science ! ». Mais il fait mieux et plus.

Dans la bagarre barthienne, il y a des choses qui, tout simplement, se sont évaporées. Elles s'appellent Histoire, Pratique, Travail. Dans l'univers des structures et des effets, dans l'univers des seuls signes, *il n'y a plus de lutte*... Et, sur ce point, comment ne pas être sévère ? Car, enfin, la science de Barthes est immense. Il sait, tout platement, beaucoup *de choses*. Il fait la *critique* de ce qu'il connaît. Mais ceux qui ne connaissent pas encore et à qui il suggère que l'on peut critiquer sans savoir ? Cet univers du raccourci, cet univers sans passé, cet univers sans devenir, cet univers de l'immédiat est un univers de la mystification. On ne se désécrit pas sans avoir écrit. On ne désapprend pas sans avoir appris. On ne délit pas sans avoir lu.

Au fond, le barthien type est un ancien bon élève qui a honte de l'avoir été. Le grand soir commence par le zéro de conduite. Mais ces chevaliers du ludique et de la déconstruction sont des aristocrates honteux. Décidément, il n'y aurait qu'une sanction possible et souhaitable : c'est que tout cela finisse à l'Académie française.

CONFESSIONS D'UN « BARTHOMANE » ANGLAIS

EN plus du « Magazine littéraire », qui lui consacre ce mois-ci un très riche dossier, trois livres, jusqu'à présent, ont été consacrés à l'œuvre de Roland Barthes. Après l'étude de Guy de Mallac et Margareth Eberbach (1) et l'essai de Louis-Jean Calvet (2), le dernier en date, « Vertige du déplacement », de Stephen Heath (3), n'est pas qu'une simple « introduction » ou « présentation ».

Il ne saurait dispenser de la lecture de Barthes. Au contraire, il la met en jeu, la disperse, l'interroge. Et à travers ce parcours érudit, les moments décisifs d'un itinéraire se précisent, les démarches propres d'un travail se dessinent. On peut lire comment Barthes « déplace », c'est-à-dire fait éclater l'intelligibilité de l'habituel, renverse le « naturel », — bref, trouble ce qui, autour de lui, comme en nous, « va de soi ». Barthes est passé d'une sémiologie du « mythe », d'un déchiffrement des objets, images et faits quotidiens, à une interrogation sur le statut même du signe, faisant vaciller le concept qui en fondait, chez Saussure, la « science ».

Mais on peut lire aussi ce texte autrement, comme un « plaisir de Barthes », né de cet « éblouissement » dont parle l'auteur. Britannique, Stephen Heath a appris le français pour lire, traduire, écrire « à partir de » et « sur » Barthes. Il soutient cette gageure de trouver son identité en réfléchissant, dans une langue « étrangère », l'œuvre d'un autre. Jeu de mots et de miroirs : vertige du déplacement ? Ou plutôt, exemplaires, les « confessions d'un barthomane anglais ».

(1) *Barthes*, Editions universitaires, coll. « Psychothèque », 1971.

(2) Roland Barthes, *Un regard politique sur le signe*, Payot, 1973.

(3) Payard, coll. « Digraphe », 224 pages.

HISTOIRE

DEUX VILLES AU XVIIIe SIÈCLE

Paris en couleurs, Lyon en chiffres

★ LES NOMS DES ROIS, de Jeffry Kaplow. Trad. de l'anglais par Pierre Birman, Maspero, 288 p., 42 F.

★ LYON ET LES LYONNAIS AU XVIIIe SIÈCLE, de Maurice Garden. Flammarion, collect. « Science », 375 p., 19 F.

EN 1750, diverses émeutes, qui firent plusieurs morts, eurent lieu dans les rues de Paris : les manifestants s'en prenaient à la police. Ils prétendaient qu'elle enlevait les enfants du peuple : ceux-ci, ensuite, devaient être saignés par leurs kidnappeurs afin de fournir le liquide nécessaire aux bains de sang qu'on administrait à une princesse malade que seul ce remède pouvait guérir. En 1768, à Lyon, la « populace » saccagea le collège des oratoriens. Elle accusait ces bons Pères, enseignants de profession, d'héberger un prince manchot. Tous les soirs, racontait la foule, dans les rues adjacentes au collège, les prêtres s'emparaient d'enfants, auxquels ils coupaient un bras pour l'ajuster au moignon du prince mutilé...

La plus vraie des « séries noires »

Jeffry Kaplow et Maurice Garden viennent de publier, chacun pour son compte, un livre important sur une grande ville française du dix-huitième siècle (Paris et Lyon, respectivement). Ils ont déterré cette anecdote, ici parisienne, là lyonnaise : identique à elle-même, au fond, dans les deux cités. Elle témoigne sur les paniques citadines, et sur certaines mentalités populaires, imbibées de la sauvagerie du Merveilleux. Kaplow et Garden ont fait l'histoire des idées ou des comportements des pauvres ; et l'histoire des pauvres eux-mêmes, dans la ville, parmi les riches.

Là s'arrête la démarche commune des deux auteurs. Kaplow, au départ, n'était pas gâté par les archives de la capitale (elles ont brûlé au cours de grands incendies). Il a donc suppléé à cette carence des dossiers par son talent de plume, et par ses vastes lectures. Il a peint le tableau vif, coloré, misérable des foules parisiennes. Il les montre, à mon sens, plus lamentables encore, plus chrétiennes, plus royalistes, plus mal nourries, plus sauvages, plus primitives et violentes, plus inaccessibles à la culture savante ou demi-savante, qu'elles ne l'étaient en réalité. Ce Paris de Kaplow appartient à la plus forte et à la plus vraie des « séries noires ». Il n'est pas encombré de statistiques, de toute manière difficiles à dénicher. Il se laisse lire avec plaisir. Il appelle pourtant les révisions que suscitera, un jour, l'histoire quantitative, en profondeur, des masses parisiennes.

C'est justement ce second type d'historiographie, austère et précise, convaincante, parfois rebutante de sécheresse, qu'a réussi, quand même, Maurice Garden à propos de Lyon : entre 1700 et 1789. Le résultat est saisissant, pour qui veut lire.

Chercher la femme

Démographiquement d'abord : l'histoire de la ville, c'est l'histoire de la femme. L'épouse lyonnaise est une machine à fabriquer des bébés. Un tous les ans, *pendant la période où la mère encore féconde se trouve en état de mariage. A côté de cette fécondité prodigieuse des citadines, la natalité des campagnardes (encore que très forte) paraît assez basse. Dans les ménages paysans des années 1700-1750, on ne recensait, en effet, qu'un bébé tous les vingt-cinq mois. Sous l'Ancien Régime, au rebours de notre époque, c'était la ville qui battait les records quant au nombre des naissances.*

Pourquoi donc sont-elles tellement prolifiques, ces Lyonnaises du temps des « lumières » ? La réponse est simple : à cause de la mise en nourrice.

Hélas ! il y a un prix à payer. Dans le monde de jadis, où la limitation des naissances n'existe guère, l'allaitement maternel *crée statistiquement une phase de stérilité. Inversement, si cette même mère confie le bébé au sein d'autrui, elle s'expose* ipso facto *à être engrossée par l'époux dans les quatre mois qui suivent.*

Et pourtant cette supernatalité urbaine ne se traduit nullement par une explosion démographique. Lyon en 1770 n'est pas Calcutta en 1970. Garden dit les choses comme elles sont, cruellement : les bébés mis en nourrice meurent en majorité. L'un dans l'autre, et compte tenu des bébés citadins non mis en nourrice, de la mortalité infantile et juvénile, etc., plus d'un enfant lyonnais sur deux décède, à cette époque, avant l'âge de vingt ans révolus. Il y a chaque année un déficit humain. Lyon, comme toutes les grandes cités françaises du dix-huitième siècle, est une ville-tombeau.

Pour maintenir et même augmenter sa population (150 000 habitants vers 1789), elle doit faire appel sans trêve et sans cesse à l'immigration en provenance des campagnes voisines. Du Dauphiné, du Beaujolais, de la Bresse... Les pauvres immigrées, arrivées tout droit de leur village, végètent comme ouvrières surexploitées dans les fabriques urbaines de soieries et de chapeaux. Trop heureuses, à trente ans bien sonnés, de parvenir à se procurer un mari. Trop heureuses de ne pas périr dans le célibat, phtisiques et chlorotiques au dernier degré.

Ecrasants et écrasés

Le livre de Garden marque donc une exploration neuve dans le monde buissonnant et mortifère de la démographie des grandes villes du temps jadis. L'historien de Lyon nous emmène ensuite, comme à la manœuvre, à l'escalade des différents échelons de la société citadine. Depuis la « canaille » et les prostituées, jusqu'à la noblesse de robe et d'épée, en passant par les artisans, les ouvriers, la boutique, les marchands grands et petits. Bref, les Dominants et les Dominés. Ou encore, comme on disait à Paris (où la circulation des voitures dans les rues étroites et sans trottoirs posait quelques problèmes aux piétons), les Ecrasants *et les* Ecrasés.

Sur ce point, l'économie et la sociologie de Garden sont moins noires que sa démographie. En première analyse, pas trop de problèmes : Lyon se désappauvrit au dix-huitième siècle. La Révolution française, là et ailleurs, n'est pas fille de la misère ; mais d'un enrichissement. Seulement, c'est là que le bât blesse, cet enrichissement est inégal. L'écart des revenus, fort bien mesuré, se creuse entre maîtres et ouvriers, entre artisans aisés et artisans pauvres, entre boulangers et cordonniers, entre maçons et maîtres chapeliers... Tout en haut de la pyramide sociale, quelques gros milords *éclaboussent de leur luxe la majorité : enfin, sortie des affres du dix-septième siècle, celle-ci vient tout juste d'apprendre à ne pas mourir de faim. Certains de ses membres n'en sont que plus ardents à revendiquer ce qu'ils considèrent comme leur dû. « Quatre-vingt-neuf » sortira tout armé de ce fossé d'amertume.*

Quatre-vingt-neuf, et bien d'autres choses encore... Le mouvement ouvrier que nous connaissons aujourd'hui a expérimenté, dit Garden, dans le dix-huitième siècle lyonnais, sa phase de gestation. Les travailleurs de la soie, pas riches, mais cultivés, sachant lire et écrire, pleins d'entregent et d'idées, bien nourris sauf en période de crise, tissent déjà sans trop le savoir le « linceul du vieux monde ». Ils s'adonnent, dès 1750, à des combats qui vont au-delà des « révolutions bourgeoises ». Ils ne se révoltent pas seulement pour le pain ; ou contre les fantasmes du « prince manchot ». Ils luttent pour l'emploi, pour la dignité. Au niveau plus élevé, d'autre part, dépassant les querelles du « Corps de ville », une élite lyonnaise des lumières se cherche et se trouve dans les académies locales et plus encore dans la franc-maçonnerie : mêlant les groupes, elle se prépare à contester les valeurs reçues.

L'érudition bénédictine de Garden, parfois grise, souvent profonde, débouche donc, pour finir, sur les luttes des bourgeois, des ouvriers, des nobles lyonnais : chacun à leur manière, en plein Ancien Régime, ils s'élancent à l'assaut du ciel

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

Robert Sabatier et la poésie française

(Suite de la page 13.)

● *Vous donnez au mot « poésie » son acception la plus vaste ?*

— Oui, parce qu'il existe mille définitions de la poésie : toutes sont très belles, aucune n'est satisfaisante. On sait très bien ce que n'est pas la poésie, mais on n'arrive pas à dire ce qu'elle est. Depuis le romantisme nous en avons une idée très belle, très pure, mais qui exclut beaucoup de formes poétiques. De nombreux poètes refusent par exemple la poésie comme jeu, ce qui n'est pas le cas de *Tel quel*, ou même de l'*Oulipo*. On trouve des gens, comme Ponge, qui vont un peu à contre-courant et apprécient Malherbe. Mais une sorte de jansénisme poétique pèse sur notre époque et nous a éloignés de certaines œuvres du passé. Alors, pour écrire cette *Histoire de la poésie*, j'ai dû oublier ce problème de définition. J'ai essayé de saisir la poésie sous ses différentes formes sans éliminer, disons, tout ce qui est artisanal ou didactique au profit de la seule vision lyrique.

● *Actuellement, où en êtes-vous ?*

— Le dix-septième et le dix-huitième siècle sont prêts. Je suis en train de finir les index, ce qui est le travail le plus empoisonnant du monde. Je travaille actuellement sur le dix-neuvième siècle. C'est-à-dire que le plus gros travail reste à faire puisque, même quand je parle du Moyen Age ou d'époques qui semblent reculées, j'ai toujours en tête l'époque contemporaine, celle qui me passionne le plus. Je crois que j'ai voulu prendre mon élan de très loin dans le temps pour arriver à notre époque en état de connaissance. Il y a une liaison incessante à travers les diverses poésies. Et puis il y a des parallèles. Par exemple entre l'époque Rutebeuf et mai 68.

● *Parmi les perspectives qu'ouvre votre livre, lesquelles vous tiennent le plus à cœur ?*

— Les perspectives sociales m'intéressent beaucoup : la situation du poète dans son temps, ou l'apparition de l'intérêt qu'on peut avoir pour des classes défavorisées. Au Moyen Age, où le serf, le paysan, semblent être quantité négligeable, quand il y a un éclair dans une chanson de tisserandes, ça m'intéresse beaucoup. Et puis j'ai voulu montrer la présence de la poésie sur tous les lieux : les lieux de la guerre, de la paix, du combat social. Cet aspect n'apparaît pas tellement dans les deux premiers volumes, mais ce sera plus évident au XVIIIe siècle, à partir de la Révolution.

● *La Révolution a-t-elle vraiment eu ses grands poètes ?*

— Non, c'est vrai, mais la Révolution française survient après un quart de siècle où la poésie s'est contentée de madrigaux et d'épîtres. Il y a eu André *Chénier, oui, mais qui justement...* Alors qu'en revanche, au vingtième siècle, après le surréalisme qui a fait renaître la poésie, quand arrivent l'occupation et la Résistance, eh bien ! les poètes sont présents. On s'en est aperçu avec le livre de Pierre Seghers qui est paru récemment sur les poètes de la Résistance : il y a eu des gens qui étaient armés verbalement et poétiquement pour répondre à l'événement.

A l'époque de la Révolution, la poésie la plus intéressante c'est, je crois, la poésie populaire, la poésie des rues, des chansonniers, à laquelle j'ai accordé beaucoup de place. De même au moment de l'Empire. Je me suis un peu diverti avec les poètes pompiers, les épopées, les grands poèmes didactiques sur les oiseaux de basse-cour ou la vaccine. Il y a là des choses très réjouissantes.

Gravures illustrant la couverture de la Poésie du Moyen Age *et de la* Poésie du XVIe siècle.

● *Pas de véritable poète, selon vous, qui ne soit conscient de sa « dignité ». Mais vous semblez avoir peu d'estime pour un poète de cour comme Desportes.*

— Je n'aime pas beaucoup le poète courtisan, c'est vrai. Pour Malherbe aussi, au début du XVIIe siècle, on s'apercevra que je suis mal à l'aise parce qu'au fond je n'aime pas l'homme et sa manière d'être, mais je dois reconnaître la qualité de ce qu'il écrit. Il est certain que j'ai attaché beaucoup d'importance à la qualité humaine du poète. Pour Jean-Baptiste Rousseau, au XVIIIe siècle, j'ai envie de dire : « Dommage qu'il soit un salaud ! » Ou bien un troubadour comme Folquet de Marseille, on sent très bien que je le prends pour le traître.

● *Lorsque vous évoquez la « grande question : la poésie doit-elle être rare comme l'or (Mallarmé) ou répandue comme le sel (Hugo) », prenez-vous parti ?*

— Moi, j'aimerais répandre l'or et le sel... Dans un recueil, j'avais donné cette définition : « poète : laveur de mots ». Je crois que la poésie c'est quelque chose de propre et en même temps quelque chose qui ne contraint pas l'être, mais le libère et l'amène à voir clair en lui-même et dans son entourage. En ce sens, si je défends la poésie, c'est parce qu'elle donne envie d'exister. *Poiein*, c'est créer, c'est vivre. La poésie peut aussi protéger les êtres et les sauver du laisser-aller.

● *Comment voyez-vous la situation de la poésie en France ?*

— Elle est à son niveau le plus bas, au point de vue des ventes et des tirages. Pour un jeune auteur, vendre 400 exemplaires, c'est un succès. Et à part quelques exceptions comme Prévert, je ne suis pas sûr que les poètes les plus connus vendent toujours 2 000 exemplaires. Pourtant il y a actuellement des poètes de tout premier ordre et le public ne les connaît pas. Un jeune poète qui publie un recueil aura trois ou quatre articles, alors qu'on attache beaucoup plus d'importance à toute autre forme d'écriture.

● *Que peut-on faire ? N'était-il pas question que les Goncourt attribuent des bourses aux jeunes poètes ?*

— C'est un projet qui était un peu tombé à l'eau. Dans le testament des Goncourt, seule la prose est prévue, mais comme plusieurs membres de l'académie Goncourt font partie du jury du prix Guillaume-Apollinaire, par ce truchement on est en train d'essayer de faire quelque chose. Il faudrait arriver petit à petit à ce qu'on lise les poètes, à ce qu'on s'intéresse à eux. Dans certains journaux sud-américains on trouve des poèmes en première page. C'est impensable en France. Certains pays de l'Est tirent des livres de poèmes à des dizaines de milliers d'exemplaires. L'édition de mes poèmes en Roumanie multiplie mes tirages français plusieurs fois.

● *Dans votre* Histoire de la poésie, *vous dites : « Dans ce » domaine il n'y a pas de best-» seller, la poésie se venge par » sa durée. » Est-ce le sort que vous souhaitez à vos ouvrages respectifs ?*

— Disons que je place la poésie au-dessus de tout et parfois je pense : s'il y en a un peu dans mes romans, ils seront sauvés. Etre un best-seller, ça ajoute des lecteurs, mais ça n'ajoute pas de la qualité à une œuvre. Cela m'est arrivé, bon, je suis très content, je suis ravi, mais ça ne m'empêche pas, je crois, de garder une certaine lucidité. Et il est tellement clair que le sort de la poésie, avec ses petits tirages, est beaucoup plus durable que celui des romans.

Propos recueillis par MARION RENARD.

Un orfèvre en la matière

LE succès massif de sa trilogie les Allumettes suédoises, Trois sucettes à la menthe *et* les Noisettes sauvages *a fait oublier que Robert Sabatier peut non seulement être un romancier lyrique — ce fut le cas jadis pour* Alain et le nègre *et* Dessin sur un trottoir, *entre autres, — mais aussi un poète original. En 1955, il recueillait plusieurs plaquettes anciennes dans un volume qui dit son émerveillement d'être au monde :* les Fêtes solaires. *Quelques pages y rappellent Jules Supervielle. Le poète se meut avec aisance dans une sorte de devoir de béatitude qu'il s'impose face aux périls de son époque.* « Un peu plus haut que l'aube, il nous faut deux soleils / L'un rouge de vos sangs, l'autre bleu de nos veilles / Eclatez avec nous, venez dans notre règne. »

En 1959, Robert Sabatier publie son livre de vers le plus poignant. Il a pris conscience pleinement de l'ère nucléaire, et il sait que tout espoir est fallacieux, dans l'absolu. Au lieu de chercher refuge dans les aventures langagières, il dit avec force ses désillusions, en laissant ses poèmes entrouverts à la fable : « Il ne restera plus que ce vieux phonographe / qui dira mille fois : « Les oiseaux, les oiseaux... » / On cherchera la clef de cet ancien langage / au bord d'une aile morte, au fond d'un dernier mot. »

Les Poisons délectables, *en 1965, marquent une certaine occultation. Le poète a découvert la solidarité des plantes et des animaux : entre l'homme et la matière, promis au même sort, de nouveaux liens se tissent. De ces noces étranges peut naître la merveille, à quoi il faut savoir se préparer.* « Arbre est mon nom, tempête est ma puissance. / Tous deux luttant devant l'éternité. / Que d'un oiseau m'habite enfin la grâce. / Je suis danseur sur le fil du printemps. »

Crise d'identité, besoin farouche de s'accepter en ne s'acceptant pas, souvenirs infidèles, mythes qu'on perpétue ou qu'on trahit, combat avec l'invisible : c'est tout cela que les Châteaux de millions d'années, *parus en 1969.* « Menteur, tu mets des oiseaux dans ta robe / Et jettes l'ombre à la tête des loups. / Tu dis le nom d'un ange pour un autre. / Tu dis pierre et tu n'es que caillou. / Menteur, menteur, tu ne sais plus ton rôle. »

Le jardin secret de Robert Sabatier, s'il est mélancolique, sait aussi être radieux. On doit s'y promener sans crainte car le langage en est simple et clair.

ALAIN BOSQUET.

★ Tous les ouvrages cités ont paru chez Albin Michel.

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

...T'ES MORT, TU TRICHES !

On ne pensait pas que la « Tu peux pas te relever, t'es mort, tu triches ! » des enfants pût contenir tant de choses. Désir d'omnipotence : « Tu peux pas te relever » ; angoisse métaphysique : « T'es mort » ; respect de la règle : « Tu triches ». Mais puisqu'on nous le dit, et pas n'importe qui : M. Roger Caillois, membre de l'Académie française, et M. René Diatkine, psychanalyste, docteur en médecine, on n'a pas de raison d'en douter. A force d'en assuyer — au sens propre du mot — les conséquences depuis des années, et plus particulièrement depuis deux heures ce mercredi après-midi mouillé, boueux, crotté, on croyait pourtant que ces jeux relevaient surtout d'une tendance profonde, normale, à l'identification et à l'initiation au monde des adultes. Malgré leur désordre apparent, ils collent de très près aux modèles proposés par les illustrés, la télévision et l'activité des parents. Et c'est en cela, nous semblait-il, qu'ils sont significatifs, pardon : signifiants.

Sans rien enlever aux doctes enseignements de ce débat abondamment illustré sur TF 1 par les ébats des élèves d'une maternelle de la région parisienne, il nous a paru trop mince et trop superficiel pour recouvrir son titre : « Le jeu et la vie ». Il aurait fallu soulever le problème, à mon avis fondamental, de savoir dans quelle mesure les jouets et les rôles très différenciés, distribués dès le plus jeune âge aux petits garçons et aux petites filles, influent sur leur comportement. En d'autres termes, le choix de la panoplie (d'infirmière ici, de cow-boy là) est-il la cause ou le résultat d'une option, d'une tendance, d'une attitude ou féminine ou masculine ?

Question-clé. Sans être posée, elle a reçu un commencement de réponse, une réponse à l'emporte-pièce empruntée à la tradition, non à l'observation. Puisque les mères conduisent, il n'y a pas de raison, nous a-t-on déclaré, pour que les filles ne s'intéressent pas aux petites voitures. Y en a-t-il, justement, ou n'y en a-t-il pas ? Cela mériterait de plus amples informations. Elles existent. On a fait des études là-dessus, des enquêtes. Il serait temps de nous les montrer à l'écran. Dans le domaine des idées, la télévision, ce formidable instrument de vulgarisation, est toujours à la traîne de la presse, de la radio et de l'édition. Pourquoi ?

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 13 FEVRIER

— *M. Hector Rolland*, député U.D.R., est l'invité de la « Tribune libre » de TF 1, à 20 heures.

— Jacques Chancel accueille l'écrivain et journaliste *Jean Edern-Hallier* à « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, parle du statut des mères célibataires, au cours du magazine de TF 1 « Satellite » (21 h. 20).

— *M. Charles Palant*, vice-président du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, et *M. Georges Paul-Langevin*, entourés d'artistes et de travailleurs, s'exprimeront à « Tribune libre » sur FR 3 (19 h. 40).

— *M. Pierre Sudreau*, président du Comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise, est l'invité d'« Inter-Soir » à 19 h. 20.

— Jean-Claude Vajou et Didier Lecas reçoivent *M. René Piquet*, membre du bureau politique du P.C., sur Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *Le docteur Veil* et *le docteur Albi* débattent à propos du document de la docteresse Kohler-Ross, « Dialogues avec la mort », sur France-Culture, à 18 h. 30.

VENDREDI 14 FEVRIER

— *La C.G.T.* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— Le président *Edgar Faure* fait le bilan de la session parlementaire sur France-Culture, à 16 heures.

— *MM. Michel Debré* et *Henri Giscard d'Estaing* sont les invités de Philippe Bouvard à R.T.L., à 13 h. 15.

— *Roger Pic* et *Michel Tauriac* font le point sur la situation en Irlande avec trois journalistes : MM. Berlins (Angleterre), F. Ever (Irlande) et D. Ades (France) sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *M. Pierre Emmanuel* de l'Académie française s'entretient avec MM. A. Peyrefitte, Ph. Tesson et B. Caceres sur France-Culture, à 20 heures.

● Un accord portant sur les élections des délégués du personnel et des membres du comité d'entreprise a été signé mardi 11 février entre plusieurs organisations syndicales et M. Marcel Jullian, P.-D. G. d'Antenne 2. Cet accord, signé par les associations syndicales S.C.O.R.T., F.O., C.F.D.T., C.G.T., S.N.J., journalistes C.F.D.T. et journalistes F.O., précise que les élections correspondantes devront se dérouler d'ici à la fin avril et que les négociations sur les conventions collectives débuteront le 19 février pour les journalistes et le 21 février pour les autres catégories de collaborateurs.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 13 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
20 h. 30 Série. Jo Gaillard : « l'Etrange Traversée ». Réal. B. Borderie, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani, J. Lombard.
Un crime a été commis dans un petit port anglais où le Marie-Aude a fait escale. Jo Gaillard est alerté par Scotland Yard : le coupable serait à son bord.
21 h. 20 Magazine : « Satellite », de J.-F. Chauvel.
Les mères célibataires. Portrait de François Mitterrand. Phnom-Penh encerclée.
22 h. 15 Variétés — A bout portant : Francis Lemarque. Prod. J. Wetzell et J. et F. Gall.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : l'Aquarium, d'A. Nicolaï. Réal. B. Lucot. Avec P. Préjean, A. Alane, C. Watteau.
Célestin est un jeune homme fasciné par les poissons rouges qui évoluent dans son aquarium et évoquent la mer, mais sa famille l'oblige à travailler durement. Le rêve et l'argent.
22 h. 20 Documentaire : l'Académie des venins. Réal. S. Bauman.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix).
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérome et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... un auteur : « Traquenard », de N. Ray (1958), avec R. Taylor, C. Charisse, L.J. Cobb.
A Chicago, dans les années 30, l'amour d'une danseuse transforme un avocat, boiteux et cynique, qui s'était mis au service d'un gangster. Une superbe histoire d'amour et de violence.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Passage à niveau », de D.-A. Lang, avec M. Vitold, D. Leverd, G. Jor, Renaud-Mary (réalisation G. Godebert) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : La toxicologie ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Recherches musicales : Un langage pour décrire les sons ? par M. Chion ; 23 h. 25, Les noctambules, par Matil : Les pompiers.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique. Enregistrée au Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence : « la Clémence de Titus » (Mozart). Opéra de C. Mazzola, d'après P. Metastasio, avec N. Rogers, Ch. Chateau, G. Littal, P. Thau. Orchestre lyrique de la radiodiffusion et chœurs de l'Opéra du Rhin. Direction A. Erede ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant. Les orchestres de Billy Cobham ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

VENDREDI 14 FÉVRIER

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
20 h. 35 Chef-d'œuvre du cinéma français : « Pépé le Moko », de J. Duvivier (1936), avec J. Gabin, M. Balin, S. Fabre, Dalio.
Recherché par la police, Pépé le Moko s'est réfugié dans la Casbah d'Alger. Il y règne en maître mais ne peut en sortir sous peine d'être aussitôt arrêté. Pourtant, pour l'amour d'une étrangère, il tombera dans le piège que lui tendait l'inspecteur Slimane. Un « remake » à la française du Scarface d'H. Hawks, tourné dans une Casbah entièrement reconstituée en studio.
22 h. 10 Histoire du cinéma français : 1936-1938, par A. Panigel.
22 h. 50 Ciné-club : « l'Extravagant M. Deeds », de F. Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Brancroft, L. Stander. V.O. sous-titrée (N.).
M. Deeds, provincial du Vermont, vient à New-York pour recueillir un héritage. Il se rend compte que cet argent lui attire des ennuis et veut — ô scandale pour ses hommes d'affaires ! — le donner aux pauvres. L'idéalisme de Frank Capra, admirablement servi par Gary Cooper.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.
15 h. 30 Série. Mission impossible : « la Martingale ».
16 h. 30 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain ».
18 h. 35 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Pierre Perret.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Qualités et défauts des journalistes.
Avec MM. Claude Bellanger, auteur de l'Histoire générale de la presse française ; Claude Boris, auteur des Tigres de papier ; J.-F. Chauvel, auteur d'A rebrousse-poil ; Robert Escarpit, pour Au jour le jour ; J.-F. Kahn, pour Chacun son tour ; M. Paillet, pour le Journalisme.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La C.G.T.
20 h. Voir détail des émissions régionales.
20 h. 35 Westerns, films policiers, aventures : « Chuka, le redoutable », de G. Douglas (1966), avec Rod Taylor, E. Borgnine, J. Mills, L. Paluzzi.
Un aventurier à la personnalité ambiguë, se trouve bloqué dans un fort menacé par les Indiens, avec les officiers d'un bataillon disciplinaire, épaves du vieil Ouest américain. Des personnages assez étonnants dans un western à huis clos.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec Pierre Emmanuel, par P. Galbeau ; 21 h., Entretien avec Maurice Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 25, Musique nouvelle, chorales nouvelles, par G. Reibel.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Musique à découvrir, avec Clara Wirtz, soprano ; Huguette Dreyfus, claveciniste. Musique vocale : Anglaise, napolitaine, vénitienne ; « Suite de clavecin » (Lebègue, Le Roux, Dieupart) ; 22 h., (S.), Jardins à la française : « Concerto brève pour piano et orchestre » (J. Rivier), avec A. Motard ; « Candide pour clavecin principal et orchestre » (M. Constant) ; « Concerto pour guitare » (M. Ohana), par N. Yepes ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

L'important c'est d'aimer, *d'Andrej Zulawski*

Le film d'Andrej Zulawski, cinéaste d'origine polonaise, révélé en France par *la Troisième Partie de la nuit* (1), s'inspire du roman de Christopher Frank, *la Nuit américaine* (prix Renaudot 1972). Roman que l'auteur et le réalisateur ont complètement remodelé en fonction des exigences du cinéma, et dont ils ont dû changer le titre, à cause de son homonymie avec celui du film de François Truffaut, sorti il y a deux ans.

En passant à l'écran, le roman de Christopher Frank a donc été rebaptisé *L'important c'est d'aimer*. Titre justifié dans la mesure où l'histoire est celle du cheminement d'un homme et d'une femme l'un vers l'autre, mais dont le parfum de romance est absolument contraire au caractère cauchemardesque de l'aventure vécue par les protagonistes.

L'important c'est d'aimer, en effet, est un film d'angoisse. Non pas un film de terreur, un *thriller* à la mode hollywoodienne, mais un film où l'angoisse fait partie intégrante du récit, monte de ses profondeurs, l'imprègne comme un brouillard malsain. *Difficulté de vivre d'aimer.* Des êtres déchirés se déchirent à l'ombre du malheur.

Trois personnages : Servais, qui est photographe (un photographe parfois mêlé à de sombres histoires de partouses et de chantages) ; Nadine, *une comédienne à qui il arrive également de prostituer son talent* ; Jacques, le mari de Nadine, un feu follet, un charmant bon à rien, dont le principal intérêt dans la vie est de collectionner les vieilles photos de cinéma. Entre Nadine et Servais quelque chose est né, qui dépasse la simple attirance physique. Mais Nadine veut rester fidèle à Jacques, moins par amour que parce qu'elle sait que Jacques a besoin d'elle. A partir de là, tout se complique et se détraque. La pièce que joue Nadine est un four. Incapable de supporter la pitié de sa femme, Jacques se suicide. Servais, de son côté, a de sérieux ennuis avec le maître chanteur pour le compte duquel il travaillait. Quand Nadine le retrouve, enfin décidée à lui avouer son amour, c'est sur un corps meurtri, ensanglanté, presque méconnaissable, qu'elle s'écroule.

De cette histoire, somme toute assez banale, Andrej Zulawski a fait un film nocturne, halluciné, hallucinant, paroxystique, plein de tensions, de craquements, de cris et de fureur, un opéra tumultueux qui a la couleur d'un ciel d'orage, une sorte de drame shakespearien, délirant et suffocant. Par son lyrisme, sa véhémence, il a élevé à la dignité de damnés des personnages qui, dans le fond, ne sont que des ratés pitoyables, de pauvres pantins maladroitement agrippés les uns aux autres (le plus *lucide des trois étant sans doute* Jacques, le suicidaire, le collectionneur d'illusions). Sur leur misère il a jeté le manteau royal du désespoir. Et (Dostoïevski après Shakespeare) ne les a plongés dans l'abîme que pour les sauver par l'amour.

Au terme de ce film-tunnel, de ce récit-catacombes, l'amour est, en effet, vainqueur. Parce qu'ils se sont reconnus, parce qu'ils ont fini par trouver leur chemin à travers le labyrinthe de leurs échecs, de leurs humiliations, de leurs lâchetés, de leurs dégoûts, Nadine et Servais finissent par émerger du cloaque. Souillés, blessés, hagards, mais enfin réunis. Quoi qu'il arrive désormais, leur vie aura eu un sens.

Zulawski prend son sujet à bras-le-corps et cogne dur. Pas de répit. Aucune pause. Tout ici est violence, dérision, férocité. Les couleurs sont le noir, l'ocre, le vert glauque des marécages, le rouge vineux du sang séché. Les personnages secondaires — acteurs, débauchés, gardes du corps — composent un sinistre bestiaire humain. La musique elle-même (Georges Delerue) nous paraît agressive. On peut être irrité par les partis pris de Zulawski, par son goût du sordide, par sa volonté de créer un malaise. Impossible de nier la force de sa mise en scène.

L'interprétation est remarquable. Romy Schneider trouve sans doute dans ce film le rôle le plus riche, le plus pathétique de sa carrière. Presque enlaidie, mais tellement belle dans son désarroi, ses incertitudes, sa faiblesse. A ses côtés, Jacques Dutronc. Eblouissant. Tout en nerfs et sensibilité. Pierrot gouailleur ou Jean de la Lune de la déprime. Bouleversant. Le solide Fabio Testi, l'extravagant Klaus Kinski, sont également à citer. Sans oublier Claude Dauphin que l'on retrouve avec joie dans un rôle digne de son talent.

L'important c'est d'aimer n'est pas un film confortable. Il faut un effort pour l'accepter, pour y pénétrer. Et l'on en sort à peu près dans le même état que les héros : groggy, chancelant. Mais Zulawski mérite cet effort et cette peine. Il est certainement de la race des grands cinéastes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Colisée, Français, Clichy-Pathé, Montparnasse-Pathé, Mayfair, Quintette, Gaumont-Gambetta, Gaumont-Convention, Fauvette.

(1) *La Troisième Partie de la nuit* ressort cette semaine au Ciné-Halles.

Théâtre

« LE ZOUAVE », de Claude Rich

La pièce de Claude Rich, que l'auteur interprète avec sa femme Catherine, est un « pain de ménage ».

Claude Rich est moins sec que Jules Renard, et plus jeune, alors le pain qu'il nous tend, encore chaud, est un pain couronne, un pain polka, un petit pain rond natté, un pain de ma mie. Pain perdu, aussi, posé sur la table ou le lit, et il y a, dans le soleil de la croisée, des papillons noirs.

Poésie de théâtre. Liberté d'action. Scène ouverte. Pièce enfant de l'amour, que Claude Rich a faite avec la scène comme avec une fiancée. La scène est à lui, il l'habite et elle l'habite, elle est sa plage et ses châteaux, la chambre où il tourne quand il ne va pas bien, un pré avec ses chevaux, la cour de récré, la lanterne magique qui projette au plafond deux ou trois souvenirs d'enfant, chaque nuit les mêmes, avec une maman qui appelle de la lingerie ou qui boutonne son gant gris avant d'aller au théâtre.

Théâtre de papiers transparents, d'images superposées, d'échos qui renvoient des cris à l'envers. Frayeurs nocturnes, visites espérées, idées fixes qui dansent comme des lucioles quand les soirs tombent vite. Dialogues *d'hirondelles qui zigzaguent ou de* chats bottés qui traversent des cerceaux.

On pense aussi à des machines, au sens de « machines volantes », ou lorsque Molière, dont le sourire éclaire « le Zouave », dit : « Il sortit de dessous le théâtre la machine d'un grand arbre. » Le théâtre senti, touché, comme une machine, avec ses panneaux, ses poulies, ses bougies, et Claude Rich et sa machine s'entendent comme larrons en foire. Presque un aparté entre Claude Rich et le théâtre, sans rien de secret, au contraire.

Et cette valse, ce passe-pied, tantôt vifs, tantôt songeurs, que Claude Rich danse avec la scène, il les danse aussi avec la mariée. La mariée en fleurs et la mariée en chemise de nuit, avec des gouttes dans le nez et un bandeau noir sur les yeux. La mariée à vélo et la mariée peureuse, la mariée rose d'espoir et la mariée absente.

A partir de combien d'années de mariage le marié s'est-il décidé à faire « le zouave » ? Quel matin a-t-il senti qu'il lui fallait faire pencher un peu la vie de ménage vers les bêtises, la comédie, vers un petit théâtre à deux, pour barrer la route à l'ennui ? Claude *Rich montre que vivre à deux est* un pari fou à tenir. Un paradoxe aimanté. Il rappelle que le bonheur, même imaginaire, est à inventer chaque minute. Pince-mi et pince-moi sont dans un bateau, et si pince-moi ne fait pas le zouave, ne brise pas les rames pour jongler avec les morceaux, et si pince-mi ne découpe pas des moulins à vent dans les voiles, le bateau donne de la bande. Mais le piège est là, bien sûr : jusqu'où faut-il faire le zouave ? Comment doser ? Comment empêcher les correctifs farceurs de pince-mi et pince-moi de tourner à l'exercice de *style* ? *De faire* naufrage ?

Entre la chambre et le théâtre, deux petits zouaves ont la vie dure. Entre la vie et le théâtre, Claude Rich danse sur un fil de fer. *Le Zouave* est un matin d'avril où la pluie fouette en plein soleil.

Le Zouave : une belle chose qui échappe aux définitions. Le jeu de Claude Rich aussi. On dirait qu'il n'est pas en représentation. Il a oublié le temps. Il écoute un air qu'aucun violon ne joue, il arrache du tapis des brins de laine, les fait rouler dans ses doigts comme si soudain, loin du théâtre, ce mouvement des doigts lui rappelait un porte-plume, des devoirs de vacances, ou un pépin de raisin. Puis il voit la salle, les gens. Il fait le raccord, très vite. Il est *ténébreux et courtois*. Il a une merveilleuse faculté d'absence, mais, surtout, il aide le public lui-même à s'absenter, à décrocher, à baguenauder entre deux eaux, la gorge nouée, sous la quille peinte en noir du bateau de pince-mi et pince-moi qui penche.

Catherine Rich joue comme pince-moi ; on ne sait pas qui, des deux comédiens, a déteint sur l'autre, c'est leur affaire. Visiteurs à double tranchant, Edward Meeks et Sabine Azéma apportent un joli courant d'air.

Allez voir *le Zouave*. Allez manger ce pain. C'est un pain des anges à l'anis. Il laisse dans le cœur un tremblant nuage.

J'allais oublier le décor d'Hubert Monloup et la mise en scène de Jean-Louis Thamin : sobres, sensibles, vrais complices du texte, très bien.)

MICHEL COURNOT.

★ *Comédie des Champs-Elysées, 21 heures.*

■ Le chanteur, saxophoniste et chef d'orchestre de jazz Louis Jordan est mort à Los Angeles, à l'âge de soixante-sept ans. Louis Jordan, qui chantait le blues avec un certain humour et jouait une musique simple et directe, avait connu aux Etats-Unis une grande popularité dans les années 40 et 50.

■ Une soirée en hommage à Marcel Achard sera donnée au Théâtre de l'Œuvre le 17 février à 20 h. 30. Présidée par M. Jean d'Ormesson, de l'Académie française, animée par Jean Bernicat, elle comportera des extraits d'œuvres de Marcel Achard. Francis Ambrière, Jean-Louis Barrault, Françoise Dorin, Jean Dutourd, Paul-Louis Mignon, Madeleine Renaud, Michel Simon, assureront les enchaînements.

■ A l'occasion du Mois Prévert, le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis organise le 18 février à 20 h. 30, une soirée « A livre ouvert » où se mêleront musique, chant et texte.

Musique

« La Légende de sainte Élisabeth » de Liszt

« Celui qui voyait Franz Liszt, quand il donnait l'aumône, ôter involontairement son chapeau devant le mendiant, celui-là pourrait se dire qu'il avait rencontré un Christ », disait Cosima Wagner, la fille de Liszt, qui n'était pourtant pas une sentimentale. Comment ne pas penser à cette image en entendant le chœur des pauvres, si ingénu et touchant, qui accompagne la mort de sainte Elisabeth de Hongrie, chassée de la Wartburg par sa belle-mère et venue mourir au milieu de ses amis ? C'est la plus belle page, sans doute, de cette Légende de sainte Elisabeth *pour soli, chœurs et orchestre, si peu connue, diffusée mercredi en direct par France-Musique du Théâtre des Champs-Elysées, où elle n'avait réuni qu'une maigre assistance.*

Elle aurait mérité sans doute une interprétation plus travaillée, des solistes hommes moins déplorables, un orchestre plus homogène que le Philharmonique de Radio-France, dont certains pupitres paraissaient faibles, malgré la direction pleine de vigueur et de foi de Gyorgy Lehel. Les chœurs de la radio, en revanche, étaient vraiment superbes. La grande voix pathétique d'Eva Marton épousait l'admirable lyrisme d'Elisabeth, tour à tour tendre, vibrant de tristesse et limpide d'abandon, et Kristina Chostek-Radkova, mezzo grave et dramatique, incarnait l'impitoyable belle-mère comme un esprit mauvais dominant la tempête.

L'œuvre est inégale et attachante, tantôt enluminure naïve, tantôt opéra, tantôt méditation mystique. Les mélodies grégoriennes ou populaires envahissent le tissu romantique, se déploient en grandes hymnes d'une douceur irrésistible, les scènes d'opéra ont de la force dramatique, les airs d'Elisabeth cernent un personnage émouvant et profond, très proche d'une autre image d'Elisabeth, celle de Tannhaüser. *Et pourtant l'attention souvent cède en raison du caractère un peu hybride des styles employés, d'une certaine faiblesse du développement musical, qui procède plutôt par juxtaposition des idées et des épisodes, malgré l'emploi de quelques leitmotives, enfin de quelques banalités, tels la tempête ou le chœur d'apparat qui achève l'œuvre sur la consécration de la sainte. L'impression qui domine reste cependant celle du profond mysticisme de Liszt, qui allait pleinement s'épanouir dans son dernier oratorio,* Christus, *et qui déjà embaume cette partition comme les roses échappées du tablier de sainte Elisabeth.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Un récent et admirable enregistrement de *la Légende de sainte Elisabeth* a été réalisé par des artistes hongrois et tchèques sous la direction de Janos Ferencsik (trois disques Hungaroton, SLPX 11 650/653).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. (abt 40) : Don Carlo.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Dialogues avec Leuco.
Petit TEP, 20 h. 30 : Variétés.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Dzi Croquettes.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Deux-Portes, 20 h. 30 : Mooney et ses caravanes.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot ! ! Baltimore.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — Salle II, 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc
Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : le Pique-Nique de Claretta.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma ; 22 h. : les Chantres du yiddish.
Nouvelle Comédie, 21 h. : le Prince travesti.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palace, 20 h. 30 : le Marathon.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Tertre, 20 h. 30 : la Chose blanche.
Théâtre d'art, 20 h. : la Femme de Socrate ; 21 h. 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — Le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit. — La Resserre, 21 h. : Comédies imaginaires ; Chansons vécues. — Grand Théâtre, 21 h. : les Jacques.
Théâtre Oblique, salle I, 20 h. 30 : le Golem. — Salle II, 20 h. 30 : Rapport pour une académie et le Pierrot lunaire.
Théâtron, 18 h. 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : la Savane.
Théâtre de l'Epicerie, 19 h. : le Mime Duval.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Résidence universitaire d'Antony, 21 h. : Jazz (Cortex).
Clicy, A. R. C., 20 h. 30 : les Colères d'Aristide.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Kremlin-Bicêtre, 20 h. 30 : Gouverneurs de la rosée.
Nanterre, Théâtre des Amandiers : 20 h. 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Jokari et la dernière bande.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Pechin.
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Un et nu.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : les Méfaits de Tchekhov.
Le Fanal, 21 h. : Mr. Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Larimaquoi, larimarien ; 22 h. : la Jacassière. — Salle II, 21 h. et 22 h. 30 : les Femmes parallèles.
Le Splendid, 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.
La Vieille Grille, 22 h. : Megumi chante Prévert, Brecht et Cocteau.

Jeudi 13 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Intégrale des concours pour violon de Mozart, Orchestre de chambre B. Thomas.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Manolo Sanlucar, guitare.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Mouffetard, 22 h. : les Chantres du yiddish.
Olympia, 21 h. 30 : Véronique Sanson.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

La danse

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.

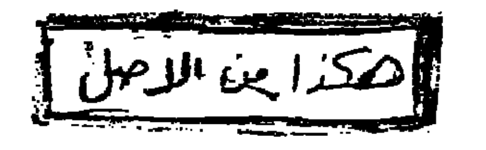
Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persifloo.

Le jazz

Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mac Ghie Jazz Rock.
Nouveau Carré, 21 h. : Jam Folk (Cambalache et Gary Peterson).
Pleyel, 21 h. : le Mahavishnu.
Résidence universitaire d'Antony : Cortex.

cinémas



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Hommage à David W. Griffith (Isn't life wonderful) ; 18 h. 30 : Hommage à la Columbia (En marge de l'enquête, de John Cromwell) ; 20 h. 30 : Shanghai Express, de Josef von Sternberg ; 22 h. 30 : la Cible, de Peter Bogdanovitch.

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; *Studio Alpha, 5e (033-39-47)*.
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées SF, 8e (225-67-29) ; Athena, 12e (343-07-48).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATE (A.), v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93), Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Orléans, *14e (580-03 75)* ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96) : George-V, 8e (225-41-46).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial - Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) : Gaumont-Convention, 15e ((828-42-27) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
CHINATOWN (A.) (*), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Maxéville, 9e (770-72-87) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CITE DU SOLEIL (It.), v. o. : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 20 h. 40.
DAISY CLOVER (A.), v. o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES DEUX SAISONS DE LA VIE (Belg.) : Royal-Haussmann-Meliès, 9e (770-47-55).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DOSSIER ODESSA (Ang.-All.), v. f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy - Pathé, 18e (522 - 37 - 41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (F.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DU SANG POUR DRACULA (A.) (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; *St-Germain-Studio, 5e (033-42-72)* ; v. f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; les Nations, 12e (343-04-67).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e 225-67-29).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN (A.) et SICILIA (It., v.o.) : Ciné - Halles - Positif, 1er (236-71-72).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e 359-15-71) (en soirée) : (v.f.) : *Ermitage, 8e (en mat.)* ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

LES FILMS NOUVEAUX

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER, film français (**) d'Andrej Zulawski, avec Romy Schneider, Jacques Dutronc, Fabio Testi, Klaus Kinski : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Mayfair, 16e (525-27-06), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797 - 02 - 74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86).
TREMBLEMENT DE TERRE, film américain de Mark Robson, avec Charlton Heston, Ava Gardner, Geneviève Bujold, Georges Kennedy, (procédé Sensurround) ; v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
EN PLEINE GUEULE, film canadien de Jean-Claude Lord, avec Rejean Guenette, Anne-Marie Provencher, Alexandra Stewart : Quartier-Latin, 5e *(326-84-65), Gramont, 2e (742-95-82)*, Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA RAGE AU POING, film français d'Eric Le Hung (**), avec Gilles Chevalier, Françoise Dorner, Tony Gatlif : France-Elysées, 8e (225-19-73), Fauvette, 13e (331-60-74), Danton, 6e (326-08-18), Mery, 17e (522-59-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Nation, 11e (343-04-67), Omnia, 2e (231-39-36).
L'ENNEMI PRINCIPAL, film bolivien de Jorge Sanjines ; v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CALIFORNIA SPLIT, film américain de Robert Altman, avec Elliot Gould, Georges Segal, Ann Prentiss, Gwen Welles : v.o. : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
JIMI PLAYS BERKELEY et THE DOORS : FEAST OF FRIENDS, film américain : v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action - République, 11e (805-51-33).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN, film italien de Dino Risi, avec Ugo Tognazzi, Vittorio Gassmann, Yvonne Furneaux : v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
VANDA TERES, film français de Jean-Marie Vincent, avec Françoise Brion, Vania Vilers ; La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12), Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV, *film italien de Roberto Rossellini* ; v.o. : Pagode, 7e (551-12-15) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES SEPT VAMPIRES D'OR, film anglais de Roy Ward, avec Peter Cushing ; v.f. : Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
QUE PENSEZ-VOUS DU CORNED-BEEF ?, *film français* (festival de dessins animés de Raoul Servais, avec en avant-programme : « les Aventures de Bernadette Soubirous ») : Arlequin, 6e (548-62-25).
BRUCE LEE, film chinois, avec B. Lee : v.f : Max-Linder, 9e (770-40-04), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois-Babord, 15e (531-44-58), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Triomphe, 8e (325-45-76), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ENQUETE SUR L'IMPOSSIBLE (A.) v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap.) (**) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GENESE (Fr.) : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.): Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Maxéville, 9e (770-72-87), Concorde, 8e (359-92-84).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Plaza, 8e (073-74-55).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A.) v.o. : *Publicis-Matignon, 8e (359-31-97)*, Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Montréal - Club, 20e (607-16-81).
L'HOMME DU CLAN (A.) v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Caméo, 9e (770-20-89) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; (sauf 18 soir.) : Pagode, 7e (551-12-15).
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MARIAGE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MONGOLS (Ira., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34 - 37) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03); Diderot, 12e (343-19-19).
ROBIN DES BOIS, (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Murat, 16e (288-99-75).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SWET-LOVE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (754-51-50) à 14 h., 16 h. et 18 h. ; v.f. : Scala, 10e (770-40-00).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul-Mich, 5e (033-48-29) Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Paramount-Montmartre, 9e (606-34-25).
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : *Normandie, 8e (359-41-18)*, Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Mistral, 14e (734-20-70).
TERREUR SUR LE « BRITANNIC » (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Telstar, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Liberté-Club, 12e (343-01-59).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

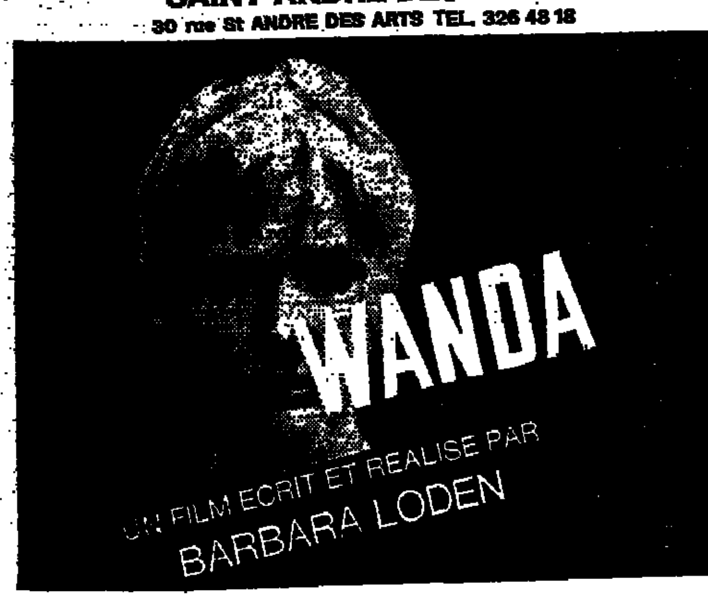
Les festivals

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN. — V.o., Action-La Fayette I, 9e (878-80-50) : la Soif du mal.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action - La Fayette II, 9e (878-80-50) : la Comtesse aux pieds nus.
BEATLES SHOW. — V.o., Action-Christine, 4, rue Christine, 6e (325-85-78) : John and George in The Recording Studio.
DE GODARD A GARREL, QUINZE ANS DE VRAI CINEMA. — Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) : Absences répétées.
WESTERN PANACHE, LES CLASSIQUES. — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Règlement de comptes à O. K. Corral.
W.C FIELDS AND Co. — Boîte à *films, 17e (754-51-50)*, 14 h. : Charlot, Laurel et Hardy, Buster Keaton ; 16 h. : Parade et rire, v.o. ; 17 h. 30 : Une riche affaire, v.o. ; 19 h. : Si j'avais un million, v.o. ; 20 h. 30 : les Joies de la famille, v.o.
BEATLES-POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83) ; 13 h. : Pink-Floyd à Pompéi ; 14 h. : Quatre Garçons dans le vent ; 15 h. 40 : Help ; 17 h. 30 : le Sous-Marin jaune ; 19 h. : Let it Be ; 20 h. 30 : Concert pour le Bangladesh ; 22 h. 10 : Gimme Shelter.
ALAIN ROBBE-GRILLET. — Studio Médicis, 5e (633-27-97) : l'Eden et après.

Les grandes reprises

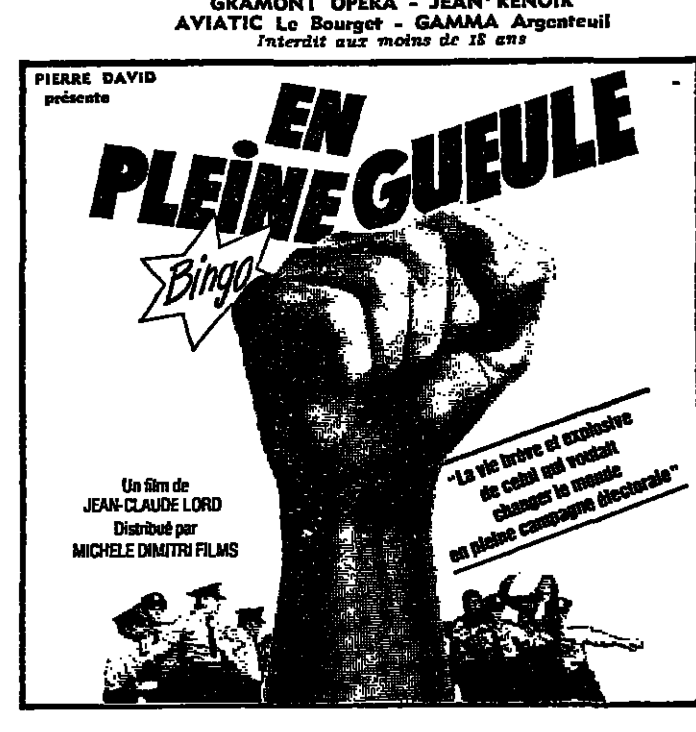
20001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE DICTATEUR (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08).
FRENZY (An.) (*), v. o. : Studio République, 11e (805-51-97), sauf mardi.
LE GUEPARD (It.), v. o. : Dominique, 7e (551-04-55), sauf mardi.
LAWRENCE D'ARABIE (A.) (70 mm), v. o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LOVE (An.) (**), v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE MECANO DE LA GENERAL (A.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), jusq samedi inclus.
MUSIC LOVERS (An.) (**), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
QU'ELLE ETAIT VERTE MA VALLEE (A.), v.o. : André-Bazin, 13e (337-74-39), sauf mercredi.
LES TEMPS MODERNES (A.) : Ranelagh, 16e (224-14-08).
LA TROISIEME PARTIE DE LA NUIT (Pol.), v.o : Ciné-Halles, 1er (236-71-72)
UN ETE 42 (A.), v.o. en sem., v.f. sam. et dim. : Templiers, 3e (727-94-56).
UN JOUR AUX COURSES (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).











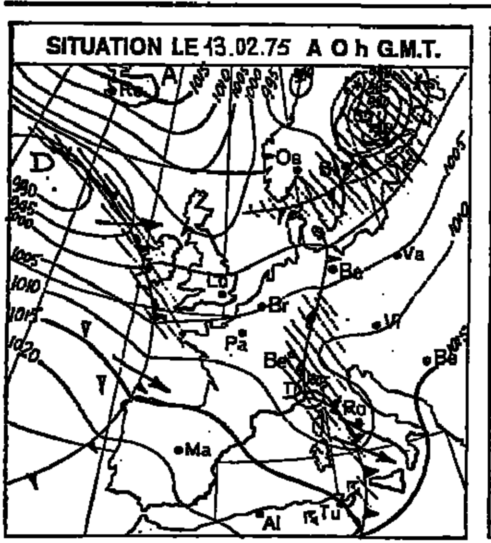




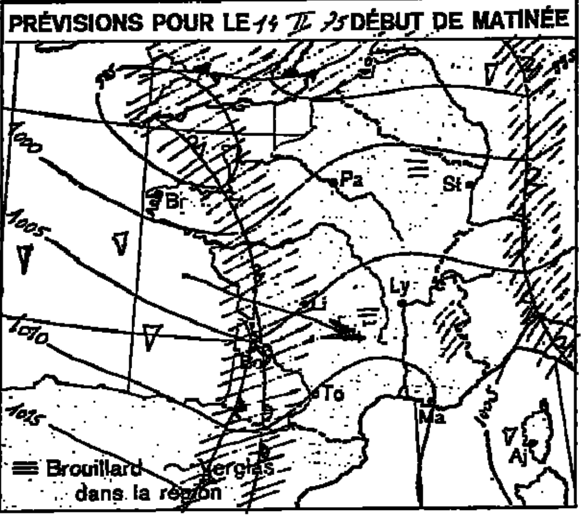
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.02.75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14 II 75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 février à 0 heure et le vendredi 14 février à 24 heures :

Un rapide courant perturbé circule maintenant des côtes américaines à l'Europe occidentale. Par suite de la présence d'air froid sur le nord de l'Atlantique, la trajectoire des perturbations de ce courant sera assez méridionale.

Vendredi matin, une nouvelle zone pluvieuse — venue du centre de l'Océan — abordera nos régions occidentales, accompagnée d'un renforcement relatif des vents d'ouest à sud-ouest. Cette zone pluvieuse continuera à progresser ensuite vers l'est, les pluies atteignant les frontières du Nord et de l'Est dans l'après-midi et la soirée. Les précipitations, qui seront plus marquées sur la moitié sud, seront cependant plus rares près de la Méditerranée, et tomberont sous forme de neige en montagne vers 800 à 1 000 mètres.

Avant l'arrivée de la zone pluvieuse, le temps sera assez nuageux, parfois brumeux le matin, avec quelques résidus pluvieux sur les Alpes et des éclaircies plus belles près du golfe du Lion.

Après son passage, un temps plus variable s'établira progressivement par l'ouest, comportant des averses et quelques éclaircies.

Les températures seront généralement stationnaires ou en légère baisse par rapport à celles de jeudi.

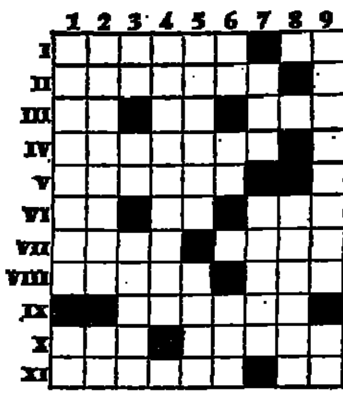
Jeudi 13 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 005,9 millibars, soit 754,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 février ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Biarritz, 10 et 8 degrés ; Bordeaux, 14 et 8 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 12 et 4 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et 2 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 11 et 3 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 11 et 5 ; Marseille, 14 et 7 ; Nancy, 12 et 1 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 11 et 6 ; Paris - Le Bourget, 12 et 3 ; Pau, 14 et 7 ; Perpignan, 13 et 9 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, 13 et 4 ; Tours, 13 et 4 ; Toulouse, 13 et 6 ; Ajaccio, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 9 et 6 degrés ; Athènes, 15 et 7 ; Bonn, 13 et 5 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Le Caire, 16 et 10 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, 15 et 11 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 9 et 4 ; Moscou, — 9 et — 14 ; New-York, — 1 et — 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 5 ; Rome, 13 et 9 ; Stockholm, — 1 et — 11.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 076



HORIZONTALEMENT

I. Chambres d'amis ; Abrège le travail du copiste. — II. Taquinèrent sans doute maintes fois le goujon. — III. Note ; Abréviation ; En Chaldée. — IV. Serrent quant ils sont justes. — V. Résume un programme très vague. — VI. Prénom épelé ; Canton de France ; Remué. — VII. Pronom ; Forment un océan dans l'imagination d'un romantique. — VIII. Se montrer peu conciliant ; Fonce. — IX. Plus d'une aimerait avoir sa peau. — X. Coule en France ; La fraîcheur de son accueil est très appréciée. — XI. Il est souhaitable qu'ils répondent quand on fait appel à eux ; Dupé.

VERTICALEMENT

1. La fraîcheur est pour elle un élément d'intérêt ; Essence. — 2. Mis en lieu sûr ; Elle ne sait où elle va (épelé). — 3. Abréviation ; Possède de nombreux réseaux (abréviation) ; Toujours prête à rendre service. — 4. Les plus courtes sont généralement les meilleures. — 5. Risquons un œil ; Dans le nom d'un chef-lieu de canton des Vosges. — 6. Pronom ; Points opposés ; Peut s'élever à coup de pelle. — 7. Lancé avec angoisse ; Font battre les cœurs — 8. D'aucuns l'attendent encore — 9 En somme, on peut dire qu'elle passe de bons moments ; Participe.

Solution du problème n° 1 075

HORIZONTALEMENT

I. Ausculter. — II. Latude ; Ré. — III. Uri ; Arc. — IV. Dentier. — V. Emises ; Ré. — VI. Ie ; Fô. — VII. Meule ; Cet. — VIII. Saleral. — IX. Liés ; Veuf. — X. Lô ; Su. — XI. Entérites.

VERTICALEMENT

1. Allié ; Malle. — 2. Ua ; Mie ; Ion. — 3. Studieuse. — 4. Cures ; Lasse. — 5. Udine ; El ; Ur. — 6. Le ; T.S.F. ; EV. — 7. Ai ; Ocrent. — 8. Errer ; Eau. — 9. Récréatif.

GUY BROUTY.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 160, 450 ; Bellecombe-Crest-Voland : 25, 100 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs : 125, 336 ; Chamonix : 10, 320 ; Chamrousse : 50, 90 ; Chapelle-d'Abondance : 15, 110 ; Châtel : 10, 250 ; La Clusaz : 25, 280 ; Les Contamines-Montjoie : 30, 300 ; Le Corbier : 35, 220 ; Courchevel : 155, 220 ; Les Deux-Alpes : 75, 350 ; Flaine : 140, 330 ; Plumet-Praz-sur-Arly : 40, 110 ; Les Gets : 20, 250 ; Les Houches : 20, 150 ; Megève : 25, 200 ; Les Menuires-Val-Thorens : 75, 175 ; Méribel : 50, 230 ; Morzine-Avoriaz : 10, 320 ; La Plagne : 160, 190 ; Pralognan : 70, 135 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80, 300 ; Samoëns : 100, 280 ; Thollon-les-Mémises : 50, 140 ; Tignes : 170, 280 ; Val-d'Isère : 185, 340 ; Villard-de-Lans : 10, 60.

ALPES DU SUD

Auron : 90, 140 ; Isola-2000 : 180, 200 ; Montgenèvre : 100, 180 ; Orcières-Merlette : 15, 80 ; Pra-Loup : 30, 120 ; Le Sauze : 20, 100 ; Serre-Chevalier : 60, 150 ; Valberg : 80, 120 ; Vars : 40, 115.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 20, 40 ; Barèges : 40, 110 ; Cauterets-Lys : 150, 280 ; Font-Romeu : 25, 70 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 5, 180 ; La Mongie : 35, 100 ; Saint-Lary-Soulan : 15, 100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0, 50 ; Super-Besse : 10, 40 ; Super-Lioran : 0, 15.

JURA

Métablef : 0, 40 ; Les Rousses : 0, 100.

VOSGES

Gérardmer : 10, 25.

Horloge des neiges : 874-03-59.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 février 1975 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 74-428 du 15 mai 1974 fixant les conditions d'application de la loi n° 74-1051 du 21 novembre 1973 ainsi que les décrets n° 74-426 du 15 mai 1974 et n° 74-427 du 15 mai 1974 portant amélioration des conditions d'attribution des avantages de vieillesse des travailleurs salariés et non salariés des professions agricoles ayant la qualité d'anciens prisonniers de guerre et d'anciens combattants.

● Modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (2e partie : règlement d'administration publique) pour l'application de la loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962.

UN ARRETE

● Fixant le taux des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales dues au titre de l'emploi des journalistes et assimilés.

Religion

● *Centre culturel « les Fontaines »* : « Fêter ensemble Pâques », (réunions, célébrations liturgiques, ateliers divers), du 26 au 30 mars. Animation : Didier Rimaud S. J., Joseph Akepsimas et Mannick. Renseignements : Centre culturel « les Fontaines », B. P. 205, 60500 Chantilly. Tél. : (4) 457-24-60.

Fiscalité

DÉLAIS ACCORDÉS POUR LES DÉCLARATIONS DE FORFAITS

Des délais sont accordés par l'administration pour le dépôt des déclarations fiscales relevant du régime du forfait, indique un communiqué du ministère de l'économie et des finances.

● Un délai de trois jours est accordé aux industriels, commerçants et artisans, relevant de ce régime, pour les forfaits soumis à renouvellement en 1975 : les déclarations relatives à l'activité de l'année précédente pourraient être déposées jusqu'au 18 février à minuit au lieu du 15 février.

● De plus, un délai supplémentaire de deux mois est accordé aux contribuables dont les deux forfaits — bénéfices et chiffre d'affaires, — conclus pour deux ans en 1974, ne sont pas soumis à renouvellement en 1975. Pour ces contribuables, la date limite de dépôt de la déclaration est reportée au 15 avril.

● Les entreprises dont l'activité ne donne lieu qu'à l'établissement d'un seul forfait, bénéfices industriels et commerciaux, taxes sur le chiffre d'affaires, bénéficient de la même prorogation, dès lors que leur forfait unique a été fixé au cours de l'année 1974 pour la période biennale 1973-1974.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer (F)
1	0 791	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	2 081	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 931	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	47 781	tous groupes	5 000
	8 061	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	25 901	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
2	322	tous groupes	200
	452	tous groupes	200
	802	tous groupes	200
	5 772	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	47 782	tous groupes	5 000
3	03	tous groupes	100
	43	tous groupes	100
	203	tous groupes	600
	0 843	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	3 423	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 003	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	8 773	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	47 783	tous groupes	5 000
	70 503	groupe 5	100 100
		autres groupes	10 100
4	4	tous groupes	50
	3 174	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	6 704	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	6 724	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	47 784	tous groupes	5 050
5	1 965	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 985	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	47 785	tous groupes	5 000
6	006	tous groupes	200
	236	tous groupes	200
	826	tous groupes	200
	0 706	groupe 2	5 000
		autres groupes	500

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer (F)
6	3 816	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	9 846	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	9 986	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	47 786	tous groupes	5 000
7	257	tous groupes	200
	217	tous groupes	500
	3 207	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 777	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	47 787	tous groupes	5 000
	19 257	groupe 1	100 200
		autres groupes	10 200
8	8	tous groupes	50
	18	tous groupes	150
	58	tous groupes	150
	4 838	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	5 498	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	6 908	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	8 068	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 768	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	3 768	groupe 4	10 050
		autres groupes	1 050
	47 788	groupe 5	1 500 050
		autres groupes	15 050
9	49	tous groupes	100
	5 629	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	47 789	tous groupes	5 000
	28 479	groupe 1	100 000
		autres groupes	10 000
	89 649	groupe 2	100 100
		autres groupes	10 100
0	47 780	tous groupes	5 000

Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Tranche du MARDI-GRAS
TIRAGE DU 12 FEVRIER 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 15 FEVRIER 1975 A ISSOUDUN (Indre)
75 — 7e

ÉNERGIE

Pour économiser la consommation d'électricité

LE GOUVERNEMENT ENVISAGE DE MODIFIER L'HEURE LÉGALE

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, doit incessamment se prononcer sur une modification de l'heure légale, dans le but d'économiser de l'énergie et, donc, du fuel.

L'heure légale en France depuis 1946 est toujours en avance d'une heure sur l'heure moyenne du fuseau horaire de Greenwich. L'Electricité de France s'est efforcée de calculer les répercussions qu'auraient sur la consommation d'énergie électrique différentes modifications de l'heure légale. Parmi les diverses possibilités envisagées, elle a retenu les six variantes qui lui ont semblé les plus intéressantes et qui sont fondées sur le fait que la France vit actuellement à G.M.T. + 1 (Greenwich mean time + 1) (1).

1) Une heure d'avance (soit G.M.T. + 2) entre le 1er mai et le 1er septembre. Economie : 0,3 % ;

2) Une heure de retard (soit l'heure G.M.T.) du 1er octobre au 1er avril, mais une heure d'avance (G.M.T. + 2) du 1er mai au 1er septembre. Economie : 0,2 % ;

3) Une heure d'avance (G.M.T. + 2) entre le 1er avril et le 1er octobre. Une heure d'avance supplémentaire (G.M.T. + 3) pendant une période à déterminer, entre le 1er mai et le 1er septembre. Economie : 0,4 %.

4) Une heure de retard (G.M.T.) du 1er octobre au 1er juin. Perte : 0,3 %.

5) Une heure d'avance (G.M.T. + 2) toute l'année. Economie : 0,5 %.

6) Une heure d'avance (G.M.T. + 2) toute l'année, mais une heure d'avance supplémentaire (G.M.T. + 3) du 1er avril au 1er octobre. Economie : 1 %.

Pourquoi vouloir changer l'heure légale, alors que les économies opérées seraient si faibles ? Parce que l'éclairage public ou domestique est la seule consommation d'électricité sur laquelle on peut agir. Qu'il fasse jour à 6 ou à 8 heures (heure légale), qu'il fasse nuit à 19 ou à 22 heures (heure légale), on travaillera en moyenne de 8 à 18 heures et les consommateurs d'énergie les plus importants (industries ou transports) fonctionneront de toute façon pendant ces dix heures. En revanche, on éclaire un bureau ou une pièce d'habitation à 17 heures s'il fait nuit, mais on n'allume pas à 20 heures pour dîner s'il fait jour.

Des pointes

L'éclairage ne représente que 5 à 6 % de la consommation totale de l'énergie électrique. On ne peut agir que sur une fraction de ces 5 à 6 %. Ce qui explique que les économies d'énergie rendues possibles par des décalages horaires sont comprises entre 0,2 et 1 %, selon la variante choisie.

La consommation globale n'est pas seule en cause. Il faut aussi considérer les fluctuations journalières de cette consommation. Les courbes de charges dessinent des pointes à certaines heures. En hiver, les consommateurs français réclament 29 000 Mégawatts vers 10 heures et 18 heures. En été, la pointe de 10 heures n'atteint que 24 000 Mégawatts et la pointe du soir est séparée en deux « pics » moins élevés, l'un vers 16 heures (le travail de l'après-midi bat son plein), l'autre vers 20 heures ou 21 heures (à cause de l'éclairage). Ce dernier « pic », comme la période creuse qui le précède, se décale en effet suivant l'heure du coucher du soleil.

L'existence de ces pointes est capitale. Bien qu'elles soient limitées dans le temps à une heure environ, la production des centrales doit être capable de répondre à cette brève demande. Or les courbes de charges se déforment en fonction des heures du lever et du coucher du soleil. Il a donc fallu calculer l'effet du décalage de l'heure légale sur la forme des courbes de charges : si on avance l'heure légale d'une heure, la pointe du matin sera plus accentuée. Si on retarde les pendules d'une heure, la pointe du soir sera plus prononcée.

Accentuer encore les pointes les plus élevées des courbes de charges (celles de l'hiver) par un décalage de l'heure hivernale légale risquerait en outre d'annuler les économies réalisées ailleurs par un tel changement : il faudrait en effet utiliser les services de vieilles installations pour faire face à cette demande accrue. Or le matériel ancien consomme plus de combustible. En revanche, une nouvelle avance de l'heure légale pendant les mois d'été ne ferait qu'augmenter légèrement la pointe du matin (moins prononcée que pendant l'hiver) et ferait diminuer ou même disparaître la pointe du soir.

L'économie de fuel lourd que permettrait l'adoption d'une nouvelle heure légale a été estimée à 100 000 tonnes (l'E.D.F. a consommé 14 millions de tonnes de fuel en 1974). Mais il faut aussi compter avec les réactions — prévisibles ou imprévisibles — de la population à un changement de l'heure légale.

Il faut encore compter avec les courbes de charges des pays voisins : la France donne ou emprunte, suivant les heures, du courant à ses voisins. Il faut être sûr qu'un changement de l'heure légale ne supprimera pas la possibilité de procéder à ces échanges de courant électrique.

YVONNE REBEYROL.

(1) Il vaudrait mieux dire temps universel, T.U.+1, au lieu de G.M.T.

INSTITUT

A l'Académie des beaux-arts

ÉLECTION DE M. PIERRE DEHAYE

L'Académie des beaux-arts a élu, jeudi 13 février, M. Pierre Dehaye, directeur des monnaies et médailles, au fauteuil précédemment occupé dans la section des membres libres par Louis Hautecœur.

[Né le 24 mai 1921, à Saint-Pol-sur-Mer (Nord), licencié en droit, M. Pierre Dehaye a fait toute sa carrière à l'administration centrale du ministère des finances avant de prendre la direction des monnaies et médailles en 1962. Depuis 1948, il a été chargé de nombreuses missions officielles. Dans les cabinets ministériels, on le voit successivement chef de cabinet de M. Edgar Faure (1952), de M. Maurice Bourgès-Maunoury (1953), de M. Edgar Faure, ministre des finances et des affaires économiques (1953-1954), puis président du conseil (1955-1956). De 1959 à 1966, il a fait partie du cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing au ministère des finances, cabinet qu'il a dirigé un certain temps.

Il a, d'autre part, exercé des fonctions diverses, notamment de février 1970 à juillet 1972, il a été membre du conseil d'administration de l'O.R.T.F. ; de 1972 à 1974, président de la conférence internationale des directeurs de médailles. Depuis 1973, il est membre du Comité de la francophonie et trésorier de l'Association française pour les célébrations nationales.

En 1963, M. Dehaye a fondé l'important « Bulletin du Club français de la médaille », dont il assure personnellement la direction et la rédaction en chef. A la Monnaie de Paris, il a organisé vingt-cinq expositions, parmi lesquelles on peut citer : Vingt ans de médailles à la Monnaie de Paris, La médaille italienne, Exposition internationale de la médaille actuelle, La médaille au temps de Louis XVI, Les graveurs d'acier et la médaille de l'Antiquité à nos jours, Les monnaies et médailles racontent l'histoire de France, Bas-relief imaginaire de l'ancien Orient, Le Bestiaire des monnaies, des sceaux et des médailles, et, enfin, Louis XV, un moment de perfection de l'art français.]

● *A l'association Guillaume-Budé*, le conseil d'administration a élu président M. Fernand Robert, professeur de langue et littérature grecques à l'université de Paris-Sorbonne, en remplacement de Pierre Chantraine, décédé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

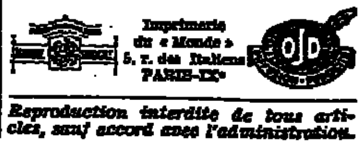
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION LEADER DANS SA BRANCHE

recherche

CHEF COMPTABLE

Homme, 30 ans minimum, de formation supérieure (+ DECS ou niveau expertise comptable). Désirant s'assurer avenir stable. Expérience informatique indispensable. Placé sous l'autorité directe du P.-D.G., sera responsable des fonctions et analyses comptables de la Société.
Anglais ou allemand souhaité.
Banlieue Sud.
Adr. lettre man., photo et C.V. sous N° 16.907 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.
Discrétion assurée

MULTINATIONAL FIRM seeks

CAPABLE YOUNG MEN

BILINGUAL FRENCH-ENGLISH

Experienced in conducting training programs. Experience should include familiarity with communication skills, problem solving, group process, behavioural modification.
Education in the behavioural sciences preferable.

Good starting salary and advancement opportunities.

Reply to SPERAR, under n° 2641, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.



emplois régionaux

POSTE EN CREATION

Une importante entreprise industrielle proche DIJON (400 personnes – 24 agences) recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Ce poste conviendrait à un cadre supérieur ayant une expérience confirmée, dans le secteur privé, des problèmes spécifiques au poste :
— politique du personnel ;
— recrutement, formation, mise en place, plans de carrière, notations, rémunérations ;
— information ;
— législation sociale et relations syndicales...

Adresser C.V. en indiquant votre rémunération annuelle actuelle sous référence 506 à :
JOUBLIN Conseil en Recrutement, 34, r. de Penthièvre, (8e).
Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

CARRIÈRES DU BOULONNAIS

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

RÉGION BOULOGNE-SUR-MER

— Il assurera l'entière responsabilité de la direction et de l'animation de son service.
— Il saura dynamiser 5 Ingénieurs, 15 Agents de maîtrise ainsi que 220 Ouvriers et coordonner leur travail.
— Il partagera avec l'équipe de Direction la responsabilité effective de la Société.
— Il sera Ingénieur Supérieur des mines ou de formation équivalente, âgé de 45 ans minimum. Il possédera une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

SITUATION DE 1er PLAN
TRES BIEN REMUNEREE

Parques 62250 MARQUISE
Téléphone (21) 32-13-03

Région Rhône-Alpes, cab. fin. rech. H. ou F., sens rel. pub. Ht. niv. pr contact clients, cél. sér. exigées, form. encadrement ass. Rem. int. tél. COBIRA (78) 42-16-02.

Importante société recherche pr son agence de Rouen, vente de matériels électrotechniques H.T. - B.T., sédentaire technico-commercial (e), 25 ans min. Ecr. N° 7.940 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE SITUEE EN PROVINCE recherche

AGENT DE MAITRISE OU INGENIEUR DEBUTANT

pour son Service Technique de Fabrication

Il sera chargé de la coordination technique et de la recherche des améliorations de nos procédés.

Nous souhaitons : 2 à 3 ans d'expérience professionnelle, des connaissances en fonderie, des notions d'anglais.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé + photo + prétentions à : n° 93.385, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Le Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées - Région Centre - 4, rue Jeanne-d'Arc - 45000 ORLEANS

cherche pour le 1er mars 1975 :

UN (E) DOCUMENTALISTE QUALIFIE (E)

(D.U.T., I.N.T.D., etc.)

Conditions de travail de la convention collective nationale de l'Enfance inadaptée (mars 1966).
Adr. candid., C.V. et photo à : M. LE DIRECTEUR, avant le 19 février 1975.

Usine charpente métallique industrialisée, 100 personn. envir., faisant partie d'un groupe industriel international. Equipement moderne, expansion régulière, clientèle diversifiée (France et Export) région Metz recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION

E.N.P. - D.E.S.T. ou similaire.
MISSION : gestion d'une production diversifiée : séries, pièces unitaires planning, budgets de fabrication réduct. des coûts mise au point de nouvelles fabrications, perfectionnement des hommes et des moyens.

Expér. souhaitée : une dizaine d'années dans la charpente métallique (méthodes, fabrication), comport. notamment une expérience solide de chef d'atelier.

Logement facilité, Metz ou proximité.
Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé à : S.E.L.E.T.E.C., Conseil en Recrutement 67009 Strasbourg, Cédex, sous la référence n° 560.

Importante société recherche pr son agence de Rouen, vente de fils et câbles électriques, technico-commercial, 25 a. min. Ecr. N° 7.939 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FIRME LYONNAISE
1er ordre produits agricoles
Leader sur marché français, placée dans les trois premières de sa branche à l'export., rech. pr nouveau développement

DIRECTEUR ADJOINT EXPORT

Formation SUPECO, 30 a. min., avant expérience au moins 5 à 7 ans affaires export et internationales, pour animation administration et ventes.
Ecr. n° 7.956 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour son bureau d'engineering

A TÉHÉRAN

INGENIEUR grande école

Compétences ENGINEERING USINES CLEFS EN MAIN.
Connaissance souhaitée Machines fabrication et transformation PAPIER.
• Direction et responsabilité complète de la gestion du BUREAU.
• Age minimum 35 ans.
• Parfaitement bilingue Français-Anglais *écrit et parlé.*
• Poste d'avenir à pourvoir rapidement.
Adresser C.V. manuscrit, photo, références et pretentions sous la référence 7553 Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau SA

L'UNE DES PREMIERES SOCIETES DE TRAVAIL TEMPORAIRE PARIS ET REGION PARISIENNE

recherche

CHEFS D'AGENCE « SUPER - VENDEURS »

POSTES « NORD-OUEST » et « OUEST » DE PARIS

Ils seront responsables :
— du développement et de la gestion du portefeuille clients ;
— de la direction, de l'animation et du contrôle des activités des responsables d'exploitation administratifs et industriels ;
— des liaisons avec les services du Siège.

ILS DEVRONT AVOIR :
— 30 ans minimum ;
— une expérience de Directeur d'Agence dans une entreprise de travail temporaire de préférence ;
— une formation technique et une expérience industrie ;
— le goût et la pratique de la vente et de la gestion commerciale ;
— un tempérament affirmé de « gagneur ».

Rémunération exceptionnelle croissant très vite en fonction des résultats.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. en indiquant rémunération actuelle à : PUBLI-DIRECT, 41, bd de Strasbourg, 75010 PARIS, sous réf. 4001 (à rappeler sur l'enveloppe).

UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE INTERNATIONALE (FABRICATION MÉCANIQUE)

QUI CRÉE SA FILIALE DE DISTRIBUTION FRANCE
recherche pour la diriger :

UN GENERAL MANAGER

• *Disposant d'une large autonomie et capable de* prendre en charge tous les aspects de la fonction, il sera âgé de 35 ans minimum, diplômé de l'Enseignement Supérieur et parfaitement bilingue.

• Il justifiera également d'une expérience réussie dans le Marketing des produits de consommation.

En raison de l'expérience requise et des responsabilités offertes, le salaire actuel des candidats ne doit pas être inférieur à 100.000 F/an.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur dossier de candidature, EN ANGLAIS (curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée) à :

n° 92.951, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm. Il sera répondu individuellement à toutes les candidatures.

Une importante entreprise française

siège situé dans le CENTRE DE PARIS, recherche

UN JEUNE CADRE DE GESTION

Directement RATTACHE AU RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION (2.000 personnes), il participe à la mise en place sur ce secteur d'UN SYSTEME DE CONTROLE BUDGETAIRE et en assure progressivement la responsabilité.

• Il a 26 ans au moins :
• une formation comptable supérieure (BTS, DECS) ;
• une bonne maîtrise des techniques de la comptabilité industrielle acquise au cours des trois premières années de sa vie professionnelle.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent., n° 93.604, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Établissement Financier

SPECIALISE DANS LES OPERATIONS D'ESCOMPTE

recherche pour PARIS

CADRE DE BANQUE

Récemment retraité pour suivre la clientèle existante et en assurer les renseignements

Adresser C.V. et prétentions, n° 93.621 CONTESSE Publicité, 20 av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

La Compagnie de Construction Mécanique

SULZER

à MANTES (Yvelines)

recherche pour son **Service Gestion Budgétaire et Prix de Revient**

UN JEUNE CADRE

— Ayant une formation supérieure économique et comptable (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., I.E.P., SCIENCES ECO.) ;
— Intéressé par les techniques modernes de gestion d'entreprises industrielles.
Outre un goût pour les chiffres et l'analyse économique, ce poste implique dynamisme et aptitude aux contacts humains.

Facilités de logement

Ecrire avec C.V. à C.C.M. SULZER
Service du Personnel. Cedex 59 - 75300 Paris Brune.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son **Département Ingénierie**

INGÉNIEURS DE PROJET confirmés

MISSION :
• étude et réalisations d'unités de fabrication de produits chimiques à l'étranger.

PROFIL :
• expérience en ingénierie ou travaux neufs indispensable, en particulier références en pâtes à papier, ou acides nitriques ou sulfurique ou utilités (électricité, eau, vapeur) très appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 12.332, 12, quai Henri-IV. — 75004 PARIS.

IMPORTANTE SOCIEDAD FRANCESA

busca

para su filial en Argentina (BUENOS - AYRES)

DIRECTOR ADMINISTRATIVO

Con experiencia Administrativa, Gestion y métodos de importacion. Poceyendo buenos conocimientos de idioma frances.

Nacionalidad Argentina indispensable.
Situacion interesante y de porvenir.

Enviar curriculum vitae al N° 93.515, *CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.*

TUYAUX BONNA

91, rue Fbg-St-Honoré. Paris-8e.

Fabrication et pose canalisations béton pour adductions d'eau et assainissement, activité en France et à l'étranger.

C.A. 350.000.000 de F
Effectif 2.000 personnes
recherche

— *Pour son service études-production et recherches à Paris*

INGÉNIEURS D'ETUDES PRODUITS

Pont - Mines - Centrale Hydraulique, Grenoble ou Toulouse débutants ou 1 à 2 ans d'expér.

— Pour son départ. de l'équipement et du matériel à Paris

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Formation : A.M. - I.D.N. E.N.S.I. Electrotechniques débutants ou 1 à 2 ans d'expér.

— Pour service contrôle laboratoire dans une usine région parisienne

INGÉNIEURS

Formation
A.M. - I.D.N. - E.N.S.I. - E.T.P.

Ecr. avec C.V., photo et prét. B.P. 371-08, 75365 Paris Cedex 08.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST recherche

AGENT TECHNICO-ADMINISTRATIF

25 ans minimum, pour poste ADJOINT A INGENIEUR DES VENTES. Dépouillement et suivi des commandes.

Formation techniq. industrielle *électromécanique souhaitée.*
Connaissance allemand indisp. et anglais appréciée.
Aptitudes aux contacts avec la clientèle désirées.

Ecrire avec curriculum vitae à n° 93.661, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

MINISTERE JUSTICE
recruterait d'urgence sur contrat délégués probation - 27 ans bacheliers (dipl. équival. admis) justifiant deux ans pratique professionnelle domaine socio-éducatif pour comités probation tribunaux ci-après :
ALENÇON - LE MANS - SAINT-QUENTIN - TOURS - BETHUNE BOBIGNY - PONTOISE - BORDEAUX - MEAUX - NANCY CHALON - SUR - SAONE - LE HAVRE - LILLE - BESANÇON AMIENS - CHARTRES ORLEANS - ARGENTAN.
A défaut diplôme, cinq ans pratique exigée.
S'adresser : Ministère Justice, 4, place Vendôme, PARIS, ou Juges application peines tribunaux susvisés.

Sté d'Expertise Compt. Paris recherche

COLLABORATEUR

appelé ultérieurem. à assumer ds fonctions de direction, possédant formation d'ingénieur Gde Ecole et ayant au moins de bnes connaiss. en anglais, souh. faire carrière dans l'expertise comptab. et l'analyse financière.

Ecr. à Etudes et Recherches Ccia1es, 7, rue Lauriston, 75016 Paris, qui transmettra.

MATRA

recherche pour son secteur spatial

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Grande Ecole.

Débutant à 2 ans expérience pour intégration et essais d'instruments embarqués.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à MATRA, M. Korian, B.P. N° 1 - 78140 Vélizy.

Cours privé ch. professeurs qual. franç. - math. - langues pour renforcer cours et leçons particul. 1er et second cycle, mercr., sam., février à juin. Ecr. Leduc, 5, r. Dautancourt-17e

---

G.S.I.E. - C.F.R.O.

recherche Personnel d'exploitation IBM 360/65
OS.MFT/MVT S/HASP
OPERATEURS
PUPITREURS
CHEFS DE SALLE
(2 ans d'expérience dans la fonction). Ecr. av. C.V. et prét. à Mlle DEL PERUGIA, 55, rue Legendre-17e., ou téléph pour rendez-vous : 627-65-00.

IMPORTANT SERVICE D'ETUDES (Administration proche Banlieue Sud) recherche pour études circulation routière

INGENIEUR D'ETUDES

Formation : INSA, ENSM ou équivalent.

Dégagé des obligat. militaires. Possédant le permis V.L.

Adr. cand. C.V., photo, prét. HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, ss/réf. 55.914, qui transmettra.

SECRETAIRE EXPORT
bilingue anglais
pr Sté électro NATION
Tél. au 345-66-03 ou écrire avec C.V. et prét. à M. WATELET, 16, bd de Charonne, Paris (20e).

Importante Société

ASSURANCES - RÉASSURANCES

spécialisée MARITIME-AVIATION, effectuant plus de 60 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, rech. pour prise en main rapide d'un secteur géographique, comportant principalement contacts avec CLIENTELE A NIVEAU ELEVE

JEUNE HOMME H.E.C. ou similaire

expérience assurances souhaitée, excellent anglais parlé et écrit indisp., seconde langue souhaitée, excellente présentation, formation technique et commerciale assurée vu rapide développement en perspective.

Seules seront examinées les candidatures extrêmement valables.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. s/No 315.140, *SIP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS.*

Société de Distribution à Paris cherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

ayant expérience de la vente d'articles de ménage ou d'autres branches voisines. Il aura la responsabilité de toutes questions de distribution avec un réseau de représentants pour la totalité de la France.

Son introduction à tous niveaux (détaillants, grossistes et leurs groupements, grands magasins, centrales d'achats, grandes surfaces) est importante. Son activité personnelle dans le marché est indispensable.

La position assume de la responsabilité.

Nous lui garantissons le soutien de notre organisation. Sa rémunération conviendra à cette tâche, fixe, intéressement après qualification, indemnités de déplacements et autres frais.

Ecrire sous n° 277, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FABRICATION DE MATERIAUX ISOLANTS POUR LE BATIMENT

recherche

POUR SON SERVICE TECHNIQUE :

1) UN INGÉNIEUR

I.N.S.A. - E.T.P. ou équivalent
connaissance des problèmes du Bâtiment souhaitée
Poste basé à PARIS

2) UN ARCHITECTE

s'intégrant dans une équipe industrielle, prenant la responsabilité des projets et travaux jusqu'à exécution.
Poste basé région MULHOUSE

POUR SON SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL

3) UN COLLABORATEUR

de HAUT NIVEAU, pour visite de la clientèle sur Région PARISIENNE.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 720.427, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

TATI

recherche

COMPTABLE

Parfaite connaiss. comptabilité *générale au service paie.* Sérieuses références exigées.

— Bon salaire ;
— Restaurant entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé à

TATI

B.P. 59, PARIS (18e) à l'attention de M. le Chef du personnel.

Impte Société transports rech. COLLABORATEURS ayt parfaite connaissance métier groupeur. Possédant qualités gestionnaire. Susceptibles occuper, après période formation, poste Directeur Agence. Ecr. ss n° 12234 à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui tr.

SOCIETE EN FORTE EXPANSION
recherche un

INGENIEUR

qui sera sous les ordres du Chef de service et qui aura LA RESPONSABILITE DE :
— L'élaboration des listes de pces de rechange mécaniques et cartes électroniques ;
— La détermination des seuils *de réapprovisionnement,* leur suivi et rajustement, en fonction du développement ;
— La coordination avec les besoins des clients (France et exportation) ;
— Le suivi des commandes et des réparations dans le cadre du service ; Maintenance, Pièces de rechange ;
— *Passer le fichier actuel* par ordinateur.

Le poste conviendrait à un Ingénieur ayant effectué pendant plusieurs années :
● soit une maintenance opérationnelle de systèmes électromécaniq. et logiqu.,
● soit une participation à une gestion analogue au sein d'un service méthodes.

Adresser une lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à 93.638 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Service régional de l'Equipement de la région parisienne recherche pour service informatique UN ANALYSTE pour implantation et suivi (administratif et informatique) d'un package déjà existant.
Le poste nécessitera *de nombreux contacts.*
Connaissance de l'Administration appréciée.
Adresser lettre et C.V. à : M. ANDRO - S.R.E.-R.P. Bâtiment C - 21, r. Miollis, 75015 PARIS.

Ag. rel. publ. en pl. exp. rech. pour son départ. promot. régionale att. presse ayant expér. ag. et très bonne connaiss. presse écon. Poste à responsabil. C.V. détaillé avec photo et prétent. : PROMO 2000, 33, av. Mac-Mahon, 75017 PARIS.

Société française 500 pers.
Fabrications mécaniques grande série
Leader incontesté de son marché recherche pr son siège à Paris

INGENIEUR MECANICIEN CHEF DE BUREAU D'ETUDES

AM - ENSI ou simil. 5 ans exp.

MISSION : en liaison avec le service commercial, les services d'études clients, le B.M., création d'avant-projets et mises au point des produits.
Etudes et recherches concernant l'évolution des produits à moyen et long terme.

Expér. : BE en fabr. gr. série (électroménager, access. auto. ex. freins, signalisat.).

Connaissance emboutissage, injection plastique ou de métaux sous pression, traitements de surface appréciées.
Poste d'avenir stable.

Discrétion absolue garantie.

Adresser C.V. dét. à : S.E.L.E.T.E.C. Conseil en recrutement 67009 Strasbourg Cedex, réf. 595.

HORSTMANN
R. Léon-Blum Z.I. 91122 Palaiseau. Tél. 920-66-90
recherche

1) SPECIALISTE EXPORT.

Nous recherchons un responsable de forte personnalité, âgé 35 ans minimum, ayant une grande expérience export, pour tous pays pour machines-outils *et produits indust.*
Anglais et/ou allemand courant nécessaires.
2) TECHNICO-COMMERCIAL chargé de promouvoir à la vente en France, avec appui d'un réseau de vente existant, d'une marque mondialement connue de machines à scier et rubans pour métaux.
Grande expérience du sciage nécessaire et anglais courant impératif.
3) TECHNICO-COMMERCIAL ayant expérience vente machines-outils diverses pour régions suivantes :
OUEST
PARIS
LYON
Connaissance clientèle nécessaire pr action immédiate.

Service Education surveillée cherche

EDUCATEUR (TRICE)

Bac, 22/28 ans
Se prés. vendr. 14 février, de 15 à 18 h., C.S.O.E., 54, rue de l'Arbre-Sec, PARIS (1er), ou 260-10-84 - 260-14-75.

Sté Entrepr. et Constr. Electriq. rech. **INGENIEUR et DESSINATEURS D'ETUDES** *confirmés* pr sa section Etudes Mécaniq. Tél. ts les jrs : 457-11-62, P. 205.

La Préfecture de la Réunion recrute, pour une extension de son service informatique et la mise en place d'un Centre Départemental,
1 INGENIEUR Chef de projet confirmé et expérimenté.
Ecrire avec curr. vitae détaillé à la Préfecture de la Réunion, Secrétariat Général Service du personnel 97400 SAINT-DENIS.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

LE GROUPE ASTRAL
recherche
pour son département
CAN-COATING
(emballages métalliques)
INGENIEUR Chimiste
ayant de prefer. une expérience dans cette branche.
Env. C.V. : M. Durand 722
ASTRAL B.P. 140 - Cedex 1
93204 Saint-Denis.

Importante société de transports routiers internationaux recherche d'urgence agent commercial qualifié pour développer trafic routier Marché commun. Connaissances anglais, allemand appréciées. Expérience profession. et voiture personn. indispensab. Env. C.V. et prétent. à Société GELDERS-FRANCE, Z. I. Les Mardelles, 83, rue Blaise-Pascal, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

Recherchons
ANIMATEUR (TRICE)
— De formation universit. (maîtrise sciences humaines) ;
— Ayant une expérience en formation d'adultes ;
— Capable de s'intégrer ds une équipe chargée d'animation pédagogique et de formation de formateurs ds le domaine des travailleurs immigrés.

Adres. C.V. à Mission de Formation de Formateurs CREDIF, 11, avenue Pozzo-di-Borgo, 92211 SAINT-CLOUD.

occasions

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

emplois féminins

Frz Tochterfirma einer deutsch. Maschinenbaufabrik sucht
SEKRETARIN
für sein Ingenieurbüro im
VERSAILLES
Deutsch und Franz. fliessend. — Gute Zugverbindungen mit Paris.
— Tel. 951 - 43 - 13.

Société PARIS-16e (Mo IENA) recherche
STENODACTYLO
BILINGUE ALLEMAND
Tél. : 720-23-45.

FILIALE SOCIETE INTERNATIONALE
PARIS-16e, recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Langue maternelle
HOLLANDAISE.
Vacances assurées.
Ecr. avec C.V. et prétentions à 93.585 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BUREAU
FRANCIS LEFEBVRE
NEUILLY-SABLONS
recherche pour son
SERVICE
INTERNATIONAL

J. F., LICENCIEE en DROIT ou équivalence.

Parfaite connaiss. anglais.

Ecrire avec photo :
3, villa Emile-Bergerat,
92523 NEUILLY.

CREDIT HOTELIER
COMMERCIAL
et INDUSTRIEL
recherche
UNE SECRETAIRE
RESPONSABLE DU SECRETARIAT : travaux très diversifiés, statistiques contacts à différents échelons.

IL FAUT :
un niveau général BAC, B.T.S.
Une expérience 2 ans minim.

Avantages bancaires, restaurant d'entreprise, 40 h. par sem.

Env. photo, C.V. et prétentions au Service du Personnel,
78, rue Olivier-de-Serres,
PARIS-15e.

TRADUCTRICE RUSSE
DACTYLO
PROTECHNA — 770-28-35

Rech. 2 surveillantes titulaires C.A.F.I.S. Horaire 19 h. à 7 h. 7 nuits de travail sur 2 sem. Salaire début 3.225,53 + prime nuit 261,73. Bonificat. ancienneté poss. Prime d'assid. pouv. atteindre valeur 13e mois. 5 sem. congé. Candidat. à Surveillante gén. I.G.R., 16 bis, av. P.-Vaillant-Couturier, 94 - VILLEJUIF.

Organisme 14e arrondissement
recherche
pour service construction et gestion
de centres de formation d'apprentissage
BONNE SECRETAIRE
DACTYLO

Capab. de prendre des respons. Plusieurs années d'expérience.

Adress. C.V. et prétent. C.C.C.A. 7, rue du Douanier-Rousseau. 75014 PARIS.

traductions

Demande

Couple franco-améric., ch. trad. angl.-franc, fr.-ang. 746-66-87.

proposit. com. capitaux

Produits chimiques, solides ou en poudre vraiment efficaces et de très facile emploi pour nettoyer les chaudières et les conduits de fumée dans les chambres de combustion.
CHERCHE POUR LA VENTE EXCLUSIVE EN ITALIE

Société italienne distributrice d'appareils pr le réchauffement sur tout le territoire national. FEDERAL S.p.A. - Galleria Passarella, 1, 20122 Milano, Italie.

Recherche capitaux, minimum 200.000 F. Ecr. référ. 9.843 à Organisation et Publicité, 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

locat.-autos

Location-vente, ensembles neufs, tracteurs + semi 38 T PTR, Tridem., bâchés, TIR., 15 a. 20 % par rapport aux tarifs actuels. Téléphoner (99) 36-25-04. Offre limitée.

animaux

Donne chien Pyrénées, 1 an, à bon maître avec jardin. Tél. : Di Paola, 535-37-14.

demandes d'emploi

Assimilé cadre 42 a., rech. place responsabilités ds serv. export, expér. de plus de 15 ans dans ce domaine, Anglais courant. — Ecr. no 6.677, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 30 a., ital., début., ch. empl. traduction, version, thème. Intéressé gds éditeurs export. Très capable. Ecrire A. FONTANAROSA, 50, rue de Crimée, 75019 PARIS.

VOUS RECHERCHEZ
POUR VOUS ASSISTER
UN CADRE EFFICACE
ET EXPERIMENTE
EN COMMERCE INTERNAT.

Je suis peut-être l'homme qu'il vous faut : 33 ans, bilingue anglais (séjour 3 ans U.S.A.), expérience confirmée : exploration de marchés, négoce contrats gestion de ventes.
Téléphonez-moi au 766-29-26.
P. MAJOR, 11, avenue Carnot, 75017 PARIS.

Economiste D.E.S., all., angl., expér. études et diagnost. entrp. B.T.P. ds gde banque, ch. situat. Ecr. no 2.490, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

De préfér. rég. Bretagne. Jeune fme 30 a., mariée, 1 enfant (5), bne culture génér., parl. franc., all., polon., not. angl., exp. humaine, 6 a. travail avec handicapés (enfants), ch. poste avec responsabilités (centre vacances, école, animation, direction). Ecr. no 7.944, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MATHEMATICIEN
Docteur ès sciences, 43 a., exper. approfondie études de marchés, méthodes prévisionnelles et opérations d'assurances, actuellement en Allemagne, ch. situation en France.
Ecr. à 7.951, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE POSITION II
E. N. P. Voiron. 53 ans, 15 ans B. E., 6 ans B. M., ex-chef B. E. et B. M. mécanique générale, électricité, chaudronnerie, armement, série automobile, grenaillage, peinture, devis, budgétisation, recherche situation Paris, banlieue Nord, Nord-Est. Libre immédiatement. — Ecr. no 2.492, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGEN. A.M.-I.A.E., 32 ans, ch. place responsable méth., organ., coordination, gestion, en SUD-OUEST, expérience bâtiment. — Ecr. D. 21.861, Havas Bordeaux.

J. H., 25 ans, E.S.C., lib. O.M., ch. situation Étude, gest. financ. en ALLEMAGNE.
Ecrire : DUPUY,
3550 MARBURG,
Am Richtsberg 10 - R.F.A.

CADRE SUPERIEUR 54 ans, formation ingénieur mécanicien, longue pratique bureau étude compt., gest., informat. Depuis 10 ans directeur S.A. construct. gest. H.L.M., allemand courant, cherche situation en rapport. Téléph. 672-68-50.

J. F., excell. présent., 9 a. exp. excell. réf. angl., ch. sit. stable Assist. de direct. av. resp., init. Libre de ste. Ecr. : J. Gordillo, 70, r. de la Faisanderie, Paris-16e

Cadre comptable, 37 ans, excel. réf. sté anglo-sax., ch. situation stable banlieue Nord. Libre de suite.
Ecr. No 7.942 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., licenc. philosophie, ch. empl. édit., presse, préceptorat, document. ou rédact. Ressillon, 14, bd Arago-13e. 535-02-32.

Cadre gestion, nomb. années de pratique, étudierait toutes propositions.
Paris, région parisienne.
Ecr. No 2.488 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 25 a., niv. ét. super. infirm. D.E., angl., all. lu et parle, ch. emploi hor. jour. week-end. lib. Ecr. No 95.948. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 27 a., licenc. Droit privé. B.S.E.C., dact., 1 an expér., rech. poste dans contentieux. avocat., cons. jurid., notaire. Ecr. No 19.628 P.A. SVP. 37, r. Gal-Foy, 75008 PARIS.

Monsieur 44 ans, cadre
SPECIALISTE
GESTION STOCKS
approvisionnement-distribution (dans complexe informatique) ch. situation stable, poste responsabilité, France ou Outre-Mer. Ecrire DEVILLIERS Couloutr. 56220 DONZY.

DIRECTEUR DE RELATIONS PUBLIQUES, 32 ans, trilingue, form. sup. jur. pol. écon. publicit. Excellents contacts. Disponible immédiatement. TEL. : 637-07-16.

ACHETEUR POLYVALENT
CADRE, 33 a., lib. ste., réf. 10 a., achats mat. prem. tech. et non. fourn., matér. et équip. indust. divers et burx., emballages matér. de transp. et manut., sous-traitance, services, etc., gestion stocks, ch. poste simil. rég. 92 - 75. Ecr. No 19.451 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

J. H., 30 a., lic. en droit, exp. admin. et financ. compt. cont. et immobil., ch. sit. posit. cadre. Ecr. No 7.946 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Doct. en chir. dent., dipl. parodontologie, trent., ch. p. mi-tps cab. ent. ou mut. Paris, banl. Ecr. No 7.931 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Paris

VIIe - BD DES INVALIDES Splendide 6 P., 220 m2. 555-43-59.

Montmartre, Propr. vd 5 P., tt cft, libre à la vente. Téléphoner après 19 heures au : 254-19-96.

VIIe, VANEAU, atelier artiste + appart. tout confort. 280-43-32.

Part. vd quart. Alésia 2 p., cuis., wc, S. d'eau, cave. Tél. jeudi, vendredi, 13-18 h., au 533-07-22.

Maubert-Mutualité, dans un bel imm. P. de T., 4e étage, STUD. 30 m2. Tél. 130.000 F à débattre; Duroc (VIe), 4e étage, rue et cour, beau 2 Pces, conft. Libre juin 1975. Téléphone. 200.000 F. 337-88-14 et 88-15.

113, RUE SAINT-HONORE dans imm. en cours rénovation, plusieurs stud. et 2 P., gd stdg. Mercr., jeudi. vendr., 13 à 17 h.

CHARME ET CALME
appart. 180 m2 av. atel. d'artiste ds hôtel particulier. — 878-74-90, de 10 heures à 22 heures.

14e CITE UNIVERSITAIRE Imm. récent. Gd séjour + 3 ch., cuis. éq., 95 m2, tt conft. Park. Prix 460.000 F. LAB. 13-09

12e Pour placement - Rue de Charenton, 2 p., cuis., wc, douche, 75.000 F. - Tél. 535-29-62.

MARAIS - Studio, confort. Bon placemt. 89.000 F. 231-62-50.

TROCADERO
résid. de GDE CLASSE, 500 M2, compr. : s.-sol amén., R.-de-C. et 1er ét. + jard. privé, 2 gar., 2 chbres service. Agence rigoureusement s'abstenir. - 266-59-05.

BUTTE MONTMARTRE
appartement duplex, caractère (atelier artiste), terrasse, calme environnement protégé, grand confort, aménagement soigné : 1er niv. entr., cuis. éq., living dble, cheminée; 2e niveau, chbr. fermée, S. de B., wc. Prix : 380.000 F. 076-23-23, après 20 h.

RANELAGH
LUX. APPT DUPLEX
220 m2 + 2 TERRAS, vue panor. Box. Tél. Prix élevé. 704-88-18.

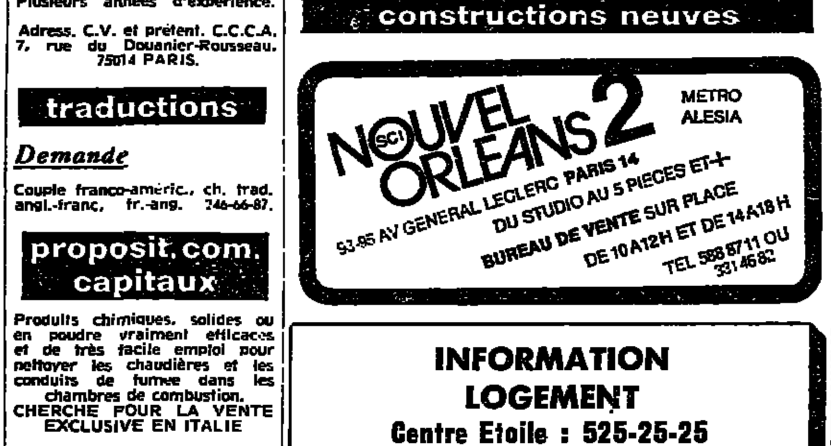
Province

Lyon - Part-Dieu-Brotteaux appt 145 m2, luxueux, salle de séjour 40 m2, 3 chbres, bains, toil., chauff. gaz indiv., ds petit imm. style hôtel particul. Prix intéressant. Crédit possible. Ecr. HAVAS, LYON, sous le no 5.982.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près NATION. Téléphone : 343-62-14.

constructions neuves



INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11 74
Centre Maine : 734 17-09

Pour vous loger ou pour investir
vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART

Service gratuit de la Compagnie bancaire

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vente s/pl. ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

CHATOU
R. E. R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 PCES, 72 m2, av. 1 emplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 PCES, 98 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

RUEIL-MALMAISON
3 PCES + loggia
cuisines équipées
Téléphone
à partir de 196.000 F
également 2-4 et 5 Pièces
VENTES :
« LE VAL DES CLOSEAUX »
280, avenue Napoléon-Bonaparte,
RUEIL-MALMAISON.
967-03-64
ET
SIVEGI
260-30-00.

villégiatures

VACANCES ESPAGNE
Demandez prospectus couleurs et prix
Location villas et appartements.
IDEAL COSTA BRAVA
58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin. — PARIS (IXe).
TELEPHONE : 744-65-97.
C'est un service des Construct. E. RAMOS MARCA.

locaux commerciaux

Métro : Pré-St-Gervais
PANORAMA 75
PARIS 19e - .. RUE DE MOUZAIA
400 M2 DIV. LOCAUX COMMERCIAUX + RESERVES
VENTE OU LOCATION OU LEASING
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
206 87.18 OU 206.81.40

Urgent. cherche location entrepôts anciens ou usine désaffectée. 8.700 m2 couverts, 3 à 4 m. sous plafond + 600 m2 bureaux, accès camions, maximum 20 km. de Paris. Ecrire C.C.F.I., 20, r. du Pont-Neuf. — 75001 PARIS.

PLACEMENT dans locaux commerciaux loués (bureau et boutique), Paris et banlieue, rapport 10 à 12 %. COFIG, 120, av. des Champs-Elysées, Paris (8e). Téléphone : 225-30-95.

17e MURS DE 2 BOUTIQUES Prix 210.000 F. - Rapport 24.000 F + ch. - 774-64-50, matin.

appartements occupés

Pr. Défense, pr investisseur. P. à P., 2 P., 68 m2 + cave + gar. ds imm. nf av. locataire, bail 35 mois, 260.000 francs. 704-47-19.

locations meublées

Offre

Près gare Garenne, gde ch., nf, tt cft, coin toil. Ag. s'abst. Pour une seule pers. 781-83-15, h. rep.

Demande

Etudiante ch. chbre rive gche. calme. maxi 350 F. 627-90-76.

bureaux

Association recherche pour siège social bureaux standing, 80 m2 environ, de préférence 1er, 8e, 16e et 17e arrondissement. Ecr. no 7.930, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées

Offre

PARIS (XIIIe)
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf, tout confort. Face au Métro Porte-d'Ivry : 3 Pièces, 66 m2, 976 à 1.032 F. Charges et parking en sus. S'adresser au régisseur au : 82, bd Masséna. Tél. : 588-47-68.

(93) Bagnolet - Mo Galliéni
SANS INTERMEDIAIRE
3 P. 66 m2, loy. 744 à 776 F,
4 P. 77 m2, loy. 818 à 903 F,
5 P. 96 m2, loy. 956 à 1.063 F.
Charges et parking en sus. S'adresser Bureau de gérance, « LES PARCS DE LA NOUE », 1 à 13, rue de la Noue, Bagnolet. Téléphone : 858-02-31.

APPARTEMENT A LOUER
SANS INTERMEDIAIRE
MASSY (ESSONNE)
3 Pièces 76 m2, loyer 851 F,
4 Pièces 90 m2, loyer 984 F,
5 Pièces 105 m2, loyer 1.143 F.
CHARGES EN SUS
S'adresser au gérant de : 9 à 12 h., 7, allée de Suède, à MASSY.
Tél. : 920-48-91 ou 920-48-90.

13e, stud., cuis., bains, tél., chff. 500 F. C. C. Reprise justifiée. Libre le 1er/3/1975. — 588-28-48.

16e - TROCADERO
45-47, RUE VINEUSE
Immeuble neuf, grand standing, studio, tél., 1.050 F + charges; 3 P., téléph., terrasse (117 m2), 3.400 F, park. incl. + charges. S.P.E.I. Téléphone : ALM. 55-11.

PUTEAUX, GARE, imm. neuf, jam. hab., GD STDG, piscine, STUD., cuis. éq., Bs, Tél. Cave. Park. 800 francs. Tél. 555-73-54.

NATION. Beau stud., cuis., bns, wc, chff. centr., 500 F. 887-63-66.

ETOILE Dans magnifique immeuble
7 pièces, 3.300 F mensuel. SEG. 18-47.

immeubles

SENS, centre ville, imm. rappt. 3 logts 2 Pces, cuis., wc, gren. amén. LIB. de LOCAT. Prix : 120.000 avec 24.000. Mme Pataud Téléphone : (16-86) 65-09-03.

Le Touquet, près plage, : petit immeuble, très bon état, jardin, dépend. + boutique. Rapp. pos. 30.000 F. 260.000 F. - 366-45-29.

SAINT-GERVAIS
Cœur Haute-Savoie.
Dans petit immeuble savoyard, luxueux studios, 2 et 3 Pièces. Vue panoramique sur montagne. Crédit. Livr. été 1975. Excellent placement locatif. Rens. : SOGEFRANCE, 13, bd de Courcelles. 75008 Paris. - 522-37-60.

A NICE
un immeuble bijou, « Résidence Sophia », petit immeuble, élégance, grand standing, à 5 minutes Promenade des Anglais, dans quartier nouvelles facultés. Appt 2 Pces, prix très modérés. FERMES ET DEFINITIFS
Excell. plac. locatif. Livr. imm. SOGEFRANCE, 06400 CANNES, 33, rue Shakespeare, Téléphone, (93) 39-50-98 et 75008 PARIS, au 13, bd de Courcelles, 522-37-60.

propriétés

Particulier vend. Périgord vert, ferme 27 hectares, libre, très belle vue. Prix intéressant. Téléphone : 525-24-71.

SOLOGNE Belle propriété 240 ha - Etang, Pavillons, très belle chasse CENTRE domaine 300 ha culture en PLACEMENT. BATTON, 19, route de Lignières, 18 ORVAL - Tél. (36) 96-24-12.

terrains

PR. FORET RAMBOUILLET, tr. b. terr. env. 70.000 m2, tr. bx arbres, E.-Electr. 633-08-11, matin.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 1.100 m2, façade 24 mètres. Prix 200.000 F. Téléphone : 963-18-18.

pavillons

PR. LYCEE ENGHIEN, SAINT-GRATIEN, séj. + 2 ch., cuis., bs, pl.-pied + 1 ch. à l'étage, jard. 580 m2, s.-sol tot. 989-31-74.

fermettes

120 km. autor. Sud, orée forêt, affaire très rare sur terrain :
5 HA
seul tenant avec 2 étangs, splendide fermette caract., en fer à cheval, colombage apparent, en plein Sud. Situation unique : séjour rustique 40 m2, salon, cuisine, 3 chambres, bains, beau grenier, en retour ancienne bergerie 250 m2, autre ret. grange, ancienne étable, pavillon gard., séjour, cuisine, chambre, bains, eau, électricité, force, téléphone branchés. A saisir pour un prix total exceptionnel de 360.000 F. Traite avec 72.000 F comptant. CREDIT SUR 15 ANS.
« LES PEUPLIERS », 27, RUE DE VIMORY, — MONTARGIS. Tél. : (15) 38-85-22-92, 24 h./24.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

appartem. vente

Paris

MONTMORENCY
3 P. Liv. + 2 ch., bns, cuis. Vue dégagée - Soleil TIFFEN — 924-91-66 et 20-44.

12e PRES MARAIS
Ds tr. IMPORTANTS IMM. - Rénovation de luxe
GIRPA PROPRIETAIRE
vend 50 STUDIOS
et DEUX PIECES
exceptionnels pour
PLACEMENT.
Gestion et location assurées. 325-25-25 + 56-78.

15e F.-FAURE - 2 P., 35 m2. INONDE SOLEIL. Ref. nf
BON PLACEMENT - 120.000 F
CABINET DAUCHEZ
720-94-95 (poste 302)

LAMARCK Bel imm. ravalé Propr. vd luxueux
STUDIOS tout confort moderne 70.000 avec 9.000 F
EXCELLENT PLACEMENT
Gestion assurée - Me voir jeudi, vend., sam. 11 h à 19 h : 133, rue MARCADET (18e)

BRANCION Immeuble neuf conft, standing
3e étage : STUDIO 30 m2
6e étage : 2 P. 42 m2
Box., caves. Séséco : 522-43-20.

MONCEAU
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
1er s/rue et cour, clair, soleil
5 P. (double living + 3 chbres) 2 LUX. SALLES BAINS
Tt confort. Moquette. Reft neuf.
PRIX 457.000 F
S/pl. vend. 14-19 h, sam. 10-19 h : 30, rue CARDINET - BAL. 23-83

16e AV. FOCH Dans imm. prestige LUXUEUX PIED-A-TERRE, séjour 26 m2 + chb., DRESSING, BAINS. - 783-43-99.

4, RUE DE BUCI
Joli séjour+chb., 260.000 F. Vend., 13 h. 30 à 16 h. 30.

MARAIS
Près place des Vosges
40, rue de Turenne
Dans imm. XVIIe s., P. de T., entièrement rénové, bon stdg. RESTE A VENDRE, lib. suite :
1) 1 gd liv., 40m2+1 ch., tt cft;
2) Appt 3 p. s/rue, tout conft ;
3) 1 gd stud., style gren., tt cft.
Px moy. 5.000 F/m2. Créd. 80 %. A part. 70.000 cpt+lg créd. Vis. jeudi. lundi, 14 h. 30-18 h. 30. Tél. 720-84-47, 81-57 et 89-18.

ETOILE - RUE BEAUJON
Liv. + ch., balc. Imm. réc., ét. élevé, asc. TEL. 450.000 F. FONCIERE-St-Honoré. 267-26-30.

MAIRIE 15e. P. vd petit 2 p., cuis., dche, wc, imm. P.d.T., 4e ss asc., calme. 734-84-32, 10-16 h.

Vue exceptionnelle s/Invalides, Imm. 72, liv., 3 chb., terrasses. Société FERRARI - 357-25-06.

BEAU LIV. DOUBLE + CHB. asc., tt cft, 14 h. 30-19 h. 30. Jdi-vdi, 69 bis, rue Brancion.

13, rue Linné. Séj.+2 ch., bs, wc, tél., 67 m2. 13 fév., 13-17 h.

9e PROPRIETAIRE VEND
Studios, duplex, atelier artiste, grand cft. S/pl., du mardi au samedi, de 14 h. à 18 h., 4, rue Duperré - 277-62-23.

CHARONNE. Prix intéressant. 2 pièces, cuis., wc possible. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

CONVENTION
Immeuble neuf. Gentil 3 pièces, étage élevé, terrasse, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MONTGALLET
Récent, ét. élevé, 4 p., verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BORDURE DU BOIS
DE VINCENNES
Imm. récent. Gd stand. p. de t. SPLEND. 155 m2 (Liv.+4 chb.), 2 sanit. Gd balcon. Téléph. Box +parking. VERNEL, LAM. 01-50

LUXEMBOURG
VUE PANORAMIQUE
DUPLEX 5e et 6e étages, ASC. EXCELLENT 9 PIECES, 280 m2 Balcon, SOLEIL. Prof. 633-63-63.

PARIS (15e)
MAGNIFIQUE 5 PIECES
Balcon, téléph., rue calme, près front de Seine et Champ-de-Mars
Habitable fin juin 75
Visite s/place ce jour : 45, rue du Théâtre, à partir de 14 h.

GEORGES-MANDEL
EXCEPTIONNEL - SOLEIL
Immeuble très grand standing Magnifique appartement 410 m2 8 pièces. Boiseries. Décor. lux. 3 ch. serv. + 2 boxes. Prix élevé
FRANK ARTHUR - 924-07-69

Région parisienne

SCEAUX PLEIN CIEL - Asc. VUE. Living + 4 chbres. 350.000 F. ODE. 73-37.

LE FRANCE BORD SEINE FACE BOIS
Splendide appart. de réception 146 M2 - EXCEPT. - 39e ETAGE 878-07-43 / 306-50-57 / 783-43-99

VERSAILLES. Rez-de-ch., dans verdure, 3 p., 57 m2, 175.000 F. Téléphone : 954-84-07.

IVRY. Vte murs, 2 appts centre ville, 115 m2+50 m2. Copropriété dans magnifique villa. 742-66-90.

Studio-cuisine, excell. état, plein midi, Montreuil (La Boissière). Tél. 526-57-16.

MEUDON - BELLEVUE
Ds parc résid. 2 hect., calme, confort, 3e gare. Appart. 4 P., 80 m2, liv. dble, 2 chbres, cuis., séchoir, w.-c., s. bains, loggia. Tél. 626-45-82, Part.

Province

Vd, Toulon, port plaisance, F-4, vue mer, calme. 19 U. Ecr. à Jean, 240, r. Sarcey, Dunkerque.

83-LA GARDE. A vdre appt F-4 grands balcons, confort, calme. Ecr. à 2.476, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SAINT-MALO
intra muros - Vue s/mer 220e Part. de préférence à particulier Splendide appart. 110 m2 tt conft (cuis., s. de bains, s. à manger, 2 chambres, possib. téléphone). 350.000 F. JOUNOT, La Petite Rivière, 35400 PARAME Téléph. 16-99-56-28-64

appartem. achat

Je rech., BON 9e, appt stdg, 5 p., ascens. oblig. T. 280-62-94.

P. à P. Cherche studio, tout confort, quartier Saint-Lazare ou environs.
Ecr. No 6.674 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartements occupés

NEUILLY - Me SABLONS
89, avenue du Roule.
Administrateur de biens vend plusieurs appts de 2 p. Condit. intéress. Excell. placem. Voir sur/pl., jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 18 heures.

locations non meublées

Offre

WAGRAM. Gd 3 P., tt conft. Asc. 1.100 F. 247-13-42.

GARE DU NORD
JAMAIS HABITE
Studio, 30 m2 .... 660 F
2 pièces, 48 m2 ...... 800 F
4 pièces, 92 m2 ...... 1.380 F
ch. compr., cuis., s. de bains. Immeuble 1900 - Gérant Farvène, 71, rue Louis-Blanc. 607-11-34.

16e Pte Orléans. Liv., 2 ch., c., bs, 900 + 250. ch. 874-27-76.

Demande

Femme sculpteur cherche coin atelier à Paris, prix modéré, avec table de travail, et 2 m3 pour entreposer terre pendant 5 mois environ.
Ecr. à 6.673, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

PARIS-20e
Résidence Réunion 42
40-42, rue de la Réunion.
Appartem. de 2 pces à vendre. Bureau de vente. S/pl. lundi et jeudi, de 14 à 18 h. 30. S.O.G.E.I., 331-65-61 +.

EXCEPTIONNEL
NEUILLY-ST-JAMES, près Bois Livrab. 1er trim. 76 petit imm. calme et lux. Appts du 2 au 8 p., terrasses aménagées, jardin privatif. Tél. 722-69-50 et 624-56-81.

GARCHES
à 400 m de la Gare
Livraison sous deux mois
3 - 4 - 5 PIECES
LES CYTISES
22, rue Civiale
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours
Lundi - Mercredi - Jeudi - Sam. de 11 h à 13 h - 14 h à 19 h.
Vendr. et dimanche : 14 à 19 h.
Tél. 970-71-92
Et SIVEGI
Tél. 260-30-00

bureaux

RUEIL Proxim. P.-Doumer
A louer, libres, 6/7 bureaux 150 m2, neuf. Climat. Bail 3 - 6. Renseign. : 977-92-72, poste 20.

CHAMPS-ELYSEES
propriétaire loue direct.
130 m2 burx aménagés.
Etat parf., très clair, 3 lig. tél. Bail 3-6-9. Sans pas-de-porte. Tél. : 225-43-53.

1 à 30 BURX. Tous quartiers. Location sans pas-de-porte. MAILLOT. 293-45-55, 522-19-10.

HOTEL-DE-VILLE
300 m2 burx., tél., park., loyer 330/m2/an. Princip. 260-36-33.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. : 758-11-10.

locaux commerciaux

Cède bail 2 boutiqu. et bur., 20, rue Pascal-5e. 1) 42 m2 + ss-sol + tél ; 2) 48 m2 r.-de-ch. + étg., wc, 2 tél., lib. ECO, 345-54-59, heures bureau.

LE SAINT-SAENS
PROXIM. CHAMP-DE-MARS
Locaux neufs pour
PROFESSIONS LIBERALES
Architectes, cabinet médical, cabinet dentaire, kinésith., labo analyses,etc.
Activités Cciales possibles.
CORI 254, bd St-Germain (7e) 260-38-22 (P. 201 - 202)

locaux indust.

94 - VITRY
A louer 8.000 M2. Haut. 2,75 m + bureaux et sanitaires 90 m2. Accès FERROVIAIRE et ROUTIER.
PRIX INTERESSANT.
STEF Vitry. 680-41-39.
Direction Entrepôts. 522-88-94.

Pr cause agrandissement cédons droit au bail Entrepôt et burx, 600 m2 aménagés. 2 lig. tél. Montreuil-ss-Bois. Mo et bus à proximité. Tél. 077-21-07/25-40.

immeubles

A VENDRE murs et fonds maison cure enfants, impeccable. 1.000.000 F - 208-47-79, matin.

hôtels-partic.

4, RUE MASPERO
Résidentiel, hôtel particulier, excellent état, 9 pièces princip. Libre. - Garage, service.

propriétés

60 km N.-D. Rav. DEMEURE pierr. sél. poutr. cheminée, liv., cuis., 2 ch., bains, chff. cal. jdin 1.500 m2. Nbrx arbres. Gr. cachet. Px 265.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC. 2, fg Cappeville, Gisors. T. 420.

3/4 D'HEURE AUT. OUEST. Rav. maison anc. tt cft. Pr. FORET. RARE. ODE. 73-37.

SUD DE DREUX
Maison campagne long. et basse Sur 800 m2 jardin. 4 p., cuis. + 1 p. Grenier am. Cave. E., El. Chff. fuel. 161.000 av. 32.000 F. CHARON 2, av. Gal-Leclerc, RAMBOUILLET. Tél. : 483-12-67 ou TUR. 26-76.

PRES PONT-SUR-YONNE
Robuste maison, beaux coquet, 4 p., bains, wc, poutres. Dépend. Retour équerre, 90 m2 am. Cave. Jardin avec arbres décoratifs. Prix 90.000 F, avec 18.000 F. CHARON 162, rue Grande, FONTAINEBLEAU Tél. 422-27-78 ou TUR. 26-76

V. mais. caractère 8 p., tt cft, jardin, pré - Dépendances. Fernandez « Blossy », 42970 St-ALBAN-les-EAUX. Tél. 04-48-31.

REGION RAMBOUILLET
MOULIN AMENAGE
Séjour, 9 chambres, bains, dépendances. Superficie 3 ha. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

VOTRE PROPRIETE
MAISON + TERRAIN 124.000 F
Résidence de classe BAHAMAS Pourquoi pas ? Ciel et mer toujours bleus, climat idéal, site splendide, tennis, golf, sports nautiques, voile, pêche, équitation, plages de rêve, calme absolu, à 15 mn de NASSAU, ses casinos, nightclubs et restaurants typiques. Crédit poss. 8 ans, intér. 8 %. SEJ. VISITE ORGANISE GRAT. avec ou sans réalisat. d'achat. GIC, 61, av. Mozart. 288-45-29. CIPLE, 17, Lamenais. 225-59-07.

110 km PARIS, autoroute Sud 8 km Montargis.
LA FERME DU MOULIN
habitat. 4 pces, eau, électr., chauf. cent., tél., deux bâtiments en équerre à aménager,
DANS 3 HA (30.000 m2)
prés et bois
BORDES PAR RIVIERE
Prix total : 340.000 F.
ROCHET, 5, r. du Longeard, 45201 Montargis 15 (38) 85-15-57.

terrains

PARC DE SCEAUX
630 M2 SITE EXCEPTIONNEL 500.000 F. - 660-44-66.

COTE D'AZUR
LES ISSAMBRES (Var)
A VENDRE
TRES BEAU TERRAIN
1.500 M2
sur colline boisée, plein Sud, toutes viabilités, eau, électricité sur terrain, terrassement aménagé. Ensoleillement et très belle vue imprenable sur mer. Littoral et port de plaisance des Issambres où je pourrais céder un emplacement à flot pour bateau. (5 minutes de trajet à pied.)
Ec. HAVAS BESANÇON no 7651.

Proximité Saint-Paul-de-Vence, particulier vend terrain exceptionnel. 4.200 m2, flan de colline, vue panoramique imprenable, toute viabilité. 300.000 F. Possibilité crédit. Ecrire REAC - B.P. 24, Cagnes-sur-Mer (93) 32-94-51.

EPAIGNES, 25 km Honfleur, ter. 4.800 m2 + petite ruine normande. 70.000 F. 355-53-78.

pavillons

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
5 pièces. confort. Terrain. Prix. 220.000 F. Tél. 963-18-18.

villas

LE VESINET Village 2e R.E.R.
Belle maison ancienne, lux. aménag., séj. 6 ch. 2 bns. Etat except. Gar. 2 voitures. Jardin 700 m2 - Prix élevé. I.M.F. — 976-33-14

VALLAURIS
BELLE VILLA
3 P. tt. cft. sur 2.400 M2 + bureau dép. 480.000, possib. traiter avec 240.000 F. Ecr. HAVAS CANNES 9083/06.

maisons de campagne

Sud-Drôme. Dans village perché, part. vd amusante maison de vacances équipée et meublée rustique, prête à habiter. 180.000 F. Chantemerle, 26110 NYONS - Tél. 1.027.

domaines

Bois 36 ha. bordure R.N. près Le Mans, carrière graviers, à vdre à l'am. Me GUERIN, not., 72-La Ferté-Bernard.

fermettes

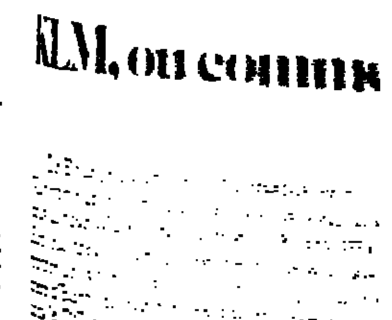
FERMETTE Longue, basse Pr. brg ts fourn. méd. pharm. - 90 km aut. Sud. Site calme, champêt. Plain-pied. 5 P. rust. hab. suite + gren. et dépend. amén. E. El. Jardin 3.600 m2. 130.000 F, avec facil. G.I.M. FACE EGLISE à NEMOURS 428-03-07 428-11-74

villégiatures

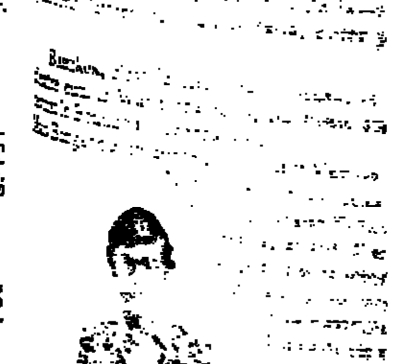
Cherche appartement 3 pièces tout confort, quartier calme en juillet à CANNES.
Ecr. No 6.675 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

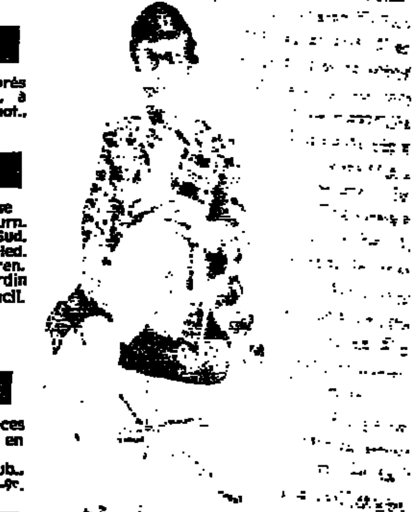
viagers

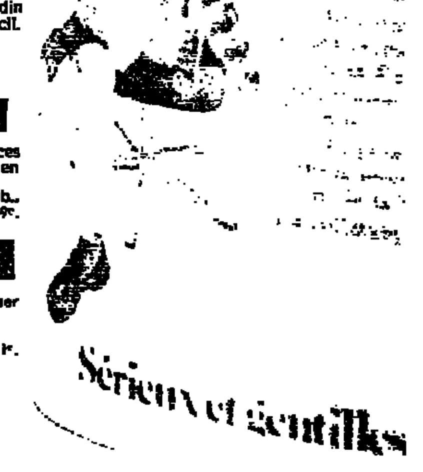
Vendez rapidement en viager Expert. gratuite. Discrétion ETUDE LODEL, 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

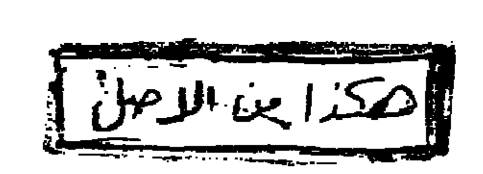












ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ASSEMBLÉES RÉGIONALES

RHONE-ALPES : les conseillers refusent d'être les banquiers de la S.N.C.F.

De notre correspondant régional

Lyon. — Après trois jours de débat, le conseil régional de Rhône-Alpes a voté, le mercredi 12 février, pour son exercice 1975, un budget dont le montant global sera de cent trente-deux millions de francs, soit vingt millions de moins que ce qui avait été proposé par le préfet de région.

Quarante millions sous forme d'emprunts étaient prévus pour le lancement du programme destiné à accélérer le raccordement des abonnés au téléphone. Les conseillers régionaux ont considéré que la charge financière de l'emprunt serait trop lourde : surtout, qu'ils n'auraient aucune possibilité d'intervenir pour fixer les priorités et obtenir notamment que les zones rurales où l'habitat est dispersé ne soit pas oubliées. Le conseil a donc décidé, un peu pour donner un coup de semonce, de réduire de cinquante pour cent le montant de son avance qui a été fixée à vingt *millions pour l'année 1975.*

Le débat budgétaire devait être marqué par une autre fronde encore plus éclatante avec le refus, par 45 voix contre 36 et 2 abstentions, de consacrer 10 millions de francs des recettes ordinaires à l'aménagement d'une liaison ferroviaire cadencée entre Lyon et Saint-Etienne (*le Monde* du 31 janvier).

Telle qu'elle était proposée l'affaire supposait que l'établissement public régional se rende lui-même acquéreur de trois rames automotrices modernes, nécessaires à l'opération, et les loue à la S.N.C.F., qui en aurait assurer l'exploitation. Une véritable offensive fut déclenchée par M. Marcel Anthonioz, député républicain indépendant de l'Ain, qui posa cette question : « *Le conseil régional doit-il se comporter en banquier de la S.N.C.F. ?* » Là encore, mais avec plus de netteté que pour les télécommunications; c'est en fait à un « *Etat dans l'Etat* » que s'en prenait le conseil régional. Alors que la S.N.C.F. ferme, ou se prépare à fermer encore, des lignes secondaires déficitaires (ce fut le cas il n'y a pas longtemps dans l'Ardèche) parce qu'elles ne sont pas rentables, les élus régionaux doivent-ils consentir à l'aider ?

Dans ces conditions, n'allait-on pas, dans les années à venir, acheter des camions pour des transporteurs routiers et même, pourquoi pas, des avions pour Air Inter ? La liaison cadencée Lyon-Saint-Etienne, avec vingt-quatre navettes journalières, ne sera donc pas pour demain.

Les 10 millions d'investissements ainsi dégagés permettront de réduire d'autant le montant d'un emprunt de 15 millions que le conseil régional avait décidé pour la construction de collèges d'enseignement technique, dont la nécessité s'impose de façon urgente.

Le groupe communiste, celui des socialistes, comme des radicaux de gauche, avaient fait savoir, dès le vote préalable sur les orientations budgétaires, qu'ils refuseraient leurs voix. La majorité s'est divisée à l'occasion du scrutin qui devait entériner le *principe d'un recours à la fiscalité* locale directe et une augmentation de celle-ci de 2,5 %. Sur 110 suffrages exprimés, 64 se prononcèrent pour, mais 32 contre. Parmi ces derniers, figurent ceux de deux conseillers du Groupe régional d'action pour le progrès (réformateurs ou centristes) ; 14 conseillers de ce même groupe ou du Rassemblement régional (U.D.R. et républicain indépendant) s'abstinrent.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Paris

LES COMMUNISTES ET L'« URBANISME D'AUSTÉRITÉ »

Les élus communistes de la fédération de Paris ont, le mercredi 12 février, rendu compte de l'entretien qu'ils ont eu avec le préfet de Paris sur la situation des Parisiens « *victimes de l'austérité engendrée par la politique actuelle* » dans tous les domaines et notamment dans l'urbanisme.

Ils ont présenté à l'administration quinze « *exigences vitales* », notamment : la suppression de la T.V.A. sur les produits de grande consommation, le blocage des tarif publics et des loyers... Les communistes demandent en outre que tous les terrains publics disponibles (La Villette, Bercy, Vaugirard) soient mis à la disposition de la Ville de Paris pour y construire cinquante mille logements sociaux.

M. Henri Fiszbin, député, a précisé que, pour le moment, les fédérations parisiennes du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche n'avaient pas *accepté de participer à la campagne « non à l'austérité »* que lance actuellement le parti communiste.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. JACQUES LARCHÉ futur président de l'Aéroport de Paris

M. Jacques Larché sera prochainement nommé membre du conseil d'administration de l'Aéroport de Paris, en vue de succéder à M. André Decelle, président *de cet établissement public*, qui atteindra la limite d'âge réglementaire en juillet prochain.

ENVIRONNEMENT

L'installation des centrales nucléaires

Des scientifiques alsaciens demandent à leur tour de retarder les décisions

L'appel que quatre cents scientifiques ont lancé pour demander à la population de « refuser l'installation des centrales nucléaires tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences » (« le Monde » du 11 février) continue de circuler dans les différents laboratoires de recherches de la région parisienne et de la province. Il recueille de nouvelles signatures.

De leur côté, près de deux cents scientifiques de Strasbourg viennent de signer une déclaration aux élus locaux, demandant à ceux-ci de ne pas autoriser pour le moment l'installation de centrales nucléaires en Alsace.

La liste des quatre cents scientifiques peut être consultée en s'adressant au Groupement des scientifiques concernés, 3, rue François - Villon, 91400 Orsay. Elle *comporte* plusieurs chercheurs, appartenant à divers laboratoires, organismes et universités, Collège de France, Polytechnique, Paris-VI, Paris-VII, Orsay, Commissariat à l'énergie atomique, universités de province, etc. On y relève notamment, outre celui de M. Marcel Froissart, professeur au Collège de France, directeur du laboratoire de physique corpusculaire, ceux de MM. Bernard Diu, maître de conférence à l'U.E.R. de physique de Paris-VII, directeur du laboratoire de physique théorique, Bernard Grossetête, professeur à l'université de Paris-VII, directeur du laboratoire de physique expérimentale, Jean - Marc Lévy - Leblond, administrateur de l'Institut de physique théorique et maître de conférences ; Claude Allègre, professeur à l'*Institut* de physique du globe de Paris-VI ; François Ellenberger, directeur du laboratoire de géologie structurale et professeur à l'université de Paris-XI ; Robert Lafond, directeur du laboratoire d'océanographie et maître de conférences à l'université de Paris-XI ; Jacques Dixmier, professeur au département des sciences mathématiques de l'Institut Henri - Poincaré ; Roger Godement, professeur à l'U.E.R. de mathématiques de Paris-VII ; Jean-Loup Motchane, directeur du laboratoire de magnétisme des surfaces et professeur à l'U.E.R. de physique de Paris-VII.

Le texte qui précède la déclaration adressée par le groupe de deux cents scientifiques aux élus locaux d'Alsace est le suivant :

« Cette lettre a été signée par deux cents scientifiques environ de toutes disciplines, de Strasbourg. Elle a été rédigée après une analyse en commission pluridisciplinaire de documents scientifiques concernant le fonctionnement des centrales et leur impact sur l'environnement.

» L'impression qui s'est dégagée *de cette étude est que beaucoup de* problèmes ne sont pas résolus. Il nous paraît hasardeux dans l'état actuel des connaissances de construire un tel nombre de centrales. Comme scientifiques, nous sommes informés mieux que d'autres sur des problèmes tels que le nucléaire, mais cela ne nous confère pas plus de qualités qu'à d'autres citoyens pour peser les avantages et les risques d'une technique qui concerne toute la population.

» Cependant, quelques scientifiques bien connus n'ont pas hésité à cautionner de la compétence qu'ils ont acquise dans d'autres domaines de la science des jugements relevant de leur appréciation subjective.

» C'est pourquoi, nous avons décidé de rendre publiques les questions que nous nous posons afin que les décisions ne soient pas prises sans débat public par des hommes politiques mal informés. »

Tous renseignements à ce propos peuvent être obtenus au centre de calcul C.N.R.S., 23, rue de Loess, 67200 Strasbourg, téléph. 32-48-33, poste 491.

UNE LETTRE DE M. MICHEL FROISSART

M. Michel Froissart, directeur du laboratoire de physique corpusculaire du Collège de France, mis en cause dans notre article du 11 février, à propos de la position de quatre cents scientifiques sur le programme nucléaire, nous écrit notamment :

Le commentaire de l'article voudrait que MM. Perrin et Leprince-Ringuet soient aujourd'hui publiquement désavoués. Il n'en est rien : notre but est d'appliquer la critique scientifique aux prises de position que de nombreuses personnalités, eux entre autres, ont pu prendre sur le problème, afin de démêler les parts respectives d'avis scientifiques et d'opinions individuelles, qu'ils sont libres de prendre et d'exprimer comme tous les citoyens.

MM. Klaspisch et Ripkaf n'ont pas été désavoués, même si l'important rapport qu'ils ont préparé pour la commission 06 du C.N.R.S. a reçu quelques corrections sur des phrases qui auraient pu être mal interprétées. L'importance du travail de préparation de ce remarquable rapport explique aisément quelques phrases trop hâtives qui ont été exploitées de façon outrancière.

● *Incidents au Larzac.* — Quelque deux cents *manifestants ont* cadenassé le portail de la mairie de Millau « *pour faire respecter la décision du conseil municipal* de ne pas participer à l'enquête parcellaire lancée à l'occasion des expropriations nécessaires à l'extension du camp militaire du Larzac. Un délégué à l'administration a été désigné par arrêté *la décision du conseil municipal* » préfectoral pour assumer à la briac, député U.D.R., la responsabilité de l'enquête.

A PROPOS DE...

LA S.N.C.F. ET LA CRISE DE L'ÉNERGIE

Les syndicats entre le rail et la route

La crise de l'énergie semble avoir rallumé la querelle entre le rail et la route. Faut-il renoncer au principe du « libre choix de l'usager » sur lequel les pouvoirs publics ont assis leur politique, quitte à en corriger certains excès ? (« le Monde » du 29 janvier).

L'Union interfédérale C.F.D.T. des transports s'est interrogée, au cours d'une conférence de presse, réunie à Paris le mercredi 12 février, « sur l'issue d'une dispute qui n'a, jusqu'à présent, pas dépassé les frontières de la famille libérale ».

« Il doit être mis fin à la concurrence à outrance, source de coûteux gaspillages, que se livrent les différents modes de transport dans le cadre de la politique libérale imposée par le gouvernement », *a affirmé la C.F.D.T. Elle a notamment dénoncé* « la soumission des pouvoirs publics aux pressions conjuguées du « lobby » routier (groupes pétroliers, constructeurs, transporteurs) et du patronat (chargeurs). »

Pour la C.F.D.T., un plan à moyenne échéance, de l'ordre de dix ans, est essentiel dans un secteur aussi stratégique. Il devrait permettre de définir clairement quel genre de société le transport est chargé de promouvoir. A son avis, « le transport n'est pas neutre ; il façonne le modèle culturel d'une nation, *modifie la géographie d'un* pays, influence la vie économique par les débouchés industriels qu'il offre ».

Pour éviter l'irrémédiable et « préparer le lit » d'une politique socialiste des transports, la C.F.D.T. propose l'application de mesures d'urgence : augmenter de manière importante la taxe à l'essieu que versent les routiers à titre de participation aux charges d'infrastructures, abandonner pour les camions l'essieu de 13 tonnes, le plus lourd d'Europe, maintenir le contingentement routier en zone longue, c'est-à-dire au-delà de 150 kilomètres. Elle insiste pour que soit respectée et améliorée la réglementation européenne sur le temps de conduite des chauffeurs de poids lourds, pour que soient lourdement sanctionnés les employeurs qui obligent leur personnel à commettre des fraudes.

La C.F.D.T. demande que « les crédits d'investissements de la S.N.C.F *soient sensiblement accrus* en raison de l'intérêt qu'offre pour la collectivité, la technique ferroviaire ». *Elle rend la route responsable d'un grand nombre de pertes en vies humaines :* « Soixante mille morts par an dans les neuf pays du Marché commun. » *Elle lui reproche sa trop forte consommation de fuel :* « En Europe, la part des transports dans la consommation d'énergie est de 16 % dont 13 % pour la route seule. » *Elle l'accuse, enfin, de porter gravement atteinte à l'environnement (bruit et pollution de l'air), de manger sans mesure un espace qui se raréfie.*

L'interfédérale C.F.D.T. des transports compte soixante-quinze mille adhérents, dont 45 % à la S.N.C.F. Le poids des cheminots dans ce syndicat explique son insistance à dénoncer « la volonté hégémonique des grands barons de la route », *son souci de défendre les intérêts de la société nationale, investie d'une mission de service public avant ceux des entreprises privées, guidées par le profit.*

Le syndicalisme a du mal à « prendre » dans un secteur d'activité — le transport routier — qui emploie de très nombreux artisans. Au sein des grandes centrales, les syndicats de routiers sont donc en position de faiblesse face notamment aux organisations de cheminots créées de longue date, puissantes et bien structurées. — J.-J. B.

SPORTS

Le C.I.O. a publié un rapport sur la situation des sportifs en Rhodésie

Genève (*A.F.P.*). — Le Comité international olympique (C.I.O.) *vient de rendre public* le rapport de sa commission d'enquête chargée d'étudier le statut du comité national olympique de la Rhodésie.

Cette commission, présidée par le major Sylvio de Padilha (Brésil) et composée de MM. Wajid Ali (Pakistan) et James Worrall (Canada), avait été chargée de cette mission après les difficultés soulevées par la participation des athlètes rhodésiens aux Jeux olympiques de 1972 à Munich. Les pays africains avaient obtenu, en dépit de la prise de position du président du C.I.O. — à l'époque M. Avery Brundage — que les athlètes rhodésiens ne participent pas à ces jeux, car ils n'étaient possesseurs que de la carte d'identité olympique.

Les travaux de la commission d'enquête ont donc porté dès l'abord sur le problème des passeports rhodésiens. Après avoir constaté que l'Etat de Rhodésie est une entité géographique et politique en concordance avec les règles du C.I.O., la commission a conclu que la loi rhodésienne prévoit le statut de citoyen rhodésien et des passeports rhodésiens. Mais le fait que ce passeport, ajoute-t-elle, n'est pas reconnu par la majorité des nations crée des difficultés aux sportifs rhodésiens pour leurs voyages à l'étranger.

Pour le rapport, le comité olympique national de Rhodésie est conforme aux règles du C.I.O. et est indépendant du gouvernement ; sa constitution ne contient aucune référence à la discrimination dans le sport pour des causes raciales et aucune clause empêchant un « non-Blanc » d'être membre du bureau.

Sur le plan de la discrimination, le rapport indique qu'il n'y a aucune restriction législative empêchant un athlète rhodésien de participer à des compétitions régionales ou nationales, quelle que soit sa race.

Toutefois, la commission note que le système éducatif est divisé entre les Africains, d'une part, et les Européens, de l'autre, et que les compétitions multiraciales ne sont généralement pas autorisées dans les écoles d'Etat, ce qui, écrit-elle, « *inhibe grandement le développement de sports multiraciaux à l'âge auquel ceux-ci devraient être encouragés* ».

« *Les membres de la commission,* conclut le rapport, *n'ont exprimé aucune opinion personnelle (1) et n'ont point donné d'interprétation des faits. Ils se réservent le droit d'exprimer leur point de vue personnel en même temps que les autres membres du C.I.O. lorsque le rapport sera examiné par celui-ci.* »

(1) M. Michaël Killanin, président du C.I.O., avait chargé la commission d'enquête de « ne faire aucune recommandation, mais un rapport fondé sur les faits, de telle sorte que le C.I.O. puisse être complètement informée de la situation ».

BASKET. — *Vainqueur, le 12 février, dans la capitale hongroise, de l'équipe de Budapest (80 à 67), le Clermont Université Club (CUC) a désormais toutes les chances d'être qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Europe féminine.*

En Coupe des coupes masculine, l'équipe du Mans a été nettement battue, à Leningrad, par le Spartak (79 à 119).

FOOTBALL. — *A Nancy, dans un match à rejouer des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France, Paris-Saint-Germain a battu Saint-Dié par 4 buts à 0.*

Automobilisme

CIRCUIT DE CHARADE : UNE REQUÊTE DES AGRICULTEURS RIVERAINS A ÉTÉ REJETÉE

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a rejeté mardi 11 février la requête de défense des agriculteurs riverains du circuit automobile de Clermont-Ferrand, qui demandait le sursis à exécution d'un arrêté du préfet du Puy-de-Dôme, déclarant d'utilité publique le projet de création d'un circuit permanent à Charade.

Une cinquantaine d'agriculteurs de Royat et de Saint-Genès-Champanelle, en voie d'être expropriés d'une centaine d'hectares, ont plaidé que la réalisation d'un circuit permanent risquait de faire disparaître ou de démembrer un grand nombre d'exploitation agricoles déjà amputées, il y a une quinzaine d'années, par l'actuel circuit de Clermont-Charade.

De son côté, l'administration a estimé que les inconvénients d'ordre économique et social que comporte le projet n'étaient pas excessifs par rapport à l'intérêt qu'il présente.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES QUESTIONS EUROPÉENNES

LES PRIX AGRICOLES SONT RELEVÉS DE 8,5 A 9 %

Des « ajustements monétaires » modulent les hausses suivant les pays

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — A l'issue d'une nuit complète de négociations, les ministres de l'agriculture des Neuf se sont accordés sur un relèvement de 8,5 % à 9 % des prix européens. Des ajustements monétaires permettront de moduler ces hausses dans les différents pays. Les éleveurs de bovins auront également des aides directes.

M. Jean-François Deniau, le secrétaire d'Etat à l'agriculture, qui dirigeait la délégation française, s'est déclaré satisfait de l'accord, qui, a-t-il fait valoir, permettra d'atteindre le double objectif que s'était fixé le gouvernement français : préserver le revenu des agriculteurs et éviter une relance de l'inflation. M. Deniau s'est félicité que le conseil, sur la demande insistante de la France, ait finalement accepté de consentir une aide importante en faveur de l'élevage et d'écarter toute mesure qui aurait signifié un coup d'arrêt à la politique d'encouragement à la production de viande bovine engagée par la Communauté depuis plusieurs années.

L'augmentation des prix communs se situe en moyenne de 8,5 à 9 %. Mais ces prix seront appliqués dans les différents Etats membres en tenant compte, de façon il est vrai très partielle, des variations monétaires qui y ont été enregistrées récemment. En France, afin de tenir compte de la dépréciation du franc, l'augmentation des prix sera majorée de 1,5 %, ce qui aboutit donc à une revalorisation moyenne dans notre pays de l'ordre de 10 à 10,5 %. En Allemagne, en raison de la réévaluation du mark, le relèvement des prix sera au contraire amputé de 2 % ; dans les pays du Benelux, il le sera de 0,7 %. Des majorations seront également appliquées dans les trois autres pays membres où la monnaie s'est dépréciée : + 3 % en Italie, + 2,5 % dans le Royaume-Uni, + 5 % en Irlande.

M. Ertl, le ministre allemand, qui y était jusque-là résolument hostile, a donc accepté que la réévaluation du mark soit quelque peu répercutée sur les prix agricoles. C'est aussi la première fois que le gouvernement français accepte de tenir compte de la dépréciation du franc et de partiellement corriger les effets négatifs qui en résultent pour le revenu des agriculteurs. Ces ajustements monétaires entraîneront une réduction des montants compensatoires qui sont appliqués dans les échanges agricoles (les montants compensatoires ont, en effet, précisément pour vocation d'annuler les effets des variations monétaires.

Prise en compte de l'évolution des marchés

La Commission européenne, qui prenait ainsi en considération l'évolution des marchés au cours des mois passés, avait proposé des augmentations de prix beaucoup plus substantielles pour les produits végétaux que pour les produits animaux. D'emblée, le gouvernement français avait contesté cette méthode, faisant valoir qu'il était peu raisonnable de fonder la politique d'orientation des productions dans la Communauté sur des raisons exclusivement conjoncturelles. M. Deniau est finalement parvenu à obtenir une hiérarchie des prix sensiblement plus favorable aux productions animales que celle d'abord proposée par Bruxelles. Les augmentations pour les prix des céréales se situeront cependant légèrement au-dessus de la moyenne : en France (en incluant l'ajustement monétaire de 1,5 %), plus 10,5 % pour le prix d'intervention du blé, plus 10,9 % pour celui de l'orge, plus 11,5 % pour celui du maïs. Les producteurs de betteraves et de sucre bénéficieront d'une augmentation particulièrement importante : plus 16,5 % en France.

En France toujours, le prix indicatif du lait sera relevé de 7,9 % au 3 mars 1975. Une seconde augmentation de 6,2 % entrera en vigueur le 16 septembre 1975. La première de ces augmentations affectera de façon identique le beurre et la poudre de lait, la seconde ne jouera qu'en faveur du beurre.

La nature et l'ampleur du soutien à accorder aux producteurs de viande de bœuf ont constitué le point le plus difficile de cette longue négociation. Le prix d'orientation de la viande bovine, à partir duquel est calculée la protection aux frontières, est relevé de 10 % ; le prix d'intervention, c'est-à-dire le prix assuré aux éleveurs s'ils ne parviennent pas à vendre leur bétail sur le marché, n'est augmenté, lui, que de 7 %.

Soucieux d'éviter la surproduction, le conseil n'a donc retenu qu'une augmentation de prix de la viande de bœuf relativement modeste. Mais pour que les éleveurs ne fassent pas les frais de cette politique de prudence il a décidé de leur accorder, comme complément de revenu, des primes substantielles. En France, le total des primes à partager entre les éleveurs se situera au-dessus de 200 millions d'unités de compte, soit 1 100 millions de francs. Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) prendra à sa charge 35 % de cette somme. Le gouvernement français a l'intention de verser la prime pour chaque vache du troupeau, à la condition que l'éleveur s'engage à ne pas réduire son cheptel d'ici à la fin de 1975.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES AUGMENTATIONS PAR PRODUIT

Les augmentations décidées à Bruxelles sont les suivantes :

Blé tendre : 9 % (indicatif et intervention).

Blé dur : 8 % (indicatif) et 9 % (intervention).

Seigle : 11 % (indicatif).

Orge : 9,4 %.

Maïs : 10 %.

Riz : 10 % (indicatif) et 8 % (intervention).

Sucre : 15 % au 1er juillet.

Vin : R. 11 (vins courants), 10 %.

Tabac : 8 %.

Fruits et légumes : 9 % pommes et poires, et 11 % pour les autres produits.

Lait : 6 % au 3 mars (applicable rétroactivement au 3 février) et 4,7 % le 16 septembre.

Viande bovine : 8,5 % prix d'orientation et 5,5 % pour le prix d'intervention. Le prix d'intervention sera à 90 % du prix d'orientation (actuellement, il est à 93 %, mais la commission défendait 87 %).

Veau : 8,5 %, prix d'orientation.

Porc : 8,5 %, applicables au 1er août. Pour coïncider avec la hausse des céréales, produit de base de leur alimentation, au lieu du 1er novembre jusqu'à présent.

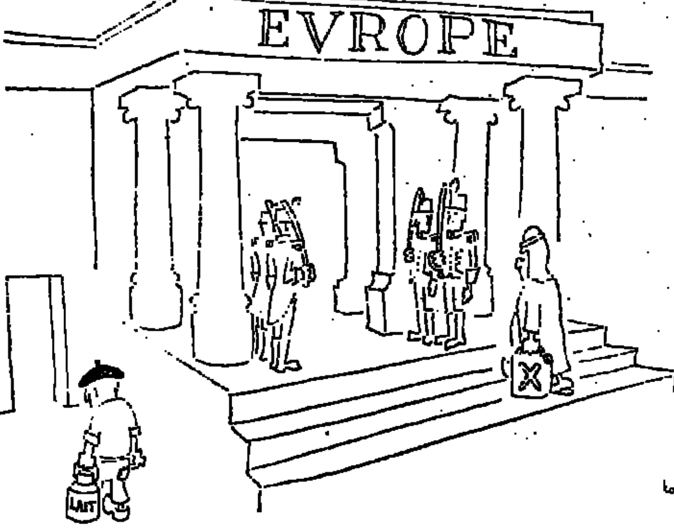
Pour la France, ces prix devront être majorés de 1,5 %, compte tenu de la dépréciation du franc par rapport à l'unité de compte. — (A.F.P.)

Les Neuf préparent à Dublin le « conseil » de mars

De notre envoyé spécial

Dublin. — Les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne se réunissent ce jeudi 13 février à Dublin sous la présidence du ministre irlandais de affaires étrangères, M. Fitzgerald. Selon un usage non institutionnel mais bien établi, la procédure et le siège de ces réunions de coopération politique consacrées aux sujets non couverts par le traité de Rome sont déterminés par la même rotation alphabétique semestrielle que la présidence du conseil des Communautés.

Cette réunion précède immédiatement le premier conseil européen, c'est-à-dire la première des réunions trisannuelles des « chefs de gouvernement » (dont le président de la République française) décidées par le dernier « sommet » de Paris. Une des tâches des neuf ministres sera d'ailleurs de préparer l'ordre du jour de ce conseil européen, qui se réunira à Dublin les 10 et 11 mars.



(Dessin de KONK.)

Les ministres des affaires étrangères doivent en outre discuter les points suivants :

● *La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.* — Les ministres feront une fois de plus le point des travaux de la C.S.C.E., engagés entre tous les pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest (plus les Etats-Unis et le Canada) depuis plus de dix-neuf mois. Chacun a aujourd'hui le sentiment que la « minute de vérité » est arrivée et qu'il faut conclure. Les Neuf devront donc décider s'il convient ou non de prendre des initiatives, et lesquelles. Parmi les questions litigieuses les plus importantes figurent les modifications des frontières par accord mutuel. Le désaccord sur ce point avec les pays de l'Est est d'abord une affaire de rédaction. Ces modifications pacifiques des frontières (auxquelles les Allemands de l'Ouest tiennent beaucoup) doivent-elles être mentionnées positivement, comme une possibilité, ou négativement, comme une éventualité qui n'est pas interdite ? Le désaccord porte aussi sur la place à réserver à cette mention. Les Soviétiques répugnent à l'inscrire dans l'acte final de la conférence en tant qu'exception au principe sacro-saint de l'inviolabilité des frontières.

Les Neuf devront encore évaluer les résultats acquis en ce qui concerne la circulation des personnes et des idées. Ils sont minces, mais peut-on espérer plus ? Autrement dit, doit-on poursuivre la discussion ou accepter, comme le demandent les Soviétiques, de conclure la C.S.C.E. au stade actuel ? Dans l'affirmative, faut-il terminer la C.S.C.E., comme le demandent encore les Soviétiques, par une grande conférence paneuropéenne au « sommet » ? Les présidents Giscard d'Estaing et Ford semblent pencher pour qu'il en soit ainsi.

● *Le dialogue euro-arabe.* — Ce dialogue, souhaité en principe par tous les gouvernements de l'Europe des Neuf, n'a pu s'engager, les pays de la Ligue arabe ayant demandé la participation des Palestiniens comme observateurs, ce que refusent l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et le Danemark. Une proposition de compromis est suggérée par la France : aucune réunion plénière euro-arabe ne serait convoquée, mais seulement des groupes de travail auxquels participeraient des experts en nombre restreint. Le problème de la participation d'une délégation palestinienne en tant que telle serait ainsi esquivé.

● *La concertation à l'ONU.* — L'Allemagne fédérale demande que la concertation des représentations des Neuf à l'ONU soit mieux organisée.

● *Les problèmes internationaux.* — Les Neuf examineront en particulier la situation au Proche-Orient et à Chypre et ils échangeront leurs vues sur la situation au Portugal.

MAURICE DELARUE.

PORTRAIT

LE NOUVEAU PRÉSIDENT

M. Fitzgerald : un Irlandais de légende

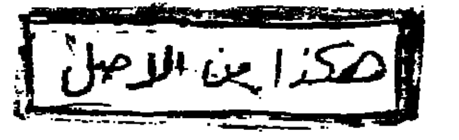
M. Garret Fitzgerald, le ministre des affaires étrangères de la République d'Irlande, qui préside depuis janvier les réunions du conseil des ministres des Neuf, est, ce qu'on appelle dans les pays anglo-saxons une personnalité « outspoken » : malgré ses hautes fonctions, il parle d'abondance, et souvent avec passion — en français aussi vite qu'en anglais — des sujets qui lui tiennent à cœur. Très grand, carré d'épaules, la mèche et la cravate volontiers en bataille, il ressemble à une caricature de l'Irlandais de la légende, à mi-chemin de Ted Kennedy et de Victor MacLaglen.

M. Garret Fitzgerald est né, en 1926, dans une famille fortement marquée par le drame irlandais : son père, Desmond Fitzgerald, a été, de 1922 à 1927, le premier chef de la diplomatie de l'Etat libre d'Irlande. On dit qu'il tient de sa mère, une presbytérienne d'Irlande du Nord, son sens des réalités, en général, et de celles des relations entre Dublin et Belfast, en particulier.

Après des études de droit et d'économie, il a enseigné l'économie politique au University College de Dublin. Sénateur, puis, en 1969, député du parti Fine Gael, il était surtout connu comme spécialiste des questions financières internationales lorsqu'il fut nommé, au printemps de 1973, à la tête de la diplomatie irlandaise. Peu avant sa nomination, il avait publié sur la question d'Irlande un livre qui a fait couler beaucoup d'encre : Towards a new Ireland *(Vers une Irlande nouvelle). Il y explique que la frontière, qui divise actuellement les deux parties de l'île pose un faux problème politique. Elle est appelée à disparaître en fait, sinon en droit, à mesure que les relations économiques entre le Nord et le Sud se resserreront dans le cadre de la politique régionale européenne.*

Pro-européen convaincu, M. Garret Fitzgerald présidait, dès 1963, la commission irlandaise du Mouvement européen. Il n'a jamais fait de doute pour lui que la C.E.E. fût une bonne affaire pour l'agriculture de l'Eire, en même temps que le plus sûr moyen, pour Dublin, de se débarrasser de la tutelle économique de Londres.

Eloquent et décontracté, le président du conseil des ministres des Neuf a l'intention de resserrer les liens entre les diverses institutions communautaires, dont les susceptibilités sont bien connues. Une fois par mois, il répondra aux questions des membres du Parlement européen : ceux qui le connaissent bien estiment que, en 1975, on ne s'ennuira pas à Strasbourg ni à Luxembourg. — N. B.



LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

L'équilibre du budget de l'État en 1976 sera difficile à obtenir

Il n'y aura pas d'impôts nouveaux

Le budget de l'Etat pour 1976 sera préparé cette année de façon différente, a déclaré mercredi 12 février M. Rossi, porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres. Les changements porteront sur trois points :

● *La préparation du budget dans sa première phase technique doit se faire de façon quasi-automatique, sans poser de problèmes politiques. Les dépenses de chaque ministère prévues pour 1975 seront ainsi reconduites, augmentées d'un certain pourcentage (environ 7 %, dans une première approche), destiné à éliminer les effets de l'inflation.*

● *Si l'inflation se modère comme le prévoient les pouvoirs publics, l'équilibre budgétaire sera beaucoup plus difficile à réaliser que dans le passé, car les recettes (alimentées par les impôts) progresseront beaucoup moins vite et ce freinage ne sera pas entièrement compensé par celui — également prévisible — des dépenses. M. Giscard d'Estaing a précisé qu'il n'y aurait pas d'impôts nouveaux. Au-delà de la simple reconduction technique des dépenses d'une année sur l'autre, va donc se poser le problème de la marge de manœuvre dont disposera le gouvernement pour mener sa politique. Les premiers calculs ont montré que cette marge serait mince. Il faudra donc choisir quelques actions prioritaires, ce qui implique que des ministères ne bénéficieront d'aucune augmentation de crédits, en dehors du pourcentage de hausse destiné à corriger les effets de l'inflation.*

● *Tous les ministères devront donc réétudier leurs dépenses pour voir si, avec des crédits globaux inchangés, des transferts ne peuvent être effectués, favorisant certaines actions au détriment d'autres, moins utiles ou devenues moins pressantes.*

LES PRIX DES CIGARETTES BLONDES ET DES ALLUMETTES SONT RELEVÉS

Les cigarettes blondes, les tabacs à fumer blonds et la majeure partie des cigares, qu'il s'agisse de produits français ou importés, vont augmenter en moyenne de 8 % à partir du samedi 15 février (« Journal officiel » daté du 13 février).

Ainsi un paquet de cigarettes blondes, français ou étranger, vendu jusqu'à présent 3 F, verra son prix passer à 3,20 F.

Simultanément le prix des allumettes va augmenter, la petite boîte passant de 10 à 15 centimes (+ 50 %) et la boîte de ménage de 50 à 60 centimes (+ 20 %). La dernière hausse des allumettes, intervenue il y a dix-sept ans, en 1957, avait été du même ordre.

Ni les prix des cigarettes et des tabacs à fumer bruns (qui représentent la plus grosse part des ventes) ni les prix des cigares havane, qui ont augmenté le 1er octobre dernier, ne sont relevés.

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Coup sur coup, les deux grands groupes sidérurgiques français, Denain Nord-Est et De Wendel, viennent d'annoncer des mesures de chômage partiel ou de réduction d'horaires qui toucheront plusieurs milliers de travailleurs. Dans le Nord, la direction d'Usinor a confirmé l'arrêt des installations de l'usine de Denain du 24 février au 4 mars. Des mesures analogues seront prises pour l'usine du Trith entre le 3 et le 6 mars. A Dunkerque, enfin, chaque travailleur devra chômer cinq jours d'ici à la mi-mars. Ces décisions, prises, selon la direction, en raison de la crise qui frappe la sidérurgie, ont été vivement contestées par les syndicats C.F.D.T. et C.G.T.

Dans l'Est, le groupe Sacilor-Sollac a indiqué, mercredi 12 février, qu'un certain nombre de ses installations pourraient être temporairement arrêtées entre le 20 mars et le 14 avril. Deux mille à deux mille cinq cents salariés, sur un effectif de quatre mille sept cents, seront touchés par ces mesures.

« Les difficultés présentes ne sont pas de nature à modifier les choix fondamentaux qui ont été faits au moment de la mise en chantier de l'usine de Fos », a déclaré mercredi M. Jacques Ferry, président du conseil de surveillance de Solmer, qui a cependant indiqué que le doublement de la capacité de production pourrait être retardé.

M. FERRY : le programme d'investissement de Fos ne sera pas modifié

De notre correspondant régional

Marseille. — « *Les difficultés présentes ne sont pas de nature à modifier les choix fondamentaux qui ont été faits au moment de la mise en chantier de l'usine de Fos* », a déclaré M. Jacques Ferry, président du conseil de surveillance de Solmer, à l'occasion d'une visite d'information organisée le mercredi 12 février sur le site du complexe sidérurgique de Fos-sur-Mer.

Analysant les causes de la récession qui affecte les sidérurgies du monde occidental — phénomène généralisé de déstockage et ralentissement de l'activité en particulier dans l'industrie automobile et le bâtiment — M. Ferry a estimé que « *passé la période de déstockage, sans doute avant l'été, pour un grand nombre de produits, le niveau des commandes — anormalement bas pour l'instant — se relèverait pour rejoindre celui, plus élevé, de la consommation réelle d'acier* ». « *Il serait toutefois illusoire,* a-t-il ajouté, *d'escompter avant la fin de l'année une activité comparable à celle, exceptionnelle il est vrai, que nous avons connue au cours du premier semestre de 1974.* »

Pour le président du conseil de surveillance de Solmer — et président de la chambre syndicale de la sidérurgie — « *1975 sera une année difficile de concurrence accrue et de rigoureuses contraintes financières* ».

Tout en repoussant la comparaison faite entre Fos et Concorde, le président du conseil de surveillance de Solmer a néanmoins admis qu'il y aurait des difficultés « *pour boucler le plan de financement de 1975* ».

Le caractère conjoncturel de la crise ne saurait, quoi qu'il en soit, selon les dirigeants de Solmer, justifier une révision des programmes d'investissement. Conformément aux prévisions, la coulée continue — seul équipement important restant à réaliser dans la première tranche des travaux, — sera mise en route en juillet 1975 et deviendra opérationnelle au début de 1976.

Reste la deuxième étape, celle des 7 millions de tonnes. Là, M. Ferry est plus réservé : « *Les études seront terminées à la fin de l'année* », a-t-il indiqué.

M. Ferry a enfin confié que, de son point de vue, « *rien ne paraissait s'opposer à la participation de capitaux arabes dans les sociétés sidérurgiques françaises* », pour autant que les règles de cette participation soient conformes à celles qui sont appliquées dans les autres sociétés. « *En regardant un peu loin, on peut penser,* a-t-il déclaré, *qu'il y ait même un intérêt à rechercher ce type de participation pour élargir l'assiette de la société.* »

GUY PORTE.

USINOR-DUNKERQUE : cinq jours de chômage

De notre correspondant

Lille. — Au cours d'une réunion du comité d'établissement qui s'est tenue le mercredi 12 février à l'usine de Trith-Saint-Léger, M. Diers, directeur général d'Usinor, a confirmé l'arrêt des installations de l'usine de Denain du 24 février au 2 mars ; il a fait savoir que des mesures analogues ont été prises pour l'usine de Trith : du 3 mars à 6 heures au 9 mars à 22 heures, toutes les installations seront totalement arrêtées. Seul le secteur roues-essieux, dont le carnet de commandes est encore bien garni, ne sera pas affecté par ces mesures.

Pour la direction d'Usinor, il y a une crise dans la sidérurgie, et « *depuis six semaines,* a dit M. Diers, *nous avons maintenu le personnel en activité malgré une charge réduite des installations. La situation commerciale est préoccupante. La direction générale a donc demandé aux directions d'usine d'ajuster la marche et les horaires aux commandes, sans pour cela provoquer de chômage conjoncturel* ».

A Dunkerque, des mesures de chômage partiel ont été également décidées. La direction a annoncé que d'ici à la mi-mars chaque travailleur de l'entreprise chômera cinq jours, qui seront pris sur les congés.

Après l'annonce de ces « arrêts techniques », la C.F.D.T. a dénoncé la politique patronale et a rappelé que, selon elle, la crise n'est pas conjoncturelle, mais que « *le climat de psychose a été volontairement entretenu pour permettre au patronat d'imposer plus facilement des restructurations qui s'annoncent dans la sidérurgie* ».

De son côté, la C.G.T. du Nord déclare : « *Les décisions prises unilatéralement par le trust Usinor sont graves. Des milliers de travailleurs sont frappés de chômage partiel sans compensation de ressources. Ces mesures scandaleuses interviennent alors que le pouvoir accorde des milliards de subventions au trust Usinor sur le dos des contribuables. Celui-ci se trompe s'il pense que les ouvriers, employés, cadres et techniciens subiront sans réagir de telles décisions dictatoriales.* »

GEORGES SUEUR.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

M. GÉRARD NICOUD DONNE SA DÉMISSION DE LA PRÉSIDENCE DE LA CANAM

M. Gérard Nicoud a démissionné *mardi de son poste de* président de la Caisse nationale d'assurances-maladie des travailleurs non salariés (CANAM) et de toutes ses fonctions au sein du régime d'assurances-maladie des travailleurs indépendants.

Les raisons de cette démission sont nombreuses. Il y a d'abord, a expliqué M. Gérard Nicoud mercredi au cours d'une conférence de presse, le décret relevant à compter du 1er avril à 9,2 % le taux des cotisations sociales payées par les travailleurs indépendants. Il juge ce taux « irréalisable », les revenus des travailleurs indépendants au cours des derniers mois ayant diminué.

M. Gérard Nicoud estime également que le relèvement des plafonds d'exonération des cotisations pour les retraites est encore « insuffisant ». Enfin, il pense que le déficit de la CANAM est « structurel » et ne pourra être comblé sans un certain nombre de réformes.

Le fondateur du CID-UNATI va donc retrouver sa liberté d'action. Il « *compte reprendre une action plus virile dont les formes n'auront pas toujours un aspect très pacifique et dont les ministres feront les frais dans un proche avenir* ».

● LA HAUSSE DES PRIX DE DETAIL a *atteint* 1,6 % *en* janvier, par rapport à décembre, selon l'indice de la C.G.T. En un an, c'est-à-dire par rapport à janvier 1974, les prix ont augmenté de 17,8 %. Commentant ce résultat, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., estime que « *les prévisions du chef de l'Etat, de son premier ministre et de son ministre des finances relatives à un ralentissement du rythme de l'inflation en 1975 sont complètement erronées* ».

AGRICULTURE

M. DUMOULIN DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCEMENTS

M. Roger Dumoulin, qui exerçait les fonctions de préfet du Jura, est titularisé préfet et mis à la disposition du ministère de l'agriculture pour y exercer les fonctions de directeur général pour l'administration et les financements.

[Né le 22 mai 1921 à La Madeleine (Nord), M. Dumoulin débute comme chef puis directeur du cabinet du préfet du Rhône (1955-1958). Il est nommé sous-préfet de Neufchâteau puis, en 1960, chargé de mission auprès de l'igame pour la 9e région, préfet des Bouches-du-Rhône. Secrétaire général pour les affaires économiques régionales auprès du préfet de la région Provence-Côte d'Azur-Corse (1961). Il devient directeur adjoint du cabinet du préfet de la Seine en 1963 puis conseiller technique à la DATAR en 1967. Professeur à la faculté de droit de Limoges (1969), membre de la commission nationale d'aménagement du territoire, il exerçait les fonctions de préfet du Jura depuis le 5 décembre 1969.]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	6 1/4	7 1/4	4	5	0	1
1 mois	6 5/8	7 1/8	5 3/4	6 1/4	3 1/4	3 3/4
3 mois	7 1/4	7 3/4	6 3/8	6 7/8	5	5 1/2
6 mois	7 1/4	7 3/4	6 5/8	7 1/8	5 1/2	6

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

L'Iran sort de la zone dollar en fixant la valeur du rial en D.T.S.

De notre correspondant

Téhéran. — *La Banque centrale d'Iran a sorti, mercredi 12 février, le rial de la zone dollar, et basé sa parité sur les droits de tirage spéciaux (D.T.S.) du Fonds monétaire international. Les D.T.S. étaient liés, jusqu'à l'année dernière, à l'or ; ils sont basés maintenant sur les seize monnaies les plus importantes du monde, qui servent de base de calcul au F.M.I pour définir chaque jour la valeur des D.T.S.*

Selon les responsables financiers iraniens, la raison du « divorce » rial-dollar provient de l'instabilité constante de la monnaie américaine. Toutefois, le dollar reste en Iran une « monnaie d'intervention » pour le calcul de la valeur du rial.

Cette décision aura comme résultat un nouvel affaiblissement du dollar, surtout sur le marché du Proche-Orient, où la monnaie iranienne est considérée comme la devise locale la plus forte. D'après le gouverneur de la Banque centrale d'Iran, la nouvelle parité du rial maintiendra sa valeur constante.

Au cours des derniers mois, le dollar ayant subi une fluctuation de 10 %, les monnaies européennes ont vu leur valeur augmenter à la Bourse de Téhéran. L'Iran a donc dû payer plus cher ses importations européennes, surtout celles en provenance de l'Allemagne fédérale, son premier partenaire commercial.

La décision de la B.C.I. a été accueillie très favorablement sur le marché financier persan, où le maintien du rial dans la zone dollar était fortement critiqué ces derniers mois.

DJAVAD ALAMIR.

Pas de répercussions pour l'instant sur le prix du pétrole

Le rial iranien était jusqu'ici lié au dollar selon les taux suivants : 67,75 rials à la vente et 67,50 rials à l'achat pour un dollar. La valeur du rial sera désormais définie selon le taux : 82,2425 rials pour 1 DTS.

Selon la décision prise par la Banque centrale de l'Iran, le rial iranien pourra « flotter » dans certaines limites. Les nouveaux taux de change du rial par rapport au dollar seront fixés désormais par la Banque centrale chaque fois que le cours du dollar vis-à-vis des « droits de tirage spéciaux » enregistrera une variation de plus de 2,35 % en plus ou en moins, et maintiendra cette position pendant cinq jours consécutifs.

La décision de Téhéran ne change rien, pour l'instant du moins, au prix du pétrole qui continue, comme pour tous les pays exportateurs de pétrole, à être libellé et payé en dollars américains. Il en serait autrement si l'Iran décidait de libeller les contrats pétroliers en droits de tirage spéciaux, comme l'a laissé entredre le chah mercredi à Saint-Moritz. Les pays exportateurs de pétrole s'assureraient ainsi une stabilité de leurs revenus les mettant à l'abri de la dépréciation du dollar.

● *La production française de fonte brute* a atteint en janvier 1 958 000 tonnes, ce qui représente une baisse de 0,8 % par rapport à celle de janvier 1974, annonce la chambre syndicale de la sidérurgie.

LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OPEP EST REPORTÉE AU 25 FÉVRIER

La conférence ministérielle extraordinaire de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui devait se tenir le 19 février à Vienne, a été reportée au 25 février, a annoncé mercredi le ministre koweïtien du pétrole, M. Al Kazimi. Selon le ministre, l'ajournement de cette conférence a été décidé pour des raisons de commodités et pour qu' « *elle se tienne à une date qui convienne mieux* » par rapport à celle du « sommet » des chefs d'Etat des pays de l'OPEP, qui se tiendra le 4 mars prochain à Alger.

Il se confirme qu'une réunion préparatoire des ministres des finances, de l'énergie et des affaires étrangères des pays de l'OPEP aura lieu du 1er au 3 mars également à Alger. L'Iran, la Libye, l'Irak, le Koweït, Qatar, le Gabon, l'Equateur et le Venezuela auraient déjà donné leur accord pour les dates proposées par l'Algérie.

AFFAIRES

BIDERMANN REPREND BIG CHIEF

La société Bidermann, principal fabricant français de confection masculine (346 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé) reprend finalement la société Big Chief, seconde entreprise française de vêtements féminins, qui avait déposé son bilan le 13 janvier.

Des pourparlers avaient été engagés il y a plus d'un mois mais n'avaient pas abouti, Bidermann jugeant le passif de Big Chief trop élevé. De nouvelles négociations s'étaient alors ouvertes entre la société Big Chief et la société Fortex. Elles étaient sur le point d'aboutir, lorsque le 6 février le P.-D.G. de Fortex, M. Amar, fut tué dans un accident de voiture. Bidermann reprit alors l'examen du dossier.

C'est ce jeudi après-midi que le plan de reprise des activités doit être présenté à La Roche-sur-Yon au comité central d'entreprise de Big Chief. La question qui se pose est celle du maintien de l'emploi pour les quelque huit cents personnes (en majorité des femmes) qui sont employées dans les usines de Big Chief.

EMPLOI

En janvier

LE NOMBRE DES DEMANDES A AUGMENTÉ DE 5,8 %

A la fin du mois de janvier, les demandes d'emploi atteignaient le nombre de 765 689 — soit une augmentation de 5,8 % par rapport à décembre 1974.

Dans le même temps, les offres d'emploi sont passées à 137 475 et progressent de 9,4 % par rapport au mois précédent.

Ces chiffres rendus publics par le ministère du travail représentent en données corrigées des variations saisonnières 698 600 demandes d'emploi (+ 5,8 %, soit une progression du même ordre que celle enregistrée entre novembre et décembre : + 5,4 %) et 153 900 offres d'emploi (+ 6,5 %).

Pendant le mois de janvier, les nouvelles demandes se sont élevées à 226 309 et les nouvelles offres à 98 282. Le nombre de placements effectués au cours du mois est de 46 532.

[Le ralentissement de l'activité économique a été tel dès l'automne 1974 que la production industrielle a complètement stagné dans les derniers mois de l'année. La détérioration de la situation de l'emploi ne s'est pas fait attendre. Les experts gouvernementaux estiment que le pessimisme des industriels était très exagéré. Dès janvier, en effet, les prévisions des chefs d'entreprises se sont améliorées. Ce mieux s'est confirmé en février. Reste à savoir l'ampleur de la reprise d'activité à laquelle nous assistons. S'il ne s'agit que d'un réajustement de stocks, les demandes d'emploi non satisfaites continueront à augmenter, parallèlement d'ailleurs à l'accroissement des offres (inadaptation du marché). Si, au contraire, le climat s'améliore, les demandes pourraient se stabiliser. En fait, les pouvoirs publics sont dans l'expectative. — Al. V.]

● DEUX MILLE SALARIES du groupe B.S.N.-Gervais-Danone ont manifesté à Paris mardi 11 février pour protester contre l'arrêt des deux fours de verre à vitre de l'usine de Wingles (Pas-de-Calais). Ils étaient venus des différentes usines françaises ainsi que de Belgique. Une délégation a été reçue au ministère du travail par M. Duval, chef de cabinet de M. Durafour.

DÉMOGRAPHIE

LE RECENSEMENT ET LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Au cours du conseil des ministres du 12 février, M. Giscard d'Estaing a évoqué le recensement de la population qui doit avoir lieu en France à partir du 20 février. Il a recommandé que cette opération ne soit pas contraire au respect de la vie privée et que les documents ne fassent l'objet ni de publication, ni de photocopie, ni d'utilisation par les mairies. « *Il faut éviter*, a dit le président de la République, *que des fichiers puissent se créer à travers ce recensement.* »

M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a indiqué que le ministre de l'intérieur avait rappelé aux maires, par lettre, leur obligation de secret en la matière.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE CARBONE LORRAINE

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'année 1974 s'élève à 252 932 000 F contre 203 812 000 F en 1973, soit une augmentation de 24 %.

Les ventes à l'exportation représentent 45 % du total contre 42 % l'année précédente.

La progression du chiffre d'affaires est due en partie à un accroissement en volume qui peut être évalué à 8 %, la demande ayant été soutenue sur l'ensemble des marchés à l'exception des pièces pour l'automobile et des résistances pour la téléphonie.

Malgré un ralentissement dans les entrées de commandes en fin d'année, le niveau des carnets de commandes est actuellement, en volume, le même qu'à la fin de 1973.

Les ventes totales réalisées dans le monde par Le Carbone Lorraine et ses filiales étrangères sont en progression de 30 % par rapport à celles de 1973.

DROUOT - INVESTISSEMENTS

Situation au 31 décembre 1974

L'actif net de la société au 31 décembre 1974 s'élevait à : 77 101 880,15 F et son capital était composé de six cent quarante-quatre mille huit cent trente-neuf actions de 100 F, soit une valeur d'actif de 119,56 F contre 118,26 F le 30 septembre 1974.

L'actif de la société au 31 décembre 1974 comprenait :

— 41,5 % de fonds d'Etat et d'obligations libellés en francs ;
— 14,2 % d'actions et parts de sociétés françaises ;
— 7,4 % d'obligations libellées en devises ;
— 36,5 % d'actions et parts de sociétés étrangères ;
— 0,4 % de liquidités en banque.

GARANTIE FINANCIÈRE

La Société générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris (9e), fait savoir que la garantie dont bénéficiait depuis le 8 mai 1973, M. Lucien Clément, 19, rue de Vouillé, 75015, Paris, (pour les opérations de la loi du 2 janvier 1970 gestion immobilière), cessera à la suite de l'accord intervenu entre les deux parties trois jours francs après le présent avis.

Les créances éventuelles devront être produites à l'agence AZ Friedland, 1, avenue de Friedland, à Paris (8e) dans les trois mois de cette insertion. Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien le paiement ou le non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 1974 du groupe Dumez s'élève à 363,7 millions de francs hors taxes. Les travaux exécutés en 1974 par le groupe sont en forte augmentation par rapport à 1973 puisqu'ils forment un total de 1 386 millions contre 832 millions toutes taxes comprises (soit 1 291 millions contre 772 millions hors taxes).

Les résultats d'exploitation de 1974 se sont accrus sensiblement dans les mêmes proportions et, compte tenu des commandes en carnet, les perspectives de l'exercice 1975 s'annoncent favorablement.

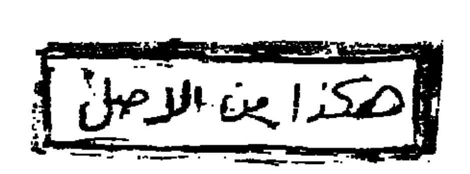
Le conseil d'administration, réuni le 6 février, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire et de lui proposer de porter le capital de 30 à 50 millions de francs par incorporation de réserves. Les actions nouvelles à créer seraient de deux nouvelles pour trois anciennes, avec jouissance du 1er janvier 1974. Le conseil envisage le maintien du dividende sur le capital augmenté, soit une distribution globale majorée de 66 % environ.

SIMNOR

Les loyers perçus en 1974 ont atteint 16 555 000 F contre 14 millions 504 000 F en 1973.

Le patrimoine de 2 285 appartements sis en métropole du Nord, à Arras, Amiens, Reims et Nancy, est occupé à 95 %.

La location des bureaux à Lille et Garges-lès-Gonesse a été freinée par la conjoncture.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 FÉVRIER

Reprise sélective

La baisse d'un quart de point du loyer de l'argent à court terme, qui est revenu à 10 %, soit son niveau le plus bas depuis l'été 1973, a passablement revigoré la Bourse de Paris.

Après un démarrage pour le moins laborieux, un mouvement de reprise s'est dessiné, qui s'est peu à peu propagé au cours de la séance, si bien qu'en clôture l'on comptait une bonne trentaine de hausses de l'ordre de 2 %. Toutes les traces d'irrégularité n'ont cependant pas été effacées et il y eut encore quelques baisses. Mais leur ampleur s'est atténuée au fil des transactions. De toute manière, même si les différents indices n'ont guère monté, le bilan de cette séance a été nettement positif. Et les boursiers, qui ne s'attendaient guère à ce sursaut après l'accès de lourdeur de la veille, se montraient plutôt satisfaits.

Ils avaient de bonnes raisons de l'être, dans la mesure où les investisseurs étrangers, qui se tenaient à l'écart du marché depuis le début de la semaine, ont, probablement à cause de la faiblesse persistante du dollar, passé de nouveau quelques ordres d'achats. Ajoutons que de nouvelles rumeurs faisant état d'un possible abaissement du taux de l'escompte n'ont pas peu contribué à soutenir les cours.

L'intérêt, en conséquence, s'est concentré derechef sur le secteur bancaire (Compagnie bancaire, B.C.T., U.C.B., Comptoir des Entrepreneurs, Locafrance, Cetelem). Reprise partielle de la construction électrique (C.G.E., Bull, Thompson-Brandt, Radiotechnique, Jeumont), du bâtiment (Bouygues, Maisons Phénix, Auxiliaire d'Entreprises) et des magasins (B.H.V., Galeries Lafayette, Redoute, C.F.A.O.). Saint-Gobain et Rhône-Poulenc se sont redressés.

L'or s'est également raffermi. Le lingot a regagné 245 F à 24 755 F, le kilo en barre 75 F à 24 575 F et le napoléon 2,40 F à 267,40 F. Le volume des transactions s'est élevé à 15,11 millions de F contre 15,87 millions.

LONDRES

La baisse s'accélère

Encouragé par les rumeurs faisant état d'une nouvelle diminution du déficit commercial en janvier, le marché accélère son avance. Une demi-heure après l'ouverture, l'indice des industrielles avait progressé de 9,9 points à 281,6. Nouveaux progrès des pétroles, où B.P. tient la vedette. Tendance indécise aux mines d'or et aux Fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 177 25 contre 174 90

VALEURS	CLOTURE 12/2	COURS 13/2
War Loan 3 1/2 %	25 ...	24 7/8
Beechamps	185 ...	193 1/2
British Petroleum	368 ...	380 1/2
Shell	222 ...	277 .
Vickers	113 ...	123 1/4
Imperial Chemical	218 ..	226 ...
Courtaulds	98 ...	103 ...
De Beers	232 .	237 1/2
* Western Holdings	31 1/4	31 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	139	148 .
* West Driefontein	42 1/4	43 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	9 7/8 %
Moyen terme	....	8 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	11 févr.	12 févr.
Valeurs françaises	116,7	117,5
Valeurs étrangères	118,7	119,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,7	69,1

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Le chiffre d'affaires consolidé pour 1974 s'élève à 20,7 milliards de francs (+ 31 %). Le résultat d'exploitation du groupe est estimé à 1 050 millions de francs (+ 18,3 %). Le résultat net consolidé devrait atteindre 730 millions de francs (+ 19 %), soit 26 F par action, contre 23,63 F. Le dividende sera sensiblement majoré. Au titre de 1973, les actionnaires avaient encaissé 11,10 F, dont 3,70 F d'avoir fiscal. M. Martin, président du groupe, espère que l'activité pourrait s'améliorer au cours du second semestre : « 1975 s'annonce beaucoup plus difficile pour l'emploi que 1974 », a-t-il indiqué.

NEW YORK

Marché ferme et actif

Malgré la fermeture de nombreux établissements financiers à l'occasion de l'aniversaire de Lincoln et de nombreuses ventes bénéficiaires, le mouvement de reprise, qui s'était amorcé mardi en fin de séance, s'est poursuivi mercredi à Wall Street dans un marché très actif. Les cours ont monté en moyenne de 1 % et 19,79 millions de titres ont changé de mains contre 16,47 millions la veille.

Les investisseurs ont, semble-t-il, été encouragés par l'aisance avec laquelle les prises de bénéfices étaient absorbées et les propos relativement optimistes du président de la General Motors, qui table sur une reprise d'activité au printemps, dont l'ampleur permettrait d'éviter de nouvelles mesures de chômage partiel. Des achats pour reconstitution de couverture ont également été enregistrés.

Sur 1 730 valeurs traitées, 971 ont monté, 381 ont baissé et 378 n'ont pas varié. Les ordinateurs ont tenu la vedette avec I.B.M. en tête. Fermeté des produits pharmaceutiques, des électroniques, des automobiles, des transports aériens et des matériels de bureau.

Indices Dow Jones : industrielles, 715,03 (+ 7,43) ; transports, 160,07 (+ 1,76) ; services publics, 81,10 (+ 0,48).

VALEURS	COURS 11/2	COURS 12/2
Alcoa	32 1/2	33 1/4
A.T.T.	49 3/4	50 5/8
Boeing	16 7/8	16 3/4
Chase Manhattan Bank	35 1/4	35 1/4
Du Pont de Nemours	96 1/8	98 1/2
Eastman Kodak	78 3/4	80 7/8
Exxon	72 3/4	72 3/8
Ford	34 1/2	36 ..
General Electric	40	41 3/8
General Foods	22 1/2	22 1/4
General Motors	35 7/8	36 7/8
Goodyear	15 3/8	16 1/2
I.B.M.	201 5/8	210 1/4
I.T.T.	19 1/4	19 1/2
Kennecott	34 5/8	35 ..
Mobil Oil	40 3/4	42 1/4
Pfizer	30 1/2	33 ..
Schlumberger	99 5/6	100 5/8
Texaco	25 ...	26 1/4
U.A.L. Inc.	18 3/4	19 1/4
Union Carbide	45 1/2	46 1/4
U.S. Steel	47 5/8	47 3/8
Westinghouse	11 3/4	12 ...
Xerox	72 3/4	77 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/2	13/2
1 dollar (en yens)	293 35	293 45

BOURSE DE PARIS — 12 FÉVRIER — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 327	4 334	4 335
Canada ($ can. 1)	4 320	4 320	4 315
Allemagne (100 DM)	184 675	184 625	183 50
Belgique (100 fr.)	12 385	12 366	12 15
Danemark (100 krd.)	77 970	77 850	77
Espagne (100 pes.)	7 690	7 782	7 48
Grande-Bretagne (£ 1)	10 317	10 335	10 36
Italie (100 lires)	6 675	6 676	6 667
Norvège (100 krn.)	85 700	86 050	85 10
Pays-Bas (100 fl.)	178 575	178 350	177 50
Portugal (100 esc.)	17 790	17 798	17 10
Suède (100 krs.)	108 320	108 020	107 50
Suisse (100 fr.)	173 100	173 080	172 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/2
Or fin (kilo en barre)	24500	24760
Or fin (kilo en lingot)	24510	24776
Pièce française (20 fr.)	265	267 40
Pièce française (10 fr.)	184 20	186
Pièce suisse (20 fr.)	252	265 20
Union latine (20 fr.)	235 40	240
Souverain	248	241 40
Pièce de 20 dollars	1122 40	1148
Pièce de 10 dollars	578	583
Pièce de 5 dollars	427	438
Pièce de 50 pesos	985	986
Pièce de 10 florins	221 80	226 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES LIVRES

LIRE EGALEMENT

Le numero du « Monde » daté 13 février 1975 a été tiré à 553 334 exemplaires.

LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

M. Giscard d'Estaing : le gouvernement ne fera connaître ses choix qu'après un vaste débat devant l'opinion

M. Pierre Sudreau, président du comité d'étude pour la réforme de l'entreprise, a commenté ce jeudi 13 février les grandes lignes de son rapport, que nous avons présenté dans nos éditions d'hier. Au moment où s'ouvrait cette conférence de presse, la présidence de la République a publié la lettre suivante, adressée par M. Giscard d'Estaing à M. Sudreau.

« Mon cher président,

» Le comité d'étude pour la réforme de l'entreprise, constitué à mon initiative en juillet dernier, et que vous avez bien voulu présider, vient d'achever ses travaux.

» Je vous remercie de la tâche considérable que vous avez menée à bien et vous demande de transmettre mes remerciements aux membres du comité et à tous ceux, chef d'entreprise, responsables syndicaux, universitaires, magistrats, fonctionnaires, salariés du secteur privé, qui vous ont apporté le concours de leur expérience et de leur réflexion.

» Il ne convient pas de se prononcer prématurément sur le fond de vos propositions. Dès à présent, je veux rendre hommage à la qualité des travaux que vous avez accomplis, et vous dis que je me réjouis qu'ils soient inspirés par une volonté de changement, par le désir de créer plus de justice et d'efficacité, en même temps que par le souci de tenir compte des caractères propres de la société française.

» A partir de votre rapport, qu'il vous appartient de rendre public dans les conditions que vous jugerez les meilleures, je souhaite que s'engage devant l'opinion un vaste débat, car la réforme de l'entreprise concerne la vie de tous les Français.

» Ce débat, je souhaite qu'il se déroule à plusieurs niveaux. En raison du sujet traité, il devrait en particulier retenir l'attention du Conseil économique et social, des conseils économiques et sociaux régionaux. Le concours des grands moyens d'information et de presse devrait permettre à tous ceux que préoccupe la réforme de l'entreprise, et en particulier les chefs d'entreprise, les cadres, les syndicalistes et les travailleurs eux-mêmes, d'exprimer leurs sentiments et leurs critiques. Je serais heureux que vous contribuiez à élargir et à éclairer ce débat.

» Lorsque l'information du gouvernement aura été complétée à la suite de cette large discussion publique, de ses propres réflexions et des consultations directes auxquelles il procédera, je lui demanderai de prononcer les choix qui dépendent de lui et de proposer au Parlement les dispositions législatives nécessaires.

» Je suis persuadé que l'important travail que vous venez d'accomplir avec les membres de votre comité sera à l'origine d'un ensemble de réformes où les travailleurs, à tous les échelons de la hiérarchie, trouveront la garantie de davantage de considération, de sécurité et d'une meilleure maîtrise de la conduite de leur vie et où les entreprises trouveront celle d'une meilleure adaptation à la nécessité de notre temps. »

LES MEMBRES DU COMITÉ

Le comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise, qui a été nommé en conseil des ministres le 17 juillet 1974, comprend les membres suivants :

Mme Edith Cros (présidente de la société PROMECA) ; MM. Georges Chavanes (président du directoire de l'entreprise des moteurs électriques Leroy-Somer) ; Albert Detraz (ancien membre de la commission exécutive de la C.F.D.T.) ; Pierre Jouven (président du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlman) ; Claude Lasry (conseiller d'État et président de la commission des ententes) ; Roger Lerda (membre du bureau confédéral de F.O.) ; Jean-Paul Mouzin (secrétaire confédéral de la C.G.C.) ; Jean-Daniel Reynaud (professeur de sociologie du travail) ; Michel Vasseur (professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris) ; Jean-Maurice Verdier (professeur de droit à la faculté de Paris-Nanterre).

Les rapporteurs

Le rapporteur général du comité était *M. François Lagrange* et le rapporteur général adjoint M. Bernard Auberger.

[M. François Lagrange, qui est âgé de trente-sept ans, est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il fut successivement chargé de mission au cabinet du ministre de l'économie et des finances (1966-1968) et auprès du directeur de la prévision, et secrétaire général de la commission des comptes de la nation (1968-1972). En 1972, il est nommé directeur adjoint du cabinet du ministre d'Etat chargé des affaires sociales, puis en 1973 directeur du cabinet du ministre du travail.]

[M. Bernard Auberger est âgé de trente-sept ans. Ingénieur civil des mines et inspecteur des finances, il est chargé d'étude en 1969 à la mission de rationalisation des choix budgétaires du ministère de l'économie et des finances. De 1971 à 1972, il est chargé de mission à la direction générale du Crédit national puis attaché financier à New-York à l'ambassade de France aux Etats-Unis. De février à mai 1974, il occupe les fonctions de directeur du cabinet du secrétaire d'Etat au budget.]

Pour suivre l'éxécution des propositions de son rapport

M. Sudreau suggère qu'un « conseil de l'entreprise » soit créé

« *Nous ne proposons pas une réforme de l'entreprise mais une démarche pluraliste et pragmatique* », a déclaré M. Pierre Sudreau en présentant à la presse ce jeudi 13 février le rapport du comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise qu'il a remis au président de la République vendredi 7 février. Il a ajouté :

« *Le document que nous présentons aujourd'hui est une tentative de synthèse unique dans l'histoire de notre pays.* »

« *La France a accompli ces dernières années un immense effort d'industrialisation. Mais cet effort a été essentiellement quantitatif. Il n'a pas assez fait place aux préoccupations humaines. Nous voulons maintenant donner une dimension qualitative à l'entreprise* », a poursuivi M. Sudreau. *Nous n'avons pas la prétention de dire que la réforme de l'entreprise c'est la réforme de la société. Néanmoins, il est difficile de concevoir une réforme de l'entreprise sans une évolution de la société française.* »

Prévoyant les réactions qui peuvent intervenir, le président du comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise a ajouté : « *Notre rapport sera considéré par certains comme trop timide, sans doute parce qu'il ne fait pas place à l'utopie. A d'autres il paraîtra trop audacieux. En réalité, il consacre la somme d'efforts maximum que la société française est capable de consentir. Permettez-moi de vous dire que les membres du comité et moi-même avons la conviction qu'il est impossible d'aller plus loin sans rupture.* »

Avec la remise de son rapport, le comité pour l'étude de la réforme de l'entreprise va-t-il disparaître ? Il ne le semble pas. M. Pierre Sudreau suggère qu'un « conseil de l'entreprise » suive désormais l'exécution des propositions qui viennent d'être faites par le comité qu'il préside. Cet organisme paritaire, qui comprendrait à la fois des syndicalistes et des chefs d'entreprise, travaillerait à l'échelon national. Il pourrait être chargé en permanence de la mise à jour des propositions et de la mise au point d'un droit des sociétés mieux adapté à la vie économique actuelle.

(1) Le texte du rapport sera publié dans quelques semaines à la Documentation française.

Malgré sa maladie

M. Brejnev rencontrerait M. Wilson vendredi

De notre correspondant

Moscou. — M. Harold Wilson était attendu ce jeudi 13 février à Moscou.

On ne pensait pas jusqu'à mardi, dans les milieux soviétiques généralement bien informés, que le secrétaire général serait en état de recevoir M. Wilson. Dans la journée de mercredi cependant, une personnalité soviétique influente, qui est membre suppléant du comité central et qui joue un important rôle de « *relations publiques* » auprès des milieux anglophones, a laissé entendre que M. Brejnev recevrait M. Wilson. « *Cette rencontre*, a ajouté cette personnalité, *mettra fin à toutes les spéculations concernant la santé du secrétaire général.* » Le même jour, une autre personnalité chargée de maintenir les contacts avec les représentants à Moscou de certains pays de l'Est confiait le même message à l'un de ses interlocuteurs. Cette personne précisa même que la « réapparition » de M. Brejnev aurait lieu vendredi prochain au cours du déjeuner que la partie soviétique doit offrir au Kremlin en l'honneur de M. Wilson. Toujours selon la même source, M. Brejnev prendrait la parole au cours de ce déjeuner (1).

JACQUES AMALRIC.

(Lire page 3 l'article de notre correspondant à Londres)

(1) L'envoyé spécial permanent de *l'Humanité* écrit, pour sa part : « *On n'exclut pas la possibilité que le Premier britannique soit reçu par Léonid Brejnev, secrétaire général du P.C.U.S., qui termine une longue convalescence après une sérieuse affection des voies respiratoires.* »

C'EST AU MARCHÉ DE RÉGLER L'AFFAIRE DES LISTES NOIRES affirment les banques arabes

Forts de leurs possibilités financières, les Arabes voudraient que l'affaire des listes noires continue à être réglée par la libre volonté des opérateurs sur le marché. Telle est l'impression qui se dégageait de la conférence de presse qu'a donnée devant quelques journalistes, en cette matinée du jeudi 13 février, le président de l'U.B.A.F. (Union de banques arabes et françaises), le Dr Mohammed Mahmoud Abushadi.

Le Dr Abushadi a confirmé que l'U.B.A.F. refuserait de figurer en tant que co-chef de file d'une émission sur le marché à côté des banques figurant sur la liste noire établie par le bureau de boycottage de Damas. (M. Abushadi a soigneusement évité de prononcer le mot d'« israélite » ou de « juif » pour qualifier les établissements figurant sur cette liste.) Telle est, semble-t-il, la position adoptée par l'ensemble des banques arabes. La question est de savoir si elles accepteraient de figurer simplement comme souscripteur d'une émission dont l'un des chefs de file serait une banque boycottée. « *La question n'est pas encore tranchée, et nous allons la soumettre à notre conseil d'administration* », a précisé le président de l'U.B.A.F., société qui comprend vingt participants du côté arabe (dont de nombreux Etats), ainsi que le Crédit lyonnais et la Banque française du commerce extérieur.

En revanche, il n'y a semble-t-il pas d'objection pour qu'une banque arabe figure parmi les souscripteurs à côté des banques boycottées si les organisateurs (chefs de file) ne sont pas sur la liste. Le critère semble être en effet que les banques arabes ne veulent pas avoir des liens de nature contractuelle avec les banques en questino, et il n'y a bien sûr aucun lien juridique entre deux souscripteurs à une même émission.

La Kuwait International Investment Company s'est retirée du syndicat bancaire chargé de lancer deux emprunts, l'un pour le compte de la société suédoise Volvo, et l'autre pour le compte du gouvernement mexicain, et cela parce que la banque boycottée faisait partie des souscripteurs. — P. F.

HAUSSE DE L'OR

Le prix de l'or, qui depuis plusieurs semaines se maintenait dans une fourchette 172-175 dollars l'once, s'est brusquement redressé jeudi 13 février au matin sur le marché libre de Londres. Au premier fixing, l'once de métal jaune valait 177,25 dollars, soit 2,35 dollars de plus que la veille en fin d'après-midi.